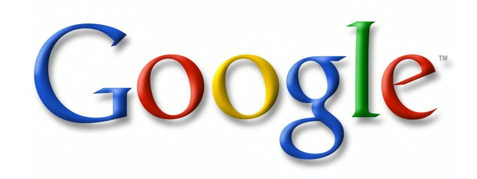
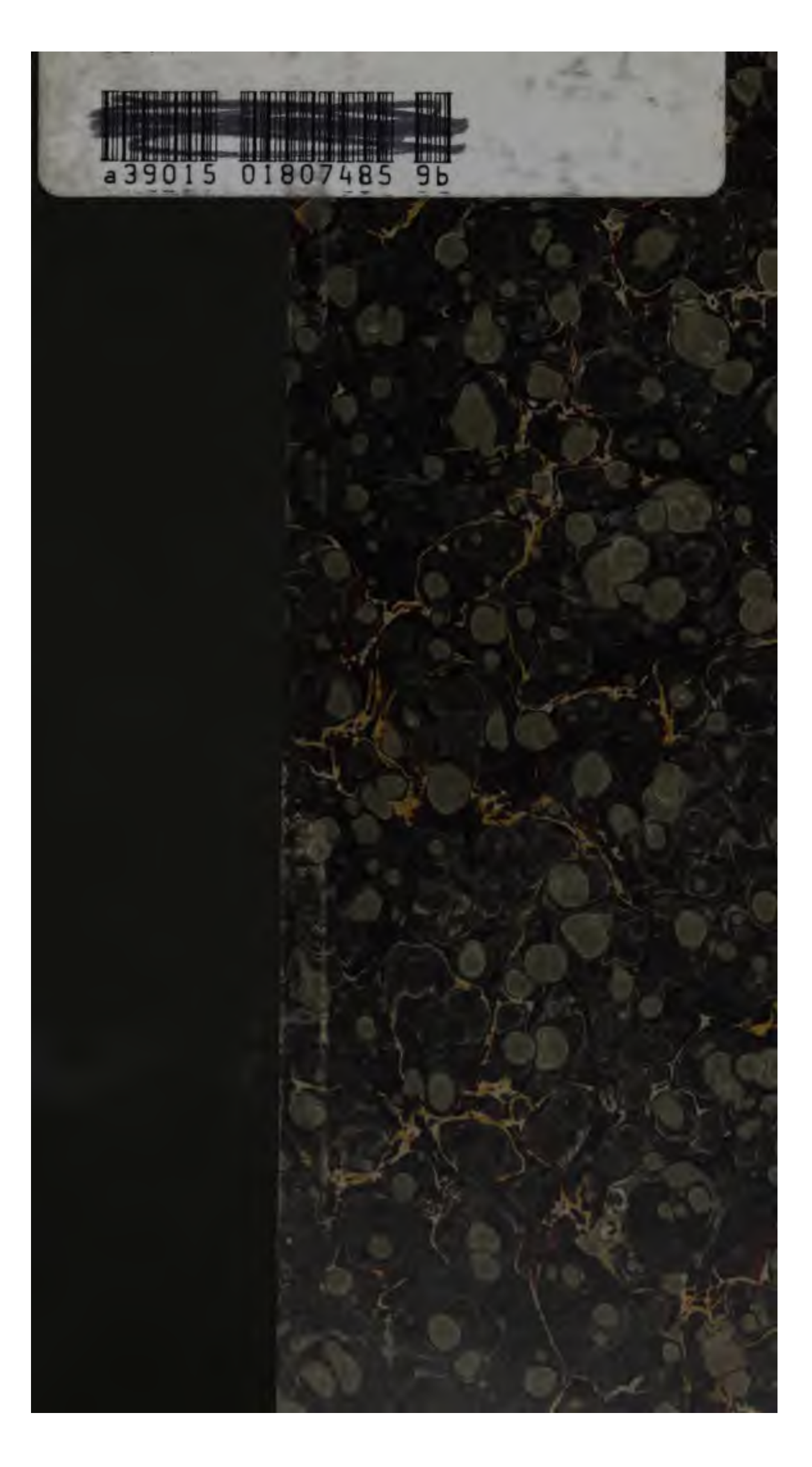



a39015 01807485 9b

NOUVELLE

REVUE RÉTROSPECTIVE

N° 72.

IMPRIMERIE E. CAPIOMONT ET Cie



PARIS

57, RUE DE SEINE, 57

DIRECTEUR : PAUL COTTIN

Nouvelle Revue

RÉTROSPECTIVE

Deuxième Série

Premier semestre (Janvier-Juin 1900)

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *NOUVELLE REVUE RÉTROSPECTIVE*

55, RUE DE RIVOLI, 55

—

1900

MATIÈRES DU TOME XII

PP. 1, 73, 193, 265, 413, 509. Théophile Thoré, lettres à sa mère et à M. Félix Delhasse (1829-1869). — PP. 25, 97. Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823), *fin*. — Le général Moncey en Cisalpine (1801), lettres au ministre de la Guerre et au Premier Consul. — P. 115. Un placet du comédien Beaubour (1724). — P. 120. Les mœurs à la Bastille. — P. 131. Lettres de La Tour d'Auvergne (1787-1800). — PP. 145, 217. Les Correspondants de l'amiral Bruix (1794-1800). — PP. 169, 241, 437. La Corse pendant les Cent jours, mémoire du général baron Simon. — P. 237. Mlle Saint-Val l'aînée, et son frère (1769). — PP. 389, 485. Un Anglais en France, de 1790 à 1795. Souvenirs de Henry Sherwood. — P. 441. Lettres du prince Eugène de Beauharnais à la baronne Caroline L... (1819-1821). — P. 451. Le général Caffarelli et l'impératrice Marie-Louise (1814). — P. 460. Le citoyen Dodieu et la Métempsycose. — P. 461. Chateaubriand et le chevalier de Cussy (1820-1848).

INDEX

Affre (Mgr) 432.
Aimar (Le chevalier d') 49.
Ajara, 154.
Allain (Maurice) 120.
Alopeus (D') 473.
Amoureux (Mlle) 99.
Anderson (Le capitaine) 109.
Arago (Etienne) 517, 528.
Arena, 62.
Argenson (D') 116.
Arnould (Sophie) 217.
Auvé, 11.
Avril (Félix) 94.
Babié de Bercenay, 28.
Baillif (La sœur) 117.
Balzac, 23 et s., 79.
Barbé-Marbois, 226.
Barbès, 287.
Barras, 164 et s.
Barrion (Firmin) 6, 10, 205, 281, 425.
Bastille (La) 120.
Bataille (Le chevalier de) 38 et s., 44, 99, 105.
Baune (Eugène) 510.
Beaubour, comédien, 115.
Beaufeu (Philippe) 6.
Beauharnais (Mme de) 166.
Beauharnais (Le prince Eugène de). Ses lettres, 441.
Beaujour, 106.
Beaumont (De) 34.
Beauvais, 88.
Bedout (L'amiral) 231.
Belleville, 166.
Belliard (Le général) 242.
Béranger, 214.
Bergeron, 208 et s., 268.
Berjeau, 425, 434 et s., 519.
Berryer, 207.
Berthier (Le général) 49, 122, 127 et s.
Berthoud, 94 et s., 193.
Bertram, 522.
Bertrand (Le général) 94.
Bertron (Adolphe) 5, 23, 75.
Bezenbeug, 473.
Billiard (Auguste) 209.
Blaize, 268.
Blanc (Louis) 202, 287, 417, 425, 434 et s., 511, 514, 516, 523.
Bocarmé (Le comte de) 433.
Bodin, 168.
Boichot, 422.
Boizard (M. et Mme) 2, 283 et s.
Bonaparte (Le général) 61, 72, 122 et s., 127, 130 et s., 165, 220 et s.
Bonaparte (Napoléon Ier) 169 et s., 172, 174 et s., 189 et s., 192, 243, 249.
Bonaparte (Joséphine) 168, 228.
Bonaparte (Marie-Louise) 451.
Bonaparte (Lœtitia) 244, 247 et s., 455.
Bonaparte (Jérôme) 244 et s., 248, 250, 455.
Bonaparte (Joseph) 453 et s.
Bonaparte (Louis) 455.
Bonaparte (Napoléon (III) 509 et s., 524 et s., 529, 532.
Boneau (Mme) 83.
Bonnay (Le marquis de) 461 à 471, 479.
Bonneval (Le comte de) 35.
Bordillon, 196.
Borie, 517.
Bougainville (De), 167, 217.
Bourdon de Vatry, 158.

NOUVELLE

REVUE RÉTROSPECTIVE

NOUVELLE

REVUE RÉTROSPECTIVE

IMPRIMERIE E. CAPIOMONT ET Cie



PARIS

57, RUE DE SEINE, 57

Directeur : Paul Cottin

Nouvelle Revue
RÉTROSPECTIVE

Deuxième Série

Premier semestre (Janvier-Juin 1900)

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *NOUVELLE REVUE RÉTROSPECTIVE*

55, rue de Rivoli, 55

1900

Théophile Thoré était fils d'Étienne Thoré, négociant — et, détail à noter, — ancien combattant des armées de la première République. Sa mère était Suzanne Boizard.

Après avoir fait ses études classiques à l'École militaire de La Flèche, il est reçu licencié de la Faculté de droit de Poitiers en 1827 ; vient à Paris en 1829 ; prend, aux journées de juillet, une part qui lui facilite l'obtention d'un poste de substitut à la Flèche ; s'en démet bientôt, retourne à Paris, s'affilie aux Carbonari, fréquente les Saint-Simoniens, se crée des relations dans le monde de la politique, des lettres et des arts, et, grâce à un travail soutenu, à une volonté qui brise les obstacles, grâce enfin à des facultés intellectuelles de premier ordre, voit, à 28 ans, s'ouvrir devant lui les portes des principaux périodiques, à commencer par la *Revue de Paris* et l'*Artiste*. Ses *Salons* du *Constitutionnel* consacreront bientôt sa renommée.

La politique ne l'occupe pas moins que les Beaux-Arts : il collabore au *Réformateur*, au *Siècle*, au *Monde*, etc. En 1839, il est sur le point de fonder, avec Victor Schœlcher et Henry Celliez, un journal d'opposition, *La Démocratie*, dont le prospectus, rédigé en termes hardis, paraît seul, faute d'argent.

En 1841, une brochure, *La Vérité sur le parti démocratique*, le fait condamner à un an de prison.

En 1842, il crée, avec Paul Lacroix, sous le titre d'*Alliance des Arts*, une société pour l'expertise et la vente des tableaux et des livres, qui se dissout au bout de quelques années.

En mars 1848 paraît, sous sa direction, *La Vraie République*, organe des revendications socialistes auxquelles l'*autre* République ne suffit point.

Le 21 mai 1849, il se présente aux électeurs de Paris, recueille 104 358 suffrages et n'échoue que faute de 3 à 4 000 voix ; participe à l'attentat du 13 juin ; est condamné à la déportation par la Haute-cour de Versailles ; se réfugie en Angleterre, puis en Suisse, enfin en Belgique, où il reste jusqu'à l'amnistie de 1859, qui lui permet de rentrer en France.

Pendant ces dix années d'exil, il étudie sur place les maîtres des Écoles anglaise et allemande ; publie ses *Trésors d'art exposés à Manchester*, ses descriptions des *Musées de la Hollande*, du *Musée van der Hoop*, du *Musée de Rotterdam* ; des catalogues de collections particulières, telles que les *Galeries d'Arenberg* et *Suermondt*, sans parler des brochures politiques *Liberté*, *Contre la Guerre*, des articles de journaux, de deux volumes de nouvelles, *Dans les Bois* et *Çà et là*, etc.

Rentré à Paris, il se consacre exclusivement aux Beaux-Arts, collabore à la *Gazette des Beaux-Arts*, à laquelle il donne des travaux sur Frans Hals, Van der Meer, Hobbema, Rembrandt; à la *Revue universelle des Arts*, à l'*Histoire des peintres*, sous la direction de Charles Blanc; publie le catalogue de la galerie Pommersfelden, fait les *Salons* du *Temps* et de l'*Indépendance belge*, de 1861 à 1869, et s'apprête à les réunir en volumes, comme il vient de le faire pour ses *Salons* de 1844 à 1848, quand il meurt le 30 avril 1869.

En art comme en politique, Thoré se montra partisan décidé des révolutionnaires, des novateurs : il plaida la cause de Delacroix, Rousseau, Decamps, comme il eût plaidé celle de Proudhon, Louis Blanc et Pierre Leroux. Il est, certes, permis, de contester la justesse de ses vues ; on ne peut méconnaître ni la sincérité de ses convictions, ni le talent qu'il employa à leur défense.

PAUL COTTIN.

Thoré à sa mère.

Paris, 23 novembre 1829. — C'est vraiment une drôle de chose que l'inconstance des goûts de l'homme ; figurez-vous (je suis toujours censé vous causer au coin du feu, à toi, ma chère maman (1), et à Arsène, car c'est pour remplacer ces causeries, si je ne me trompe, que la correspondance a été inventée) — figurez-vous donc, comme dit la cousine Richard, que, depuis huit jours, je ne suis plus si enchanté d'être à Paris et que je m'avoue presque que je me voudrais à La Flèche, tant il est vrai qu'on désireroit toujours être où l'on n'est pas! Paris pour s'étourdir, la province pour une petite vie tranquillement heureuse!

Vous allez dire que je ne suis guère raison-

(1) Marie-Anne-Arsène Rivière, sœur de Thoré, née en 1801.

nable ; je désirais Paris, m'y voici et je ne suis pas content. En vérité, j'en conviens, mais j'espérais presque voir pleuvoir les places : il y a bientôt un mois que j'y suis, et je ne suis guère plus avancé que le premier jour. Paris est comme la grande échelle du songe de Jacob (ça te regarde, ça, maman!) (1) Il y en a beaucoup qui montent rapidement les échelons, un plus grand nombre attendent au bas de l'échelle ; heureux ceux qui mettent un pied sur la première marche ! Moi, je suis comme celui à qui on a bandé les yeux et fait faire trois tours sur lui-même au Colin-Maillard ; je ne sais même pas par où aller trouver cette maudite échelle.

Plaisanterie à part, Paris est un gouffre où tout le monde se remue pour monsieur Plutus. Vous pouvez demander à la première personne que vous arrêterez dans la rue, ce qui la fait aller si vite, vous pouvez être sûr que c'est l'argent. L'intrigue, à Paris, il y a que cela. Or, comment voulez-vous que moi, qui ne suis pas plus intriguant que l'enfant qui vient de naître, je puisse me caser avantageusement au milieu de ces 800,000 *fourmis* qui se remuent pour leur intérêt ; Paris doit nécessairement rendre égoïste, dur, et gare même à la probité ! Il est de convention qu'il y a une guerre pécuniaire perpétuelle ; tant pis pour vous si vous ne savez pas vous

(1) Allusion aux sentiments religieux de Mme Thoré qui, sous ce rapport, s'accordait mal avec son fils, et essayait, mais vainement, de le ramener dans « la bonne voie ».

défendre ! Un marchand vous volera sans scrupule 200 pour cent, si vous vous laissez faire, et il ne s'en regardera pas moins comme le plus honnête homme du monde.

Paris est charmant, quand on n'est point obligé de toujours calculer, mais, pour une petite vie de travail, il a bien des désagrémens : un bien-être physique moindre qu'en province à même fortune, un isolement pour soi, un égoïsme dans les autres qui vous rend misantrope ou vous cause le spleen. Vous me direz, par exemple, qu'il y a un bien suprême qui efface tous les maux, c'est cette liberté, cette indépendance entière qui résulte précisément de l'ambition et de l'égoïsme généraux. Il semble qu'on respire à son aise, qu'on se dilate. Personne n'a, sur vous, le droit d'inspection, de censure, de conseil ; cette indépendance est certainement le premier et le plus grand point pour le bonheur, s'il étoit possible d'être heureux.

A part les réflexions. J'ai vu le grand fabricant de baleines Robineau et Langlois, qui est fort bien établi ici et a une femme étonnante pour son intelligence, son activité et son esprit de commerce. Il n'y a qu'à Paris où on trouve des femmes comme ça ; il est possible qu'ils puissent me servir : ils m'ont promis de parler à quelques agens d'affaires. Adolphe Bertron (1)

(1) Il s'agit évidemment du fameux « candidat humain » Adolphe Bertron, né à La Flèche en 1802 (par conséquent concitoyen de Thoré), mort à Paris en 1887.

m'avoit promis de me placer, mais tu sais que tous les Bertron sont le type de la *ficellerie*. Je crois qu'il avoit seulement envie de m'embaucher simple commis chez lui, sans appointemens : ils ont besoin de commis. Enfin, ce seroit toujours une dernière ressource ; peut-être pourrais-je finir par entrer chez eux, sauf au destin à conduire le reste.

Je suis allé pour voir madame Lahaitrée : elle n'étoit pas chez elle, je lui ai laissé la lettre et une carte de visite ; je compte aller la voir un de ces jours, mais le mauvais tems m'en a empêché jusqu'ici. Aujourd'hui encore, il n'a pas cessé de tomber de la neige. Ceux qui connaissent Paris savent combien les rues sont propres après huit jours de pluies ; j'attends un beau jour pour endosser le vieil habit bleu et la cravate blanche et aller voir madame Lahaitrée, M. Noyer que je n'ai pas encore vu, M. Compain, dont je suis enchanté que vous m'ayez donné l'adresse, et M. Hyacinthe Hubert. Je n'ai pas encore vu Philippe Beaufeu. Comme il ne peut pas m'être d'une grande utilité, j'ai toujours remis à une occasion pour l'aller voir, quoique son notaire soit près de chez moi.

Victor Thoré a quitté la rue du Sentier pour la rue Saint-Martin, mais je ne sais pas son numéro. Vous m'obligerez de me le dire. J'ai retrouvé ici mon ancien ami Firmin Barrion (1),

(1) Firmin Barrion, qui resta, jusqu'à la mort de Thoré, son fidèle ami, devint médecin à Bressuire (Deux-Sèvres).

après cinq ans de séparation : il a un petit frère au collège de La Flèche, qui voudroit bien être recommandé à madame Rivière ; il paroît que le petit Charles Ducque lui a parlé de toi, madame Rivière. Frémont est venu me voir. Il fait toujours des vers à la rose et des vaudevilles.

J'ai fait faire une redingotte croisée au grand faiseur de capotes des Gardes du Corps ; Girard m'a fait un pantalon noir, gilet de soie d'hyver, et un manteau bleu rond, 150 francs. Il m'a fallu acheter brosse à habit, ciseaux, plumes, pinceau à barbe, faire couper les cheveux, acheter du bois, de la chandelle, payer déjà un petit blanchissage de 4 francs, 4 sous 6 deniers par chemise, autant par gilet, 2 sous mouchoir, etc.

Je n'ai plus qu'une seule paire de bottes ; encore 20 francs à dépenser ! En vérité, l'argent va, on ne se fait pas d'idée ; j'ai beau aller courir dans la rue de l'Arbre-Sec chercher un déjeuner à 18 sous, ou dans le faubourg Saint-Jacques un dîner à 18 ou 20, l'argent coule, coule ! Il semble que tout s'en mêle : depuis que je suis à Paris, j'ai des appétits d'enfer ; à peine si mes deux repas d'une livre de pain peuvent me rassasier, et cependant je me lève fort tard.

Que je te donne un exemple de ma sagesse et de mon économie : j'ai ici une foule de connaissances, de maisons de jeu, tables d'hôtes, femmes honnêtes, actrices, etc., etc. Je ne suis pas allé les voir, de peur de faire trop de dépense, de sorte que je suis désorienté à Paris. Je mène une

vie exemplaire. Je me couche de bonne heure ; je fais, pour me distraire, régulièrement quatre ou cinq lieues par jour sur le pavé de Paris, quand il n'est pas trop sale : la promenade est la seule chose qui ne coûte rien, mais je m'ennuie, en vérité, par économie.

Voilà une vingtaine de lignes sur l'article *ménage* d'un garçon, que la chère sœur aura sautées, je l'espère ; je suis enchanté que les roses reviennent sur ses joues et qu'elle emploie sa belle santé aux bals et aux plaisirs.

Et la commission pour le manteau! Je m'en informerai auprès de madame Lahaitrée; d'àprès ce que mes foibles connaissances peuvent me faire juger, il me semble que je vois, au Palais, des manteaux absolument comme tu le désires, qui sont cotés 30, 35, 40 francs, ce qu'il y a de mieux. Ainsi, ça ne me paroît pas cher. Au reste, quand j'aurai vu madame Lahaitrée, je te donnerai des renseignemens positifs. Je remercie maman de l'adresse de M. Taillandier; elle est comme les bonnets de coton qu'elle m'envoie, parfaitement inutile. Voilà M. Taillandier mêlé avec des bonnets de coton, mais c'est égal, vous savez comment j'écris mes lettres *currente calamo* (c'est du latin), ce qui veut dire *avec la plus grande rapidité*, pour ne pas laisser reprendre le dessus à la paresse. J'espère qu'en voilà une lettre longue, et encore je me sens aujourd'hui en train de causer pendant deux heures de plus. Il faut cependant finir par vous assurer que

vous me faites un grand vuide, quoiqu'en dise la chère sœur. On aime toujours avoir des gens qui s'intéressent un peu à vous, c'est de l'égoïsme, mais je suis à Paris.

Adieu, je vous embrasse.

THORÉ.

Réponse prompte et longue.

Je compte sur la complaisance de ma mère pour bien faire soigner *Sapho;* si elle venoit à avoir la maladie, on pourroit consulter Buté, ou je prierai un ami à moi, Lambron ou Laroche, d'indiquer le traitement.

11 février 1830. — Tu as dû recevoir ma dernière lettre, où je te demandais des conseils sur ce que j'avais à faire ; il n'est plus tems. Je suis sorti de chez mon banquier, voici comme : j'ai été tout un jour sans aller au bureau. J'étais à la noce de Robineau, qui m'avoit prié de lui servir de témoin à la mairie et à l'église. (C'est la première fois que je me suis absenté tout un jour.) Le lendemain, M. Soccard, par l'inspiration de sa respectable épouse, m'a dit que la liberté que je prenois, ne pouvoit lui convenir. Je lui ai évité la peine de tirer la conclusion ; bref, je ne suis plus chez lui.

Il n'y a pas grand mal, puisque je ne pouvais espérer d'y gagner des appointemens. Le seul inconvénient, c'est que je me serois placé plus facilement ailleurs, pendant que j'étais dans une maison de banque. Me voilà donc dans un grand embarras, c'est de trouver une place. Je ne sais

pas ce que tout cela va devenir ; je suis dans le plus grand découragement ; je ne vois rien d'avantageux pour l'avenir. Ne pourrai-je donc, comme tant d'autres, m'accrocher dans quelque carrière ouverte ? Non, je n'ai pas ce qu'il faut pour cela, il faudroit que je fusse poussé (1).

Je commence à en essuyer de rudes : je suis exactement sans argent. Aujourd'hui, je suis resté jusqu'à six heures sans savoir où et comment dîner; j'ai été obligé d'avoir encore recours à Barrion ; je me suis fait inviter à dîner. On voit bien que tu ne sais pas ce qu'est Paris, sans argent. Tu as raison, d'un autre côté. Je sais bien que ce sont déjà de très grands sacrifices, pour notre très médiocre fortune, de dépenser, moi seul, 12 ou 18 cents francs. Enfin, comment donc faire ? Ne me parle pas du passé (2), ça ne sert à rien, mais aide-moi, je t'en prie : au lieu de me décourager, donne-moi de bons conseils, car je ne sais vraiment ce que je vais devenir.

Je ne puis plus tirer sur toi, puisque je ne pourrais pas placer mon mandat ; envoye-moi donc de suite, de suite, de l'argent, je t'en supplie,

---

(1) Dans une lettre du 4 février, Thoré écrit à sa mère : « Vous savez que je ne suis pas éloigné du mariage. Ainsi, si vous me trouviez quelque chose qui pût me convenir — beaucoup de moral, surtout, — ne manquez pas de m'en prévenir, comme de toute autre place ou établissement avantageux. »

(2) Une lettre de Mme Thoré à son fils, en date du 19 avril 1828, nous apprend qu'il avait fait des dettes à La Flèche et à Poitiers.

que je n'attende pas plus de 4 ou 5 jours. Tu trouveras facilement du Paris chez Couchot, ou un bon sur le Trésor chez M. Fourmy, ou à la poste, chez M. Auvé. Si je ne reçois pas des fonds d'ici six jours, je serai obligé de vendre ma montre ou des habits pour retourner à La Flèche.

Pardonne-moi, ma chère maman, de te causer tous ces ennuis, je sais tout ce que doit avoir de désagréable, pour toi, de voir ton fils de 23 ans, avocat, ne pouvoir se placer avantageusement et ne plus être à charge à personne : j'en souffre plus que vous, allez! Que faire? Vous me direz : travailler, mais trouvez-moi donc une place lucrative! A présent que j'ai travaillé pendant deux mois et demi dix et douze heures par jour et même, quelques fois, jusqu'à dix heures du soir, vous ne pourrez pas m'objecter que je ne sois propre à rien ; combien de gens qui, en ne travaillant que 5, 6 ou 8 heures par jour, ce qui est déjà raisonnable, gagnent de quoi bien vivre, et même font fortune ?

Comment vais-je faire pour vivre, en attendant de l'argent? Je n'en sais rien, j'ai souvent ri de ces figures affamées qui se promènent, le matin, dans le jardin du Palais-Royal, en méditant sur les moyens de déjeuner : m'y voilà!...

Je ne suis pas beaucoup en train de causer avec Arsène ; je ne pourrais pas beaucoup l'amuser, mais qu'elle m'écrive, elle, elle me fera tant de plaisir !

Paris, 30 juillet 1830. — Paris est maintenant tranquille ; n'aie aucune inquiétude, ma bonne maman, je ne puis retourner à La Flèche pour le moment. Peut-être, d'ici à quelque tems, irai-je vous voir ; je te recommande, par dessus tout, de n'être nullement inquiète, ainsi qu'Arsène.

Je vous embrasse de cœur,

THORÉ, avocat.

5 août 1830. — Jusqu'à aujourd'hui, j'ai toujours été en l'air, pour ainsi dire, sans dormir et sans paroître chez moi, et pendant quelques jours, les postes ne sont pas parties. C'est ce qui fait que vous n'avez reçu de moi que mon billet de vendredi, qui a dû vous tranquilliser complètement. Je suis fâché de vous avoir laissé dans de si grandes inquiétudes. Enfin, je suis parfaitement bien portant, je n'ai pas couru de grands dangers, et, par-dessus tout, nous sommes libres ; je souhaite que ça continue sur un bon pied.

Mes intérêts me conseilleroient peut-être de rester à Paris ; il est excessivement probable que je pourrais y attraper quelque bonne place ; tous mes antécédens, qui m'étoient un obstacle pour l'ancien gouvernement, deviennent, pour celui-ci, des titres favorables, et, dans la nouvelle organisation judiciaire, j'aurai des chances de succès que je pourrai, sans doute, mieux mettre à profit de près. Mais encore faudroit-il se remuer, et je ne suis pas solliciteur ; j'irai donc calmer vos inquiétudes ; je pars vendredi pour La Flèche.

Les journaux doivent vous tenir au courant des affaires politiques. Je suis allé, aujourd'hui, à la Chambre des députés qui s'est installée hier. Mornard, Robineau, l'abbé Noyer et tous les Fléchois que je connois se portent bien ; il n'y a que ce pauvre Edouard Guays qui m'inquiète ; il étoit dans une bien fausse position. Que sera-t-il devenu ? Qu'aura-t-il fait ? Aura-t-il suivi le roi ? Je l'ignore. Je souhaite qu'il se tire bien d'une circonstance aussi critique. Tu pourras donner des nouvelles de Robineau à Mlle Chatelet, qui t'a donné des miennes. Tranquillise tous les bons Fléchois généralement quelconques qui s'intéressent à quelques Parisiens, personne de nos connaissances n'a été victime ; et nous en cueillerons les fruits.

[Ce que Thoré ne dit pas à sa mère, c'est qu'il a pris une part active à la Révolution de Juillet. Il en rend compte dans la note suivante, écrite vers la fin de sa vie, et que nous avons retrouvée dans ses papiers.]

On a fait raconter, ce soir, au « vieux George » (1) son « histoire des 55 nobles emprisonnés », lorsqu'il était magistrat — *républicain* — après la révolution de 1830 (2).

---

(1) George, un des nombreux pseudonymes de Thoré. Ses Salons de la *Revue du Progrès* sont signés « George Dupré ».

(2) Un article de M. Delhasse, dans le *Petit Bleu* (de Bruxelles), donne l'explication de cette phrase : « C'est lui, dit-il en parlant de Thoré, qui, ayant à faire le procès de la conspiration de la duchesse de Berry, au lieu de charger les

Puis, il se mit à dire :

— Si vous voulez, je vais vous raconter la Révolution de juillet :

Nous demeurions dans la rue des Grès, n° 12, un hôtel fameux, plein de la plus originale bohème des étudiants : républicains, romantiques, mauvais sujets sans religion, sans respect pour les rois, les aristocrates et le reste. Nous autres, républicains, nous étions affiliés aux Carbonari, et c'était Chevallon (1), du *National*, qui était le lien entre nous, la jeunesse des écoles, et les comités supérieurs.

Le 27 au matin, Chevallon vint nous trouver :

— Eh bien, c'est le moment !... Nous allons faire la République !...

— Naturellement !

— Le père Lafayette...

— Bon !

— C'est convenu.

Deux jours de mouvement, par-ci, par-là. Je passe ces préludes. Le 29, nous allons prendre la caserne de Babylone, la caserne de la rue de

---

prévenus, comme l'exigeaient les devoirs de sa fonction, s'appliquait, au contraire, à les défendre, si bien que ce qui eût dû être un réquisitoire, devint, dans sa bouche, une chaleureuse plaidoirie. »

De son côté, M. Henri Rochefort a raconté dans la *Lanterne* de 1869, comment, chargé de requérir contre un journaliste républicain, Thoré oublia son rôle d'accusateur pour faire l'éloge du prévenu.

(1) Chevallon, né à la Motte-Saint-Hérayc en 1798, député des Deux-Sèvres à la Constituante, en 1848.

Tournon. De là, aux Tuileries, qu'on avait prises pendant ce temps-là.

Le soir, j'ai couché dans le corps de garde de l'Odéon, et, le lendemain matin, je montais la garde, avec mon fusil et en casquette, autour du théâtre.

C'est ainsi que j'ai été nommé magistrat. Je venais d'être reçu licencié en droit. Notre petit bataillon d'étudiants, pour sa belle conduite, eut la faveur d'être distribuée dans des places de substitut, d'aide-major, de lieutenant, etc....

[Après les événements de 1830, Thoré était retourné à La Flèche, où il reçut d'un de ses cousins, M. Richard, une lettre datée de Paris, 27 août, lui mandant que M. de Vauguyon, député de la Sarthe, appuyait sa pétition pour entrer dans la magistrature. Une seconde lettre en date du 31, lui annonce qu'il est présenté pour une place de substitut.

Il fut donc, vraisemblablement, nommé dans le courant de septembre, mais ne conserva point longtemps des fonctions pour lesquels il était si peu fait. En revenant à Paris, son premier soin fut de s'affilier aux Saint-Simoniens, au sujet desquels il écrit à sa mère :]

Paris, *7 décembre 1832*. — Je ne puis m'empêcher de vous dire, madame Thoré, que vos vœux sont à peu près exaucés : moi, qui ai si souvent *renié* le christianisme, je me trouve maintenant presque chrétien, grâce à cet *odieux* saint-simonisme ; je suis aussi, à ma manière, comme Lamennais à la sienne, Châteaubriand et les autres à la leur, un chrétien *régénéré* : « Aimez-vous les uns les autres », a dit Christ ; je pars de là.

20 juillet 1833. — Mes affaires sont bien avancées, depuis le départ d'Arsène ; je désirois bien avoir à ma disposition les colonnes d'un journal, car ce qui me manquoit, ce n'étoit pas le pouvoir de travailler, c'étoient les moyens d'utiliser mon travail. Eh bien, je suis, maintenant, en relation avec un des meilleurs journaux de Paris, *l'Artiste*, qu'Arsène connoît ; je suis au mieux avec le directeur, et j'ai donné quelques articles qui me seront payés, bien entendu ; dimanche prochain, il y en aura un de moi, fort long, et j'espère continuer d'écrire avec ces messieurs ; en tous cas, me voilà en bonne route pour faire des connoissances, et c'étoit ce dont j'avois besoin. C'est toujours le premier pas qui est le plus difficile ; une fois qu'on a vu votre nom dans un journal, c'est fini.

Je suis, de plus, *intimement* lié avec Dumoutier (1), et nous nous occupons ensemble de phrénologie et de *magnétisme*, cette curieuse nouveauté qu'on a accueilli avec tant d'incrédulité et de sarcasmes ; mais le progrès n'en marche pas moins malgré les perruques et les arriérés, et tel que vous me voyez, je magnétise (2).

---

(1) Professeur d'anatomie, membre de la Société de phrénologie, dans les Mémoires de laquelle il a inséré diverses notices.

(2) Thoré s'occupait alors beaucoup, en effet, de magnétisme et de phrénologie. Il a publié, en 1836, un *Dictionnaire de phrénologie et de physiognomonie à l'usage des artistes, des gens du monde*, avec gravures sur bois.

Tout cela n'empêche pas que je suis sans le sol, à l'heure qu'il est, et que la présente est pour te demander 200 francs le plutôt possible.

Jeudi, 17 avril 1834. — Ma chère mère, comme je connois votre affection inquiète pour moi, je veux vous donner de mes nouvelles, après les tristes événemens qui viennent de se passer à Paris. Je me porte à merveille.

Vous savez, sans doute, tout ce que je pourrois vous dire sur le caractère, la gravité et les suites de la malheureuse émeute des 13 et 14 avril ; tout cela a été commencé par une des sections de la Société des Droits de l'homme, même sans l'assentiment du parti, et presque tous ces pauvres exaltés ont été hachés par morceaux et, avec eux, beaucoup d'innocens, *des femmes et des enfans de cinq ans !!!*

Les soldats et la garde nationale ont montré la férocité la plus lâche et la plus brutale — et les suites de tout cela, c'est que le gouvernement, se trouvant plus fort, va poursuivre ses persécutions contre la pensée et la liberté. On annonce une loi contre la Presse ; voilà qui nous touche, nous autres hommes d'avenir ; nous allons être forcés de subir une nouvelle censure ! Dans quel tems vivons-nous !...

Parlons de mes affaires personnelles. Au milieu de tous mes projets de journal, un autre travail fort important se présente à moi : l'ancien directeur de la première *Revue Encyclopédique* se prépare à en fonder une autre, sur le plan le

plus large ; il a déjà vingt et quelques mille francs, et cherche encore quelques actionnaires, après quoi l'opération sera montée. J'ai été mis en rapport avec lui et il est convenu que je serai *rédacteur en chef* de cette importante publication.

Que cela réussisse, et me voilà la plus belle position à Paris, de bons appointemens, des relations fort étendues et, par-dessus tout, une grande influence de pensée ; je ne pourrais rien souhaiter de plus que cela. *Nous verrons* ; je vous en reparlerai.

1er septembre 1834. — Ma chère mère, je vous remercie beaucoup, Arsène de sa longue lettre, et toi de tes extraits des Pseaumes.

Je suis fort pressé et n'ai que le tems de vous tranquilliser sur mes affaires : je travaille beaucoup et ça va bien ; dans un ou deux mois, je serai directeur de deux publications : mon journal de Beaux-Arts, avec Lassailly (1), va paroître le mois prochain ; *toutes nos actions sont placées*, c'est une affaire finie. Ma *Revue phrénologique*, avec Dumoutier, est en bon train ; il est à peu près sûr qu'elle paroîtra aussi, vers le mois d'octobre. En attendant, mes relations s'augmentent de jour en jour ; j'écris dans un nouveau journal, la *Gazette des Travaux publics*, où

---

(1) Charles Lassailly (1812-1843), auteur du livre singulier *Les Roueries de Trialph* (1833), rédigeait alors le *Journal des gens du monde*, qu'illustrait Gavarni (1833-34) et auquel collaborait Thoré.

les articles me sont payés, ainsi que dans la *Revue républicaine*, qui a un article de moi dans tous ses numéros.

Je n'irai point à Poitiers ; ça n'empêche pas que j'aie besoin de 100 francs, que je te prie de m'envoyer par la prochaine occasion.

26 septembre 1834. — ....Mes affaires vont toujours assez bien : j'ai gagné au moins 2 ou 3 cents francs, depuis que je suis de retour à Paris, et j'espère, cet hiver, asseoir tout à fait ma position. Dans quelques mois, j'en verrai la conséquence ; déjà je gagne une partie du nécessaire ; avant peu, je dois gagner entièrement ma vie. J'ai adopté spécialement une partie dans la critique de journalisme, c'est la critique des Beaux-arts, peinture, sculpture, etc., et j'espère arriver, sur ce sujet, à une certaine compétence ; il y a fort peu d'hommes s'occupant de cette partie, en sorte qu'il m'est facile de me poser. Je fais déjà les Beaux-Arts pour plusieurs journaux ou revues. Ma vie est encore une vie de lutte et d'agitation, mais, une fois assuré sur le positif, je vivrai tranquille.

Comme je crains de n'avoir pas d'argent au 8 octobre, époque du terme de loyer, bien qu'on m'en doive beaucoup, je te prie de m'envoyer, avant le 7, cent francs.

31 décembre 1834. — Vous verrez, sans doute, dans le journal, le résultat d'un duel entre Raspail, du *Réformateur*, et Cauchois-Lemaire, du *Bon Sens*. Ne soyez aucunement inquiets sur

moi : tout est fini, et je n'ai pas pris part dans l'affaire de force brutale (1).

Je fais, maintenant, le compte-rendu des théâtres pour le *Réformateur* : j'ai mes *entrées* gratis à tous les spectacles de Paris, à toutes les places. Je commence à recueillir les fruits de ma persévérance. J'ai beaucoup souffert ; j'ai souvent été sans argent, et sachant à peine où dîner ; mais, à présent, je gagne environ 300 francs par mois, et ma vie est assez agréable, puisque mon *état* est d'aller m'étendre au balcon d'un théâtre, de visiter les tableaux, les ateliers, de lire les belles choses, de voir les hommes les plus avancés de Paris, les artistes, etc., etc.

Je ne puis donc guère désirer mieux que le présent, si ce n'est un journal plus répandu et plus apprécié que le *Réformateur*, comme le *National*, par exemple ; en attendant, je puis vivre ainsi, et je n'imagine pas pouvoir aller à reculons, maintenant; si cette position changeoit, ce ne seroit sans doute que pour une meilleure. Avant peu, j'aurai, sans doute, une certaine compétence dans tout ce qui touche aux Arts.

Je ne me rappelle pas devoir quelque chose à La Flèche. Envoie-moi donc mon compte définitif ; tu ne dois plus avoir à moi que quelques

(1) Cette rencontre au pistolet, dans laquelle Cauchois-Lemaire fut légèrement blessé au cou, avait eu lieu au bois de Vincennes, le 28 décembre.

centaines de francs. *Pour ma bonne année*, je ne veux pas d'argent, j'aime mieux pouvoir compter sur toi, quand j'aurai besoin de certains objets.

11 février 1835. — Ne te tourmente pas de notre œuvre sociale : Dieu est avec nous. Nous sommes les fils du Christ. Nous prêchons l'Évangile : la fraternité sur la terre. *Aimez-vous les uns les autres*, voilà toute la loi et les prophètes. Nous sommes le *Verbe du Verbe* divin. La meilleure preuve de la sainteté de notre mission, c'est le succès de nos idées, je dis les idées enfantées par le saint-simonisme. Aimez-nous comme nous vous aimons, vous autres catholiques, et ne faites pas comme les juifs et les pharisiens, en présence du Christ : ne fermez pas vos oreilles à la parole nouvelle qui doit opérer, sur le christianisme, la même évolution que le christianisme a opérée sur le mosaïsme : Moïse aussi étoit inspiré de Jehovah, et sa doctrine étoit la véritable jusqu'au moment où la marche de l'humanité a appelé une révélation divine qui s'est fait chair en Jésus. Le tems est venu d'une révélation plus compréhensive. Nous en sommes les apôtres. Dieu est grand ! !

Je pense à cette robe de magistrat que j'ai laissée à La Flèche. Tâche donc de me la vendre, ça me feroit de l'argent, ou bien je la vendrai moi-même à Paris.

Mes affaires vont assez bien. Je crois que j'aurai un bel avenir, dans quelques années. De jour en jour, je sens le progrès de mon travail.

Mais je suis encore gêné dans le présent. Je ne roule pas sur l'or. Je vis en prolétaire.

15 décembre 1835. — Tu es vraiment désespérante avec tes mercuriales. Tu ne veux donc pas comprendre la lutte dans laquelle je suis engagé ? Je souffre beaucoup, et j'ai besoin d'appui et de sympathie, au lieu de remontrances. Je ne suis plus un enfant menant la vie au hasard, capricieusement et sans but ; j'ai choisi une direction, et je la poursuis courageusement. Il n'y aurait qu'une seule objection à me faire, c'est que j'ai trop d'ambition et que je ne pourrai jamais atteindre à mon but : mais alors, pour me faire quitter cette voie, il faudrait m'en indiquer une autre où je pusse trouver le calme et le succès, et ce serait stupide de ma part, d'abandonner une carrière dans laquelle j'ai déjà surmonté tous les premiers et les plus difficiles obstacles. Je suis journaliste et artiste, entends-tu bien ? J'y ai acquis de la compétence, et je suis en train de me poser au premier rang de la critique. Mon ascension a été rapide, puisqu'après deux ou trois ans seulement de travail et d'efforts, je suis arrivé aux premières revues. Pourquoi donc me décourager au moment où je touche le terme ? Qu'importent quelques mille francs de plus ou de moins, quand j'aurai une position, qui peut me mener *à tout*. Certes, si je voulais, dès à présent, ne faire que du métier, je vivrais dans une plus grande aisance, mais je sacrifierais mon avenir. J'aime bien mieux atten-

dre, et faire des travaux sérieux, quoique moins lucratifs, parce qu'ils sont moins multipliés. Le flot me prend, il faut que j'en profite. Quand j'aurai eu cinq articles dans la *Revue de Paris* et deux dans la *Revue des Deux Mondes*, je serai un des premiers, sinon le premier critique d'art. Mais il faut de la patience, et, comme mon nom ne vaut pas le nom de M. Balzac, on a fait passer ses articles avant les miens. Je n'ai donc touché aucun argent depuis deux mois, parce que je ne me suis pas inquiété d'écrire ailleurs, et même, comme je n'ai pas eu d'argent, je n'ai pas pu travailler depuis quinze jours, parce qu'il m'a fallu songer à dîner. Tu ne comprends pas l'isolement de Paris et les tourmens, quand on n'a pas le sol. J'ai fait plus de trente courses pour aller emprunter 5 francs chez des amis aussi pauvres que moi. J'ai eu un billet de 80 francs en payement de la Revue espagnole où j'écris, et je n'ai pas pu escompter le malheureux billet. Il m'est arrivé, touchant cela, une bonne scène chez *mes amis* Bertron : je suis allé les prier de me rendre ce service et ils n'ont pas voulu m'escompter une faible somme de 80 francs ! C'est misérable ! La semaine prochaine, je vais me retrouver dans l'aisance : mon premier article passe décidément dimanche prochain, et je toucherai de l'argent. Le second article est imprimé, et le troisième est en train. J'ai accepté aussi la collaboration à un nouveau journal, le *Moniteur industriel*, fondé par un de mes amis : j'y ferai

un ou deux articles par semaine et j'aurai un fixe, sans doute environ une centaine de francs par mois. Ça m'aidera à manger en attendant que je roule sur l'argent, comme cela ne peut manquer d'arriver.

Que pourrais-je donc faire, si je quittais le journalisme, je t'en prie? Me mettrais-je épicier ou avocat? Il n'y a pas de milieu : je vivrai ou je mourrai dans la pensée et dans l'art. C'est un pli pris, et remarque bien que si j'avais présentement de l'aisance, si je n'étais pas tourmenté par la vie matérielle, je réussirais infiniment plus vite. Si j'avais 200 francs de rente par mois, je serais le plus heureux des hommes, parce que je pourrais me livrer tranquillement à ma vocation.

Dimanche, 27 décembre 1835. — Un chapitre de la vie d'artiste (sic). — Tu me diras peut-être que je ferais aussi bien de garder ma vie intime pour moi, puisque je l'ai acceptée ainsi. Pourtant j'ai besoin de parler ce soir, et je parle :

Si vous recevez, à La Flèche, la *Revue de Paris*, vous aurez lu l'annonce suivante :

« La *Revue* contiendra, dans ses prochaines « livraisons, les articles suivans :

« Telle chose par M. Jules Janin,

« Telle chose par M. Balzac,

« Telle chose par MM. Un tel et Un tel,

« *La Sculpture moderne*, par M. Thoré. »

Voilà donc M. Thoré fourré avec les premiers noms de Paris, dans la première revue.

C'est bien. (*A suivre.*)

Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823). (*Suite.*)

Nous fûmes moins malheureux avec d'autres voyageurs qui nous donnèrent chacun quelque chose, que le maître canonnier mit dans une bourse commune, avec promesse de n'en rien donner à ce voleur de Cantin, car c'est ainsi qu'il l'appelait; et il avait peut-être tort de le soupçonner d'infidélité.

Nous arrivâmes à un gros bourg nommé Montaigu; il était à peu près midi, il faisait chaud. Mes compagnons de voyage se mirent à l'ombre, pour se reposer, près d'un tas de foin et de paille, et m'invitèrent à en faire autant. Mais, comme j'avais fait une partie du chemin derrière une voiture et que je ne me sentais nullement fatigué, je dis que j'allais me promener dans le bourg.

On me recommanda bien que, si je recevais quelque chose des personnes charitables, de l'apporter, sans quoi je n'aurais rien de la bourse commune, et que ce qui serait acheté serait partagé entr'eux, sans m'en faire part. Je n'eus pas plutôt entré dans cet endroit, que je fus entouré par une foule d'enfants qui se mirent à crier contre moi, en me montrant du doigt; il y en eut même qui eurent la malice d'exciter les chiens contre moi, de sorte que je me vis contraint de tirer mon petit sabre pour écarter les assaillants. J'aurais dû revenir

sur mes pas, mais j'aurais cru manquer de courage, si j'avais reculé. J'avouerai de bien bonne foi que ma mise n'était pas propre à m'attirer le respect de ces polissons ; mais, à cela près de mes culottes dont les oreilles jouaient avec le bas de mes jambes, à cela près que mes souliers étaient tout déchirés, que mes pieds passaient à travers, et que mes bas n'avaient pas de semelles, que j'étais tête nue, et que mon sabre, attaché avec une corde, ne devait pas manquer de me donner un air tout-à-fait étrange, je m'imaginais que j'étais aussi joli garçon que n'importe lequel de tous les drôles qui me faisaient enrager, en me huant. Je me trouvai vis-à-vis d'une maison où il y avait l'enseigne d'un chirurgien ; je me rappelai mon père et ma famille, et je me mis à pleurer : « Hélas ! Messieurs, si vous saviez que mon père est un maître en chirurgie, et que je viens de faire la guerre, sans doute qu'au lieu de me tourmenter, vous auriez pitié de moi ! — Quoi ! me dit un des enfants, votre père est chirurgien ? Et qui vous a mis comme ça ? — C'est les Anglais, dis-je, et mon navire est brûlé ! »

Plusieurs grandes personnes s'étaient assemblées autour de moi ; celui devant la porte de qui j'étais, me demanda à voir mes papiers ; ce que je fis. Il fit retirer tous les enfants et m'engagea à entrer chez lui, et à me mettre à table ; il était l'heure du dîner.

Cet homme était à peu près de l'âge de mon

père ; il l'avait vu, mais il ne l'avait pas connu particulièrement, mais son nom ne lui était pas inconnu. Je refusai de me mettre à table, par la raison que l'on sait : je n'étais pas propre, et je refusai en remerciant.

Je mangeai d'un très bon appétit de tout ce qu'on me servit, pendant qu'on ne cessait de me faire des questions ; enfin le chirurgien voulut absolument me forcer à accepter de l'argent. Je le refusai, disant que je ne pourrais jamais le lui rendre. Il me dit que mon père le lui renverrait ; que, d'ailleurs, c'était bien égal que je le rendisse ou non. Je ne voulus rien accepter que le dîner, qui m'avait été servi sur une table ronde de pierre. On me dit que des hommes me demandaient à la porte ; c'étaient nos gens. Je saluai la compagnie et pris congé.

Voilà ce que je n'osais pas dire : lorsque nos gens surent que je n'avais pas voulu accepter d'argent, ils voulaient me battre, et retournèrent chez le chirurgien qui leur donna six francs, en mon nom, et ils promirent que je les renverrais. Mais ils oublièrent de demander le nom de ce brave homme, et ce ne fut que longtemps après que Cantin, à Rochefort, me dit qu'il avait donné six francs.

[Ici s'arrêtent les *Souvenirs* du capitaine Krohm ; mais le mémoire suivant, adressé aux rédacteurs d'un recueil biographique, et qui est resté inédit, peut être regardé comme leur faisant suite].

En rade de Brest, à bord, le 27 floréal, an 13 (17 mai 1805).

Hyacinthe Krohm, capitaine de vaisseau de première classe, officier de la Légion d'honneur, commandant le vaisseau le Patriote, *à Monsieur Babié, homme de lettres, un des auteurs de* la Galerie militaire, *et J. G. Saint-Sauveur, ancien vice-consul de France en Hongrie et dans le Levant.*

Messieurs, ayant l'honneur d'être père de famille, destinant mes enfants au service de la patrie, n'ayant malheureusement pas eu de grandes occasions de me signaler, je dois, cependant, vous raconter comment je suis parvenu, à 27 ans, au grade honorable que j'ai. Si ce que je vais vous dire peut mériter une ligne dans les *Archives de l'honneur* (1), mes fils tâcheront, sans doute, un jour, d'y obtenir des pages entières, en lisant le mot qui aura été dit en faveur de leur père, par vous, Messieurs, qui êtes chargés de l'honorable tâche d'écrire l'histoire des membres de la Légion d'honneur.

Mon père, Joseph Krohm, ancien chirurgien de la marine, est fils de Martin Krohm, officier dans le régiment suisse qui était au service de la France. Mon aïeul était de Zurich.

Je suis né à Montreuil-sur-Mer, en Picardie,

(1) *Archives de l'honneur, ou notices historiques sur les généraux, officiers et soldats qui ont fait la guerre de la Révolution,* par Babié de Bercenay et Grasset Saint-Sauveur. Paris, 1806, 4 vol. in-8. Il n'y est point fait mention de Krohm.

le 16 août 1766, de Joseph Krohm et de Marianne Lefebvre, d'une famille irlandaise réfugiée en France pour cause de religion...

[Ici, le résumé des faits rapportés ci-dessus, jusqu'à l'explosion de la gabare *l'Écluse*. Après le récit de cette catastrophe, l'auteur continue :]

...Je n'avais que douze ans et demi alors ; j'avoue que je frissonnai en voyant quelque chose d'aussi affreux. Nous nous rendîmes à Saint-Malo, et, de là, à Rochefort. Mon capitaine me donna un congé de novice ; il dit que je méritais cela, parce que j'avais préféré servir une pièce de canon pendant l'action que de rester, avec le chirurgien du vaisseau, à fond de cale, où j'avais été placé pour avoir soin des malades. Je fus donc fait novice matelot, avant treize ans.

Mon père voulut, d'après un aussi fâcheux début dans la marine, me faire continuer le latin, mais le sort en était jeté, je devais être marin. Je ne pouvais plus me souffrir à terre. M. de Latouche-Tréville, oncle du respectable vice-amiral que la France vient de perdre, était, en 1781, commissaire de la marine à Rochefort : il me donna un ordre de volontaire pour être embarqué sur la frégate *l'Engageante*, commandée par M. de Saint Marceau. La fièvre m'ayant pris, je débarquai de cette frégate peu de temps après et je fus embarqué, en 1781, sur le vaisseau *le Saint-Michel*, commandé par M. le chevalier Esprit d'Aimar. Nous partîmes de Rochefort

avec le vaisseau *l'Illustre*, escortant un convoi des plus beaux que j'aie vus de ma vie, destiné partie pour les îles de Saint-Domingue, de la Martinique, et les îles de France et de Bourbon. Rendus à la hauteur désignée par les instructions du Ministre, chaque bâtiment vint passer à poupe du *Saint-Michel*, le salua des cris de : « Vive le Roi ! » et prit la route qu'il devait tenir en raison de sa destination. Nous revirâmes de bord et rencontrâmes, sous le cap Finistère, un neutre qui nous dit qu'il avait été visité, la veille, par une escadre anglaise qui croisait, en attendant le départ d'un convoi considérable qui devait sortir de l'île d'Aix, sous l'escorte de deux vaisseaux. Le convoi était déjà loin, et comme notre commandant jugea qu'il était avantageux à la France d'amuser ainsi cette escadre en la laissant dans son erreur, nous fîmes route pour Cadix, où nous entrâmes le jour de la Saint Louis. Nous restâmes six mois sur cette rade, et en partîmes. au mois de février, pour l'île de France, ayant à notre bord M. le général Bussy, gouverneur-général des possessions françaises au-delà du cap de Bonne-Espérance. Le vaisseau *l'Illustre* était toujours avec nous.

Nous relâchâmes à Sainte-Croix-de-Ténériffe, et, de là, au Cap de Bonne-Espérance, et débarquâmes M. de Bussy à l'île de France, peu de jours après. Nous partîmes de ce port, avec un convoi très intéressant, pour l'Inde ; le convoi était destiné pour approvisionner l'escadre du

bailli de Suffren. Nous fîmes notre atterrissage à la pointe de Galles, dans l'île de Ceylan. Un exprès fut dépêché par terre pour savoir où nous trouverions l'escadre de Suffren. Nous sûmes bientôt qu'elle était à Batacalo ; nous la joignîmes, et, chemin faisant, contraignîmes une frégate anglaise de se mettre à la côte et la fîmes sauter en l'air.

M. de Suffren ayant communiqué avec notre commandant, le siège de Trincomalé fut la première opération que nous fîmes. Le vaisseau *le Saint-Michel* canonna le fort de la pointe nord de Trincomalé, et, dans la nuit, nous fîmes notre débarquement. Les troupes étaient composées de quelques compagnies des régiments de l'Ile de France et de Bourbon, et d'un certain nombre de marins auxquels on avait appris le maniement des armes, dans la traversée ; ces marins étaient commandés par des officiers de la marine qui prenaient rang avec ceux de terre, et j'avais été choisi pour être l'aide-de-camp de M. Dupas de la Mancelière, second capitaine du vaisseau *le Saint-Michel*, qui avait rang de lieutenant-colonel.

Je fis le métier de soldat avec autant de plaisir que j'avais, jusqu'à ce jour, fait celui de marin. Un de mes camarades, m'aidant à porter une fascine, fut coupé en deux par un boulet du fort : je n'en traînai pas moins la fascine jusqu'au retranchement. Trincomalé capitula. La garnison fut prisonnière de guerre ; le fort d'Osin-

bourk subit le même sort, et, le soir de la reddition de cette dernière place, l'armée anglaise parut devant Trincomalé. Le bailli de Suffren fit aussitôt le signal d'appareiller pour aller combattre, et, brave comme un lion, il fit route sur l'armée anglaise, sans trop s'apercevoir que plusieurs de ses vaisseaux étaient encore au mouillage. Le vaisseau *le Saint-Michel*, qui marchait comme un oiseau, se trouva bientôt presque bord à bord de l'escadre anglaise et fut obligé de virer de bord pour ne pas couper leur ligne et se rallier à l'escadre française qui arrivait peu après. Ce fut dans cette circonstance que le combat s'engagea : trois vaisseaux, seulement, de notre armée, se battirent comme il faut ; les autres étaient trop éloignés et ne purent presque pas prendre part à l'action. Le vaisseau *Saint-Michel* eut sa vergue de misaine coupée, quelques hommes de tués, et le combat finit à la nuit. Les Anglais se retirèrent et nous aussi. Le général Suffren débarqua ses blessés à Trincomalé ; je fus de ce nombre, ayant eu une mitraille dans la cuisse droite ; c'était un clou rouillé : on me le retira le même jour.

L'armée anglaise de terre et de mer mit, peu de temps après, le siège devant Gondelour, possession française de la côte de Coromandel. Cette place n'avait qu'une très faible garnison ; le marquis de Bussy, généralissime, s'y était renfermé à son arrivée de l'île de France, et défendait cette place en personne. M. de Suffren

lui fit passer tous les moyens possibles pour s'y maintenir, et débarqua cent volontaires marins par vaisseau, avec des officiers de marine pour les commander. Nous fîmes plusieurs sorties heureuses contre les Anglais, et les battîmes. Je reçus, dans la dernière affaire, une balle dans le mollet de la jambe gauche, qui pénétra dans les chairs. Je fus guéri dans quinze jours de cette blessure, et me rembarquai avec les autres marins, lorsque le bailli de Suffren l'ordonna, et nous livrâmes, peu de jours après, le combat connu sous le nom de combat de Gondelour. L'armée anglaise, quoique supérieure en force, fut battue et nous abandonna le champ de bataille. Je reçus deux blessures dans cette journée : une au tendon d'Achille, et l'autre au talon.

Le général anglais sir Hugues envoya un parlementaire au bailli de Suffren, pour lui signifier que la paix était conclue entre la France et la Grande-Bretagne, et demander la cessation des hostilités. Leur armée de terre devant Gondelour avait été battue à plate couture par la garnison de Gondelour, et nous nous étions emparés des bâtiments qui étaient chargés des munitions de guerre et des médicaments, de sorte que cette armée, qui était commandée par le lord Stuart, se trouvait dans le plus déplorable état, si la paix n'eût pas été conclue à l'époque où elle le fut. *Le Saint-Michel*, *l'Argonaute* et *l'Illustre* furent les trois vaisseaux qui restèrent dans l'Inde ; l'armée partit pour l'Ile de France.

Nous visitâmes tous les comptoirs de la côte de Coromandel et de Malabar, et fimes route pour l'Ile de France en 1785, où nous arrivâmes après avoir essuyé un ouragan affreux, qui nous arracha nos trois bas-mâts et notre gouvernail. *Le Saint-Michel* fut mis en état de retourner en France, lorsque la flûte *la Seine*, commandée par M. le marquis de Traversay, arriva à l'Ile de France.

Cet excellent et brave officier connaissait beaucoup ma famille : il me demanda à M. de Beaumont, le maître, notre capitaine, et je m'embarquai, en qualité de pilote, sur *la Seine*, pour la côte de l'Inde, M. de Traversay étant chargé de troupes pour Pondichéry. Après les y avoir déposées, nous fîmes route directement pour l'Europe, sans relâcher ni au cap de Bonne-Espérance, ni aux îles Canaries. Mais nous ne pûmes faire notre retour sans relâcher, ayant rencontré des vents de Nord-Est très forts, à la côte de France ; notre gouvernail se démonta ; nous relâchâmes à la Corogne, et fîmes, peu de jours après, notre retour à Rochefort, en 1786.

M. de Traversay me donna un congé de second pilote ; j'avais alors 19 ans. Cet excellent officier m'avait témoigné mille bontés pendant la campagne ; il m'avait occupé à lui faire une carte générale qui contenait tout l'espace compris depuis Brest jusqu'aux îles de Java et Sumatra, et je portais, chaque jour, à midi, le point du vaisseau sur cette carte, que j'avais décorée des

armes de notre brave capitaine. J'avais peint aussi les différents combats que le marquis de Traversay avait si glorieusement soutenus contre nos irréconciliables ennemis les Anglais. Enfin, il fut si content de moi qu'il me donna le plus beau certificat que j'ai vu de ma vie ; il est écrit de sa main, au bas de mon congé; le voici : *Bon et excellent sujet, rempli de bonne volonté et de talents.*

J'ai promis, Messieurs, de raconter tout; vous dites que la modestie serait déplacée dans pareille circonstance, j'obéis donc à la circonstance. Pourquoi la Révolution française nous a-t-elle privés de cet excellent officier? Il eût étonné l'Europe, commandant nos armées; mais il fut mis sur la liste fatale, lorsqu'il voyageait avec un congé de la Cour. Quelle perte pour la Marine ! !

L'organisation de 1786 ayant paru, je rentrai dans la marine comme volontaire de première classe, avec la perspective de devenir sous-lieutenant de vaisseau.

Je m'embarquai sur la frégate *la Pomone*, en 1787, commandée par le comte de Bonneval, capitaine de vaisseau. Nous fûmes de l'escadre d'évolution aux ordres de M. Denieul, et de là, passant sous le commandement du marquis de Saint-Félix, nous partîmes de Toulon pour Smyrne, commandant la station du Levant.

Camille Latouche, frère de l'amiral Latouche, fut le lieutenant avec lequel je fus en second de

quart ; cet officier, qui promettait d'être, un jour, l'émule du chevalier de Tourville, dont il avait la figure, la taille et l'amabilité, fut tué dans le combat que nous eûmes au mois de juillet, le 14, de 1788, au port Vitulo, en Morée. Ce pays est celui des anciens Spartiates; ceux qui l'habitent ont hérité de la rusticité, de la bravoure et du penchant invincible que les peuples eurent toujours pour le brigandage. Ces trois passions, qui font et firent toujours le caractère dominant de ce peuple, ont fait qu'il a toujours été et sera toujours craint de ses voisins et redoutable sur la mer Méditerranée, qu'il infesta toujours par ses pirateries. Ces hommes, avec ce fond de caractère, furent des héros du temps de Léonidas, parce que leur nation était libre et avait pour voisins les peuples les plus policés de la terre; aujourd'hui, sujets du sot et barbare gouvernement turc, le peuple est devenu fourbe, voleur et assassin.

Je reviens à notre combat : un bâtiment français, chargé par des marchands turcs, était mouillé à l'île de l'Argentière ; un de ces pirates grecs du port de Vitulo, en Morée, s'empara du bâtiment français et le conduisit au port Aucaille, à l'extrémité sud du cap Matapan. Nous ne tardâmes à être informés de ce qui venait de se passer. *La Pomone* fit route vers le cap et dépêcha une chaloupe pour sommer les forbans de rendre le bâtiment. Les pirates étaient renfermés dans une crique trop petite pour y recevoir notre fré-

gate, et en même temps trop fortifiée, et par la nature et par le feu du bâtiment pirate, pour se flatter de pouvoir l'enlever de vive force avec nos bateaux armés en guerre ; il fallut donc se résoudre à parlementer. Les forbans promirent d'abord de rendre le bâtiment ; mais ayant, sans doute, réfléchi qu'il ne nous serait pas possible de l'avoir de vive force, ils se décidèrent à le garder. Le marquis de Saint-Félix renvoya une seconde fois un canot parlementaire, les menaça de toute la vengeance possible de notre part, et sur les bâtiments de leur pays, et sur les différents villages habités par cette perfide peuplade, si on ne rendait le bâtiment français, sa cargaison, et quatre Turcs qui étaient propriétaires du chargement, et qui se trouvaient à bord du bâtiment pris. On promit tout, mais au lieu de renvoyer le bâtiment avec son chargement, qui était du savon, on le renvoya non seulement vide, mais encore on lui avait pris toutes ses voiles et une grande partie de son gréément. Le marquis de Saint-Félix fut indigné de la conduite de ces scélérats, et se disposa, malgré tout ce qui pourrait en arriver, à les attaquer dans leur repaire, le lendemain matin, et à les y exterminer. Mais les misérables profitèrent d'une nuit très obscure et sortirent à la rame du petit port, et furent se cacher ailleurs. Cette partie de la Morée, étant découpée de mille manières différentes, forme autant de petits ports pour tous les forbans qui y cherchent un refuge, de sorte que, lorsque nous

voulùmes aller attaquer les forbans, nous ne trouvâmes personne dans le port Aucaille.

Nous fûmes mouiller à Coron, dans le golfe de Calamata, et apprîmes, le lendemain, que notre voleur avait été se réfugier dans le port Vitulo, à sept lieues de l'endroit où nous nous trouvions. L'ordre fut de suite donné par notre capitaine pour les y attaquer, le lendemain matin, à la pointe du jour. Nous appareillâmes donc, à la nuit tombante, pour nous trouver, à la pointe du jour, devant le port Vitulo; mais le calme fut tel que nous étions à quatre lieues de ce port à 8 heures du matin, la frégate ne pouvant pas gouverner. Nous avions avec nous le brick *le Gerfaut* qui, plus léger et aidé de ses avirons, put mieux que la frégate s'approcher du port et faciliter l'attaque projetée. Le commandement de l'expédition fut confié à M. le chevalier de Bataille, major de vaisseau, second capitaine de la frégate *la Pomone;* il s'embarqua dans la chaloupe qui fut armée de quarante hommes, et M. d'Asnière, lieutenant de vaisseau, commandait notre grand canot monté de trente hommes.

Nous partîmes ainsi pour aller combattre un des plus célèbres et des plus intrépides corsaires qui eût jamais infesté la Méditerranée ; il montait 16 pièces de canon du calibre de 6, et avait 120 hommes d'équipage. Le forban n'eut pas plus tôt connaissance que nous venions pour l'attaquer, qu'il appareilla et fit route à force de rames pour s'enfoncer dans le fond du port qui

a près d'une lieue de profondeur, parmi des écueils et des bancs inconnus à tout autre qu'aux navigateurs de cette nation avec laquelle personne ne trafique et chez qui nul bâtiment ne va jamais mouiller, à moins qu'il ne soit devenu la proie de ces brigands.

Le brick *le Gerfaut* ne connaissant donc pas la passe, fut obligé de mouiller au large du pirate, crainte de s'échouer. Les montagnes qui bordent le port furent incontinent couvertes d'hommes armés de très longs fusils, nommés *boucaniers*, et qui portent extraordinairement plus loin que nos fusils de munition ; plusieurs balles tombaient déjà dans nos embarcations et nous avaient tué du monde ; une, entr'autres, avait traversé le chapeau de M. Camille Latouche, lui avait un peu égratigné la tête et était venue frapper directement sur ma poitrine qu'elle avait déchirée, la balle n'ayant pas assez de force pour pénétrer dans le corps. Je tombai à la renverse, sans connaissance, et lorsque j'eus repris mes sens, j'avais un crachement de sang considérable. Le chevalier de Bataille voulut me déposer à bord du brick *le Gerfaut*, ne me jugeant plus capable, avec une telle blessure, de continuer à combattre.

Je refusai obstinément l'offre du chevalier de Bataille, et le priai de souffrir que je fusse à l'abordage qu'on allait tenter. M. de Bataille me loua beaucoup de ce qu'il appelait mon courage.

Nous partîmes à force de rames, la chaloupe

et le canot, pour aborder le pirate qui nous laissa venir à demi-portée de fusil, sans tirer un coup de fusil; mais à cette distance, huit pièces de canon chargées à mitraille et plusieurs centaines d'individus cachés derrière des murs en pierre sèche et embusqués dans des maisons, firent, sur nous, un feu affreux. Je l'ai déjà dit, nous étions quarante hommes dans la chaloupe; trente-deux furent tués ou grièvement blessés.

Je ne puis passer sous silence un trait vraiment héroïque du nommé Chauvin, de la Tremblade, patron de la chaloupe. Ce brave homme avait déjà reçu une balle dans la cuisse et continuait à gouverner sans se plaindre, lorsqu'une balle vint le frapper dans la poitrine. Je m'aperçus bien qu'il était blessé, mais qui est-ce qui ne l'était pas? Chauvin, me tirant par l'habit, me dit d'une voix presque éteinte : « Monsieur Krohm, je me meurs, gouvernez donc, je vous prie, je n'y vois plus, et tâchez que mes gens ne s'aperçoivent pas que je suis... ». Le malheureux ne put achever, il était déjà mort!

Plusieurs de nos hommes reçurent jusqu'à sept coups de fusil; le beau Camille Latouche reçut, en montant à bord, une balle dans la poitrine, qui lui fut envoyée par une femme cachée derrière une roche, avec deux autres de ses compagnes. Cette malheureuse nous avait déjà tué plusieurs hommes; nul de nous n'avions le courage de tirer sur elle : elle était jeune.

Qu'on ne soit pas étonné de l'observation;

nous nous battions à 12 à 15 pas les uns des autres. Le pirate était amarré à quai. La balle qui tua mon malheureux ami Latouche ne me passa pas à trois doigts de la poitrine, et c'était à l'instant où je lui donnais une cartouche pour charger son fusil.

Les forbans, voyant que rien ne pouvait nous arrêter, évacuèrent le bâtiment et traînèrent à terre deux Turcs auxquels ils avaient amarré une corde au cou ; nous avons su ces détails, depuis, par les deux autres Turcs qui s'étaient cachés dans la cale.

Nous voilà donc maîtres d'un bâtiment couvert des cadavres de nos ennemis. Huit hommes seulement de la chaloupe n'étaient pas blessés ; le grand canot fut beaucoup moins maltraité que la chaloupe, tout le feu de l'ennemi se dirigeant sur le plus gros bâtiment à rames qui faisait, d'ailleurs, l'avant-garde, et qui portait la cornette du commandant.

Nous travaillions tous à couper les amarres qui retenaient le bâtiment à terre, et personne ne songeait plus à autre chose ; les forbans, voyant que nous ne tirions plus sur eux, descendirent comme un torrent de la montagne, et firent sur nous un feu tel que pas un individu ne s'en fût échappé, si je ne me fusse aperçu de ce mouvement ; je courus promptement sur le gaillard d'avant du pirate, emmenant avec moi les hommes que je trouvai sous ma main, et là, nous recommençâmes une fusillade qui nous sauva,

car les forbans étant venus sur le bord de la mer, n'étaient plus à couvert par les murailles, ni les maisons, et à chaque coup de fusil que nous tirions, nous abattions un homme.

Ce fut dans cette circonstance que je reçus, presque à bout portant, une seconde balle qui me traversa la gorge en me coupant le canal alimentaire et celui de la respiration, vint me sortir du côté gauche et me cassa cette épaule. Cette même balle tua un matelot qui faisait la fusillade à côté de moi.

Le peu de monde qui nous restait fut divisé, partie dans les embarcations pour remorquer le bâtiment, partie pour continuer la fusillade, et comme les ennemis n'avaient pas eu le temps d'enclouer leurs canons, ni de les décharger, nous nous servîmes de leur propre artillerie pour assurer notre retraite.

Un événement bien malheureux faillit nous faire trouver notre perte dans ce qui devait nous sauver. M. Pichon de Lagord, élève de marine, qui avait plus de bravoure que d'expérience, en fut cause ; au lieu de mettre le feu, comme cela se pratique, à une petite traînée de poudre que l'on fait lorsque la lumière du canon est remplie, il mit le feu directement sur la lumière du canon. Son boute-feu fut enlevé de ses mains par la force de la poudre enflammée qui s'échappa de la lumière qui était d'ailleurs très grande, et le boute-feu fut tomber dans une grande boîte qui était sur le pont, pleine de gargousses, ce qui

causa une terrible explosion qui me sauva peut-être la vie, car j'étais gisant dans la chambre du pirate contre mon cher Latouche qui perdait, ainsi que moi, tout son sang. Le mien m'étouffait, en me tombant dans la poitrine, et je ne pouvais prendre ma respiration que par l'ouverture que la balle m'avait faite au côté droit de la gorge. Je montai sur le pont du pirate. Quel spectacle, grand Dieu ! Le feu dans les voiles du bâtiment, une vingtaine de malheureux jetant des hurlements affreux, parce qu'ils étaient brûlés vifs, et qu'ils cherchaient en vain à se débarrasser de leurs vêtements qui brûlaient sur eux. Je voulus aider un de ces malheureux à éteindre le feu qui le consumait ; il était tombé à la renverse et se débattait en jetant des cris affreux, mais... je ne puis achever. Une gargousse lui était entrée dans le ventre, ses entrailles brûlaient avec le papier et l'étoffe de son gilet... De Lagord était brûlé de la tête aux pieds, noir comme de l'encre et ayant perdu la vue.

Les balles pleuvaient sur le pont du bâtiment, comme la grêle... « Puisque je ne puis jamais guérir de la blessure qui me traverse la gorge, faites, mon Dieu, que toutes les balles me traversent le corps, et sauvez la vie à mes malheureux camarades ! »

Je me jetai à genoux en prononçant cette prière : jamais je n'ai rien demandé à Dieu avec autant de ferveur et de dévotion. J'essayerais en

vain de peindre l'état affreux où j'étais; je m'étais débarrassé de mon habit uniforme et de mon gilet; ma poitrine découverte et déchirée était devenue noire comme de l'encre. Mon épaule était cassée, enfin j'avais peut-être plus de six livres de sang caillé dans ma chemise, qui était arrêté par ma ceinture de culotte.

C'est ainsi que nous arrivâmes, à 4 heures et demie du soir, à bord de la frégate *la Pomone*. Lorsque M. Reinaud, chirurgien-major du bâtiment, me vit, il dit : « M. Krohm est mort, vous pouvez cependant le soigner », parlant à son second chirurgien, le bon et excellent Ducoudray. Que mon cœur se plaît ici, cher ami, à vous payer le tribut de ma reconnaissance, soit que vous soyez encore du nombre des vivants, ou descendu chez les morts; car vous avez eu, pour moi, tous les soins du père le plus tendre, votre amitié pour moi fut toujours la même, et que n'avez-vous pas fait pour me conserver cette vie que je vous dois toute entière, après Dieu?

Le bon et respectable marquis de Saint-Félix vint me voir, les larmes aux yeux : « Prenez courage, mon cher Krohm, votre blessure est terrible, mais vous êtes jeune, et il ne faut désespérer de rien, à votre âge; ayez autant de patience à supporter votre mal que vous avez eu de gloire à le recevoir. Bataille m'a rendu, de vous, le compte le plus favorable. Je vous fais sous-lieutenant de vaisseau aujourd'hui, et vais demander au Roi la confirmation de cette nomi-

nation, avec la croix de Saint-Louis, car ce n'est pas votre faute si vous n'avez pas été fait officier aussitôt que le temps voulu par l'ordonnance a été révolu, et je sais qu'il y a deux ans que votre brevet vous est dû ». Il m'embrassa et fut voir les autres blessés. Cependant on fit la liste des morts pour l'envoyer au ministre le même jour, par un bâtiment marchand qui partait du port de Coron, où nous étions. M. Reinaud, bien persuadé que je n'avais pas deux heures à vivre, me mit sur cette liste qui partit, le même jour, pour France.

Un de mes camarades, le brave aspirant Gareau, aujourd'hui capitaine du vaisseau *le Foudroyant*, voulut me donner à boire lorsque nous nous rendions dans le canot du vaisseau du bord du pirate, à bord de *la Pomone;* mais s'étant aperçu que l'eau qu'il me versait dans la bouche sortait par l'ouverture faite à ma gorge par la balle, au lieu de suivre la voie ordinaire, il n'eut plus la force de tenir le bidon, qu'il tenait dans ses mains ; il détourna la tête et frissonna, dit-il, jusqu'au bout des ongles. Il m'a raconté cela vingt fois, depuis.

La frégate *la Pomone* avait resté presque toute la journée en calme plat. Jamais de la vie il n'avait peut-être fait plus chaud. Cependant une petite brise étant venue, elle put se diriger vers le village de Gimova, au port de Vitulo. Ce village peut être de trois à quatre cents feux ; *la Pomone* ne fut pas plus tôt par le travers de ce

village, à portée de fusil, que le marquis de Saint-Félix se disposa à venger la mort d'une partie de son brave équipage, sur cette horde de brigands qui ne vit que de pillage, et qui venait d'aider les forbans de leur pays à nous exterminer.

Les canons étaient chargés à boulets et mitraille jusqu'à la gueule, les mèches étaient allumées ; deux mille individus de tout sexe, de tout âge, étaient sur le bord du rivage à considérer la frégate, n'en ayant jamais vu de leur vie, dans ce pays. Ils ne songeaient pas que cette même frégate avait à venger le sang des Français, qui venait de couler par la main des gens du pays, ou, s'ils y songeaient, il faut que la curiosité soit une terrible chose. Enfin, le village entier allait disparaître, lorsque M. Carey d'Asnière, lieutenant de vaisseau, premier lieutenant de la frégate, homme d'une grande considération et d'un grand mérite, sauva la vie à tous ces malheureux :

« Qu'allez-vous faire, marquis, dit-il à notre capitaine, vous allez vous déshonorer et déshonorer le nom français dans le monde entier. Quoi ! continua-t-il, vous ferez servir la poudre et les boulets qui vous ont été confiés par le Roi, à exterminer des vieillards, des femmes, des enfants à la mamelle ? Faites tirer, dit-il, sur ce groupe, en indiquant du doigt un endroit où il y avait plus de deux cents individus réunis, presque tous des femmes et des enfants ; vous en tuerez davantage... »

Le marquis de Saint-Félix était vif comme la poudre, mais avait le meilleur cœur que Dieu ait formé :

« Comment, Monsieur, dit-il à M. d'Asnière, je commettrais une faute en exterminant une peuplade de brigands qui font la guerre à toutes les nations? Que dis-je, la guerre ! Qui ne font que le métier infâme de pirates, ne déclarant jamais la guerre, et prenant tout ce qu'ils trouvent à la mer, la regardant comme leur propriété et se saisissant de tous les bâtiments qui n'ont pas la force de les repousser! Vous me parlez de femmes et d'enfants, M. d'Asnière : ne m'avez-vous pas dit, vous-même, que les femmes vous avaient, à proportion, tué plus de monde que les hommes, et que, du canot que vous commandiez aujourd'hui, vous en avez vu plus de cinquante faire feu sur vous autres ? Il vous sied bien, après cela, Monsieur, de vouloir... »

M. d'Asnière, sans se déconcerter, répond : « C'est parce que je viens de l'horrible boucherie d'où je suis réchappé comme par miracle, avec une poignée d'hommes, qu'il me sied de vous parler comme je le fais. Je vous le dis, et je vous le répète, Monsieur le marquis, nous sommes déshonorés si la frégate tire un coup de canon sur cette multitude sans armes et sans défense ; il y a deux heures que nous avions le droit de tout faire, mais actuellement, personne ne tire plus sur nous ; les hommes de guerre ne sont sûrement pas là. D'ailleurs, Monsieur, vous êtes

et le canot, pour aborder le pirate qui nous laissa venir à demi-portée de fusil, sans tirer un coup de fusil ; mais à cette distance, huit pièces de canon chargées à mitraille et plusieurs centaines d'individus cachés derrière des murs en pierre sèche et embusqués dans des maisons, firent, sur nous, un feu affreux. Je l'ai déjà dit, nous étions quarante hommes dans la chaloupe ; trente-deux furent tués ou grièvement blessés.

Je ne puis passer sous silence un trait vraiment héroïque du nommé Chauvin, de la Tremblade, patron de la chaloupe. Ce brave homme avait déjà reçu une balle dans la cuisse et continuait à gouverner sans se plaindre, lorsqu'une balle vint le frapper dans la poitrine. Je m'aperçus bien qu'il était blessé, mais qui est-ce qui ne l'était pas ? Chauvin, me tirant par l'habit, me dit d'une voix presque éteinte : « Monsieur Krohm, je me meurs, gouvernez donc, je vous prie, je n'y vois plus, et tâchez que mes gens ne s'aperçoivent pas que je suis... ». Le malheureux ne put achever, il était déjà mort !

Plusieurs de nos hommes reçurent jusqu'à sept coups de fusil ; le beau Camille Latouche reçut, en montant à bord, une balle dans la poitrine, qui lui fut envoyée par une femme cachée derrière une roche, avec deux autres de ses compagnes. Cette malheureuse nous avait déjà tué plusieurs hommes ; nul de nous n'avions le courage de tirer sur elle : elle était jeune.

Qu'on ne soit pas étonné de l'observation ;

nous nous battions à 12 à 15 pas les uns des autres. Le pirate était amarré à quai. La balle qui tua mon malheureux ami Latouche ne me passa pas à trois doigts de la poitrine, et c'était à l'instant où je lui donnais une cartouche pour charger son fusil.

Les forbans, voyant que rien ne pouvait nous arrêter, évacuèrent le bâtiment et traînèrent à terre deux Turcs auxquels ils avaient amarré une corde au cou ; nous avons su ces détails, depuis, par les deux autres Turcs qui s'étaient cachés dans la cale.

Nous voilà donc maîtres d'un bâtiment couvert des cadavres de nos ennemis. Huit hommes seulement de la chaloupe n'étaient pas blessés ; le grand canot fut beaucoup moins maltraité que la chaloupe, tout le feu de l'ennemi se dirigeant sur le plus gros bâtiment à rames qui faisait, d'ailleurs, l'avant-garde, et qui portait la cornette du commandant.

Nous travaillions tous à couper les amarres qui retenaient le bâtiment à terre, et personne ne songeait plus à autre chose ; les forbans, voyant que nous ne tirions plus sur eux, descendirent comme un torrent de la montagne, et firent sur nous un feu tel que pas un individu ne s'en fût échappé, si je ne me fusse aperçu de ce mouvement ; je courus promptement sur le gaillard d'avant du pirate, emmenant avec moi les hommes que je trouvai sous ma main, et là, nous recommençâmes une fusillade qui nous sauva,

car les forbans étant venus sur le bord de la mer, n'étaient plus à couvert par les murailles, ni les maisons, et à chaque coup de fusil que nous tirions, nous abattions un homme.

Ce fut dans cette circonstance que je reçus, presque à bout portant, une seconde balle qui me traversa la gorge en me coupant le canal alimentaire et celui de la respiration, vint me sortir du côté gauche et me cassa cette épaule. Cette même balle tua un matelot qui faisait la fusillade à côté de moi.

Le peu de monde qui nous restait fut divisé, partie dans les embarcations pour remorquer le bâtiment, partie pour continuer la fusillade, et comme les ennemis n'avaient pas eu le temps d'enclouer leurs canons, ni de les décharger, nous nous servîmes de leur propre artillerie pour assurer notre retraite.

Un événement bien malheureux faillit nous faire trouver notre perte dans ce qui devait nous sauver. M. Pichon de Lagord, élève de marine, qui avait plus de bravoure que d'expérience, en fut cause ; au lieu de mettre le feu, comme cela se pratique, à une petite traînée de poudre que l'on fait lorsque la lumière du canon est remplie, il mit le feu directement sur la lumière du canon. Son boute-feu fut enlevé de ses mains par la force de la poudre enflammée qui s'échappa de la lumière qui était d'ailleurs très grande, et le boute-feu fut tomber dans une grande boîte qui était sur le pont, pleine de gargousses, ce qui

causa une terrible explosion qui me sauva peut-être la vie, car j'étais gisant dans la chambre du pirate contre mon cher Latouche qui perdait, ainsi que moi, tout son sang. Le mien m'étouffait, en me tombant dans la poitrine, et je ne pouvais prendre ma respiration que par l'ouverture que la balle m'avait faite au côté droit de la gorge. Je montai sur le pont du pirate. Quel spectacle, grand Dieu ! Le feu dans les voiles du bâtiment, une vingtaine de malheureux jetant des hurlements affreux, parce qu'ils étaient brûlés vifs, et qu'ils cherchaient en vain à se débarrasser de leurs vêtements qui brûlaient sur eux. Je voulus aider un de ces malheureux à éteindre le feu qui le consumait ; il était tombé à la renverse et se débattait en jetant des cris affreux, mais... je ne puis achever. Une gargousse lui était entrée dans le ventre, ses entrailles brûlaient avec le papier et l'étoffe de son gilet... De Lagord était brûlé de la tête aux pieds, noir comme de l'encre et ayant perdu la vue.

Les balles pleuvaient sur le pont du bâtiment, comme la grêle... « Puisque je ne puis jamais guérir de la blessure qui me traverse la gorge, faites, mon Dieu, que toutes les balles me traversent le corps, et sauvez la vie à mes malheureux camarades ! »

Je me jetai à genoux en prononçant cette prière ; jamais je n'ai rien demandé à Dieu avec autant de ferveur et de dévotion. J'essayerais en

vain de peindre l'état affreux où j'étais; je m'étais débarrassé de mon habit uniforme et de mon gilet ; ma poitrine découverte et déchirée était devenue noire comme de l'encre. Mon épaule était cassée, enfin j'avais peut-être plus de six livres de sang caillé dans ma chemise, qui était arrêté par ma ceinture de culotte.

C'est ainsi que nous arrivâmes, à 4 heures et demie du soir, à bord de la frégate *la Pomone*. Lorsque M. Reinaud, chirurgien-major du bâtiment, me vit, il dit : « M. Krohm est mort, vous pouvez cependant le soigner », parlant à son second chirurgien, le bon et excellent Ducoudray. Que mon cœur se plaît ici, cher ami, à vous payer le tribut de ma reconnaissance, soit que vous soyez encore du nombre des vivants, ou descendu chez les morts ; car vous avez eu, pour moi, tous les soins du père le plus tendre, votre amitié pour moi fut toujours la même, et que n'avez-vous pas fait pour me conserver cette vie que je vous dois toute entière, après Dieu?

Le bon et respectable marquis de Saint-Félix vint me voir, les larmes aux yeux : « Prenez courage, mon cher Krohm, votre blessure est terrible, mais vous êtes jeune, et il ne faut désespérer de rien, à votre âge ; ayez autant de patience à supporter votre mal que vous avez eu de gloire à le recevoir. Bataille m'a rendu, de vous, le compte le plus favorable. Je vous fais sous-lieutenant de vaisseau aujourd'hui, et vais demander au Roi la confirmation de cette nomi-

nation, avec la croix de Saint-Louis, car ce n'est pas votre faute si vous n'avez pas été fait officier aussitôt que le temps voulu par l'ordonnance a été révolu, et je sais qu'il y a deux ans que votre brevet vous est dû ». Il m'embrassa et fut voir les autres blessés. Cependant on fit la liste des morts pour l'envoyer au ministre le même jour, par un bâtiment marchand qui partait du port de Coron, où nous étions. M. Reinaud, bien persuadé que je n'avais pas deux heures à vivre, me mit sur cette liste qui partit, le même jour, pour France.

Un de mes camarades, le brave aspirant Gareau, aujourd'hui capitaine du vaisseau *le Foudroyant*, voulut me donner à boire lorsque nous nous rendions dans le canot du vaisseau du bord du pirate, à bord de *la Pomone;* mais s'étant aperçu que l'eau qu'il me versait dans la bouche sortait par l'ouverture faite à ma gorge par la balle, au lieu de suivre la voie ordinaire, il n'eut plus la force de tenir le bidon, qu'il tenait dans ses mains ; il détourna la tête et frissonna, dit-il, jusqu'au bout des ongles. Il m'a raconté cela vingt fois, depuis.

La frégate *la Pomone* avait resté presque toute la journée en calme plat. Jamais de la vie il n'avait peut-être fait plus chaud. Cependant une petite brise étant venue, elle put se diriger vers le village de Gimova, au port de Vitulo. Ce village peut être de trois à quatre cents feux ; *la Pomone* ne fut pas plus tôt par le travers de ce

village, à portée de fusil, que le marquis de Saint-Félix se disposa à venger la mort d'une partie de son brave équipage, sur cette horde de brigands qui ne vit que de pillage, et qui venait d'aider les forbans de leur pays à nous exterminer.

Les canons étaient chargés à boulets et mitraille jusqu'à la gueule, les mèches étaient allumées ; deux mille individus de tout sexe, de tout âge, étaient sur le bord du rivage à considérer la frégate, n'en ayant jamais vu de leur vie, dans ce pays. Ils ne songeaient pas que cette même frégate avait à venger le sang des Français, qui venait de couler par la main des gens du pays, ou, s'ils y songeaient, il faut que la curiosité soit une terrible chose. Enfin, le village entier allait disparaître, lorsque M. Carey d'Asnière, lieutenant de vaisseau, premier lieutenant de la frégate, homme d'une grande considération et d'un grand mérite, sauva la vie à tous ces malheureux :

« Qu'allez-vous faire, marquis, dit-il à notre capitaine, vous allez vous déshonorer et déshonorer le nom français dans le monde entier. Quoi ! continua-t-il, vous ferez servir la poudre et les boulets qui vous ont été confiés par le Roi, à exterminer des vieillards, des femmes, des enfants à la mamelle ? Faites tirer, dit-il, sur ce groupe, en indiquant du doigt un endroit où il y avait plus de deux cents individus réunis, presque tous des femmes et des enfants ; vous en tuerez davantage... »

Le marquis de Saint-Félix était vif comme la poudre, mais avait le meilleur cœur que Dieu ait formé :

« Comment, Monsieur, dit-il à M. d'Asnière, je commettrais une faute en exterminant une peuplade de brigands qui font la guerre à toutes les nations? Que dis-je, la guerre ! Qui ne font que le métier infâme de pirates, ne déclarant jamais la guerre, et prenant tout ce qu'ils trouvent à la mer, la regardant comme leur propriété et se saisissant de tous les bâtiments qui n'ont pas la force de les repousser! Vous me parlez de femmes et d'enfants, M. d'Asnière : ne m'avez-vous pas dit, vous-même, que les femmes vous avaient, à proportion, tué plus de monde que les hommes, et que, du canot que vous commandiez aujourd'hui, vous en avez vu plus de cinquante faire feu sur vous autres ? Il vous sied bien, après cela, Monsieur, de vouloir... »

M. d'Asnière, sans se déconcerter, répond : « C'est parce que je viens de l'horrible boucherie d'où je suis réchappé comme par miracle, avec une poignée d'hommes, qu'il me sied de vous parler comme je le fais. Je vous le dis, et je vous le répète, Monsieur le marquis, nous sommes déshonorés si la frégate tire un coup de canon sur cette multitude sans armes et sans défense ; il y a deux heures que nous avions le droit de tout faire, mais actuellement, personne ne tire plus sur nous ; les hommes de guerre ne sont sûrement pas là. D'ailleurs, Monsieur, vous êtes

le commandant, vous ferez tout ce que vous voudrez, mais vous mettrez le feu vous-même à la première pièce de canon qui sera allumée contre le village ! »

Je le répète, le marquis de Saint-Félix était aussi brave que bon et sensible; il laissa tomber une larme qu'il chercha, en vain, à dérober à tout l'équipage qui avait les yeux fixés sur son chef, dans cette circonstance terrible pour lui : « Mon brave équipage ne sera donc pas vengé, d'Asnière? — Non, dit celui-ci; mais toute cette journée aura été pleine de gloire et d'honneur pour lui, et encore plus pour vous qui, n'ayant pas combattu, avez eu le courage héroïque de pardonner. »

D'Asnière embrassa notre brave capitaine en le remerciant de ce qu'il avait bien voulu condescendre à sa prière ; il s'excusa, comme officier, d'avoir osé faire des remontrances à son chef.

Le marquis de Saint-Félix répondit : « Je sens bien, dans le fond de mon cœur, que vous avez raison, qu'il n'y a pas de gloire, à moi, à exterminer un village sans canons, et des gens de tout sexe et de tout âge, mais il faut cependant que j'aie bien de la confiance et de l'estime pour vous, pour n'avoir pas exterminé ce peuple de brigands. D'ailleurs, on nous jugera tous les deux, moi sur l'acte de justice et de vengeance que je voulais exercer, vous sur ce que vous avez dit que notre honneur serait compromis si nous détruisions ce village. »

(*A suivre.*)

Le général Moncey en Cisalpine (1801).

LETTRES AU MINISTRE DE LA GUERRE ET AU PREMIER CONSUL (1)

Quartier général. Crémone, 13 Thermidor an 9 (1er août 1801).

Moncey, Lieutenant général commandant le corps de troupes stationné en Cisalpine, au général Berthier, ministre de la Guerre.

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, le 25 Messidor dernier, des motifs qui m'avaient provisoirement fait suspendre l'entière évacuation de la garnison française à Milan. Depuis

(1) Archives du ministère de la Guerre. Communication de M. le capitaine PINEAU, qui prépare une biographie de Moncey, et dont un important travail sur le général Dugommier est sous presse. Il nous a remis la note suivante :

« Quand, le 7 mars 1801, Brune, général en chef de l'armée d'Italie, eut été rappelé en France, Moncey prit, comme divisionnaire le plus ancien, le commandement par intérim. Son quartier général était à Milan, où il arriva le 13 mars. En juin, l'armée reçut, avec une organisation nouvelle, le nom de *Corps de troupes françaises stationnées en Cisalpine*, et Moncey, confirmé dans son commandement, transporta son quartier général à Crémone.

« Le 27 juillet, un arrêté des Consuls décida que ces troupes porteraient le nom d'*Armée d'observation du Midi*, et que Murat, alors à Florence, en serait le chef. Moncey, qui devait se rendre à Ancône, en qualité de lieutenant général, n'accepta point, et demanda à rentrer en France.

« Il ne semble point qu'en cette circonstance, le Premier Consul se soit laissé influencer par les intrigues du Comité du gouvernement cisalpin, que gênait la probité de Moncey ; il est plus probable qu'il voulut réunir sous un même commandement, les corps français en Italie, et favoriser son beau-frère Murat. »

que très ridicule, si ses prétentions ne fussent pas devenues préjudiciables aux intérêts du service. Une grande faute politique commise par lui, presque en débutant dans la carrière, fut d'indisposer le duc de Parme, en faisant, sans m'avoir consulté sur cet itinéraire, passer dans ses États la légion italique rappelée de la Toscane, marche étrange qui prolongeait inutilement, et de sept jours, l'arrivée de ces colonnes cisalpines dirigées sur Mantoue.

Le Comité ne veut pas que je connaisse de sa police : qu'il l'établisse donc d'une manière si respectable et si digne de confiance, que je puisse m'y livrer moi-même, dans la sécurité des citoyens. Il existait, en floréal dernier, un bureau central de police du département du Mincio, si exécré par ses incarcérations arbitraires, sa tyrannique inquisition sur la généralité des citoyens, et ses attentats sur les secrets des lettres, que le général Miollis, sur la gravité des plaintes, la multiplicité des preuves, l'inutilité de ses représentations et le danger des mouvements qu'amène la lassitude de l'oppression, fut obligé de le suspendre de ses fonctions. Je pressai le Comité de s'occuper d'un nouveau choix de magistrats de police dans ce département, qu'un esprit de vertige ne dirigeait plus, et je motivais ma demande *sur l'urgence de faire rentrer dans ses attributions, l'exercice d'une magistrature civile que l'autorité militaire ne peut conserver dans une République qui se régit et se gouverne*

par ses propres membres. Et c'est moi qu'on accuse de porter atteinte à l'indépendance cisalpine!

Depuis longtemps, des généraux et autres militaires français se plaignaient de l'infidélité introduite dans les postes civiles; le général Rochambeau, entr'autres, avait des lettres sous son contre seing, ouvertes à Milan; un fonctionnaire public m'avait révélé, par écrit, qu'une lettre de moi lui avait été remise, mon sceau brisé, et grossièrement surchargé pour le rétablir. Le Commandant de la place de Crémone m'avait rapporté qu'au bureau des postes, la correspondance militaire était compromise; les informations de mon chef d'État-major avaient fortifié ces présomptions, et les dépositions du directeur de la poste aux lettres, les avaient changées en certitudes. Quels étaient les auteurs de cette œuvre impie? Les dicastères de police. Qui l'ordonnait? Le ministre Smancinni. Je prends, le 30 Messidor dernier, un arrêté qui interdit aux administrations civiles, le droit d'inquisitionner nos lettres, et le Comité, toujours au nom de son indépendance, jette les hauts cris contre cette disposition d'un intérêt si direct à la sûreté des relations militaires, et le ministre de la police publie, dans les deux langues, une proclamation par laquelle, me donnant un démenti formel, il proteste du respect porté à nos lettres.

En floréal dernier, le Comité vient me parler

avec inquiétude de bruits sinistres et alarmants semés à Milan. Ils étaient d'une gravité à attaquer la République française, dans la personne de son premier magistrat, et à compromettre la sûreté publique en Cisalpine. On me disait les preuves, et les signalements des agitateurs, dans les mains du ministre de la Police ; on me les promettait : j'avais, de mon côté, d'après les rapports des généraux, l'assurance qu'il existait un vaste plan de désordres. Lassé d'attendre les renseignements promis, je les réclame, je les exige ; mais le ministre Smancinni ne me produit qu'un rapport politique vague, insignifiant, et sur lequel, sans des données particulières, les coupables eussent bien conservé l'incognito et l'impunité. Le danger était d'autant plus grand, que le ministre de la police avait des réticences. Milan, encombré de pervers qui cherchaient surtout à ébranler la fidélité des troupes, réclamait une grande mesure ; je pris mon arrêté du 7 prairial, arrêté de haute police auquel, citoyen ministre, vous avez applaudi avec le Premier Consul, et qu'ont justifié les effets, et le Comité qui concourut à son exécution, qui y avait sa partie obligatoire, qui n'y a pas vu alors son indépendance blessée, voudrait me réduire, aujourd'hui, à être contemplateur bénévole et passif de sa marche isolée, et à me reposer même de la sûreté de l'armée française sur la faiblesse, sur l'inconstitutionnalité de ses moyens de police !

Depuis ces circonstances, dans lesquelles le Comité se trouvait, pour lui-même, si heureux que je ne l'abandonnasse pas, quelles forces a-t-il donc acquises en confiance publique et en influence politique, pour s'élancer sans appui et sans surveillance? Je ne vois, au contraire, en lui, qu'une autorité vieillie dans le discrédit, et qui ne peut plus faire le bien. On a peut-être eu une grande inattention, c'est, à la paix, de n'avoir pas aboli le Comité et rétabli le Conseil exécutif tel qu'il existait par le général Bonaparte, dans ses formes intégrales; il en fût résulté un ressort d'émulation que n'ont pas, que ne peuvent plus avoir trois membres que l'opinion générale accable de son mépris, et qu'elle presse de lui rendre compte de leur fortune. Leur avilissement est tel, qu'un d'eux, il y a peu de mois, passant à Como, fut bafoué, assailli et exposé au dernier mépris populaire. Leurs commissaires sont d'un si détestable choix, que le peuple de Brescia se souleva dernièrement d'indignation à l'apparition du commissaire Oliva, et le chassa de la ville sans le vouloir reconnaître, traitement plus doux encore que celui qu'il venait d'éprouver à Bologne, où tous les habitants le traduisirent eux-mêmes en prison. Croirait-on que ce même Oliva vient d'être désigné pour administrer à Crémone!

C'est dans ce discrédit, citoyen ministre, qu'il faut chercher la cause du dessèchement de nos caisses. Les contribuables aigris se roidissent et

ne paient plus que contraints. Le Comité a grand soin, pour ces exécutions, de réclamer l'appui de l'autorité militaire ; il est bien forcé de reconnaître, en ces circonstances, sa dépendance et sa faiblesse, et il invoque de grandes prérogatives, quand, pour éviter un soulèvement général, je veux réprimer, contenir par la surveillance, la fougue, l'exaspération de douze boutefeu, qu'il appelle ses commissaires généraux de police, qu'il vient de substituer à ces dicastères, déjà si odieux, et qui, si on les laissait faire, auraient bientôt répandu la consternation et l'effroi sur tout le territoire Cisalpin — si ce n'est qu'ils auraient relevé l'audace d'un parti dont ils portent les bannières et qui publie hautement que le Premier Consul ne veut pas l'indépendance de la République Cisalpine, et que les Français sont, en Cisalpine, des tyrans et des oppresseurs. Qui leur souffle ce délire ? Qui ? — Leur ministre de la police.

Lorsque vous m'ordonniez, le 14 prairial, de faire arrêter les cinquante plus mauvais sujets et de les enfermer à Fénestrelle, quels que fussent leurs grades, j'aurais dû débuter par le ministre Smancinni. J'en sentais la nécessité ; nous eussions tenu un vrai chef de bande. L'ami des Arena, des Ceracchi, le régulateur des clubs de Milan, l'organisateur des compagnies de bâtonneurs, l'homme chargé de l'anathème universel, était l'objet d'un grand exemple ; mais des ménagements politiques, mon éloignement pour les

mesures d'éclat, la crainte de rendre, en sens contraire, de l'audace à un parti comprimé, me retinrent, et vraiment, citoyen ministre, je m'en repens.

Vous allez puiser, dans l'observation suivante, une notion certaine sur l'homme dangereux qui est à la tête de la police générale de la Cisalpine. (Depuis le 9 thermidor, j'ai reçu du ministre Petiet l'avis que Smancinni et Teulié venaient d'être remplacés. Puissent leurs successeurs honorer leur ministère et marcher dans les voies de l'équité, du désintéressement et de la sagesse !)

Pour égarer mon opinion sur les hommes de son parti déclarés contre le gouvernement français, il me fait dire, par le ministre Petiet, que les perturbateurs marquants, que les hommes dangereux sont des Romains et des Napolitains (s'il les connaît, ce ministre, pourquoi ne les fait-il pas enlever, séquestrer ?) Je demande leurs noms, leurs domiciles et des notes secrètes sur leur compte ; je les redemande encore, j'insiste et je n'obtiens rien. J'insiste encore sur un règlement de police applicable à mon arrêté du 7 prairial, et ce même ministre finit par me soumettre un volumineux projet de règlement, si dégoûtant de mesures acerbes, arbitraires et de terreur, que ce code, digne de tous les Robespierre, me souleva, ainsi que le ministre Petiet, d'indignation.

Je suis cet homme dans son influence fatale et impolitique. Son dicastère de police à Vérone,

point de contact avec les Autrichiens, où tant de ménagements sont à observer, son dicastère de police, dis-je, fit une proclamation qui assujettissait les habitants de la rive gauche régis par les lois autrichiennes, à ne franchir les limites cisalpines, dans leurs communications domestiques et commerciales, que décorés de la cocarde. Cette disposition avait blessé les généraux autrichiens, qui représaillèrent par une proclamation contradictoire, et, sans la sagesse du général Miollis, qui annula cette mesure oppressive, la bonne intelligence que garantit le traité de Lunéville, allait être troublée. Les généraux autrichiens sentirent le procédé réparateur, et, profitant de la présence du général Miollis à Vérone, ils lui rendirent une visite de corps. Le général Lestranges les retint à diner et, le soir, Autrichiens et Français parurent au théâtre, où le dicastère de police leur préparait un outrage.

Pour intermède, des chanteurs affectèrent de choisir, pour leurs couplets, ces hymnes de provocation et de sang qu'enfanta 1793, contre les puissances couronnées. On se regarda d'étonnement et d'indignation et l'on se retira. Le Comité s'agita pour me prouver que le général Miollis avait outrepassé ses pouvoirs ; le ministre Petiet fut seul à approuver cet acte de salutaire prévoyance, et à reconnaître, de plus en plus, que les dicastères de police, institués contre son intention, étaient des magistrats odieux et in-

constitutionnels, qu'il fallait se hâter de supprimer.

Comme le ministre de la police ne partageait pas cette opinion, le Comité me fit, le 29 prairial, une longue lettre, pour défendre les dicastères, et, afin de prendre à son tour l'offensive, il déclama contre les commandants de place, dont, cependant, je venais de faire une épuration générale et sévère; et veuillez bien observer, citoyen ministre, que dans l'ancienne composition des commandants de place, si vicieuse, si corrompue, le Comité ne murmurait point. Voulez-vous en savoir le secret? Ces commandants étaient unis de système et d'intérêt, aux administrations locales, pour préserver le peuple et spéculer sur la subsistance du soldat. A l'aide de cette harmonie, tout était épuré; mais le changement s'effectue, des officiers fermes en moralité et en principes sont placés. Ces hommes, inaccessibles à la séduction, ont, au contraire, l'œil ouvert sur les manœuvres cupides des administrations civiles; celles-ci, contrariées, se plaignent, et le Comité, toujours pour défendre son indépendance, tonne contre les nouveaux commandants d'armes : voilà la solution.

C'est dans ce même système de reversibilité de torts, que le Comité affecte, depuis un mois, surtout, que tout est épuré dans les hommes et dans les choses, de me porter des plaintes contre les troupes françaises et leurs généraux qui protègent, sur le Pô et sur les lacs, la contre-

bande, tandis que, de toutes parts, il m'est rapporté que les premiers contrebandiers de la Cisalpine sont les employés des douanes eux-mêmes. (Depuis ces observations rédigées, les généraux Miollis, Lestranges et autres me rapportent qu'il se fait, avec une rapidité étrange, des enlèvements de grains qui fuient vers la frontière et s'exportent de la Cisalpine. Les municipaux eux-mêmes se livrent à ce commerce illicite, pour lequel on trouve tant de facilité, que les préposés des douanes eux-mêmes le protègent, corrompus et achetés par les spéculateurs. Je vais m'opposer à ce système dévorateur, et l'on criera encore à la violation des droits.)

Pour entrer dans les vues du gouvernement, pour lui ôter tout prétexte de plaintes, pour garantir la Cisalpine du fléau des accaparements et de l'exportation, je prends un arrêté qui ne laisse pas même la possibilité à la fraude, et qui n'est, au surplus, que l'appui tutélaire, et dans mes attributions, de l'exécution d'une loi, et je suis encore l'homme qui attaque l'indépendance, quand ce n'est que sur ses provocations que je me fais le conservateur de ses ressources. Mon grand tort encore, en cette occasion, c'est d'aller droit au désordre.

C'est aussi dans cette vanité d'indépendance, qu'il traita de simples conseils, les intentions du Premier Consul et les ordres que vous lui transmîtes, en conséquence, sur l'organisation de sa force militaire, et qu'il ne s'est décidé qu'à son

par ses propres membres. Et c'est moi qu'on accuse de porter atteinte à l'indépendance cisalpine!

Depuis longtemps, des généraux et autres militaires français se plaignaient de l'infidélité introduite dans les postes civiles; le général Rochambeau, entr'autres, avait des lettres sous son contre seing, ouvertes à Milan; un fonctionnaire public m'avait révélé, par écrit, qu'une lettre de moi lui avait été remise, mon sceau brisé, et grossièrement surchargé pour le rétablir. Le Commandant de la place de Crémone m'avait rapporté qu'au bureau des postes, la correspondance militaire était compromise; les informations de mon chef d'État-major avaient fortifié ces présomptions, et les dépositions du directeur de la poste aux lettres, les avaient changées en certitudes. Quels étaient les auteurs de cette œuvre impie? Les dicastères de police. Qui l'ordonnait? Le ministre Smancinni. Je prends, le 30 Messidor dernier, un arrêté qui interdit aux administrations civiles, le droit d'inquisitionner nos lettres, et le Comité, toujours au nom de son indépendance, jette les hauts cris contre cette disposition d'un intérêt si direct à la sûreté des relations militaires, et le ministre de la police publie, dans les deux langues, une proclamation par laquelle, me donnant un démenti formel, il proteste du respect porté à nos lettres.

En floréal dernier, le Comité vient me parler

n'aura eu moins de garantie. Je tremble aussi sur l'impossibilité de l'exactitude pour le prêt qui, déjà, a été ajourné sur divers points; c'est beaucoup trop d'argent comptant pour la Cisalpine, en raison du discrédit de son administration nationale; et cependant, qu'il y ait un vrai embarras dans cette partie; qu'on le fasse même naître à dessein, pour indiscipliner les troupes; que les malveillants qui, sans cesse, rôdent autour d'elles, profitent de cet engagement pour les porter au soulèvement : cette perspective, citoyen ministre, m'affecte beaucoup. Il m'est déchirant de songer qu'à travers un système bien prononcé de déconsidération pour l'armée française, son sort est journellement entre les mains de quelques hommes conjurés contre sa renommée.

Je reviens aux monstrueux dicastères de police. Le ministre Petiet, qui reconnaissait le danger de leur existence, appuyait fortement mes réclamations pour leur suppression. Enfin, après en avoir donné vingt fois l'assurance, on les supprime. Je m'attendais à voir naturellement retourner l'exercice de la police intérieure entre les mains des magistrats immédiats du peuple, les administrations locales; mais le remède devient pire que le mal : on revêt exclusivement de la même autorité, un seul homme par département, et cet homme unique est pris parmi les plus mal notés des membres de ces mêmes dicastères qui semaient l'épouvante et la terreur!

Qu'espérer, citoyen ministre, d'hommes qui éludent, avec une décision si étudiée, les propositions les plus sages, d'hommes qui se laissent ainsi maîtriser par un ministre de la police que, depuis longtemps, ils auraient dû sacrifier à la liberté de leur pays ? Rien — rien du tout, que la prolongation, que la consommation des désordres.

L'officier qui vous entretiendra de ce rapport connaît parfaitement les éléments les plus secrets du système ; il n'ignore pas plus que moi, en quels sens, à quel but et par quels hommes il a été lié. Permettez-lui, de confiance, ses propres observations : je les avoue les miennes (1). Il a la conviction de mes intentions pures et fidèles, et, si vous pouviez en douter, citoyen ministre, je m'en rapporterais bien à lui du soin de les exposer. Faire respecter le gouvernement français en Cisalpine, conserver l'armée dans l'intégrité de son honneur, ne point laisser avilir l'autorité de ses généraux, former le vœu que les autorités républicaines qui régissent la Cisalpine, en se respectant elles-mêmes, dans l'exercice de leurs fonctions, rendent enfin le nom cisalpin recommandable, voilà mon âme tout entière, dégagée de passion, d'intérêt particulier, et de prétentions étrangères à la confiance dont m'honore le gouvernement.

Mon opinion à moi, serait que, si l'on ne doit pas encore donner un régime positif à la Cisal-

(1) Cet officier était, comme on va le voir ci-dessous, l'adjudant-commandant (futur général) Foy.

pine, du moins on devrait renouveler ses premières autorités. Je vous certifie la mesure pressante. Le bon peuple cisalpin est affamé de tranquillité : il ne supporte plus qu'avec impatience et inquiétude, l'appesantissement des mains beaucoup trop graves et pas assez pures qui le dirigent. Procurez, enfin, au ministre Petiet, qui, certes, marche dans les meilleures vues, mais qui a trop à se défendre des vieux hommes qui cherchent à l'identifier à eux, des hommes nouveaux, des collaborateurs énergiques qui arrivent là, riches de l'espoir et de la confiance des peuples, et que je puisse seconder moi-même efficacement; ou bien que le Comité reconnaisse qu'il doit renoncer à se servir d'hommes passionnés et délirants; qu'il doit présenter à la confiance publique, des magistrats déjà en possession de l'estime de leurs concitoyens, et que, pour former les peuples à la République, il faut respecter leurs droits et manier les cœurs, pour assouplir, avec succès, les esprits. Le lieutenant général MONCEY.

Au général Bonaparte, Premier Consul

Quartier Général. Crémone, 14 Thermidor an 9 (2 août 1801).

Le bruit s'est répandu, hier soir, à Milan, que j'étais remplacé dans mon commandement. Un général à qui cette nouvelle a été affirmée par l'inspecteur Daru et par le fils du ministre Petiet, qui a cité, à cet égard, un courrier extraordinaire

dépêché le 7 à son père, a pris la poste pour m'en apporter l'avis. Enfin l'on nomme mon successeur, le général Murat.

Comme je n'ai point calculé, dans mon dévouement sans bornes pour mon pays et pour votre personne, les circonstances possibles où j'aurais à déchoir de votre confiance, je puis n'en pas douter. Cependant, homme de bien, je creuse dans ma conscience, et je n'y trouve pas un reproche. Quand vous avez eu la bonté de m'écrire que c'était surtout « *ma sévère probité que vous regardiez comme nécessaire en Cisalpine* », j'ai dû vous comprendre, mon général, et fronder avec courage le désordre, sans considération pour certains hommes, dont je savais bien que je me faisais des ennemis. Si je suis la victime de leurs vengeances politiques, si je suis écarté, je me résignerai, et n'en serai pas moins, je vous le jure, le Français le plus animé de la gloire et du bonheur de sa patrie; mais c'est l'humiliation de succomber sous les manœuvres de la calomnie, qui me tue.

Quel homme suis-je donc tout à coup devenu? Il y a un mois que le ministre Petiet m'écrivait que mille entraves que j'éprouvais, surmontées « *avec ma volonté, mon caractère et le respect qu'inspirent mes vertus* ». Il n'y a que deux jours que, m'annonçant qu'il venait de s'opposer à un outrage du ministre de la police, il me renouvelait « *les hommages d'un inviolable attachement* ». Il y a un mois également, que le Comité du gou-

point de contact avec les Autrichiens, où tant de ménagements sont à observer, son dicastère de police, dis-je, fit une proclamation qui assujettissait les habitants de la rive gauche régis par les lois autrichiennes, à ne franchir les limites cisalpines, dans leurs communications domestiques et commerciales, que décorés de la cocarde. Cette disposition avait blessé les généraux autrichiens, qui représaillèrent par une proclamation contradictoire, et, sans la sagesse du général Miollis, qui annula cette mesure oppressive, la bonne intelligence que garantit le traité de Lunéville, allait être troublée. Les généraux autrichiens sentirent le procédé réparateur, et, profitant de la présence du général Miollis à Vérone, ils lui rendirent une visite de corps. Le général Lestranges les retint à diner et, le soir, Autrichiens et Français parurent au théâtre, où le dicastère de police leur préparait un outrage.

Pour intermède, des chanteurs affectèrent de choisir, pour leurs couplets, ces hymnes de provocation et de sang qu'enfanta 1793, contre les puissances couronnées. On se regarda d'étonnement et d'indignation et l'on se retira. Le Comité s'agita pour me prouver que le général Miollis avait outrepassé ses pouvoirs ; le ministre Petiet fut seul à approuver cet acte de salutaire prévoyance, et à reconnaître, de plus en plus, que les dicastères de police, institués contre son intention, étaient des magistrats odieux et in-

constitutionnels, qu'il fallait se hâter de supprimer.

Comme le ministre de la police ne partageait pas cette opinion, le Comité me fit, le 29 prairial, une longue lettre, pour défendre les dicastères, et, afin de prendre à son tour l'offensive, il déclama contre les commandants de place, dont, cependant, je venais de faire une épuration générale et sévère ; et veuillez bien observer, citoyen ministre, que dans l'ancienne composition des commandants de place, si vicieuse, si corrompue, le Comité ne murmurait point. Voulez-vous en savoir le secret? Ces commandants étaient unis de système et d'intérêt, aux administrations locales, pour préserver le peuple et spéculer sur la subsistance du soldat. A l'aide de cette harmonie, tout était épuré; mais le changement s'effectue, des officiers fermes en moralité et en principes sont placés. Ces hommes, inaccessibles à la séduction, ont, au contraire, l'œil ouvert sur les manœuvres cupides des administrations civiles ; celles-ci, contrariées, se plaignent, et le Comité, toujours pour défendre son indépendance, tonne contre les nouveaux commandants d'armes : voilà la solution.

C'est dans ce même système de reversibilité de torts, que le Comité affecte, depuis un mois, surtout, que tout est épuré dans les hommes et dans les choses, de me porter des plaintes contre les troupes françaises et leurs généraux qui protègent, sur le Pô et sur les lacs, la contre-

bande, tandis que, de toutes parts, il m'est rapporté que les premiers contrebandiers de la Cisalpine sont les employés des douanes eux-mêmes. (Depuis ces observations rédigées, les généraux Miollis, Lestranges et autres me rapportent qu'il se fait, avec une rapidité étrange, des enlèvements de grains qui fuient vers la frontière et s'exportent de la Cisalpine. Les municipaux eux-mêmes se livrent à ce commerce illicite, pour lequel on trouve tant de facilité, que les préposés des douanes eux-mêmes le protègent, corrompus et achetés par les spéculateurs. Je vais m'opposer à ce système dévorateur, et l'on criera encore à la violation des droits.)

Pour entrer dans les vues du gouvernement, pour lui ôter tout prétexte de plaintes, pour garantir la Cisalpine du fléau des accaparements et de l'exportation, je prends un arrêté qui ne laisse pas même la possibilité à la fraude, et qui n'est, au surplus, que l'appui tutélaire, et dans mes attributions, de l'exécution d'une loi, et je suis encore l'homme qui attaque l'indépendance, quand ce n'est que sur ses provocations que je me fais le conservateur de ses ressources. Mon grand tort encore, en cette occasion, c'est d'aller droit au désordre.

C'est aussi dans cette vanité d'indépendance, qu'il traita de simples conseils, les intentions du Premier Consul et les ordres que vous lui transmîtes, en conséquence, sur l'organisation de sa force militaire, et qu'il ne s'est décidé qu'à son

corps défendant et après avoir longtemps défendu les prétentions gigantesques de son ministre de la Guerre, à s'occuper de cette organisation, sur les bases de modération et de sagesse par vous adoptées.

C'est depuis, surtout, l'arrêté des Consuls du 12 prairial, que le Comité a déroulé sans retenue son plan d'opposition à mes principes sévères d'ordre, d'économie et de respect public, c'est depuis que j'ai quitté Milan qu'il a mis, dans sa correspondance, ce ton tranchant de domination et de rejet de mon concours, qui décèle ou bien de la présomption, ou un système vraiment injurieux au gouvernement français et à l'armée.

Il a pris, ce Comité, l'engagement de nourrir, d'entretenir et de solder l'armée. Les commissaires près les départements sont devenus ses fournisseurs, et déjà, de toutes parts, on se plaint que, de dix jours en dix jours, intervalle des marchés intéressés qu'ils passent, il y en a toujours un où la distribution n'a pas lieu. Il y a plus : bien que les troupes soient censées vivre, aujourd'hui, des ressources administratives générales, le système des réquisitions partielles et communales subsiste encore, ce qui fait murmurer les habitants. On me rapporte que cette vexation est poussée si loin, que des cultivateurs abandonnent, de désespoir, leur habitation et leurs champs. Je ne crois pas, citoyen ministre, que ce mode d'exister puisse se soutenir : jamais on n'aura plus volé les peuples et jamais le soldat

n'aura eu moins de garantie. Je tremble aussi sur l'impossibilité de l'exactitude pour le prêt qui, déjà, a été ajourné sur divers points; c'est beaucoup trop d'argent comptant pour la Cisalpine, en raison du discrédit de son administration nationale; et cependant, qu'il y ait un vrai embarras dans cette partie; qu'on le fasse même naître à dessein, pour indiscipliner les troupes; que les malveillants qui, sans cesse, rôdent autour d'elles, profitent de cet engagement pour les porter au soulèvement : cette perspective, citoyen ministre, m'affecte beaucoup. Il m'est déchirant de songer qu'à travers un système bien prononcé de déconsidération pour l'armée française, son sort est journellement entre les mains de quelques hommes conjurés contre sa renommée.

Je reviens aux monstrueux dicastères de police. Le ministre Petiet, qui reconnaissait le danger de leur existence, appuyait fortement mes réclamations pour leur suppression. Enfin, après en avoir donné vingt fois l'assurance, on les supprime. Je m'attendais à voir naturellement retourner l'exercice de la police intérieure entre les mains des magistrats immédiats du peuple, les administrations locales; mais le remède devient pire que le mal : on revêt exclusivement de la même autorité, un seul homme par département, et cet homme unique est pris parmi les plus mal notés des membres de ces mêmes dicastères qui semaient l'épouvante et la terreur!

Qu'espérer, citoyen ministre, d'hommes qui éludent, avec une décision si étudiée, les propositions les plus sages, d'hommes qui se laissent ainsi maîtriser par un ministre de la police que, depuis longtemps, ils auraient dû sacrifier à la liberté de leur pays ? Rien — rien du tout, que la prolongation, que la consommation des désordres.

L'officier qui vous entretiendra de ce rapport connaît parfaitement les éléments les plus secrets du système ; il n'ignore pas plus que moi, en quels sens, à quel but et par quels hommes il a été lié. Permettez-lui, de confiance, ses propres observations : je les avoue les miennes (1). Il a la conviction de mes intentions pures et fidèles, et, si vous pouviez en douter, citoyen ministre, je m'en rapporterais bien à lui du soin de les exposer. Faire respecter le gouvernement français en Cisalpine, conserver l'armée dans l'intégrité de son honneur, ne point laisser avilir l'autorité de ses généraux, former le vœu que les autorités républicaines qui régissent la Cisalpine, en se respectant elles-mêmes, dans l'exercice de leurs fonctions, rendent enfin le nom cisalpin recommandable, voilà mon âme tout entière, dégagée de passion, d'intérêt particulier, et de prétentions étrangères à la confiance dont m'honore le gouvernement.

Mon opinion à moi, serait que, si l'on ne doit pas encore donner un régime positif à la Cisal-

(1) Cet officier était, comme on va le voir ci-dessous, l'adjudant-commandant (futur général) Foy.

pine, du moins on devrait renouveler ses premières autorités. Je vous certifie la mesure pressante. Le bon peuple cisalpin est affamé de tranquillité : il ne supporte plus qu'avec impatience et inquiétude, l'appesantissement des mains beaucoup trop graves et pas assez pures qui le dirigent. Procurez, enfin, au ministre Petiet, qui, certes, marche dans les meilleures vues, mais qui a trop à se défendre des vieux hommes qui cherchent à l'identifier à eux, des hommes nouveaux, des collaborateurs énergiques qui arrivent là, riches de l'espoir et de la confiance des peuples, et que je puisse seconder moi-même efficacement; ou bien que le Comité reconnaisse qu'il doit renoncer à se servir d'hommes passionnés et délirants; qu'il doit présenter à la confiance publique, des magistrats déjà en possession de l'estime de leurs concitoyens, et que, pour former les peuples à la République, il faut respecter leurs droits et manier les cœurs, pour assouplir, avec succès, les esprits. Le lieutenant général MONCEY.

Au général Bonaparte, Premier Consul

Quartier Général. Crémone, 14 Thermidor an 9 (2 août 1801).

Le bruit s'est répandu, hier soir, à Milan, que j'étais remplacé dans mon commandement. Un général à qui cette nouvelle a été affirmée par l'inspecteur Daru et par le fils du ministre Petiet, qui a cité, à cet égard, un courrier extraordinaire

dépêché le 7 à son père, a pris la poste pour m'en apporter l'avis. Enfin l'on nomme mon successeur, le général Murat.

Comme je n'ai point calculé, dans mon dévouement sans bornes pour mon pays et pour votre personne, les circonstances possibles où j'aurais à déchoir de votre confiance, je puis n'en pas douter. Cependant, homme de bien, je creuse dans ma conscience, et je n'y trouve pas un reproche. Quand vous avez eu la bonté de m'écrire que c'était surtout « *ma sévère probité que vous regardiez comme nécessaire en Cisalpine* », j'ai dû vous comprendre, mon général, et fronder avec courage le désordre, sans considération pour certains hommes, dont je savais bien que je me faisais des ennemis. Si je suis la victime de leurs vengeances politiques, si je suis écarté, je me résignerai, et n'en serai pas moins, je vous le jure, le Français le plus animé de la gloire et du bonheur de sa patrie; mais c'est l'humiliation de succomber sous les manœuvres de la calomnie, qui me tue.

Quel homme suis-je donc tout à coup devenu? Il y a un mois que le ministre Petiet m'écrivait que mille entraves que j'éprouvais, surmontées « *avec ma volonté, mon caractère et le respect qu'inspirent mes vertus* ». Il n'y a que deux jours que, m'annonçant qu'il venait de s'opposer à un outrage du ministre de la police, il me renouvelait « *les hommages d'un inviolable attachement* ». Il y a un mois également, que le Comité du gou-

vernement me parlait de mes « *vertus civiques chères aux peuples* », et l'on me sacrifie, et c'est le général Bonaparte, qui me connaît bien dans mes plus secrètes intentions, qui a prononcé !

Au moment de cette nouvelle, j'allais dépêcher l'adjudant commandant Foy. Il était l'officier que je vous annonçais par ma lettre du 14, pour vous éclairer sur tous les mouvements politiques en Cisalpine. La circonstance de ma disgrâce me le fait retenir, mais je vous adresse copie de ma lettre et du rapport politique au ministre de la Guerre, dont il devait être porteur et qu'il me paraît, aujourd'hui, inutile de lui envoyer. Si vous avez, mon général, la patience de le lire, ou si vous daignez vous en faire rendre compte, vous y puiserez quelques renseignements précieux, dans votre intérêt pour la Cisalpine.

J'attendrai avec calme et respect vos ordres à Crémone, jusqu'au retour de mon courrier, et je ne vous demande, si mes intentions pures méritent, au moins, une récompense, que de rentrer en France honoré des suffrages du général Bonaparte, comme j'emporterai de l'Italie, je l'espère, l'estime et la reconnaissance des troupes et du peuple cisalpin.

Veuillez bien agréer, mon général, l'hommage de mon respectueux dévouement.

MONCEY.

(*A suivre*).

Théophile Thoré

Lettres à sa mère et à M. Félix Delhasse (*suite*).

Or, M. Thoré n'a pas le sol.

Or, il s'agit de dîner, même quand on n'a pas d'argent, et le problème est difficile à résoudre. Je pourrais bien, à la vérité, en guise de dîner, aller au Théâtre français ou à l'Opéra, car j'y ai mes entrées pour rien. Je pourrais bien aussi aller passer la soirée chez des députés ou des poètes, car je connais les premières célébrités de Paris, mais avant toutes choses, le ventre réclame, il faut manger, et j'ai le malheur d'avoir un organe *d'alimentivité* très développé.

Comment donc faire pour dîner ?

Il est vrai que j'ai trois articles imprimés à la *Revue de Paris*, mais qui ne sont pas encore payables, puisqu'ils ne sont pas parus. Il est vrai que j'ai un article commandé à la *Revue des Deux Mondes*, et que je dois y faire le Salon.

Mais l'avenir n'est pas le présent.

Comment donc faire pour dîner ?

Je vais chez deux ou trois de mes amis qui ont ménage et table où je puis m'asseoir.

Personne.

Je n'ai qu'un moyen, c'est d'attendre un de mes amis avec lequel je dîne souvent *Au rosbif* à 25 sous. Peut-être pourra-t-ilme payer ma pâture.

C'est bien. J'attends une heure en me promenant dans la rue. Il fait beau, un peu froid. L'ami n'arrive pas. Enfin, le voici :

« As tu 25 sols pour me payer à dîner? — Je n'ai que 30 sols en toute fortune. — Comment faire? — Allons dîner chez toi, avec 10 sols de charcuterie et 10 sols de pain. — C'est convenu. »

Et j'ai parfaitement dîné avec de la galantine et du pain de gruau, chauffé par un feu d'enfer, car j'ai crédit avec le marchand de bois ; éclairé avec de la bougie, car j'ai crédit avec l'épicier ; le tout assaisonné d'une pipe infime, car j'ai crédit avec la marchande de tabac, une femme délicieuse, sur ma parole !

Mais je n'ai pas crédit au restaurant, et demain lundi, comment dîner?

Nous verrons.

Et mardi et jusqu'à dimanche?

Nous verrons.

Il y a une providence, ou il n'y en a pas.

Aux petits des oiseaux, il donne la pâture
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Nous verrons.

Si la providence ne finit pas par se révéler, nous serons notre providence à nous-mêmes, une providence infernale; alors, au lieu de la lutte intellectuelle, nous accepterons une lutte active, radicale, implacable. *Les hommes comme nous* ont bien le droit de vivre. Alors nous nous établirons les martyrs de la protestation sociale.

Mais demain?

Demain matin, à sept heures, j'irai chez mon usurier, car j'ai encore un billet de 80 francs,

que mes amis Bertron n'ont pas voulu m'escompter, un billet qui représente mon travail de huit jours, et mon usurier m'en donnera bien 50 francs. Alors, je serai riche pour une semaine.

Jusqu'à ce que nous ayons mis la main sur la société, mais alors nous courons le risque d'être devenus des canailles démoralisées, au lieu de ces natures dévouées et intelligentes que Dieu nous a données.

C'est ainsi que la vertu est toujours récompensée.

Amen.

Lundi soir, 4 janvier 1836. — Il faut que je te remercie tout de suite. *J'ai trouvé en toi la mère, c'est-à-dire l'abnégation, puisque même sans me comprendre et m'approuver, tu me soulages.* J'avais besoin de cela, car, vois-tu, ce qui me faisait le plus souffrir dans ma lutte matérielle, c'était de ne pouvoir travailler, de ne pouvoir poursuivre ma foi, mon but, ma vie. Je puis me tromper, car je suis un homme bon, naïf même, mais est-on responsable de ses idées et des actes? Fatalité ou providence, comme vous voudrez l'appeler, et moi je l'appelle providence, il y a une force supérieure, une impulsion irrésistible qui vous mène. Vous obéissez à une certaine loi que vous n'êtes pas maître de changer; si vous changiez, c'est que le changement serait votre loi; si vous ne changez pas, c'est que vous ne pouvez pas changer. Voilà tout. Il m'est aussi

impossible, aujourd'hui, de quitter ma direction, que de me donner six pieds.

Je n'avais jamais compris la reconnaissance, car jamais on ne m'avait rendu service. Aujourd'hui, je sens une reconnaissance infinie, car la reconnaissance est proportionnée au bienfait, et tu ne sais pas combien tu me sers. Ces 400 francs-là me valent plus que 20,000 francs, dans une autre circonstance. Me voilà libre, tranquille, je vais travailler ; et j'étais écrasé, j'attendais la providence, mais je commençais à la nier, car il y a un mois que je souffre. Tu me sauves de l'abrutissement, peut-être du suicide, cette idée fixe qui me revient dans tous mes jours noirs, qui m'étreint, et dont je ne me défends que par la foi dans mon œuvre. Encore, c'est bien peu de chose que la vie, car la vie n'a de valeur que par l'emploi qu'on en veut faire. Une vie vulgaire, sans but et sans foi, ne vaut pas la peine qu'on y tienne, mais la vie est bien tenace, quand on en a compris la valeur, quand on l'a rattachée à la vie des autres !

Si ma lettre ne te fais pas plus de bien que 400 francs, je n'aurai rien dit de ce que je sens.

Il y a aussi une influence étrangère à laquelle tu as obéi. Quelqu'un a plaidé pour moi auprès de toi. Est-ce Arsène, Rivière ou Richard? Je ne sais, mais je remercie cet ami.

Je ne sais pas si tu comprends ceci : les natures un peu fortes ne rétrogradent jamais, dans la vie ; elles se brisent, elles meurent, mais

jamais elles ne vont en arrière. Or vous ne pouvez guère savoir ce qu'est notre vie, à nous autres, à Paris : c'est la puissance, c'est la poésie, c'est l'orgueil, si vous voulez, mais, enfin, c'est une vie supérieure qui domine, qui dirige, qui inspire et qui explique la vie des autres. Nous sommes les prêtres d'à présent, nous avons charge d'âmes et de pensées, nous aimons l'humanité et nous communiquons avec Dieu. Dieu nous apparaît, comme autrefois, dans le buisson ardent ; nous l'interrogeons et nous vivons de sa révélation.

Or ceux qui ont vu Dieu face à face sur le mont Sinaï, ne peuvent plus descendre dans la plaine ; leurs yeux sont habitués à la lumière, comme l'œil de l'aigle ; leurs poumons sont faits à un oxygène plus ardent que l'air épais des vallées ; leur cœur a des pulsations plus vives que le battement assoupi des cœurs profanes. Si vous nous ôtez notre soleil, nous mourons.

Et puis, regarde : je touche à ma destinée. Il faut que je te répète encore le chemin que j'ai fait depuis 3 ans : *Seul*, luttant avec le travail et avec la misère, je suis arrivé sur le sommet du monde intellectuel. J'y ai déjà planté ma tente, mais il faut que je m'en rende maître, que j'y conquière mes allures libres et franches, que j'y gagne le droit de cité ; si je tarde à ensemencer le terrain, la saison sera passée et le grain ne germera pas. L'époque est fatale. Il faut profiter du flot, quand il vous a pris. Si vous nagez auda-

cieusement, il vous conduit à la rive ; si vous faiblissez, vous êtes englouti.

Vous pouvez dire que je suis pris d'une ambition sans bornes, car je n'ai pas l'intention de jamais m'arrêter.

Il faut *pouvoir* le plus, pour bien *faire* le moins. Quand je serai posé dans les premières revues, toute la presse me sera ouverte, et je ferai ce que je voudrai. Vous parlez de places, mais il ne me sera pas difficile d'avoir une place aux Beaux-Arts, quand je serai accepté entre les premiers critiques. Cavé, Vitet, Mérimée, etc. sont passés par la critique, pour arriver à leurs places de directeur, inspecteur, etc. Alors on s'impose au lieu de solliciter, et, au lieu d'une place subalterne qu'on eût toujours conservée, on entre, de premier bond, à une sommité. Si je prouvais, par la presse, que j'entends mieux l'art que tous les autres, force serait bien de me mettre à la direction de l'art, et ce m'est là une ressource infaillible, à un degré quelconque, en supposant que je ne reste pas à écrire. L'art touche à un remaniement inévitable, et ce sont les hommes qui auront un nom dans l'art, qui seront appelés à l'œuvre.

Maintenant comptez les hommes compétens : combien y en a-t-il qui sachent le passé, qui comprennent le présent et qui pressentent l'avenir ? Je vous dis que mon nom sera fait dans six mois ! Est-il possible que vous ne sentiez pas un peu cela, dans votre province ? Je me rappelle

autrefois combien cela me semblait une chose étourdissante d'écrire dans la *Revue de Paris*. Un nom de la *Revue de Paris* me paraissait quelque peu imposant. Je suis bien sûr que c'est encore un mystère pour vos lecteurs de La Flèche de me voir là auprès de M. Balzac. A vrai dire, la *Revue de Paris* est l'aristocratie des lettres. Je vous demande combien vous connaissez d'hommes, entre les milliers d'écrivains qui rédigent les 300 journaux de Paris. Or, il y a gros à parier qu'en entrant dans la carrière des lettres, même avec de l'intelligence et du talent, on restera dans la foule, et la foule des hommes qui écrivent, si inconnus qu'ils soient, est encore le haut de la société. J'aimerais mieux être un journaliste ordinaire qu'un préfet, et quand on arrive hors de ligne, Carrel, Hugo, George Sand, Balzac, Janin, sont quelque chose de plus élevé, n'est-ce pas, qu'un pair de France ? Le nom de Lamartine est plus beau que le nom de Montmorency. Tout cela soit dit sans aucune espèce de comparaison de moi à eux, et sans espérance aucune de les atteindre ; mais il y a encore de belles places à prendre derrière les hommes de génie.

En somme, et pour tout dire, il faut prendre la place suivant sa valeur, et se classer à son rang dans la hiérarchie sociale. Je suis un homme du second ordre, si je ne me trompe ; mais je ne suis pas un homme du troupeau ; ma nature est tranchée, personnelle, distincte ; c'est ce qui

me faisait appeler *un original*, en mauvaise part. Il faut donc que je sorte du troupeau. Je ne serai jamais un grand homme, mais je serai *un homme*. J'aurai une personnalité.

Pardonne-moi toute cette confession, qui te semble peut-être fort orgueilleuse. Mais tu dois bien comprendre pourtant que, lorsqu'on signe sa pensée et qu'on la jette au public, on doit avoir confiance en sa pensée. Sans cela, il faudrait prendre son bonnet de coton et se coucher. C'est ce que je vais faire, car il est deux heures du matin.

Une chose encore : ça me rappelle que tu me conseilles de travailler le jour *pour économiser la chandelle*. Si je faisais des bottes, je choisirais mon tems et je dominerais mon travail. Quand on pense, on ne commande pas à l'inspiration, et, lorsqu'elle vient, il faut la monter vite et partir au galop, et lui mettre l'éperon au flanc jusqu'à ce qu'elle s'arrête de fatigue. Comme aussi pour avoir l'esprit libre, il ne faut pas couper son essor avec tous les détails de la vie matérielle.

Donc, je te dois 1,300 francs, que je te rembourserai...

29 mars 1836. — Tu veux que je te mette au courant de mes affaires. Je suis assez bien posé, maintenant, comme critique; je continuerai à donner, de tems en tems, des articles à la *Revue de Paris*; mais cela ne peut suffire à mes dépenses, si minimes qu'elles soient; il faut donc

que je trouve un autre journal ou publication, ce qui me sera assez facile, maintenant.

En attendant, j'ai accepté de faire du métier pour un libraire-éditeur que je connais : je lui ai donc vendu d'avance un *Dictionnaire de Phrénologie* en un volume grand in-18, de 4 ou 500 pages ; je suis engagé à livrer le manuscrit au mois de juillet, et le livre paraîtra au mois de septembre avec mon nom. Il me paye le travail 600 francs, dont j'ai déjà touché 200 ; s'il se vend 2000 exemplaires du volume, je toucherai six autres cents francs ; voilà tous mes avantages.

Je vends donc ce livre 600 francs ou 1 200 francs ; ça dépendra du succès. Mon intérêt est donc de faire un bon livre, et je le travaille en conscience : nous verrons. Après cette publication, j'en arrangerai encore d'autres avec le même éditeur, et je collaborerai à un grand ouvrage que fait mon ami Henry Celliez.

Mais ma véritable affaire, c'est le journalisme, auquel je ne renonce aucunement. Je suis donc assez bien ; mais je ne suis pas encore fort à l'aise pour l'argent.

De toutes façons, je ne quitterai jamais la carrière de l'*homme de lettres*, surtout pour la magistrature qui est la plus antipathique à mes idées et à mes sentimens. Ç'a été une erreur dans laquelle vous m'avez engagé forcément : vous voyez bien que j'ai été un magistrat ignare et sans talent, et que, dans une autre route, la plus

difficile et la plus élevée, j'ai conquis, par mes propres forces, sans appui, une position honorable et qui peut mener *à tout*.

Jamais je n'accepterai une vie stupidement dépensée entre des gens stupides, comme sont presque toutes les professions. Si je quittais Paris, ce ne pourrait être que pour la campagne; j'aimerais mieux être paysan, cultiver la terre, que d'être avocat, notaire, banquier, ou procureur-général. Si je ne pouvais plus vivre dans cette société parisienne si agitée, si palpitante, entre l'élite des hommes intelligens, je ne saurais descendre à la vie routinière. Je n'aurais plus guère de compagnie possible que la nature ou Dieu; la pensée calme dans la solitude, entre quelques affections simples et inaltérables, comme les affections de famille. Je ferai donc un paysan, ou bien un *prêtre*, car le prêtre d'à présent, c'est l'homme qui sert d'intermédiaire entre la pensée et le peuple, qui interroge Dieu, afin de rendre ses oracles aux hommes — et nous autres qui écrivons, nous remplissons cette mission à des degrés différens, qu'on s'occupe de politique, de morale, d'industrie ou d'art. Je vis dans le passé et dans l'avenir de l'humanité, aussi bien que dans le présent.

Peut-être vais-je me tourner vers la politique; la politique m'attire beaucoup, et c'est, en définitive, par elle que nous traduisons nos idées. Peut-être sommes-nous appelés à transformer la monarchie constitutionnelle. Notre génération

sera, sans doute, aux affaires publiques dans dix ans ; nous l'aurons bien gagné.

Après tout cela, si tu ne dis pas que je suis un peu fou, je ne m'y connais plus.

Pardonne-moi donc ces bavardages qui ne te persuadent guère. Nous aurons ensemble des *conférences*, à mon prochain voyage. J'aurai un vif plaisir à passer quelques jours dans le calme de votre bonne amitié. Nous mangerons beaucoup, nous boirons de même, et nous rirons, si ça se peut. Tu me feras faire quelque folle orgie avec Mlle Roulier, Mme Boneau, l'abbé Gouveneau et M. Labelangerie.

20 février 1837. — Il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit. Les souffrances morales et les difficultés de la vie positive m'ont rendu difficile. Je me plains intérieurement de ne pas trouver d'aide et d'appui chez mes protecteurs naturels, la famille. J'ai passé par des crises qui sont loin d'être terminées, et, pour dire le mot, je vis dans la misère. Je ne sais même pas comment je vais en sortir. J'ai à payer, à fin du mois, un billet à ordre de 200 francs et environ 200 autres francs. Je n'en ai pas le premier sol. On mė doit 6 ou 800 francs dont je ne puis rien tirer ; c'est ce qui m'a mis dans cette gêne déplorable. Je ne suis jamais sûr de dîner, le soir. Aussi je ne puis guère travailler. Les tracas matériels me débordent. Je suis dans un découragement profond, et, si ce n'était le Salon, j'aurais envoyé tout promener.

Jusqu'ici, j'ai toujours cru à la Providence : nous verrons si elle vient à mon secours.

Si les choses ne changent pas, je te demande une faveur, c'est de vouloir bien me recevoir pendant quelque tems à la Vrillière (1). Ce sera une sorte de *retraite* pendant laquelle je me replierai sur moi-même, et dont je sortirai retrempé, à la façon des solitaires et des Pères. Ce sera comme une fécondation nouvelle; j'espère beaucoup en cela.

Je te demanderai seulement un lit à la campagne, et quelques provisions. Pour le reste, je m'arrangerai de manière à vivre avec les paysans, d'autant plus que je veux travailler à la terre avec eux.

Notre vie parisienne est tout-à-fait anormale; nous avons donné un développement exorbitant à la vie intellectuelle, et rien à la vie *naturelle*, si l'on peut ainsi parler. L'équilibre est rompu; et c'est sans doute une des raisons de nos souffrances. Je veux donc essayer, quelque tems, d'une vie simple et reposée, primitive, comme Obermann. Le travail des mains calme les ardeurs de la tête. Au surplus, je suis un peu comme un malade désespéré : on peut essayer de tout; on ne risque, en définitive, que d'en mourir.

Ne m'objecte pas que je manquerai, à la Vrillière, des nécessités de la vie. J'aurai des

---

(1) Maison de campagne de M[me] Thoré.

pommes de terre à discrétion, n'est-ce pas, et du café aussi? Il n'en faut pas plus : des livres, du tabac; que me manquera-t-il? La sagesse et la modération!

27 septembre 1838. — Je ne saurais quitter Paris à présent pour deux raisons principales : la première c'est que notre affaire de fondation de journal est en bon train et qu'il ne faut pas négliger la partie, quand on est près de la gagner. Si nous réussissons, notre position est faite, et d'une manière éclatante, je l'espère. Nous constituerons le vrai parti démocrate de l'avenir, celui qui est fondé sur l'intelligence et la moralité, sur l'amour de Dieu et du prochain. Une fois à cette œuvre, et libres, nous travaillerons sans relâche, jusqu'à ce que nous ayons vaincu la corruption et les privilèges. L'avenir est au peuple et aux honnêtes gens...

3 avril 1839. — J'ai lu, comme tout le monde ici, l'article de la *Revue française*, de M. Guizot, le *protestant*. M. Guizot est un sceptique. La religion lui convient telle que, pour ce qu'il en veut faire, et il ne veut pas faire grand chose : un frein pour le peuple. Aux autres, la religion est inutile. Demande à M. Guizot s'il va à confesse. Tous ces gens là sont des misérables et des imposteurs, avec leurs semblans de religion. Mais nous, qui voulons une religion pour la croire, pour l'aimer, pour la pratiquer, pour accomplir nos devoirs envers Dieu, envers les autres et avec nous-mêmes, nous sommes plus difficiles. Ce

n'est pas notre faute si nous ne croyons pas au catholicisme, au protestantisme, au paganisme, au mahométisme, ou aux autres religions existantes.

Voyant cela, nous avons résolu de nous en faire une, avec le tems, avec l'aide de Dieu et de la tradition. Tu vois bien qu'au fond, nous sommes meilleurs et plus religieux que tous les indifférens qui déclarent croire volontiers au christianisme, sans le pratiquer.

Mes affaires vont très bien. Le Salon, à la *Revue de Paris*, m'a tout-à-fait relevé. J'y ai déjà eu deux articles. Le troisième passe après demain, et il y en aura encore deux autres. Je suis toujours au mieux avec l'*Encyclopédie*, avec le *Journal du Peuple* où je fais aussi un Salon, et avec *le Siècle*, où je vais faire peut-être la sculpture. Tu vois que je travaille avec ardeur.

J'ai gagné beaucoup d'argent depuis deux mois, mais j'avais tant de dettes contractées pendant ma misère de l'année 1837 ! J'ai encore 450 francs de billets à ordre à payer ce mois-ci. Après ça, je serai à l'aise. J'espère venir à bout de ces 450 francs avec ce que je gagnerai dans le mois. Cependant j'aurai peut-être recours à Rivière, quand il sera ici, sauf à lui rendre au bout de quelques jours. Si tu es riche dans ce moment-ci, et si tu veux me faire présent de quelques vieux louis, je les accepterai avec reconnaissance.

Que Rivière m'écrive donc un bout de billet

pour me dire le jour et l'heure de leur arrivée. Ils me trouveront à la voiture. Pourquoi ne viens tu pas avec eux ? Toi qui t'intéresses à la religion, à la politique, à la morale, tu viendrais entrer en conférence et soutenir tes opinions contre les hérésiarques. Je te présenterais au père Leroux, au père Buchez, à George Sand et aux autres, et tu les terrasserais ! Tu irais voir ton ami Guizot le protestant, ton ami Girardin dont tu lis *la Presse*, et surtout, surtout tu irais assister aux sermons de Notre-Dame, et aux comédies de Notre-Dame-de-Lorette, entre Mlle Fanny Essler et les autres danseuses de l'Opéra.

Viens donc, nous rirons, nous boirons, nous causerons, nous nous promènerons avec ton gros sac et tout ce qu'il faut, de peur d'être pris au dépourvu, au milieu du Palais-Royal ou des boulevards. Viens donc, et apporte beaucoup d'argent. La vie est courte, amusons-nous !

15 mai 1839. — Comme je connais vos inquiétudes habituelles, je vous écris quelques mots pour vous donner des nouvelles, après les choses qui viennent de se passer ici. Vous savez bien que je ne puis y être mêlé en aucune façon. Les pauvres républicains ont agi sans même prévenir les chefs du parti et les journalistes. Personne ne se doutait de cela, dimanche matin.

J'ai rencontré, hier, quand tout était fini, M. Lawrence le fils, en garde national. Tu peux donc rassurer aussi sa sœur et Grollier, s'ils ont des inquiétudes et pas de nouvelles.

Il y a beaucoup de morts, hélas ! et des plus courageux. Nous n'aurons jamais l'ordre public, avec ce gouvernement qui prétend garantir l'ordre et la paix. L'ordre ne peut résulter que d'une bonne organisation, et non pas de lois compressives. Nous n'aurons l'ordre qu'avec la liberté et l'égalité. La devise à trois branches adoptée par nos pères est indivisible. Si vous supprimez une des trois branches, vous n'avez plus que l'anarchie.

J'ai rencontré aussi, hier soir, Richard, Jules Guays et Beauvais.

1er janvier 1840. — Je t'embrasse de tout mon cœur, et je souhaite que l'année 1840 te soit heureuse. On dit qu'elle doit apporter bien des crises. Il y a, en effet, de ces années là, dans la vie des Sociétés, comme dans la vie des individus. Ce sont des phases décisives pour la bonne santé du corps social, comme pour le corps humain.

Je suis complètement absorbé dans la fondation de notre *Démocratie*. Je n'ai pas fait autre chose, et je n'ai pas dormi *mon content*. Si ça réussit, c'est une belle œuvre. Si non, c'est une noble tentative qui était digne de succès. En tout cas, nos efforts ne seront pas perdus, car nous avons ouvert la route à suivre, et d'autres arriveront au but, si ce n'est pas nous.

Maintenant, que la froide raison nous blâme, peu importe : vous êtes sur le rivage, vous voyez vos frères qui barbottent dans l'eau et qui vont

se noyer, vous vous jetez à leur secours, au risque d'y rester avec eux. Qu'est-ce que la raison dit de cela ? Conseille-t-elle de prendre son lorgnon et de considérer la tempête, en amateur? La raison a tort. Le sentiment ne se trompe jamais. Laissez-nous donc nous jeter à l'eau tout habillés. Nous nous en tirerons, si nous pouvons; mais si nous sauvons les prolétaires, vous direz que nous sommes des gens de cœur et de résolution. Que Dieu soit donc avec nous, et que nos amis nous applaudissent, au lieu de nous décourager.

Oui, j'ai dans le cœur un ardent amour pour le peuple, comme j'eus autrefois des amours aveugles pour les femmes. Hélas! mes amours ont passé, et je suis triste, maintenant, *comme un hibou perché sur son toit.* Est-ce que l'amour de l'humanité passe aussi vite que l'amour de la femme ? Il n'y a peut-être qu'un amour infini, l'amour de Dieu. Mais pour arriver à la contemplation divine, ne faut-il point avoir usé les autres affections de la terre? Je crois que je finirai par une dévotion mystique dans la solitude, quand j'aurai senti le néant des choses du monde. Et pourtant n'avons nous pas des devoirs les uns envers les autres ? et notre premier devoir n'est-il pas de nous aider à notre perfectionnement mutuel ?

Samedi, 18 janvier 1840. — Le bruit court ici, d'après je ne sais quelle note de journal, que je me suis battu avec Alphonse Karr, qui a, dans

une brochure, attaqué *la Démocratie*. Je veux vous rassurer tout de suite. Il n'y a rien de tout cela, et les choses vont bien. J'ai reçu vos deux lettres qui m'ont un peu remis, et le billet de 100 francs; je te remercie.

Nous avançons dans nos affaires. Nous avons bientôt les 200 000 francs requis. Nous espérons paraître la semaine prochaine; nous sommes sûrs, aujourd'hui, de faire *La Démocratie*.

[Vers le milieu de 1838, Thoré avait entrepris de fonder, au moyen d'une société en commandite, un journal intitulé *la Démocratie*, ayant pour objet « de continuer le mouvement social et politique de la Révolution française; d'élaborer et de propager, en vue du présent et de l'avenir, les réformes radicales qu'exige le XIXe siècle ». Le premier numéro ne devait paraître qu'une fois souscrite la moitié du capital, fixé à 300 000 francs.

Le comité de rédaction devait se composer de trois membres : Henry Celliez, Victor Schœlcher et Thoré.

Parmi les collaborateurs devaient figurer F. et E. Arago, Altaroche, Aug. Billiard, Louis Blanc, H. Carnot, G. Cavaignac, Dupoty, Jeanron, F. Lacroix, Pierre Leroux, A. Luchet, Henri Martin, Félix Pyat, Raspail, Trélat, etc.

Thoré et son ami Celliez déployèrent une grande activité : un prospectus remarquable, sinon par la justesse et la modération des vues, du moins par la netteté et la hardiesse des idées, fut publié au commencement de décembre. Ils multiplièrent leurs démarches, non seulement à Paris (le bureau du journal avait été provisoirement établi au domicile de Thoré, 9, rue Taitbout, puis 7, rue de Grammont), mais encore en province où ils se rendirent afin de s'assurer le concours de leurs coreligionnaires politiques, de distribuer des prospectus, de placer des actions.

Mais ni l'énergie de leurs efforts, ni le bruit soulevé par le prospectus, ni les sympathies qu'ils rencontrèrent sur leur chemin, n'aboutirent à la réunion de la somme exigée pour le lancement du journal. A la fin de 1839, Schœlcher, fatigué des sacrifices pécuniaires qu'il avait été obligé de consentir, et

voyant que l'affaire n'avançait point, se retira. Thoré et Celliez n'abandonnèrent la lutte qu'au bout de plusieurs mois, quand ils furent persuadés de son inutilité.

Le prospectus de *la Démocratie* avait été l'objet d'attaques assez vives, dans la presse parisienne. Alphonse Karr, entre autres, s'étant permis dans les *Guêpes* (n° de janvier 1840) quelques plaisanteries du genre de celle-ci : « Le pauvre Être Suprême l'a échappé belle ! Heureusement que M. Thoré, qui a une si belle barbe, lui a prêté main forte. On se devait bien cela, entre barbes ! » Thoré lui répondit par la lettre suivante à laquelle Karr riposta par une épître que nous reproduirons, ainsi que la réplique de Thoré] :

Thoré à Alphonse Karr.

5 janvier 1840. — Monsieur, je viens de lire, aujourd'hui, ce que vous avez écrit de *la Démocratie* dans *les Guêpes*. Vous auriez dû songer, ce me semble, que *la Démocratie* est une œuvre consciencieuse, qui ne doit pas encourir vos railleries. Veuillez, monsieur, prendre cette lettre en sérieuse considération.

J'ai l'honneur de vous saluer.

T. Thoré.

Alphonse Karr à Thoré.

Monsieur, consciencieuse ou non, une chose publiée se soumet, par cela même, à la critique et à la discussion — tant pis pour la chose si elle s'y soumet de mauvaise grâce !

Eh quoi ! monsieur, vous, directeur d'un projet de journal qui, dès le prospectus, annonce qu'il va mettre en question toutes les bases de la société, qui déclare la guerre à toutes les existences

acquises — vous ne pouvez pas supporter la raillerie! Vous vous occupez de mes légères escarmouches, vous vous croyez blessé avant la bataille! Vous ne permettez pas qu'on examine la loi nouvelle que vous voulez donner au monde! Avant le premier numéro de votre journal, vous le mettez en contradiction avec lui-même; vous voulez restreindre la liberté de la Presse, vous qui prétendez qu'elle vous étouffe entre ses limites trop étroites! Vous faites déjà de l'arbitraire, du bon plaisir et de la tyrannie; vous laissez voir que votre guerre contre le *despotisme*, n'a pas pour but de le renverser, mais de le conquérir.

C'est un peu tôt, monsieur, et vous êtes bien pressé. Le Christ a été crucifié fort longtemps avant que Rome pût se donner le plaisir de brûler les premiers hérétiques. Il est peut-être ennuyeux d'attendre, mais c'est un sort auquel doit se résigner nécessairement un apôtre de l'avenir.

Je n'aime pas les ambiguités, monsieur, et je vais m'expliquer franchement avec vous : *il vous plaît* d'attaquer un état de choses auquel je ne voudrais, moi, faire des changements qu'en sens inverse de ceux que vous demandez; *il me plaît*, à moi, d'attaquer ce que vous voulez élever à la place de ce que je veux qui soit. A côté de la liberté de casser les vitres, Monsieur, il faut admettre la liberté de défendre les vitres que l'on peut avoir.

Vous me permettrez de prendre votre lettre que, probablement, vous n'avez pas relue avant

de me l'envoyer — pour votre opinion personnelle, et non pour une loi.

Mes *Guêpes* sont une œuvre consciencieuse, comme vous me dites que l'est votre *Démocratie*. Pour ce qui est de la forme de ma polémique, il faudra bien que vous soyez aussi indulgent que moi et que vous me pardonniez d'avoir de la gaîté, comme je vous pardonne de n'en pas avoir.

Un ami auquel j'ai communiqué votre lettre, croit voir une menace dans la phrase un peu obscure qui la termine. Je n'attribue pas une telle ignorance des hommes et des choses à un réformateur et à un politique aussi sérieux, et la preuve que je ne partage pas l'opinion de mon ami, c'est que je vous réponds et finis ma lettre comme vous avez fini la vôtre, en ayant l'honneur de vous saluer.

ALPHONSE KARR.

Thoré à Alphonse Karr.

Monsieur, je suis de l'avis de Spinosa : chacun a le droit de penser ce qu'il veut et de dire ce qu'il pense. *La Démocratie* se propose justement de combattre toutes les prétentions à la dictature, de quelque part qu'elles viennent. Que chacun discute donc, à sa satisfaction, toutes les choses livrées à la publicité.

Mais il me paraît que les convictions sincères et les travaux désintéressés ont quelque droit de demander une certaine dignité à la critique.

Comme je n'aime pas non plus les ambiguités, je vais vous expliquer la phrase que vous trouvez obscure.

Vous êtes un critique trop gai, comme vous dites, et trop habitué aux escarmouches, pour n'avoir pas eu souvent l'occasion d'attaquer des gens dont la peau est plus ou moins chatouilleuse. Il y en a qui ont la conscience à l'épiderme. Eh bien, *La Démocratie* n'ayant pas encore, pour se défendre, les armes de sa publicité, déclare tout simplement qu'elle sera susceptible, parce qu'elle représente un parti sincère et généreux.

Ce qui ne m'empêche pas de finir ma lettre, comme le général Bertrand finissait ses discours, en votant pour la liberté illimitée de la Presse.

Agréez mes salutations,

T. THORÉ.

[L'incident venait d'être clos, quand deux articles de Granier de Cassagnac, dans *la Presse* des 13 et 15 février 1840, faillirent remettre le feu aux poudres. « C'est un bruit notoire, avait-il écrit entre autres choses, que les rédacteurs de *la Démocratie* sont allés au scrutin pour savoir s'ils admettraient l'existence de Dieu. Dieu a été admis à deux voix de majorité, ce qui est fort heureux pour lui, il faut en convenir ! »

Quelques jours après (le 24) en pleine séance du Comité de la Société des Gens de lettres, dont il faisait partie, Thoré provoqua Cassagnac en duel. Les témoins — Victor-Hugo et Henri Berthoud, pour celui-ci ; Dupont, avocat, et Félix Avril, pour Thoré — se réunirent, mais, malgré une conférence de trois heures, ne purent se mettre d'accord sur la nature de l'outrage.

La Presse du 3 mars rendit compte de l'entrevue et ajouta que MM. Hugo et Berthoud, tout en se déclarant, en principe

« partisans du duel, considéré comme juridiction suprême et nécessaire dans les questions personnelles ou délicates, qui échappent aux juridictions légales », s'y opposaient, dans l'espèce, parce que les articles de *la Presse* « ne contenaient qu'une appréciation des doctrines sociales et politiques des républicains, et que ces articles ne désignaient nommément personne... ; que M. de Cassagnac était resté parfaitement dans son droit.... » Ils ajoutaient « que M. Thoré restait libre de se porter, contre M. de Cassagnac, à ses risques et périls, à telle voie de fait qu'il jugerait convenable ».

Thoré ne le jugea point opportun, et la querelle n'eut point d'autres suites, si l'on s'en rapporte, du moins, aux termes de la lettre suivante, destinée à rectifier le compte rendu du 3 mars, et adressée par ses témoins à *la Presse*, qui ne l'inséra point.]

A Monsieur le gérant du journal La Presse.

Paris, ce 4 mars 1840.

Monsieur,

Il y a quelques jours, nous nous sommes trouvés en présence de MM. V. Hugo et Berthoud, amis ou témoins de M. Granier de Cassagnac. Notre seule mission était de régler à l'avance les apprêts d'une rencontre arrêtée, dès la veille, entre notre ami M. Thoré et M. G. de Cassagnac.

Ce qui s'est passé dans cette entrevue ne devait pas, d'un accord unanime entre les témoins, se traduire au dehors par la voie des journaux. Jusqu'ici, nous avons tenu notre parole. Cependant, vous, monsieur, vous avez publié, dans votre numéro d'hier 3 mars, un compte rendu de cette entrevue. Dans ces circonstances, permettez-nous de rectifier votre récit.

Il résulte de votre article que M. Thoré aurait eu la prétention de demander raison à M. Granier de Cassagnac de quelques articles où le parti démocratique aurait été attaqué d'une manière générale ; qu'il aurait eu la prétention de se constituer le champion armé du parti démocratique ; qu'il aurait eu, enfin, la prétention de créer, par son épée, une nouvelle censure armée pour imposer silence aux critiques que M. Granier a dirigées et entend diriger contre les idées démocratiques. Il résulte, par conséquent, de votre article, que nous, les amis et les témoins de M. Thoré, nous nous serions présentés devant MM. V. Hugo et Berthoud pour soutenir les prétentions que vous attribuez à M. Thoré.

Sous ce point de vue, votre récit, monsieur, est inexact. M. Thoré a pensé, et nous avons pensé avec lui, que les articles de M. Granier attaquaient personnellement M. Thoré et qu'ils contenaient, contre lui, des injures telles qu'elles exigeaient une satisfaction. En présence de MM. V. Hugo et Berthoud, nous avons alors protesté, tant au nom de M. Thoré qu'en notre propre nom, que nous n'entendions pas demander satisfaction à M. Granier de critiques ou même d'injures qu'il aurait pu lancer contre les idées attribuées par lui au parti démocratique ; nous avons protesté que nous n'entendions demander satisfaction que d'outrages adressés à la personne de M. Thoré.

(*A suivre*).

Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823). (*Fin*).

La frégate fit route incontinent pour Coron, port situé à sept lieues du port Vitulo, de l'autre côté du golfe de Calamata, à l'ouest.

Nous mouillâmes dans cette rade, le lendemain matin.

Le bey, ou gouverneur turc commandant cette place, fit une triple salve de l'artillerie, à *la Pomone*, vint à bord féliciter notre commandant, et dit qu'il y avait deux ans que le Grand Seigneur, ayant envoyé une caravelle turque pour s'emparer d'un forban de moindre force que celui que nous avions pris, la caravelle ne put en venir à bout, ayant eu beaucoup de monde tué et contrainte d'abandonner cette baie sans pouvoir se rendre maître du pirate.

Nous avions eu 52 hommes tués ou blessés dans cette affaire, sur 70 que nous étions en tout dans le canot et la chaloupe.

On nous descendit à terre dans des maisons particulières. Je fus mis chez M. de Thayebon, consul général de France en Morée, et j'ai trouvé, dans son aimable et charmante épouse, tous les soins que j'aurais pu recevoir d'une sœur chérie.

Nous perdîmes très peu des blessés mis à terre, à Coron. M. de Latouche y mourut le 5e jour, la balle lui ayant traversé la poitrine et le poumon, et sorti du corps ; la chûte de l'escarre fut le terme de sa vie.

La Pomone partit, peu de temps après, pour Smyrne, avec notre chère prise.

On fut obligé de me couler du bouillon par l'ouverture de la balle. Mes blessures prirent une belle apparence dès le cinquième jour; mais, comme les chirurgiens s'aperçurent qu'il paraissait un point noir du côté de l'entrée de la balle, ils parvinrent à retirer de ma gorge un morceau de mouchoir de cou de soie qui avait été entraîné par la balle.

A 4 heures du matin, le 21 juin, il me prit une toux qui allait toujours en croissant, et qui fut telle, enfin, que je fus mille fois à l'instant d'étouffer, faute d'avoir ma respiration. Je sentais bien qu'il y avait un corps étranger dans la trachée-artère, mais comment le retirer?

Enfin, après des souffrances indicibles, je parvins, à 10 heures du soir, à vomir un morceau de drap de coton de mon habit que la balle avait entraîné avec elle. C'était de la percale bleue; qu'on juge de ce que je dus souffrir dans une agonie de 18 heures consécutives, lorsqu'on fera attention à ce que la moindre chose, le moindre corps étranger qui entre dans le conduit, fût-ce même une goutte de vin ou d'eau, y cause de douleur, et le morceau de coton qui en sortit était à peu près de la grosseur d'une noisette, et avait une forme à peu près triangulaire, large de près d'un pouce. Après cet accident passé, mes blessures furent, tous les jours, de mieux en mieux.

La corvette *le Rossignol* vint à Coron, et je partis sur ce bâtiment pour retourner joindre ma frégate qui était mouillée à Smyrne.

A mon arrivée, je fus accueilli parfaitement par notre état-major et particulièrement par M. le marquis de Saint-Félix, notre commandant; il me remit mon brevet de sous-lieutenant de vaisseau, et voulut que mon épaulette me fût attachée par la main des grâces et de la beauté. Mlle Amoureux, fille du consul de France à Smyrne, se chargea, à la prière de mon capitaine et de son père, de me remettre cette décoration militaire, décoration qui fait grand plaisir, lorsqu'on l'achète au prix de son sang, et par de longs services rendus à la patrie. Enfin, je fus présenté chez tous les consuls étrangers qui font leur résidence à Smyrne, et je reçus partout les marques les plus flatteuses de l'estime et de l'intérêt.

M. le chevalier de Bataille, notre commandant dans cette expédition, reçut le brevet de capitaine de vaisseau, en même temps, et la croix de Saint-Louis fut envoyée au brave Camille Latouche, qui n'existait plus.

[A ce récit se trouve annexé un rapport du chevalier de Bataille sur l'affaire du pont Vitulo, qui confirme entièrement la relation de notre capitaine : « M. Krohm, volontaire de 1re classe, a montré la plus grande bravoure et le plus grand sang-froid : blessé d'abord légèrement à la poitrine, il a été, ensuite, plus grièvement blessé par une balle qui lui perça la gorge. »

Six ans après, Krohm, promu capitaine de vaisseau, fut affecté au commandement du *Timoléon*, ancien *Commerce de*

Bordeaux, qui venait d'échapper à l'incendie de la flotte française après le siège de Toulon. C'est à notre capitaine que le peintre Granet vendit ses aquarelles du siège. (Voir *Toulon et les Anglais*. Paris, Ollendorff, 1898).

Avec ce vaisseau, Krohm prit part, le 14 mars 1794, au glorieux combat livré aux Anglais près du cap Noli, combat qui dura six heures, et après lequel le *Timoléon*, désemparé, dut être remorqué par une frégate jusqu'à Toulon. Il en rend compte dans le rapport suivant :]

Rapport du combat qu'a eu le vaisseau le Timoléon, *le 24 ventôse, l'an 3e de l'ère républicaine, adressé au contre-amiral Martin, commandant l'armée navale de la République dans la Méditerranée, par le citoyen Krohm, capitaine du vaisseau.*

Mon général,

Le vaisseau *le Timoléon* faisant partie de l'armée navale sous tes ordres, a eu le bonheur, le 24 ventôse, à 7 heures et demie du matin, de se trouver à portée d'exécuter tes ordres, en attaquant et combattant les ennemis de la République. Les braves républicains qui ont combattu sous mes ordres ont mérité non-seulement l'admiration de l'armée entière, mais même, de la représentation nationale, le compliment le plus flatteur pour des républicains français, par l'organe du citoyen Letourneur (de la Manche) adressé à leur capitaine le 26 ventôse, à bord de la frégate *la Minerve ;* tu leur rendis aussi la justice qui leur était due à cet égard.

C'est avec bien de la joie que je vais te donner

une esquisse de leurs vertus civiques. Je dois rendre justice à mes braves canonniers ; pendant six heures de temps qu'a duré le combat, tu as pu voir que *le Timoléon* ressemblait plus à un volcan enflammé qu'à un vaisseau combattant, et s'il a combattu contre quatorze vaisseaux, à tiers-portée de canon, il a eu la gloire de faire arriver vent arrière un vaisseau à trois ponts qui n'a pu supporter son feu. Il est vrai qu'il a été criblé de coups de canons, mais les Anglais diront encore de celui-ci, comme des autres, que, semblable au caillou, plus on le frappait, plus il rendait de feu. Oui, mon général ! les Anglais ont raison de parler ainsi des Français. Je ne puis en dire autant d'eux.

En général, l'équipage, en entier, s'est très-bien comporté pendant le combat, et s'il s'est trouvé un couple de lâches, ils ont été bien punis par les huées et le mépris de leurs camarades.

J'ai les choses les plus flatteuses à te dire de mon lieutenant en pied Bourraud ; depuis quatorze mois qu'il sert en cette qualité sur mon bord, il a mérité par ses talents, son assiduité, la discipline et l'ordre qu'il a toujours maintenu à bord avec des hommes plus braves que subordonnés ; il a mérité, dis-je, que je te demande, même avant le combat, le brevet de capitaine de vaisseau pour lui. Mais sa conduite héroïque dans la journée de 24 ventôse, me fait espérer que tu n'hésiteras pas à demander, pour ce brave

officier, ce qu'on accorde à tant d'autres sans avoir éprouvé et leurs talents et leurs vertus civiques.

Le citoyen Hervy, lieutenant de vaisseau, mon officier de manœuvre, est un bon et brave républicain ; il n'a pas voulu abandonner son poste, quoiqu'ayant l'épaule droite démise par une poulie qui lui a tombé de la hune d'artimon, et un éclat qui lui a déchiré le téton gauche et fait perdre la respiration à différentes fois. Cet officier est un bon homme de mer, actif, laborieux, infatigable ; il mérite, sinon de commander un vaisseau, mais d'être capitaine de vaisseau surnuméraire.

Le citoyen Gourrin, enseigne de vaisseau, avait obtenu du représentant du peuple Jean-Bon-Saint-André, d'être promu au grade de lieutenant, d'après le rapport que je t'avais fait de sa conduite à bord de mon vaisseau, où il sert depuis quatorze mois ; il est malheureux, pour ce brave officier, que le secrétaire du représentant (Labrouche) n'ait pas trouvé le temps de prendre l'arrêté ordonné par le citoyen Jean-Bon-Saint-André. Cet officier a fait les fonctions de lieutenant depuis deux mois, et il a mérité l'estime et l'admiration de tout l'équipage, pendant le combat.

Les citoyens Vautier et Jalabert, lieutenants, le premier commandant la première batterie, et Jalabert la seconde, ont parfaitement rempli leur devoir. Le citoyen Vautier, quoique très-

incommodé par une indisposition qui le prive de marcher à son aise, et qui le met hors d'état de servir pendant l'été dans les pays méridionaux par une trop grande abondance de graisse, ce citoyen s'est acquitté parfaitement de son devoir.

Le citoyen Jalabert est un officier intelligent.

Je n'ai, en général, qu'à me louer de tous mes officiers : pour eux, un jour de combat est un jour de fête.

Je dois rendre justice aux citoyens aspirants de la marine. Les citoyens Zévaco, Bru, Dot et Lagrange méritent d'être faits enseignes de vaisseau. Leur conduite, dans le combat, est au-dessus de tout ce qu'on a pu dire.

Les trois premiers, surtout, sont très-capables et méritent la confiance de leurs chefs.

Je demande d'être autorisé à passer une revue d'avancement pour tout mon équipage, car il y en a qui méritent beaucoup, et les autres moins. L'espace d'un rapport ne me permet pas de nommer tout le monde. Je dirai seulement que, sans exception, tous mes premiers maîtres l'ont disputé aux officiers pour la bravoure, l'activité et l'honneur dans le combat, et que chacun d'eux a parfaitement rempli sa tâche. Jamais on n'a combattu pour une plus belle cause, et jamais elle ne fut mieux défendue.

Tu as su qu'à la fin du combat, la cicatrice que j'ai dans la gorge s'est rouverte, et que, sans les soins du citoyen Feniou, mon chirurgien en chef, qui m'a de suite fait une ample saignée,

j'étais étouffé par le sang que je crachais à pleine bouche, et qui me sortait par le nez. La suppuration est établie intérieurement, et je respire assez à mon aise.

On aura peine à croire qu'après six heures de combat, attaqué consécutivement par trois et quatre vaisseaux, je n'ai eu que douze hommes tués et une trentaine de blessés. Mais, en examinant ma mâture, on verra que l'ennemi n'a pas toujours tiré en plein bois, quoique j'aie 22 coups de canon à la flottaison.

Le citoyen Krohm, capitaine de vaisseau, au Premier Consul de la République Française, Bonaparte.

Rochefort, le 15 pluviôse, l'an 9 de la République.

Général Consul,

Plein des nobles sentiments que vous savez si bien inspirer, c'est avec une respectueuse confiance que je m'adresse au premier magistrat d'un peuple libre, non pour me plaindre, mais pour demander à combattre.

Le ministre et les amiraux ont choisi les 70 capitaines de vaisseau qui doivent former la liste d'activité de l'an 9, l'ayant composée de l'élite des marins français : vous l'avez confirmée.

Je ne demande donc pas un commandement pour cette année, mais, si la marine a tous ses

capitaines complets, vous savez qu'elle manque de soldats aguerris. Je réclame donc, citoyen Consul, et vous ne me refuserez pas cette grâce, de servir comme volontaire dans l'armée de Brest. J'ai appris à braver la mort sous un grand maître, à l'école du brave Suffren, dans les nombreux combats qu'il a livrés à nos irréconciliables ennemis dans l'Inde, et jamais mes bras n'ont été chargés de leurs fers.

J'ai été fait officier en 1788, pour une action d'éclat dans les mers que vous avez, depuis, remplies de votre gloire immortelle ; j'y reçus deux coups de fusil, un à travers la gorge, l'autre dans la poitrine, et nous enlevâmes le pirate à l'abordage, avec notre chaloupe de *la Pomone*, commandée par le chevalier de Bataille.

J'ai, depuis cette époque, commandé avec honneur la corvette *la Perdrix*, *le Tiercelet*, la frégate *la Charente-Inférieure* et le vaisseau *le Timoléon*. Le certificat du général Martin, que je joins (1), vous prouvera que je n'ai pas démérité comme capitaine de vaisseau, et vous dira par quelle fatalité mes blessures, s'étant rouvertes à la fin d'un combat sous ses ordres, ma voix s'éteignit totalement. Je fus nommé adjudant

(1) On lit, sur ce certificat : « Pierre Martin, vice-amiral... certifie que le citoyen Krohm... s'est particulièrement distingué dans le combat du 24 ventôse où, seul, il a essuyé le feu de plusieurs vaisseaux anglais, et qu'il fut (lui, amiral) obligé d'expédier une frégate pour le tirer du feu, sa mâture ayant été très endommagée... »

général de la marine à Toulon, et, par suite, commandant des armes à Villefranche.

Vous pouvez aussi vous convaincre, citoyen Consul, que l'amiral Latouche, m'honorant de sa confiance, m'a demandé au ministre.

Au nom de l'honneur, citoyen Consul, rendez-moi à la mer ; est-ce dans la vigueur de l'âge, à 34 ans, que je ne dois plus naviguer ? Mes blessures, bien cicatrisées, ne me font plus craindre de nouveau déchirement. Je brûle d'en recevoir d'autres en combattant pour la République, et je préfère une mort glorieuse à mon existence actuelle. Je m'applaudirai d'avoir donné cette dernière leçon à mes enfants.

Je vous salue, grand homme, et suis, avec admiration et orgueil

Votre concitoyen dévoué
Le capitaine de vaisseau
KROHM.

[En 1801, le capitaine Krohm prend part à la campagne de Saint-Domingue, à bord du *San Gennaro*, qu'il commande. Il passe ensuite sur le *Patriote* qui fait partie de la flotte de l'amiral Willaumez, et avec lequel il force le blocus de la Martinique par une croisière anglaise. Bloqué lui-même, quelques temps après, avec deux navires français, dans la baie de Chesapeak, par une escadre de lord Douglas, il effectue sa sortie dans des conditions que retrace une lettre par lui adressée au ministre de la marine, le 22 août 1810.

Répondant aux insinuations du Consul général de France aux États-Unis Beaujour, qui faisait les fonctions d'ordonnateur, Krohm l'accuse, à son tour, d'avoir désorganisé, par sa négligence et son impéritie, la division française composée du *Patriote*, de *l'Éole* et de la *Valeureuse* : « Je l'accuse, écrit-il,]

« De m'avoir menacé de ne plus fournir de

vivres au vaisseau, si je persistais à ne pas vouloir *suivre ses ordres*, ou si je ne sortais pas, de suite, de la Chesapeak. Je m'arrête, monseigneur, à cette dernière phrase : deux ou trois vaisseaux et des frégates ennemis me bloquaient continuellement, en dedans des caps. Le vieux lord Douglas, qui commandait cette division, m'avait fait dire, par un lieutenant qui commandait un des *pilot-boats* anglais qui était sans cesse mouillé à côté de mon vaisseau, et qui avait des intermédiaires jusqu'au bas de la baie pour signaler tous mes mouvements, — le vieux lord Douglas, dis-je, m'avait fait dire que, si j'avais la prétention de sortir le *Patriote* et l'*Eole* de la Chesapeak, il fallait, préalablement, que je fisse pratiquer une autre sortie que celle entre les caps Charles et Henry. Je lui fis répondre que le *Patriote* et l'*Eole* sortiraient de la Chesapeak lorsque je le jugerais convenable, et malgré lui.

« Si le vaisseau l'*Eole* avait été mâté, et qu'on n'eût pas envoyé en France l'équipage de la *Valeureuse*, j'aurais tenu entièrement parole au lord Douglas, mais je n'ai pu sauver que le *Patriote*... »

[Il ramena ce vaisseau sain et sauf à Rochefort, après avoir trompé une seconde fois la surveillance des vaisseaux anglais, à l'embouchure de la Charente. (Voir les *Tablettes des Deux-Charentes*, du 22 septembre 1866.)

Son courage et son habileté lui valurent une lettre flatteuse du ministre Decrès, en date du 15 janvier 1808. Elle mentionne, en outre, le sauvetage, par le capitaine Krohm, d'un navire anglais en perdition dans les eaux françaises. Laissons-le raconter lui-même ce dramatique incident :]

Rapport du capitaine Krohm sur le sauvetage d'un navire anglais (1).

A onze heures et demie du soir, la nuit très obscure, la mer affreuse, le vent au Nord, violent, avec de la neige et de la grêle alternativement, le vaisseau fatiguant beaucoup, courant sous les deux huniers, tous les ris pris et la misaine amurée, ayant le cap à l'Est, notre mât de beaupré a, dans un fort coup de tangage, été submergé et cassé en deux au-dessus de la figure du vaisseau. Le coup de mer a couvert tout le gaillard d'avant et s'est répandu jusque dans ma chambre de conseil.

J'étais alors sur le pont, j'ai fait arriver vent arrière, pour ne pas perdre toute ma mâture, et j'ai couru à sec de voile, vent arrière, jusque sur les sept heures du matin, ne pouvant pas, dans la nuit, travailler à nous regréer, sans courir les risques de perdre tous ceux qui s'en occuperaient. Nous attendions le jour avec une grande impatience, lorsqu'à sept heures, un cri horrible se fit entendre du gaillard d'avant : « Roche

---

(1) On lit, en marge : « 45 Anglais de l'équipage de *la Prospérité*, commandée par le capitaine Anderson, sont miraculeusement sauvés par *le Patriote;* ils allaient de Londres au Canada.

« Extrait du *Journal* du capitaine de vaisseau Krohm, commandant *le Patriote*, à son retour des États-Unis d'Amérique en France, du 29 au 30 décembre 1807, étant Est et Ouest de l'île d'Yeu, à 40 lieues au large, avec un coup de vent affreux qui lui permettait à peine de tenir le travers au vent et à la lame. »

devant nous ! Tribord la barre ! Nous sommes perdus ! »

Le jour n'était encore qu'insignifiant ; je pris ma longue-vue de nuit, et crus reconnaître, lorsque les lames le permettaient, que ce que nous avions pris pour des roches, était un vaisseau chaviré. Bientôt, je crus voir quelqu'un à bord ; enfin, à l'aide de ma longue-vue de jour, je distinguai quelqu'un qui tenait un pavillon anglais dans les bras, et qui s'efforçait à nous le faire remarquer. La mer était affreuse, elle couvrait ce malheureux bâtiment, qui n'avait plus que la forme d'une carcasse dépecée. Nous faisions beaucoup d'eau, et la lame qui avait détruit notre beaupré, avait cassé notre vergue de misaine et fait craquer le grand mât ; il n'y avait pas d'apparence de songer à sauver ces malheureux.

Cependant, nous approchâmes assez pour distinguer des femmes et des enfants qui nous tendaient leurs bras innocents. Je ne pus tenir à ce dernier spectacle : « Qu'on mette mon canot à la mer, dis-je, sauvons ces malheureux Anglais ! »

A ces mots, l'équipage pâlit ; chacun me fuit : « Le commandant veut nous faire noyer et prêter son canot pour tenter une chose impossible ; quand il y aurait mille canots à la mer, pas un seul ne se sauverait, avec une mer aussi affreuse que celle-ci ! » et mille pareils propos.

Je sentais toute la vérité de ce raisonnement,

mais, plein de confiance en Dieu, quand on fait une bonne action, je répétai une seconde fois de mettre mon canot à la mer — et ce fut aussi inutilement; personne ne voulait s'embarquer.

« Eh bien ! dis-je, c'est moi qui serai le patron de mon propre canot! Je trouverai, sans doute, parmi les sept cents hommes que je commande, quelques braves gens assez courageux et assez chrétiens pour mettre leur confiance en Dieu et me suivre ! Je promets un grade supérieur à tous ceux qui me suivront, et je vais m'élancer dans mon canot, le premier pour être affalé à la mer ! »

Ces paroles que je prononçai, sans doute, avec l'accent et le ton d'un inspiré de Dieu, produisirent l'effet de la foudre par son électricité : « Vous ne vous embarquerez pas ! me dit mon capitaine de frégate, M. Cuvillier ; vous ne pouvez quitter le vaisseau qui vous est confié, c'est moi qui vais tenter cette noble et périlleuse entreprise ! — Non ! non ! disent à la fois tous mes officiers, c'est nous ! c'est nous ! »

Pendant ce temps, deux dignes et braves officiers, MM. Carpentin et Castagner se jettent dans deux bateaux ; ils sont suivis par mes gabiers et mes canotiers qui, tous, veulent partager leur gloire, en sorte que je fus obligé d'interposer mon autorité et de désigner moi-même, par leur nom, ceux que je connaissais et plus adroits, et plus marins, et plus forts que leurs camarades. Les deux bateaux sont, avec les plus grandes

mon âme tout entière et vous aurait éclairé sur les manœuvres de ceux qui, en Cisalpine, ne voudraient ni influence, ni troupes françaises, pour bouleverser plus à leur gré.

J'attends vos ordres : vous pouvez compter sur ma fidélité dans leur exécution.

Daignez, mon général, agréer, avec votre bonté ordinaire, l'hommage de mon éternel et respectueux dévouement.

MONCEY.

Au même.

Quartier général. Crémone, 18 Thermidor an 9 (6 août 1801).

Mon général, au moment où je fermais ma dépêche, j'en reçois deux datées du 16, du général en chef Murat, dont j'ai l'honneur de vous envoyer copies. Celle par laquelle il me fait diverses recommandations, m'éclaire sur la nature des reproches à l'aide desquels on a sollicité mon déplacement. Je vous certifie, mon général, que tout ce que me prescrit le général Murat n'est plus à faire. L'arrêté du 12 prairial a été exécuté avec une telle précision et avec une si extrême rigidité, que je m'y suis fait gratuitement la réputation d'un fanatique pour l'ordre et les réformes ; et, à part quelques barques que je viens de réarmer, précisément pour empêcher cette même contrebande contre laquelle on murmure, et à laquelle, jusqu'aux préposés des douanes, les Cisalpins se livrent avec la dernière

demandé, comme je le demande encore, que MM. Carpentin et Castagner, que je fis alors lieutenants de vaisseau, reçussent la décoration de la Légion d'honneur ; elle leur est bien due.

Mes officiers, et même mes matelots, à mon exemple, ont fourni des vêtements à ces malheureux naufragés, qui m'appelaient leur père, leur sauveur. Les mères ont habillé leurs enfants et elles-mêmes avec mes habits et mon linge. Enfin, ils ont pu descendre à terre à Rochefort, assez décemment mis.

Il est peut-être sans exemple qu'on ait vu des personnes qui auraient pu se considérer comme prisonniers de guerre, prier, soir et matin, Dieu que mon vaisseau ne tombât pas dans quelques divisions anglaises qui m'auraient infailliblement pris, étant aussi délabré que l'était *le Patriote*. Ceci avait lieu deux fois par jour, je le repète, et ces braves gens m'étaient si reconnaissants qu'ils me disaient qu'ils préféreraient être dix ans prisonniers en France, que s'il m'arrivait quelque malheur ; leurs vœux ont été entendus du Tout-Puissant.

Fait à Rochefort, le 16 janvier 1808, à bord du vaisseau *le Patriote*.

Krohm,

capitaine de vaisseau,
officier de la Légion d'honneur.

[Par quelle fatalité une carrière aussi digne d'être honorée des premières récompenses, s'acheva-t-elle dans la misère et dans l'oubli? C'est ce que nous avons laissé entrevoir dans les lignes qui précèdent ces *Souvenirs*, et ce que montrera mieux encore la lettre suivante adressée à l'Intendant de la Marine à Rochefort. Nous en conservons l'orthographe, qui a été corrigée dans les documents précédents. Hâtons-nous d'ajouter que, le 1er juillet 1818, Krohm obtint, enfin, une pension de retraite, qui l'aida à élever ses quatre enfants :]

Le capitaine Krohm à M. Pouyers, Intendant de la Marine au port de Rochefort (1).

Saint-Agnan, le 27 mars 1818.

Monsieur l'Intendant,

Je vous conjure, au nom de tout ce qu'il y a plus saint et de plus sacrés pour les hommes, Dieu et le Roi, l'honneur et la patrie, de suplier pour moi Son Excellence le ministre de la Marine, afin qu'il mette un terme au terrible châtiment que j'ai sans doutte bien mérité, mais qui est mille foi plus terrible, pour moi, que la mort, puisque de peauvres inocentes créatures souffrent sans l'avoir mérité. Mes malheureux enfans manquent tout à la foi.... de tout. Au nom de Dieu, que je sois la seulle victime de ma faute, dont je demande très humblement pardon à Dieu, au Roi et au ministre de la Marine, ainsi

(1) Lettre communiquée par M. DE RICHEMOND. Bibl. de La Rochelle, fonds Ad. Bouyer, 665, n° 201.

qu'à la France entière. Je suis encore plus fâché d'avoir mérité le châtiment qui m'est imposé que d'en souffrir le suplice, et, certénement, je ne puis rien dire au dessus de cela.

Le Roy très chrétien, le clément, le bon, l'adorable Louis XVIII, à l'exemple de Dieu fait homme, a pardonné à ceux qui l'ont crucifiés, outragés, trahis ; serai-je donc le seul français privé de cette royale clémence de mon Roi, du Père de la Patrie ?

Je ne puis rien ajouter à ce tableau terrible, mais fidelle, de mon malheureux état. Je fonds en larmes... Mon Dieu, ne permetés pas que je succombe à mon désespoir ! Sauvés-moi de moi-même et touchés les cœurs des hommes à qui Dieu et le Roi ont mis la toutte puissance de me pardonner ma faute et de me rendre le bonheur et la vie ! Venez, venez à mon secours ! Je vous en conjure, ayez pitié du plus malheureux et du plus repentant de tous les coupables et de ses pauvres enfants !

KROHM,

ancien capitaine de vaisseau, couver de blessure, chevalier des ordres du Roi, de Saint-Louis et l'honneur.

Un placet du comédien Beaubourg (1724) (1).

A M. d'Ombreval, lieutenant général de police.

[Avril 1724]

Monsieur,

Je n'ay point voulu vous importuner pendant cette semaine sainte; mais, puisque vous avez eu la bonté de me permettre de vous présenter un second mémoire, j'auray l'honneur de dire qu'après qu'on eu chassé, pour ces indignitez, cette malheureuse Marianne Pelée, dont il est question, du couvent de Rosay en Brie, où je l'avois mise en pension — comme j'ay eu l'honneur de vous le marquer dans le premier mémoire — aucun autre couvent ne s'en voulu charger, par raport à son âge qui estoit trop avancé pour une pensionnaire.

---

(1) Beaubourg débuta, le 17 décembre 1695, à la Comédie française, où il devait, par la suite, remplacer tant bien que mal le grand comédien Baron. Il prit sa retraite en 1718, et reçut une pension de 1 000 livres.

Le placet autographe que nous publions, et dans lequel il demande à être débarrassé d'une sœur incommode, nous démontre qu'à cette époque, les Comédiens du Roi — même les premiers rôles — ne faisaient point fortune au Théâtre-Français. (Arch. de la Bastille. Communication de M. PAUL d'ESTRÉE.)

Rapport du capitaine Krohm sur le sauvetage d'un navire anglais (1).

A onze heures et demie du soir, la nuit très obscure, la mer affreuse, le vent au Nord, violent, avec de la neige et de la grêle alternativement, le vaisseau fatiguant beaucoup, courant sous les deux huniers, tous les ris pris et la misaine amurée, ayant le cap à l'Est, notre mât de beaupré a, dans un fort coup de tangage, été submergé et cassé en deux au-dessus de la figure du vaisseau. Le coup de mer a couvert tout le gaillard d'avant et s'est répandu jusque dans ma chambre de conseil.

J'étais alors sur le pont, j'ai fait arriver vent arrière, pour ne pas perdre toute ma mâture, et j'ai couru à sec de voile, vent arrière, jusque sur les sept heures du matin, ne pouvant pas, dans la nuit, travailler à nous regréer, sans courir les risques de perdre tous ceux qui s'en occuperaient. Nous attendions le jour avec une grande impatience, lorsqu'à sept heures, un cri horrible se fit entendre du gaillard d'avant : « Roche

(1) On lit, en marge : « 45 Anglais de l'équipage de *la Prospérité*, commandée par le capitaine Anderson, sont miraculeusement sauvés par *le Patriote;* ils allaient de Londres au Canada.

« Extrait du *Journal* du capitaine de vaisseau Krohm, commandant *le Patriote*, à son retour des États-Unis d'Amérique en France, du 29 au 30 décembre 1807, étant Est et Ouest de l'île d'Yeu, à 40 lieues au large, avec un coup de vent affreux qui lui permettait à peine de tenir le travers au vent et à la lame. »

devant nous ! Tribord la barre ! Nous sommes perdus ! »

Le jour n'était encore qu'insignifiant ; je pris ma longue-vue de nuit, et crus reconnaître, lorsque les lames le permettaient, que ce que nous avions pris pour des roches, était un vaisseau chaviré. Bientôt, je crus voir quelqu'un à bord ; enfin, à l'aide de ma longue-vue de jour, je distinguai quelqu'un qui tenait un pavillon anglais dans les bras, et qui s'efforçait à nous le faire remarquer. La mer était affreuse, elle couvrait ce malheureux bâtiment, qui n'avait plus que la forme d'une carcasse dépecée. Nous faisions beaucoup d'eau, et la lame qui avait détruit notre beaupré, avait cassé notre vergue de misaine et fait craquer le grand mât ; il n'y avait pas d'apparence de songer à sauver ces malheureux.

Cependant, nous approchâmes assez pour distinguer des femmes et des enfants qui nous tendaient leurs bras innocents. Je ne pus tenir à ce dernier spectacle : « Qu'on mette mon canot à la mer, dis-je, sauvons ces malheureux Anglais ! »

A ces mots, l'équipage pâlit ; chacun me fuit : « Le commandant veut nous faire noyer et prêter son canot pour tenter une chose impossible ; quand il y aurait mille canots à la mer, pas un seul ne se sauverait, avec une mer aussi affreuse que celle-ci ! » et mille pareils propos.

Je sentais toute la vérité de ce raisonnement,

mais, plein de confiance en Dieu, quand on fait une bonne action, je répétai une seconde fois de mettre mon canot à la mer — et ce fut aussi inutilement; personne ne voulait s'embarquer.

« Eh bien! dis-je, c'est moi qui serai le patron de mon propre canot! Je trouverai, sans doute, parmi les sept cents hommes que je commande, quelques braves gens assez courageux et assez chrétiens pour mettre leur confiance en Dieu et me suivre! Je promets un grade supérieur à tous ceux qui me suivront, et je vais m'élancer dans mon canot, le premier pour être affalé à la mer! »

Ces paroles que je prononçai, sans doute, avec l'accent et le ton d'un inspiré de Dieu, produisirent l'effet de la foudre par son électricité: « Vous ne vous embarquerez pas! me dit mon capitaine de frégate, M. Cuvillier; vous ne pouvez quitter le vaisseau qui vous est confié, c'est moi qui vais tenter cette noble et périlleuse entreprise! — Non! non! disent à la fois tous mes officiers, c'est nous! c'est nous! »

Pendant ce temps, deux dignes et braves officiers, MM. Carpentin et Castagner se jettent dans deux bateaux; ils sont suivis par mes gabiers et mes canotiers qui, tous, veulent partager leur gloire, en sorte que je fus obligé d'interposer mon autorité et de désigner moi-même, par leur nom, ceux que je connaissais et plus adroits, et plus marins, et plus forts que leurs camarades. Les deux bateaux sont, avec les plus grandes

précautions, lancés à la mer, en un clin d'œil. Je donne à mes jeunes héros les instructions convenables; ils vont vent arrière sur la carcasse; je laisse arriver pour me trouver sous le vent à eux, quand ils auront pu prendre du monde. Nous n'étions pas éloignés de ces malheureux, mais la mer était si affreuse et les lames si profondes, que nous étions quelquefois plusieurs minutes sans voir ni le bâtiment, ni nos bateaux. Enfin, ils abordent; un cri de joie se fait entendre: « Grand Dieu! dis-je, bénis mes intentions! Conserve la vie aux Français comme aux Anglais! »

Dieu entendit ma prière; on embarqua d'abord les femmes et les enfants : telles étaient mes instructions. Mais avec quel travail, avec quels soins, quels périls pour les uns comme pour les autres! Souvent, le navire anglais disparaissait sous les coups de mer, et nos canots paraissaient par-dessus; enfin, après quatre heures d'un travail le plus opiniâtre, après que mes canots ont eu repété cette manœuvre trois fois différentes, et que nous avons été assez heureux pour sauver jusqu'au dernier, le navire, démoli tout-à-fait, a disparu.

J'ai, à mon arrivée à Rochefort, obtenu du Préfet maritime, que les femmes et les enfants fussent mis à l'hôpital des Orphelines, et les hommes à l'hôpital de la Marine, et demandé à l'Empereur que ces malheureux naufragés fussent renvoyés en Angleterre, sans échange. J'avais

mauvais état de sa santé l'a privé de jouir de son semestre de cette année, et il a passé neuf années consécutives au corps sans aller dans sa famille ; les certificats du médecin et du chirurgien-major qui constatent sa maladie sont ci-joints.

LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET.

Vu. DE CALDAGUES,
lieutenant-colonel d'Angoûmois.

Cet officier, qui se conduit avec la plus grande distinction dans toutes les parties de son état, est dans l'obligation de s'occuper de sa santé, et mérite les grâces du Roy par toutes ses excellentes qualités.

MARQUIS DE NICOLAŸ, colonel d'Angoûmois.

Le zèle et l'exactitude que M. de La Tour d'Auvergne a toujours mis dans sa façon de servir, ne peut pas laisser en doute qu'il faut qu'il ait véritablement besoin d'un congé, puisqu'il s'est déterminé à le demander.

COMTE DE JUMILHAC.

A M. Haugéranville.

Bayonne, 28 mai 1791.

Je ne perds pas un seul instant, mon cher d'Haugéranville, pour vous faire parvenir le certificat de M. de Montboissier, justificatif de mes services dans les Mousquetaires. Je paie,

aujourd'hui, bien cher mon inadvertance de ne vous en avoir adressé que la copie, puisqu'il peut arriver un changement pour cette distinction (1), que l'on nous dit au moment d'être convertie en une médaille, ce que l'on nous fait craindre.

Je me repose sur votre amitié et sur vos soins pour la conservation de mes noms, et sur les bons offices de M. Denié pour la prompte expédition de mon affaire. Dans l'inquiétude où je suis que ma lettre ne vous arrive trop tard, je voudrais qu'elle vous parvînt avec la même vivacité que les sentiments de mon cœur, qui vous trouvent toujours présent, quelque part où vous soyez, et partout où se trouve votre plus affectionné et plus dévoué serviteur, camarade et ami.

La Tour d'Auvergne-Corret.

M. d'Ornano, notre commandant, ayant demandé un congé de la Cour pour se rendre à Paris, et pouvant l'obtenir, vous n'apercevrez, peut-être, aucun inconvénient à adresser ma croix au commandant de la place de Bayonne, sans autre dénomination ; et alors je serai bien sûr de n'éprouver aucun retard pour la recevoir.

Le régiment continue à être l'exemple de toute l'armée.

---

(1) Il était alors question de distinguer les officiers qui, comme La Tour d'Auvergne, avaient servi dans la Maison du roi.

ARMÉE DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES.

Bayonne, 4 mai 1793.

Rapport.

Le citoyen La Tour d'Auvergne-Corret, ayant à ses ordres une compagnie de grenadiers et 50 fusiliers du 80e régiment d'infanterie, exécuta, dans la journée du 1er mai, l'ordre du général de brigade, le citoyen Lachapellette, celui de prendre une position vis-à-vis des ennemis déjà maîtres de notre redoute, d'observer leurs mouvements, et de s'efforcer d'arrêter leur marche, s'ils la dirigeaient sur notre camp.

Le citoyen La Tour d'Auvergne-Corret, soutenu, à sa droite, par un piquet de volontaires réunis auprès du citoyen Lachapellette, et ayant à sa gauche, environ 40 chasseurs de la Légion des Montagnes et 10 chasseurs de la Haute-Garonne, commandés par le citoyen Souberan, parvint à résister, pendant plus d'une heure, à tous les efforts des ennemis, et à repousser leur cavalerie qui tenta vainement de l'entamer.

Ne recevant aucun secours, et l'ordre de se replier lui ayant été renouvelé, il quitta sa position, effectua sa retraite sous le feu du canon de l'ennemi, et se porta immédiatement au camp avec sa troupe, composée de grenadiers et de chasseurs de son régiment. Il forma (marchant toujours avec le général de brigade Lachapellette) l'arrière garde des troupes du camp, et contribua de tous ses efforts, avec ses grenadiers et

fusiliers, joints aux artilleurs de l'armée, à sauver, en présence de l'ennemi, 3 pièces de canon et 2 caissons qu'il escorta pendant onze heures, dans le seul trajet du camp de Sare à Ustaritz.

Le citoyen La Tour d'Auvergne n'a aucune connaissance des faits étrangers au détachement de 110 hommes qu'il a commandés dans l'affaire du 1er mai.

Le citoyen La Tour d'Auvergne-Corret,
capitaine de grenadiers au 80e régiment
d'infanterie.

ARMÉE DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES.

Au général de brigade Lachapellette,
commandant le camp de Bidard.

Au camp de Serres, 16 mai 1793,
2e de la République française.

Citoyen général,

J'ai reçu, à 3 heures après minuit, une ordonnance à pied partie à 11 heures de Saint-Jean-de-Luz pour me remettre la lettre par laquelle vous me demandez les états des différentes compagnies de grenadiers à mes ordres, pour la revue des députés de la Convention, qui doivent la passer aujourd'hui à Bidard. Ces états, que vous aviez précédemment demandés, avaient été remplis ; il est survenu et il survient journellement beaucoup de mutations. Deux nouvelles compagnies ont été incorporées à la troupe que je commande ; nous ne sommes pas encore, à ce moment, sous la tente ; toutes mes compagnies

sont dispersées à de grandes distances : ainsi, vous voyez l'impossibilité de vous faire parvenir ces états pour le moment où vous les auriez voulus. Tous mes sergents-majors vont s'en occuper immédiatement, et je vous enverrai une ordonnance pour vous les porter.

Une mesure qui vous paraîtra indispensable, est celle d'ordonner à tous les commandants des corps d'envoyer faire le prêt, ici, à leurs compagnies de grenadiers, ou de confier l'argent de ce prêt, au moins pour 15 jours, aux capitaines de ces compagnies qui ne veulent ou ne peuvent faire ces avances. Vous sentez qu'il m'est impossible, étant en présence de l'ennemi, de me dégarnir, pendant 6 ou 8 heures, de mes sergents-majors ou fourriers. Nous avons des officiers, des sous-officiers et grenadiers malades, sans cependant l'être assez pour vouloir abandonner leur poste. Pour mon compte, j'ai un cours de ventre dissentérique, depuis plusieurs jours, et je rends le sang ; ma santé est épuisée ; nous n'avons pas ici un seul chirurgien ou aide-chirurgien. Le général Servan me mandait, le 14, qu'il donnait l'ordre au général Dubouquet, d'envoyer ici une brigade de dragons pour la correspondance : je suis obligé, dans un point intermédiaire très éloigné de Saint-Pé et de Saint-Jean de Luz, de faire faire ce service, qui demande célérité, par des hommes à pied.

Les détails d'un camp de 800 hommes étant les mêmes que ceux d'un camp de 20,000,

comment peut-on laisser à un officier particulier un fardeau aussi accablant, sans lui donner aucuns moyens d'exécution ? Rien, ici, n'est organisé : il y faudrait un état-major, il n'y en a aucun, aucun commissaire, aucun préposé aux fourrages ; les conducteurs de nos mulets, n'ayant pas trouvé ici de subsistances pour les vingt qu'ils conduisaient, les ont ramenés à Saint-Jean-de-Luz le jour même de notre arrivée, sans attendre mes ordres. Je n'en ai plus entendu parler ; voulez-vous bien en prévenir le commissaire des Guerres, le citoyen Feugères ? Jugez de notre position : elle est désespérante, toutes mes représentations ont été vaines jusqu'ici. Chargé d'une responsabilité effrayante, à la veille d'y succomber, puisqu'on ne prend aucuns moyens de venir à mon secours, quel est le caractère qui, sans s'altérer, pourrait résister à une position pareille ? J'ai conservé, jusqu'ici, mon honneur pur et sans tache ; je le vois à la veille d'être compromis à la fin de ma carrière, ainsi que celui des braves gens que je commande, car je ne vous cache pas que le salut de la chose publique, vers lequel nous devons tous tendre, est très exposé dans cette partie, et je vous prie très instamment de garder mes lettres, et particulièrement celle-ci, pour justifier ma conduite par ma correspondance, en cas d'événement.

La place vacante de colonel venant d'être remplie par le citoyen La Salle, celle de lieutenant-colonel devant l'être par Damours, me

trouvant deuxième fonctionnaire du régiment, je demande d'être rappelé à la place où je dois être, si la loi s'explique sur ma position actuelle, me fondant sur les règlements militaires et sur les principes de justice qui nous régissent, et qui prescrivent que chacun soit à sa place. Je vous prie de vouloir bien exposer ma réclamation au citoyen La Salle, colonel du régiment, afin qu'il y fasse droit, si elle est fondée en raison. Il nous faudrait, ici, indispensablement, un armurier; je vous supplie d'obtenir du général Dubouquet de nous en envoyer un immédiatement, et de faire faire à Bayonne une certaine quantité de tire-bourres et d'épinglettes.

Je vous adresse les seuls états qu'il m'a été possible de recueillir pour le moment où part le porteur, sergent-major des grenadiers de Bordeaux, pressé de se rendre à Bidard, pour le prêt. Demain je vous ferai passer le reste :

Bataillons {
1er et 2e du 80e d'infanterie.
2e du Tarn.
3e des Basses-Pyrénées.
3e du Gers.
2e des Hautes-Pyrénées.
2e du 20e d'infanterie.
7e de la Gironde, dit Bordeaux.

Le 2e bataillon de l'Aude a envoyé le sien.

Il en manque encore 3, savoir :

Le 1er des Hautes-Pyrénées, le 1er du 20e d'infanterie, et le 3e de l'Hérault.

La Tour d'Auvergne.

ARMÉE DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES.

Au général Servan.

Camp de Serres, 19 mai 1793,
2e de la République française.

Mon général,

J'ai fait, selon vos ordres, accompagné du citoyen Lacroix, la reconnaissance du pays qui borde les rives de la Nivelle, depuis la maison appelée *Carnieta borda*, jusqu'à la tuilerie de Sibourg, et ai établi un poste à la tête du petit pont de bois au-dessous de *Carnieta borda*, en face et à peu de distance de plusieurs chemins qui aboutissent de Serre à Ybarin et au pont de bois, pour pénétrer à Serre, lieu de notre cantonnement. Ce poste communiquera avec celui du général Lalain, à Ybarin, par des patrouilles fréquentes ; mon bivouac, placé en grande partie en face du pont de pierre qui conduit à Ascain, défendra la tête de ce pont, en cas d'attaque, et le capitaine Maury, dont la compagnie est cantonnée à Ascain, a ordre de se replier sur ce poste, dans le cas où des forces supérieures l'obligeassent à abandonner son cantonnement.

Comme j'ai très peu de connaissance dans la partie de l'artillerie et du génie, il m'est impossible de décider s'il conviendrait, ou non, de faire une redoute ou un retranchement pour défendre la tête de ce pont, qu'il paraît extrêmement intéressant d'occuper. Comme officier d'infanterie, j'ai toujours eu une grande confiance dans

les redoutes mobiles. A l'égard du détachement que vous paraissez désirer que j'envoie de l'autre côté de la Nivelle pour correspondre avec celui que le général Exéa doit envoyer de Saint-Jean-de-Luz à la Chapelle Sainte-Croix, il paraît que, si ce projet était d'abord entré dans les vues du général Exéa, il s'en est à peu près désisté, m'ayant dit, le premier jour de mon établissement à Serre, qu'il remettrait encore quelque temps à l'exécuter, vu l'éloignement de ce poste de mon cantonnement.

D'un autre côté, j'aurai l'honneur, mon général, de vous observer que je fais ici, avec 800 hommes, le service qui pourrait être affecté à 1 500, ayant 164 hommes de service habituel. Isolé, livré à moi-même, sans secours, sans assistance, manquant de presque tous les moyens d'exécution, accablé d'une correspondance sous laquelle seule je succomberai de détails en tout genre, je remplis, ici, les fonctions d'un état-major complet d'armée, un camp de 800 hommes exigeant la même surveillance qu'un camp de 10 000, et les mêmes détails. Ma santé, déjà épuisée par de longs et pénibles services, est à son dernier terme.

Vous avez inutilement ordonné qu'on me fît passer des dragons pour ma correspondance avec Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pé et Bidard; des hommes à pied ont fait, jusqu'ici, ce service. Mes conducteurs de mulets m'ont déserté, dès le jour même de mon arrivée ici, de sorte que

je suis sans un seul mulet de peloton. J'ai réclamé en vain leur retour ici ; une brigade ou deux de gendarmerie nous auraient été indispensables pour arrêter les désordres que quelques individus de ma troupe commettent dans les campagnes. J'ai, aussi inutilement, sollicité cette brigade de gendarmerie.

Nous manquons entièrement de tire-bourres et d'épinglettes. Je vous supplie d'ordonner immédiatement qu'on en fasse faire, des premiers 48, et des seconds 500. Nous aurions encore besoin d'un baril de cartouches de réserve, et un de pierres à fusils ; mais ce que je réclame de vous avec les dernières instances, est d'envoyer ici un afficier compétent par sa place et son rang, pour s'emparer d'un commandement qui ne me convient sous aucuns rapports, et dont le poids va finir, peut-être avant quatre jours, par m'écraser.

La Tour d'Auvergne-Corret.

P.-S. — Depuis ma lettre écrite, les dragons et les mulets me sont arrivés.

Au citoyen Carnot, ministre de la guerre.

Passy, rue Basse, 8 floréal, an VIII
de la République française (28 avril 1800).

Citoyen ministre,

Je dois placer le seul de mes titres à la distinction glorieuse qu'il a plu au Premier Consul

de m'accorder, dans les impressions beaucoup trop flatteuses que vous lui avez données des qualités que vous avez cru apercevoir en moi : cette prévention de votre part, qui serait faite pour m'éblouir, m'inspire seulement le désir de la mériter. Dans ces sentiments, je supplie le Premier Consul de ne m'accorder, pour le moment, d'autre distinction que celle qui me mettrait à portée de justifier, sous ses yeux, le titre honorable du plus ancien des grenadiers de l'armée française, en me permettant de rejoindre mes braves frères d'armes, en cette seule qualité.

Telle est mon unique ambition ; je m'estimerais heureux que le Premier Consul l'envisageât du même œil, et avec la même bonté dont il a toujours regardé le dévouement des Français à la cause de la Liberté, celui du soldat comme celui du général.

Salut et respect.

Le citoyen La Tour d'Auvergne-Corret.

J'accepte, avec une reconnaissance respectueuse, le sabre d'honneur qui m'a été accordé par le héros qui a acquis, sur tous les Français, sensibles à l'honneur et à la gloire, les mêmes droits que la Patrie, dont les destinées lui sont confiées.

Les correspondants de l'amiral Bruix (1794-1800) (1).

L'amiral Truguet.

Paris, le 19 Brumaire, l'an 3e de la République une et indivisible (9 novembre 1794).

Tu seras peut-être surpris, mon cher Bruix, de recevoir une lettre de moi, et tu me crois, sans doutte, une des mille victimes patriottes qui ont péri sous le couteau de cet infâme Robespierre. Me voici, cependant, libre et heureux, après onze mois de détention (2), n'ayant jamais trouvé, dans mon cœur et dans ma conduitte, qu'un amour brûlant pour la cause de la liberté et un zèle infatigable pour les succès de notre marine. Je ne veux, icy, entrer dans aucun détail sur ce qui me concerne ; il me suffit de t'assurer que je vis en philosophe retiré de toutte espèce d'emplois, m'occupant, dans mon cabinet, de travaux géographiques, militaires et philosophiques, formant des vœux pour notre marine et surtout pour les succès et le bonheur d'un ami et d'un officier tel que toi.

Je ne veux, dans cette lettre cy, que te témoigner la joie que j'ai éprouvée en apprenant de Richery (3), que le hazard m'a fait rencontrer dans

(1) Originaux communiqués par M. le VICOMTE DE CORMENIN.

(2) Truguet, emprisonné comme suspect en 1793, avait recouvré la liberté après le 9 thermidor.

(3) Joseph de Richery (1757-1799), qui avait été destitué

Paris, que tu n'étois plus proscrit, que tu étois en activité, qu'on avoit sçu distinguer ton patriotisme et que l'on n'avoit plus puni, en toi, le hazard de la naissance (1).

O combien l'ambition de quelques faux patriottes ont fait de tort à notre République! Combien, surtout, l'ignorance et la sotte présomption lui ont fait de mal, et surtout à notre marine...! Je m'arrette et je te prie, mon cher ami, de me donner de tes nouvelles et des détails sur ce qui te concerne. Tu connois mon attachement pour toi et il t'expliquera le désir que j'ai de savoir quelle est ta position.

Je serois plus que je ne suis, si je voulois, mais l'expérience du passé m'a appris que l'obscurité et une honnette aisance sont les seuls biens d'un homme raisonable. Je voudrois, sans doutte, mourir pour mon pays, mais je voudrois mourir utilement, et c'est ce qu'il m'est démontré impossible.

Tu connois une partie de mes chagrins, et tu sais tout ce que j'ai perdu dans la personne d'un frère estimable et qui fut ton ami. Quel motif d'éloignement pour les grandeurs! L'infortuné

---

comme Truguet, fut, comme lui, réintégré dans la Marine et promu bientôt contre-amiral.

(1) Eustache de Bruix, né à Saint-Domingue en 1759; issu d'une famille noble originaire du Béarn, il avait été renvoyé de la Marine, comme noble, l'année précédente; remis en activité par Truguet, devenu ministre le 1er novembre 1795, il occupa à son tour ce poste le 28 avril 1798.

fut destitué à l'époque même où il périssoit au service de la République. Ah ! qu'il faudroit bien des changemens pour me retrouver encore à la tête d'une flotte !

Mon adresse, à Paris, est : *rue Bourgogne, n° 1468, section des Invalides.*

Adieu, je t'embrasse et j'attends de tes nouvelles.

Rappelle-moi au souvenir de ta femme, et donne-moi des nouvelles de ta fille et de toutte la petite famille.

Je te recommande, mon ami, un seul et unique neveu que j'ai à Brest, aspirant embarqué sur *l'Embuscade*, commandée par Emeriau (1). C'est toutte ma famille, et je me trouve heureux qu'il puisse offrir sa vie à sa patrie. Il s'appelle Martinenq. Il s'est sauvé heureusement de la *Fine*, de cette pauvre et malheureuse *Fine..!* (2) Les larmes coulent de mes yeux..! Je crois qu'il vient de subir un examen. Il a près de sept ans de navigation, et il doit mériter le grade d'enseigne. Emeriau a eu la générosité d'en prendre soin ; il étoit l'ami de mon frère. Je crois, mon ami, ne pouvoir rien ajouter de plus : il est mon neveu et je te le recommande.

TRUGUET.

(1) Maurice Julien, plus tard comte Emeriau (1762-1845), vice-amiral en 1813.

(2) *La Fine*, frégate de 36 canons, naufragée, en 1793, sur la côte d'Amérique.

Paris, le 3e jour complémentaire (3 septembre [1796]).

... J'ai reçu une lettre déchirante de Hoche, sur l'esprit qui règne à Brest, et j'ai bien sçu deviner ce qu'il a cru devoir me taire. Enfin, mon cher Bruix, il faut se servir des hommes tels qu'ils sont, et les diriger de manière à ce que les méchans ne puissent nous nuire, à ce que les faibles et ceux qui manquent de talens ou d'énergie puissent encore être utile, à ce qu'enfin ceux qui ont des talens et du caractère puissent les déveloper par les encouragemens à leur donner et par des soins journaliers pour les préserver de l'atteinte des intriguans.

Je crois n'avoir pas besoin de vous répetter combien je suis satisfait de votre zèle, de votre dévouement et des talens que vous développés au millieu des entraves de tout genre et des pénuries de touttes les espèces. Notre pénurie terrible est celle que nous éprouvons en hommes zélés et dévoués à la chose publique. J'ai tâché de vaincre une partie de celle qui tient à l'argent, mais je ne puis supléer à la première.

Hoche me presse d'aller à Brest; il me presse de la manière la plus vive, et je ne balancerois pas, si je pouvois obtenir, avant mon départ, le payement de tout ce qui est dû, et l'assurance d'offrir aux marins, aux ouvriers et à tous les fonctionnaires, un sort à venir plus doux et plus heureux. Si je pouvois aussi obtenir — provisoirement, du moins — la suppression de nos juris,

qui a été renvoyée de nouveau à deux Commissions réunies ; si je pouvois, enfin, emporter avec moi des fonds suffisans pour réparer les maux les plus pressans, je me mettrois en routte l'instant d'après, bien sûr du bien que feroit ma présence, mon courage, mon activité et mes moyens personels. Je n'aurois aucune inquiétude sur l'effet des intrigues à Paris ; j'ai, plus que jamais, la confiance du Directoire ; mais je suis, icy, au centre de tous les maux qu'il faut adoucir et qui, tous, aboutissent à moy. Nous avons une crise à franchir, et c'est par mes correspondances particulières, c'est-à-dire par mes travaux personels, que je puis encourager et prévenir la dissolution totale dans les ports de la République. Si j'obtiens les fonds arriérés sur les soldes et ce que je viens de vous citer cy dessus, je parts et je vous réponds de nos succès, s'ils ne tiennent qu'à l'énergie et au zèle.

Ne pouvant, peut-être, mon cher Bruix, réaliser ce beau rêve, je me livre à votre zèlé et toutte votre expérience. Je compte également et sur votre amour pour la gloire de la Marine, et sur votre attacheman à votre ami qui vous a choisi pour concourir avec luy à notre régénération maritime.

Je vais, mon cher Bruix, mettre à votre disposition une somme de *cent mille francs :* vous mettrés, dans votre comptabilité particulière, l'ordre et la netetté qu'exige une partie aussi détaillée, mais vous en disposerés à votre gré

pour activer et terminer l'équipement du convoy, soit pour l'achat des cordages et grémens, soit pour les payes ou les gratifications extraordinaires et bien ménagées des ouvriers, soit enfin pour tout ce que vous croirez devoir tendre à cette fin et à cet objet, mais seulement à cette fin et à cet objet. Vous me rendrez compte du reste après le départ.

Je vais écrire à Vanne (*sic*) et à Villaret pour les secours que vous réclamés soit pour les équipages de vos navires, soit pour les corvées nécessaires à cet équipement.

Envoyés moi donc bientôt l'état nominatif des vaisseaux et frégattes destinés soit pour la première expédition, soit pour la deuxième, ainsi que de tous les accessoires.

Courage, mon cher Bruix! Vous avés conquis l'estime de Hoche, comme vous aviés déjà, depuis longtems, conquis la mienne. Comptés sur moi, sur mon courage, sur mon appuy et sur toutte ma confiance. *Allés! allés!*

TRUGUET.

Aranjuez, le 8 prairial de l'an 6,
à onze heures du soir (27 mai 1798).

Vous avez dû recevoir, mon cher Bruix, une lettre de moi, mais cette lettre étoit écritte avant que j'eusse appris les dispositions du Directoire à mon égard. Je vous jure, mon cher ami, que je ne leur en veux pas plus que quand ils m'ont

chassés du ministère, et je déclare à tous mes amis qu'y eût-il à perdre cent ministères et autant d'ambassades, je ne changerai jamais de caractère; j'attaquerai les frippons et les intriguans quand ils m'entoureront pour m'empêcher de faire le bien; je parlerai toujours avec vérité au gouvernement; je resterai, enfin, toujours le même Truguet, estimé et aimé de ses amis qui le connaissent, et haï de tous les ennemis de son pays ou de ceux qui ont cru aux calomnies dont on l'a accablé, depuis l'instant où il fut prendre le commandement de la première escadre républicaine à Toulon.

Si vous saviés, mon cher Bruix, comme l'on m'a joué depuis que je suis ici, si vous saviés tout ce que j'ai éprouvé du Directoire et du ministre Talleyrand, vous seriés éttonné que j'aie pu faire tout le bien que j'ai fait. C'est au moment où je propose la *possibilité*, la *certitude* d'un traité de paix avec le Portugal, extrêmement avantageux à la République, ou une guerre également décisive; c'est au moment où, lié par l'amittié et l'estime la plus intime avec le premier ministre Saavedra, éclairé et philosophe, je puis *tout obtenir;* c'est au moment où j'ai annoncé que j'avois assés de moyens pour régénérer tout le sistème maritime des Espagnols et fonder un nouveau sistème politique commercial et colonial avec notre allié; c'est lorsque je suis parvenu à me concilier, en déployant le caractère le plus vigoureusement républicain, l'estime

de tous les hommes éclairés de l'Espagne et celle même du roy et de la reine qui me comblent d'égards et d'obligeance, *que je suis rappellé...*, et cela parce que j'ai attaqué des frippons protégés... ! O celui-là est trop fort !

J'ai été bien aise, mon cher Bruix, de vous présenter succintement le résultat de mon existence politique, icy, pour vous éclairer sur l'absurdité de tout ce qu'aura pu vous dire sur mon compte Talleyrand et autres. J'espère incessamment pouvoir être à l'abry de tous les caprices des gouvernans ; et c'est là que, dans ma paisible retraite, à l'abry de tous les besoins, je n'éprouverai que celui de vivre avec mes meilleurs amis, et c'est là, mon cher Bruix, où vous viendrés sûrement voir votre ancien ami et apprendre de lui des *détails* qui vous ettonneroient, si vous n'aviés appris à connoittre, à vos propres dépends, ce que valent les hommes, et *certains hommes*.

Un seul mot d'épanchement, mon ami : comment est-il possible qu'on s'éloigne ainsi des foyers brittanniques ? Comment est-il possible qu'on ne cesse d'abbandonner les malheureux Irlandais ? Quelque part où l'on conduise nos trouppes, en Turquie, la peste et les épidémies les attendent. Si c'est en Egypte, l'intempérie de l'été est mortelle. Si c'est dans l'Archipel, voilà les vents du Nord. Quelque part où ils aillent, voilà les Anglais supérieurs. Et tant d'argent, tant d'efforts ne sont pas dirigés sur

l'Angleterre... ! Je m'humilie devant d'aussi vastes conceptions.

Je n'ai point reçu mes lettres de recréance ; je me trouve donc forcé d'attendre mon successeur Guillemardet (1), à qui, sans doutte, elles ont été confiées, puisqu'il doit partir, m'a-t-il assuré lui-même, dans les premiers jours de prairial. Si cela est ainsi, M. Perrochel (2), *ex-calottin*, qui est mon secrétaire d'ambassade, et qui ne vient pas chés moi depuis six décades (je ne sais pourquoi) ; qui, d'ailleurs, est très protégé parce qu'il protège tous les frippons et les intriguans, n'aura pas l'*intérimaire* qu'il s'étoit prommis et que ses amis du Directoire lui avoient fait espérer.

Je puis ajoutter que les ennemis de la République, que j'ai attaqué et vaincu, attendoient avec bien de l'impatience les pouvoirs de M. Perrochel.

Voilà, mon cher Bruix, la vie que j'ai mené depuis que je suis en Espagne.

Ménagés votre santé, ménagés vos yeux, ayés du courage, souttenez notre pauvre Marine, songés à l'escadre de Brueys, n'oubliés jamais

(1) Ferdinand-Pierre-Marie Dorothée Guillemardet (1765-1809), médecin, député de Saône-et-Loire, avait été nommé, le 23 floréal, ambassadeur en Espagne, poste qu'il occupa jusque sous le Consulat.

(2) Henri de Perrochel (1750-1810), premier secrétaire de l'ambassade de France à Madrid, successeur de Truguet en qualité de chargé d'affaires, fut, plus tard, ministre plénipotentiaire en Suisse.

les Irlandais, et aimés toujours votre fidèle, votre excellent ami,

TRUGUET.

Je vous prie de vous faire communiquer la lettre de M. de Saavedra à M. Ajara, ambassadeur de S. M. C., que vous trouverés cy jointe et que je vous prie d'envoyer à son addresse. Vous y reconnoittrés tout ce que peut l'influence d'un ambassadeur estimé.

Aranjuez, le 13 prairial an 6 (1er juin 1798).

J'ai cru devoir m'empresser, mon cher Bruix, de vous expédier un courrier extraordinaire, avec ordre de faire la plus grande diligence pour vous instruire des mouvemens des Anglais et du nouveau renfort qu'ils ont reçus. Je vous avoue que je ne dors pas et que je vis dans les transes les plus cruelles, et pensant aux malheurs que nous pouvons éprouver, malheurs qui peuvent anéantir nos espérances de vengeance et relever à jamais celles de nos perfides ennemis.

Les Anglais peuvent bloquer Cadix et tous ses vaisseaux avec 18 vaisseaux de ligne, car les Espagnols, dans la pénurie d'argent qu'ils éprouvent momentanément, ne peuvent payer leurs marins. Ces marins, *comme chez nous*, désertent quand ils ne sont pas payés, en sorte que le gouvernement espagnol ne peut compter que sur 18 ou 19 vaisseaux, ou 20 tout au plus, en état de se mesurer avec l'ennemi.

Cette marine dont les institutions et les individus ne sont point encore régénérés, annonce ce qu'elle fera, si elle se bat à forces égales, ou à peu près. J'aurois pu entamer cette grande régénération ; j'aurois pu stimuler vigoureusement le ministère pour verser, sur cette escadre, des fonds, si j'avois pu présenter des plans combinés, et si j'avois moi-même pu présenter un ambassadeur qui avoit toutte la confiance de son gouvernement.

Talleyrand n'a été qu'un plat intriguant qui a voulu tirer à lui, en secret, ce que le Directoire, dont la religion fut trompée, vouloit, en secret, diriger lui-même. Les uns et les autres ont cru devoir employer des agens secrets ; on sait ordinairement dans quelle classe vile et corrompue on choisit ces agens secrets, et tous les drôles d'intriguans gagés auroient déshonnorés les membres de notre gouvernement, si *moi* ambassadeur, seul accréditté et qui n'étois pas dans le secret, je n'avois tombé à bras racourci et fait chasser tous les coquins.

Voilà ce qu'on n'a jamais pu, ni voulu me pardonner. Voilà ce qui nous a privé d'entamer, icy, une belle, honnorable et lucrative paix avec le Portugal, ou une brillante et décisive guerre contre le royaume. Mais on vouloit, dans cette négotiation, exploiter, au profit de quelques misérables drôles, quelques millions et quelques *écrins* des diamans du Portugal, et moi, sans diamans ni bénéfice quelconque, j'aurois procuré

honneur et profit à la République françoise. J'avois annoncé, sans trop m'expliquer, que je pouvois, par des *moyens à nous connus*, et *mieux connus encore par nos maîtres en ce genre*, incendier la flotte anglaise dans le Tage. J'avois présenté... mais que n'ai-je pas écrit, que n'ai-je pas offert ! Tout a constamment été sans réponse.

Cette dureté ne m'a pas empêché d'aller droit en avant et d'obtenir, du gouvernement espagnol, tout ce que je lui ai demandé. J'ai fait, enfin, respecter ici le nom françois très vigoureusement, et j'ai sçu cependant mériter l'estime de tous les républicains, du Roi lui-même et d'un ministre éclairé.

Enfin, l'on me rappelle sèchement, et cela pour laisser les affaires les plus importantes dans les mains de M. Perrochel, qui n'a d'autre mérite que d'être protégé par un Directeur, et qui ne jouit, icy, d'aucune espèce de considération, soit auprès du gouvernement, soit auprès du public qui l'a toujours vu associé et lié intimement avec tous les intriguans que j'ai fait chasser... Non, il n'est pas possible, à moins de déshonnorer le nom françois, d'en confier les intérêts, quoique par intérim, à un pareil agent. Il faut absolument qu'on envoye un autre ambassadeur promptement, et un homme de mérite, puisqu'enfin Truguet a été trouvé digne des honneurs du rappel, mais qu'on ne laisse pas même un instant M. Perro-

chel chargé d'affaires. Je ne sais même pas si le gouvernement espagnol accueilleroit le chargé d'affaires, après tout ce qui s'est passé entre lui et les agens secrets. C'est la seule chose qui me console du retard de mes lettres de recréance. Car ma position est bien pénible, depuis ma destitution, quoique couvert d'estime et de regrets.

Agissés, si vous le pouvés, mon cher Bruix, pour hatter le départ de mon successeur, et pour éviter un intérimaire flétrissant. Croyés que je connois bien l'homme. Je vous embrasse de tout mon cœur. Renvoyés moi mon courrier le plus tôt possible et aimés-moi toujours un peu.

TRUGUET.

AMBASSADE EN ESPAGNE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ

Aranjuez, le 30 prairial de l'an VI de la République Française, une et indivisible (18 juin 1798).

L'ambassadeur de la République Française en Espagne au contre-amiral Bruix, ministre de la Marine et des Colonies (à lui seul).

Je n'ai rien de nouveau, mon cher Bruix, à vous mander sur les mouvemens de l'ennemi, qui a été, à ce qu'il paroît, à la poursuitte de notre escadre. Vous devés juger mes inquiétudes par les vôtres. Ma dernière lettre, du 23 de ce mois, vous aura éclairé sur bien des choses.

Je n'ose, en vérité, m'arretter à touttes les idées que font naître en moi tout ce qui se passe relativement à la direction des choses et aux procédés envers les personnes. Une vengeance aussi vile que basse est préférée aux grands intérêts de la République... Le Ciel nous vengera des traîtres... !

Comptés-vous, de bonne foy, que Guillemardet, avec tout *son mérite*, puisse remuer ce gouvernement-cy, et donner à sa Marine la direction qui nous convient, et régénérer, enfin, ses institutions comme j'en avois formé le projet et comme j'en avois l'espérance ? Combien de grandes choses arrettées et qui vont, dans l'état de mouvement où elles sont, nous être peut-être nuisibles, si on ne sait manier les hommnes ! *Quand nous pourrons parler*, on sera bien ettonné de ce que certains grands personnages ont osé sacrifier de grands intérêts publics à des intérêts privés aussi cupides que scandaleux.

C'est un secret qui me pèse et que je dois garder par dévouement à mon païs, pour l'amour de la paix intérieure, etc., etc.

Je viens d'apprendre par les journaux que vous aviés placé Burnet et Bourdon (1). Je vous en sais beaucoup de gré, et je suis sûr que vous trouverés, dans leur âme, de la reconnoissance, et, dans leurs talens et leur zèle, des services réels.

(1) Marie-Antoine Bourdon de Vatry (1761-1828), ministre de la marine le 3 juillet 1799.

J'attends avec bien de l'impatience le retour de mon courrier expédié de Madrid le 13 prairial, et qui a dû arriver à Paris le 20. Sans doutte voùs l'aurés gardé quelques jours. Le ministère espagnol est dans la plus grande inquiétude sur la destination de notre expédition et sur les succès ou les revers qu'elle peut éprouver. Une conversation intime, que j'ai eu ce matin avec M. de Saavedra et un autre ministre, me fait craindre que le sistème d'opérations pour obtenir la paix ne changeât tout à fait, si l'expédition de Toulon ne répondoit pas aux grandes vues qu'elle annonce.

Ce gouvernement, qui est cependant encore tout à nous, est blessé du peu de confiance qu'on lui a témoigné, et de l'attitude humiliante qu'on lui a donné dans touttes ces dernières combinaisons. Je n'ai pas besoin de dire combien d'allarmes j'ai calmées, combien de mouvemens d'amour-propre et de sensibilité j'ai étouffés... Cet allié-cy méritoit plus d'égards, et surtout depuis la régénération de son ministère.

J'oublie, mon cher Bruix, que j'écris à un ministre qui a mille occupations, et qui doit avoir d'autant plus de travaux à commencer et à terminer, qu'il a pris le ministère dans un moment où touttes les opérations avoient une direction violemment déterminée, direction qu'il étoit impossible de changer et qu'il faut, cependant, rendre le moins funeste possible... Je puis me tromper, mon ami, et ma haine pour les

Anglais m'égare peut-être, mais il me semble que nous avons pris le *levant* pour le *couchant*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis, pour la vie, votre ami.

TRUGUET.

Gay-Vernon à Merlin de Douai.

Paris, ce 7 pluviôse, an VI de la République (26 janvier 1798).

Citoyen Directeur,

Je viens de revoir des renseignemens certains sur le vice-amiral Buor, que le Directoire vient d'appeller à Paris pour luy fournir des lumières sur la descente en Angleterre; je ne sçais pas quelles sont les connaissances du citoien Buor, mais ce que je sçais bien, c'est qu'il n'y a pas d'homme plus dévoué au royalisme que luy. Avant le 18 fructidor, il faisoit ses préparatifs pour aller joindre le prétendant.

Les républicains de mon département sont tous persuadés qu'il trahira son pays, et les secrets qu'on luy confiera. La descente en Angleterre doit décider du sort de la liberté; mais quel en sera le succès, si de tels hommes y ont la plus légère influence et une direction quelconque (1)? Je vous fait passer, citoien Direc-

(1) On lit, en marge : « Renvoyé au ministre de la Marine (*pour lui seul*). MERLIN. » Les mots suivants ont été biffés : « Répondu qu'aucun secret, aucun plan ne lui sera confié, non plus qu'aux autres, qu'on a appelés uniquement pour les entendre. »

teur, cette note, afin que vous en fassiés l'usage que vous inspireront l'amour de la patrie et les grands intérest de la nation.

Salut et fraternité.

GAY-VERNON, député.

Rousselin de Saint-Albin.

16 floréal, 6e année de la République française, une et indivisible.

Ministre républicain,

Vous auriez plutôt reçu l'ouvrage que je vous adresse, si j'avois su où vous trouver, car ce n'est point au ministre de la Marine, mais au digne ami de Hoche qu'appartient la *Vie* de ce général (1). Vous savez avant moi combien, dans les mécontentemens qui échappèrent souvent à son âme bouillante contre la mauvaise organisation de la Marine, vous étiez excepté de ses reproches : « *Il n'y a que Bruix* », répétoit-il souvent au gouvernement, et je puis dire que son dernier vœu a été rempli, le jour où vos talens ont été le mieux utilisés pour la République.

La deuxième édition de mon ouvrage est sous presse ; si vous pouvez m'envoyer quelques renseignemens sur l'expédition d'Irlande, vous m'aiderez à completter l'ouvrage que j'ai à peine

(1) La *Vie de Lazare Hoche*, par Alexandre Rousselin (Paris, Desenne, 1798), a été plusieurs fois réimprimée.

eu le tems d'ébaucher, et dont j'attribue le succès au sujet, et non point à l'auteur.

Salut civique.

A. Rousselin.

Rue du faubourg Honoré, n° 54, vis à vis la rue d'Aguesseau, la porte après celle de l'ambassadeur de Portugal.

Le général Joubert.

ARMÉE DE MAYENCE LIBERTÉ ÉGALITÉ

Au quartier-général à Mayence, le 21 thermidor, an VI de la République française (8 août 1798).

Quoique le Directoire m'ait tracé une nouvelle carrière, je ne perds pas de vue l'Angleterre, citoyen ministre ; c'est en hiver qu'il faut la frapper, c'est alors qu'il faudra se servir des ressources de la Hollande. On peut débarquer 25 000 hommes en Ecosse, dans la baie d'Edimbourg, et les passer ensuite par le canal Royal et le canal Georges dans l'Irlande, en moins de huit jours.

Ce plan, qu'on eût dû exécuter cet hiver, seroit infaillible celui-ci, pourvu qu'on le préparât en silence. Je vous engage à y réfléchir et à croire surtout que je nourris le désir le plus vif d'être pour quelque chose dans l'exécution des projets que vous préparez pour subjuguer la scélérate Albion.

Salut et respect.

Joubert.

Talleyrand.

2 nivôse [an VII (?)] (22 décembre 1798).

Si, depuis que vous êtes conseiller d'Etat, mon cher Bruix, il vous reste quelque peu de votre ancien bon sens, il vous passera par la tête qu'une section coloniale dans la section de la Marine pourroit être fort utile, et, alors, je vous recommande de voire M. de Nevillė qui vous remettra cette lettre, et pour lequel j'ai une estime toute particulière. A ne le considérer que comme homme d'affaires de toute habileté, je ne sais pas le pays où il y a mieux.

Je vous embrasse et aime de tout mon cœur.

Mes amitiés à Montrond (1).

4 nivôse [an VII] (24 décembre 1798).

Je ne sais trop, mon cher Bruix, jusqu'à quel point, il vous est agréable de vous trouver avec mesdames Tallien, Châteaurenaud, et leur société, mais je vous préviens qu'elles dînent, demain, avec moi. D'après cela, faites tout juste ce qui sera le plus dans vos convenances, car ici, comme en tout, c'est ce que vous préférez que je désire.

TALLEYRAND.

J'ai un homme à envoyer en Egypte avec des paquets; avés-vous un bâtiment à lui donner, à Gênes, ou ailleurs?

---

(1) Montrond fut secrétaire de Talleyrand.

6 ventôse, an VII (24 février 1799).

Vous avés sûrement, mon cher Bruix, la nouvelle de l'approvisionnement de Malthe. Je vous en fais mon bien sincère compliment : quatre bâtiments sont arrivés avec des comestibles.

Salut et fraternité.

CH. MAU. TALLEYRAND.

Paris, 18 germinal, an VII (7 avril 1799).

Je reçois votre lettre avec un extrême plaisir, mon cher Bruix (1) ; elle est pleine d'amitié, de chaleur, d'espérance. J'entre dans tous ces sentimens, et j'en suis heureux. La manière dont vous me parlés de nos vaisseaux, de notre Marine, est on ne peut plus encourageante ; on voit là l'effet de votre prévoyance et celui de votre présence.

Vous ni moi ne nous doutions guère que je fusse chargé de votre portefeuille (2). Vous voyés bien que je suis, avec ponctualité, la marche que vous avés tracée : je n'ai et n'aurai garde de m'en écarter.

Vous saviés déjà tout mon intérêt pour La Boulaye (3) ; ne doutez pas que je ne fasse, pour lui, tout ce qui sera en moi. Je compte le mener, demain matin, chez le citoyen Barras ; je désire

(1) Bruix était alors à Brest, où cette lettre lui est adressée.

(2) Talleyrand fut ministre de la marine par intérim, de mars à juillet 1799.

(3) Froc Laboulaye, ordonnateur de la Marine, inspecteur général des subsistances.

de tout mon cœur son avancement : vous l'aimés, cela me suffit.

Nous sommes dans toutes les agitations des élections. Je vois plutôt des combats d'amour-propre que des combats de partis : et cela vaut mieux pour la tranquillité publique. Le gouvernement a une grande force morale : tout ce qui veut l'ordre sçait que c'est là la bonne ligne à suivre.

On débat, dans l'opinion, sept ou huit noms pour le directorat : Sieyès, Roberjot, Le Carlier, Duval, etc. Il me semble qu'on n'est pas encore fixé.

Adieu, mon cher Bruix, tous mes vœux de cœur et d'esprit vous suivent.

Je vous embrasse et vous aime.

TALLEYRAND.

9 prairial [an VII] (28 mai 1799).

Voilà votre mission revenue à votre première idée, mon cher Bruix ; j'en suis enchanté.

Vous voilà hors du vague, vous avés un but, un but prescrit, un but de la plus grande importance. Le Directoire n'écrit qu'un mot à Bonaparte ; je lui envoye une lettre de Barras, à laquelle j'ai joint quelques lignes. Le Directoire s'en rapporte à vous pour l'instruire de notre situation intérieure et extérieure ; ramenés-le : on vous recommande le secret le plus absolu sur votre mission.

Adieu ; je vous embrasse et vous aime bien. Comptés sur moi pour la vie.

TALLEYRAND.

Mon opinion est que Belleville, notre consul à Gênes, sera votre successeur ; cela n'est cependant pas encore décidé. Le Directoire ne déterminera son choix que dans les premiers jours de la décade prochaine. Sieyès arrivera du 20 au 24.

Madame de Beauharnais (1).

A Paris, ce 22 vendémiaire, an VII, maison Vauban, n° 88, rue Honoré (13 octobre 1798).

Citoyen Ministre,

Ne pouvant pas douter de votre bonne volontés pour mon mary, et les nouvelles assurances qu'en a reçue ma nièce, lorsqu'elle a eu l'honneur de vous voir, j'espère que vous trouverai bon que je vous demande un moment d'audiance afin que, d'après ce que vous aurai la bonté de me dire, je puisse déterminé l'instant où nous pourons retourner dans la province.

Le désir de ce prompt retour est dicté par la crainte de la mauvaise saison, qui seroit contraire à la santé et à l'âge de mon mary. Vient ensuite

(1) Madame Renaudin, née La Pagerie, tante de Joséphine, remariée à M. de Beauharnais, chef d'escadre, père d'Alexandre, beau-père de Joséphine. M. Frédéric Masson lui a consacré un chapitre dans *Joséphine de Beauharnais* (Ollendorff, 1899). Elle multipliait alors ses demandes au sujet de la pension de son mari.

la raison d'économie qui, jointe, à la première, sont faite pour me déterminer, quoiqu'il m'en coûte de m'éloingner de ma nièce.

Ne doutés pas, je vous en prie, Citoyen Ministre, que le sentiment de reconnoissance pour vous puisse nous abendonner jamais : c'est une créolle qui en est pénétrée qui vous en assure. Salut et considération.

LAPAGERIE BEAUHARNOIS.

Bougainville.

Paris, 24 frimaire, an VII (14 décembre 1798).

Citoyen Ministre,

Mon séjour presque continuel à la campagne, où nous retient, en famille, une sage économie, m'empêche de profiter des occasions que je chercherois et que je saisirois de me trouver avec vous.

Hier, une maudite migraine m'a privé de dîner chez le citoyen Talleyrand, lequel est bien fait pour vous apprétier et aimer. J'avois compté vous y remettre le travail sur un cabestan du citoyen Lecerf, que vous m'avez, ce me semble, demandé. Je le joins à cette lettre.

Je vous prie aussi de faire ce que vous dicteront vos lumières et votre bienfaisance pour le citoyen Wealerss. Je crois me souvenir que, dans le tems, son ventilateur obtint le suffrage de tous les marins éclairés. Il a une famille nombreuse et le plus urgent besoin d'un traitement.

Il habiteroit celui des trois grands ports où sa présence vous paraîtroit la plus utile.

Salut et respect.

BOUGAINVILLE.

Joséphine Bonaparte.

Ce 21 nivôse [an VII (?)] (10 janvier 1799).

Plus vous mettez d'obligeance à m'ettre utile, plus je dois, citoyen Ministre, craindre de vous compromettre. Je pense qu'il est plus convenable de vous laisser la liberté de disposer, en faveur de la personne qui vous conviendra, de l'affaire dont nous avons parlé ce matin, et, même en donnant à Bodin la préférence, cela pouroit faire soupçonner que je vous ai solliciter (1). D'ailleurs je désire, citoyen Ministre, qu'il n'y ait pas un tier, ne voulant avoir d'obligation qu'à vous seul.

Recevez, citoyen Ministre, l'assurance de ma vive reconnoissance et de l'amitié sincère que je vous ai voué.

LAPAGERIE BONAPARTE.

Faites-moi le plaisir de faire prévenir votre ami de ne pas se donner la peine de passer chez moi, cela devient inutile.

(*A suivre*).

---

(1) Charles, l'amant de Joséphine, était intéressé dans une compagnie Bodin qui soumissionnait les vivres de l'armée et de la marine. Aussi Joséphine protégeait-elle beaucoup cette compagnie.

La Corse pendant les Cent jours.

Mémoire du général baron Simon (1).

Ce *Mémoire* n'est écrit que pour moi....

Depuis près de quatre ans, j'étais prisonnier de guerre en Angleterre, lorsque Bonaparte fut forcé d'abdiquer et de se retirer à l'isle d'Elbe. On se fera difficilement une idée de tout ce que je souffrais dans ma prison, aux récits successifs des progrès des alliés en France, non seulement par la crainte des dangers auxquels mon épouse et mes enfants, qui habitaient Vitry-le-François, se trouvaient exposés, mais encore par ce sentiment d'honneur national, qui m'a toujours animé. Je ne me permettrai point de réflexions sur cet évènement important. La conduite de

(1) Communication de M. le VICOMTE DE GROUCHY. — Extrait des papiers du général baron Gourgaud.

L'auteur de ce *Mémoire*, intitulé *Evènemens de* 1814 *et de* 1815, *en ce qui me concerne*, est Edouard-François Simon, né à Troyes en 1769.

Sous-lieutenant de Colonel-général le 20 mai 1792 ; lieutenant l'année suivante ; chef de bataillon le 22 février 1795 ; chef de brigade adjudant-général le 26 juillet de la même année, employé sur les côtes de l'Océan, puis à l'armée de Sambre et Meuse ; chef d'état-major de l'expédition d'Irlande en 1798 ; général de brigade en 1799, il servit dans les troupes françaises de la République batave, et dans l'armée de l'Ouest, dont il devint le chef d'Etat-major le 20 février 1801.

Le 10 août 1802, le Premier Consul le fait arrêter et l'exile comme auteur de pamphlets séditieux. Il n'en est pas moins remis en activité et employé à l'armée d'Espagne en 1809. Créé baron le 15 août 1810, avec une dotation de 2000 francs sur les domaines de la province de Fulde ; prisonnier de guerre de 1810 à 1814, il commande la 23e division militaire en

Bonaparte, pendant qu'il a été revêtu de la puissance souveraine, a pleinement justifié les prédictions qui avaient causé ma proscription lors du consulat à vie, et la gloire militaire qu'il a fait rejaillir sur la France ne compense pas les plaies qu'il lui a faites. Cet homme, alors, m'avait déjà fait tout le mal qu'il pouvait me faire, et je n'imaginais pas qu'il m'en ferait encore davantage. C'est, cependant, ce qui est arrivé !

Rentré en France un des premiers, après le retour du Roi, je crus trouver chez le ministre de la guerre, le général Dupont, l'accueil que je devais attendre d'un ancien camarade qui connaissait mes longs malheurs, et qui, en ayant éprouvé lui-même, devait être plus disposé à me faire oublier les miens, — mais les avenues étaient

---

mars 1815, est mis en non activité le 30 septembre, rappelé peu après à l'activité, et disponible le 1er janvier 1820. Retraité en 1826, il meurt à Paris le 14 avril 1827.

Il avait été deux fois blessé : la première. sur le vaisseau *Le Hoche*, en 1798 ; la seconde, en 1810, à l'affaire de Busaco, en Espagne.

Après les événements de 1814, qui avaient placé tant de chefs militaires dans une situation délicate, les *Mémoires* justificatifs se multiplièrent. Celui du général Simon, n'ayant point été rédigé pour la publicité, mérite plus de créance que certains autres. Des réserves n'en sont pas moins nécessaires, à cause de ses opinions politiques et de ses attaques passionnées contre plusieurs de ses collègues. Quoi qu'il en soit, ce *Mémoire* fournit, sur l'état de la Corse, au moment où le plus illustre de ses enfants faisait une rentrée triomphale sur le sol de la France, des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Le passage relatif aux relations du général Simon avec le roi de Westphalie, Madame Mère et le cardinal Fesch, ne mérite pas moins d'être signalé à l'attention du lecteur.

déjà obstruées. Le général Dupont semblait vouloir déverser, sur l'ancienne armée, la haine qu'il portait à Bonaparte. Je n'obtins de lui que la croix de Saint-Louis, et j'étais si peu accoutumé à solliciter des grades, que je ne songeai pas même à lui demander celui de lieutenant-général auquel mon ancienneté me donnait des droits et que, sûrement, j'aurais obtenu alors, comme tant d'autres moins anciens que moi.

M. le maréchal Soult prit le portefeuille de la Guerre au mois de Janvier 1815 : je reçus l'ordre de me rendre en Corse, comme adjoint au lieutenant-général Rousseau, inspecteur général d'infanterie. Je convins avec ce général que je le précéderais, et que je me rendrais de suite à Ajaccio, pour y commencer mon travail. Le ministre exigeait alors que messieurs les inspecteurs généraux restassent toute l'année dans les arrondissements qui leur étaient assignés. Comme j'avais été séparé de ma famille pendant près de cinq ans et que j'étais bien aise de jouir du bonheur de notre réunion, je résolus d'emmener avec moi mon épouse et mes enfants. Le général Rousseau devait également emmener sa femme. Nous regardions notre voyage et notre séjour de près d'une année en Corse comme une partie de plaisir qui devait être d'autant plus agréable que notre inspection se bornait à trois régiments disséminés dans les places d'Ajaccio, de Bastia, de Corte, de Calvi, et, la communication entre trois de ces places étant faite par mer,

nous pouvions être presque toujours en famille.

Je partis de Paris le 11 février 1815 avec mon épouse, mes deux filles et un aide de camp. Nous n'arrivâmes à Toulon que le 28 de ce mois, et nous fûmes obligés d'attendre qu'un petit bâtiment de l'État, qui était en réparation, fût prêt à nous recevoir. Bonaparte débarqua au golfe Juan le 2 mars. La nouvelle n'en transpira à Toulon que le 4 ou le 5. Je l'appris confidentiellement par le baron Morel, colonel d'État-major, mais elle devint publique par l'arrivée, au fort Lamalgue, des quatre officiers qui avaient été arrêtés à Antibes. Chacun formait des conjectures, mais personne, je crois, n'osait dire ouvertement ce qu'il pensait. Au premier moment, je regardai cette tentative comme un acte de désespoir ou de folie; c'est dans ce sens que j'en informai mon père et une amie de mon épouse. Mes lettres sont du 6 mars. J'ai en ma possession l'original de l'une et la réponse de l'autre. J'étais loin de m'imaginer que cette folie me serait si préjudiciable.

Enfin, le 9 mars, après midi, nous nous embarquâmes pour Ajaccio sur une mouche, capitaine Clément. Le vent était fort, la mer houleuse; à peine étions-nous hors de la rade, qu'elle devint très grosse, et nous n'avions pas fait trois lieues que nous devions nous attendre à un très mauvais temps. Une lame faillit me précipiter à la mer. La tempête devint tellement forte, pendant la nuit, que le bâtiment cessa de gouverner.

Il était si petit, que les lames le couvraient à chaque instant, et nous fûmes, pendant dix heures au moins, presque continuellement entre deux eaux. A la pointe du jour, le capitaine reconnut qu'il était poussé vers la pointe de Calvi. Il manœuvra pour éviter les rochers qui la bordent et pour entrer dans le port, mais il ne put y parvenir et fut porté, malgré lui, jusqu'au fond du golfe de Saint-Florent. Le matin, nous jetâmes l'ancre devant cette place; ainsi la tempête nous avait éloignés de notre route et nous avait fait faire, en moins de quinze heures, un trajet qui emploie ordinairement deux jours.

Comme nous étions très fatigués, nous descendîmes à terre pour y attendre le beau tems, et reprendre ensuite notre route pour Ajaccio, où le bâtiment portait de l'argent. J'étais si près de Bastia, que je crus devoir informer de suite M. le général Bruslart (1), gouverneur de la Corse,

---

(1) Louis de Guérin, chevalier de Bruslart, né à Thionville le 22 mai 1764, ancien officier de Lyonnais-Infanterie, émigré en 1792, servit d'aide de camp au duc de Bourbon ; passé à l'armée de Condé, puis à celle de Basse Normandie en 1797, il fut promu maréchal de camp en 1801, grade qui lui fut reconnu en 1816; nommé commandant de la 23e division militaire le 31 juillet 1814, il rejoignit l'armée du duc d'Angoulême en 1815 et fut mis en non activité en novembre de la même année. Lieutenant-général disponible en 1823, il mourut à Paris le 20 novembre 1829.

Le 11 avril 1815, l'Empereur donnait l'ordre d'arrêter le général Bruslart et de le conduire en France sous bonne escorte. Il fut remplacé, dans son commandement, par le général de Launay.

de l'accident qui m'amenait si près de lui. Il me répondit en m'envoyant, le même jour, un aide de camp pour m'inviter à venir à Bastia. Comme la mer était encore trop forte, le 11 au matin, pour remettre à la voile, et que notre capitaine devait aller porter lui-même des dépêches au général Bruslart, je me rendis seul à Bastia. On y était déjà instruit du débarquement de Bonaparte, mais on n'avait point de détails, et la célérité de notre voyage depuis Toulon, en faisait espérer d'intéressants. J'appris au général qu'au moment de mon départ, on savait à Toulon que Bonaparte avait passé à Gap, et semblait se diriger sur Grenoble, mais que des troupes marchaient, de toutes parts, pour l'arrêter.

Le général Bruslart m'apprit, de son côté, que des émissaires de Bonaparte, partis de l'île d'Elbe avant lui, étaient débarqués en Corse, qu'ils y avaient répandu des proclamations, qu'ils parcouraient les campagnes, et qu'il avait tout lieu de craindre un soulèvement prochain. Il ajouta que, se trouvant seul à Bastia, les généraux de Launay et Bruny, employés sous ses ordres, étant, l'un à Calvi, l'autre à Ajaccio, il serait flatté que je voulusse rester près de lui dans cette circonstance difficile, pour l'aider, en cas de besoin, de mes conseils et de mon expérience.

Je ne balançai pas à répondre au désir du général Bruslart, n'imaginant pas que la crise dans laquelle nous paraissions être, pût avoir des suites longues et importantes, et convaincu que,

tant qu'elle durerait, il me serait impossible de m'occuper de mon travail d'inspection; que, d'ailleurs, je pouvais aussi bien commencer par le régiment qui était à Bastia (le 34e). En conséquence, je fis venir ma famille..

Quelques jours après, on fut informé que les émissaires de Bonaparte, à la tête desquels était le chef de bataillon Poli, fils de sa nourrice, avaient réussi à opérer quelques rassemblemens, qu'ils faisaient des courses dans les environs de Corte et d'Ajaccio, et qu'ils menaçaient d'intercepter les communications entre ces places et Bastia.

Le général Bruslart prit alors le parti de former, dans cette ville, un conseil de défense, et de mettre les différentes places de l'île en état de siège. Cette mesure était juste et raisonnable, et j'ose dire que c'était la seule à laquelle on devait se borner. Dans une position comme celle où se trouvait le général Bruslart, un homme prudent, qui devait connaître le caractère et l'esprit du pays où il commandait, n'avait autre chose à faire que de prendre des mesures purement défensives, qui le missent à l'abri des insultes d'un parti hors d'état d'entreprendre des opérations sérieuses, et qui, d'ailleurs, devait naturellement tomber avec celui pour lequel il agissait. Mais le général Bruslart ne fit pas cette réflexion, ou plutôt il ne voulut pas l'écouter, car j'ai lu qu'elle lui avait été faite par quelqu'un de son conseil. En conséquence, il résolut de faire

la guerre à ce parti. Cette résolution ne paraîtra point extraordinaire à ceux qui connaissent la vie politique du général Bruslart...

Le général Bruslart ordonna donc la formation de compagnies franches destinées à parcourir les campagnes pour combattre les émissaires de Bonaparte, tandis que les troupes de ligne resteraient dans les places. Le choix qu'il fit des officiers pour les commander ne fut pas heureux; la plupart étaient des hommes connus pour être dévoués au parti anglais et pensionnés par l'Angleterre. Plusieurs jouissaient d'une réputation plus qu'équivoque et furent même tirés des prisons; l'un d'eux, le sieur Doria, était hautement accusé d'avoir, peu de tems avant, assassiné un officier du 34e régiment.

Cette organisation faite contre l'avis général du conseil de défense, le choix plus qu'extraordinaire de ces officiers, le soin que prit, dès lors, M. Bruslart de ne pas laisser transpirer les nouvelles du continent, et le départ secret et précipité d'un officier de son état-major qui avait habité longtems l'Angleterre et dont l'épouse était anglaise, inspirèrent des craintes sérieuses aux habitants, qui redoutèrent de voir se renouveler les scènes du mois d'avril précédent, et leur île encore une fois livrée aux Anglais. La nomination du sieur Doria indisposa surtout visiblement le 34e régiment, qui vit avec chagrin la protection que le général accordait à l'assassin d'un de ses meilleurs officiers. Il se manifesta un

mécontentement général que, cependant, on ne témoignait encore que secrètement, mais qui éclata hautement lorsqu'on apprit qu'une colonne, formée de compagnies franches, et dirigée par le chef de bataillon Galloni (1), de l'état-major, avait marché contre la maison de la veuve du général Cervoni, sur laquelle, disait-on, on avait vu flotter un drapeau tricolore, et l'avait pillée et incendiée.

Consulté par le général Bruslart, sur le parti qu'il avait à prendre, je ne lui dissimulai pas que je désapprouvais la formation de ses compagnies franches, en lui observant que cette mesure organisait infailliblement la guerre civile. J'ajoutai qu'il me semblait plus prudent d'attendre, dans les places, le résultat des évènements sur lesquels la Corse ne pouvait avoir aucune influence, et qu'il aurait toujours le temps de prendre un parti lorsque ces évènements seraient connus. « Mais, m'objecta le général Bruslart, peut-être alors il ne sera plus temps, pour moi, de prendre un parti ; vous ignorez que, si Bonaparte triomphe, ma

(1) François-Antoine Galloni, né à Olmeto le 10 août 1777. Emigré en Toscane en 1791, il fit les campagnes de 1796 à l'armée de Condé ; servit, de 1799 à 1802, à Naples, sous les ordres du général comte de Damas, et sous ceux du général Bruslart, en Corse, où il fut attaché, comme chef de bataillon, à l'état-major de la 23e division militaire. Arrêté et expulsé par ordre du général Simon, le 29 mars 1815, jour où le général Bruslart fut lui-même expulsé, il débarqua le 2 avril au golfe Jouan. C'est lui qui fut, à la tête des 600 hommes réunis dans la Balagne, arrêter Murat, le 14 septembre 1815. Il est mort à Olmeto le 29 septembre 1834.

tête est, en quelque sorte, mise à prix, et que les premières nouvelles que nous recevrons de ses succès seront vraisemblablement accompagnées de l'ordre de m'arrêter. »

Alors, il me fit voir différents actes signés « Napoléon » et datés de l'isle d'Elbe, parmi lesquels était un décret qui ordonnait la formation, en Corse, d'une junte provisoire de gouvernement, dont le général Delaunay était nommé président, et un ordre de faire arrêter le général Bruslart et de le conduire à Paris. Il m'apprit que ces papiers lui avaient été envoyés par le général de Launay, qui les avait reçus d'un émissaire secret du sieur Poli. Je compris alors que la peur entrait, dans la conduite du général Bruslart, au moins pour autant que son dévouement à la cause royale. Je cherchai à le rassurer en lui disant que cette circonstance était précisément, pour lui, un motif d'agir avec plus de circonspection ; qu'il devait ménager les habitans les plus influents, pour s'en faire un appui, et surtout les troupes rarement disposées à se prêter à l'arrestation de leurs chefs, lorsqu'ils ont su s'en faire aimer; que ceux qu'il s'attacherait par cette conduite se feraient sûrement un mérite et un devoir de le protéger, dans le cas où le malheur qu'il craignait arriverait ; qu'il devait compter sur l'honneur et la délicatesse des officiers supérieurs, et que je serais le premier à leur donner l'exemple, si ma position me mettait dans le cas le faire.

Le général Bruslart ne se rendit point à ces raisons. Il semble, au contraire, que ma franchise alluma sa méfiance, car, dès ce moment, il cessa de me consulter et de me communiquer ni nouvelles, ni aucune des résolutions qu'il prit. Il s'enferma dans son intérieur, ne réunit plus le conseil de défense, et tint secrètement, dans la nuit, des conférences particulières dans lesquelles il n'appela ni militaires, ni administrateurs.

Cependant, malgré ses précautions, on recevait des nouvelles de France. Des officiers qui venaient de Paris, dirent avoir vu l'Empereur à Mâcon et assurèrent qu'infailliblement il était entré à Paris, fort peu de jours après, accompagné de troupes nombreuses, et suivi de toute la population. Ces nouvelles, qu'on se disait à l'oreille, échauffaient les esprits, et, d'un autre côté, l'embarras que l'on voyait facilement peint sur la figure du général Bruslart et sur celle de ses officiers, ainsi que leurs menées secrètes et mystérieuses, augmentaient les alarmes et les soupçons de connivence avec les Anglais. Les craintes redoublèrent lorsque, le 26, on vit arriver de Toulon une corvette dont le capitaine, après avoir conféré secrètement avec le général Bruslart, se tint au large et empêcha toute communication de son équipage avec la terre.

Le 27 au matin, un fort détachement du 34e régiment posté à quelques lieues de Bastia, sur la route de Corte, rentra en ville sans en avoir

reçu l'ordre, et le chef de bataillon qui le commandait annonça au général Bruslart que, dans la nuit, il avait été prévenu par des habitans notables que l'incendie de la maison de madame Cervoni avait produit un mécontentement général qui allait éclater à l'instant même; qu'on lui conseillait de rentrer, sans perte de temps, à sa garnison, s'il ne voulait pas exposer son détachement à la fureur des paysans que, peut-être, leurs chefs ne pourraient pas contenir, et il ajoutait qu'il avait cru devoir profiter de cet avis en voyant, dès la matinée, paraître une grande quantité de paysans armés qui semblaient chercher à lui fermer la retraite.

Dans l'après midi du même jour, un corps de paysans que l'on portait à 4000 hommes, vint prendre position à une lieue de Bastia, sur la route de Corte. Dès que cela fut su dans la ville, l'alarme devint générale, et ceux qui, jusqu'alors s'étaient abstenus de se prononcer, blamèrent hautement la conduite du général Bruslart, qui attirait sur la ville un fléau auquel elle paraissait n'avoir ni le moyen, ni la volonté de résister. Plusieurs proposèrent de s'assurer de sa personne et d'autres, même, firent des menaces plus sérieuses contre sa vie.

Pour se faire une idée des craintes des habitants de Bastia, il faut savoir que les villes de la Corse ne redoutent rien tant que l'insurrection des paysans, parce que ces hommes, encore à demi sauvages, lorsqu'une fois ils sont lancés,

n'écoutent plus la voix de leurs chefs, et qu'alors ils se livrent indistinctement au pillage, sans respecter personne, et exercent sans miséricorde leurs vengeances et celles de leurs amis. Le colonel du 34ᵉ régiment, M. le baron Figié, également allarmé des dispositions qu'il voyait à quelques-uns de ses officiers et à la plupart des officiers corses en non activité, très nombreux à Bastia, vint m'en faire part, et, sans en prévenir le général Bruslart, nous prîmes ensemble des précautions pour sa sûreté, en prescrivant au capitaine des grenadiers qui formaient sa garde, de ne laisser pénétrer personne chez lui, pendant la nuit.

Le lendemain matin 28, le général Bruslart envoya des officiers auprès des chefs du rassemblement, pour en connaître le motif et l'objet. On leur répondit très laconiquement qu'on ne voulait pas que le général Bruslart fît la guerre et appelât les Anglais en Corse, comme il paraissait en avoir l'intention. (Ce ne fut qu'après le départ du général Bruslart que je connus cette réponse.) Beaucoup de Corses, confidents du général Bruslart, et la plupart des officiers de ses compagnies franches, disparurent dans la journée, qui se passa en allées et venues qui n'aboutirent à rien, et je ne vis le général Bruslart qu'un moment.

Le matin du 29, en arrivant chez le général Bruslart, où j'allais pour savoir des nouvelles, je le trouvai prêt à monter à cheval, à la tête d'un

bataillon du 34e régiment, pour aller reconnaître le rassemblement, l'attaquer et le dissiper, s'il en voyait la possibilité. Il me proposa de l'accompagner, ce que j'acceptai sans balancer. Nous fûmes suivis de tous les officiers supérieurs de la garnison. J'ai su, depuis, que quelques officiers du 34e, réunis à des officiers corses, avaient formé le projet de s'emparer du général Bruslart, lorsqu'il passerait devant le château, et de l'y retenir prisonnier, mais ma présence et celle des colonels Monneret et Figié les continrent.

Arrivé à l'embranchement des routes de Corte et de Saint-Florent, le général Bruslart fit mettre la troupe en bataille, en face du rassemblement, dont on voyait le camp à une demi lieue. Après quelques moments d'hésitation et d'entretien particulier avec son chef d'État-major, il s'approcha du colonel Figié et de moi, et nous demanda notre avis sur ce qu'il convenait de faire. Je n'hésitai point à lui répéter ce que je lui avais déjà dit, que le parti le plus prudent me semblait être celui de se renfermer dans le château même de Bastia, et d'y attendre les évènemens de la France, sans s'inquiéter des mouvemens des paysans, qui ne pouvaient être que momentanés: « Mais, m'objecta le général Bruslart, je ne puis pas souffrir l'exhibition de ce drapeau tricolore, il faut que je le combatte! ». Et il me montrait un petit drapeau tricolore qui flottait dans le camp des Corses.

Alors, M. le colonel Figié lui dit, avec beau-

coup de sang froid : « Mon général, c'est précisément la vue de ce drapeau qui doit vous rendre plus circonspect. Il n'y a pas longtemps qu'il était le nôtre, et il peut faire, sur la troupe, l'effet d'un talisman. Mes officiers et moi nous sommes prêts à exécuter vos ordres, et vous pouvez être sûr que nous ferons tous notre devoir, mais, en répondant de nous, nous ne pouvons pas répondre des soldats, qui, peut-être, dirigeraient leurs premiers coups sur vous et sur moi! »

Le général Bruslart ne donna pas le temps au colonel de finir. Il nous apostropha par ces mots : « Je vois que vous êtes tous d'accord; il faut la guerre civile, eh bien, je la ferai! » Il nous quitta et rejoignit son chef d'état-major, avec lequel il conféra à part.

Après une heure de promenade, ennuyé d'être simple spectateur, et spectateur mal vu, d'une lutte dans laquelle, par ma position, je n'avais rien à démêler, je fis dire au général Bruslart que je serais à ses ordres dès qu'il aurait besoin de moi, et je rentrai à Bastia, où tout paraissait tranquille.

Dans la soirée, le colonel Figié vint me dire que le général Bruslart, ébranlé par ce que nous lui avions dit, l'avait envoyé auprès des chefs du rassemblement, et qu'il venait de lui rapporter cette réponse : « Nous ne voulons pas faire la guerre, et nous ne voulons pas qu'on la fasse en Corse. Il paraît cependant que c'est l'intention

du général Bruslart. L'expédition contre la maison de madame Cervoni en est la preuve. Nous ne voulons pas davantage voir arriver les Anglais, et nous savons que son projet est de les appeler. Nous voulons rester français, soit avec Louis XVIII, soit avec tout autre. Notre drapeau tricolore n'est rien ; il disparaîtra, si cela est nécessaire. Nous n'avons plus de confiance dans le général Bruslart, il faut qu'il s'éloigne ! » Ces paroles sont à peu près textuellement telles que le colonel Figié me les rapporta.

Le matin du 30, je reçus une lettre de M. Venucci, maire de Bastia, par laquelle il m'invitait de me rendre à l'Hôtel de Ville, où devaient se réunir toutes les autorités civiles et militaires, avec les principaux citoyens, pour conférer sur la situation de la ville. MM. les colonels Figié et Monneret vinrent me prévenir qu'ils avaient reçu pareille invitation, et nous nous rendîmes ensemble à l'Hôtel de Ville. Nous y trouvâmes réunis le sous-préfet, le maire et ses adjoints, les membres des tribunaux civil et de commerce, le commandant de la garde nationale, le chef de la douane, le commissaire de police, et beaucoup d'autres fonctionnaires et habitans les plus notables, le commissaire ordonnateur, celui de la place, l'inspecteur aux revues, le commandant de la gendarmerie, celui de l'artillerie, celui du génie, celui de la place et ses adjudants, les chefs des corps de la garnison et quelques officiers supérieurs en non activité. Je fus d'abord étonné

de n'y pas voir M. le général Bruslart, mais mon étonnement cessa bientôt.

Après l'arrivée de quelques personnes, l'assemblée s'ouvrit sous la présidence du sous-préfet, qui nous dit que son but était de parer, s'il était possible, au danger qui menaçait la ville. Alors, M. Venucci, maire, communiqua une lettre qu'il venait de recevoir des chefs du rassemblement campé devant la ville (la lettre d'invitation du maire, celle des chefs du rassemblement, la délibération de l'assemblée et les autres pièces citées se trouvent textuellement dans la lettre que j'adressai à Toulon, le 25 septembre 1815, à S. E. M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, alors ministre de la Guerre, en réponse au mémoire publié contre moi par le sieur Galloni). Cette lettre a été imprimée (1). Sa lecture jetta un grand trouble dans l'assemblée, surtout parmi les habitants. Tous paraissaient exaspérés contre le général Bruslart, particulièrement les chefs des autorités, qui blâmaient hautement sa conduite et ne dissimulaient pas qu'ils partageaient, sur ses intentions, les craintes exprimées dans la lettre, mais personne ne proposait de mesures.

Enfin, le sous-préfet émit l'avis d'inviter le général Bruslart à s'éloigner, et à me remettre

(1) Son titre est : *Réponse de M. le baron E.-F. Simon... aux calomnies dirigées contre lui par le sieur Galloni, officier d'état-major en Corse.* Toulon, de l'imprimerie d'Aug. Aurel, au coin de la rue Neuve, n° 44.

nous pouvions être presque toujours en famille.

Je partis de Paris le 11 février 1815 avec mon épouse, mes deux filles et un aide de camp. Nous n'arrivâmes à Toulon que le 28 de ce mois, et nous fûmes obligés d'attendre qu'un petit bâtiment de l'État, qui était en réparation, fût prêt à nous recevoir. Bonaparte débarqua au golfe Juan le 2 mars. La nouvelle n'en transpira à Toulon que le 4 ou le 5. Je l'appris confidentiellement par le baron Morel, colonel d'État-major, mais elle devint publique par l'arrivée, au fort Lamalgue, des quatre officiers qui avaient été arrêtés à Antibes. Chacun formait des conjectures, mais personne, je crois, n'osait dire ouvertement ce qu'il pensait. Au premier moment, je regardai cette tentative comme un acte de désespoir ou de folie; c'est dans ce sens que j'en informai mon père et une amie de mon épouse. Mes lettres sont du 6 mars. J'ai en ma possession l'original de l'une et la réponse de l'autre. J'étais loin de m'imaginer que cette folie me serait si préjudiciable.

Enfin, le 9 mars, après midi, nous nous embarquâmes pour Ajaccio sur une mouche, capitaine Clément. Le vent était fort, la mer houleuse; à peine étions-nous hors de la rade, qu'elle devint très grosse, et nous n'avions pas fait trois lieues que nous devions nous attendre à un très mauvais temps. Une lame faillit me précipiter à la mer. La tempête devint tellement forte, pendant la nuit, que le bâtiment cessa de gouverner.

chefs de corps de se rendre auprès du général Bruslart et de ne pas le quitter, jusqu'à ce qu'il fût embarqué et hors de toute insulte, car on vint me prévenir qu'il était menacé, et même on me demanda de le faire arrêter. J'allai moi-même chez lui, autant pour lui témoigner combien j'étais peiné d'une semblable mesure, que pour m'assurer que sa personne serait respectée (on lira tous ces faits dans ma lettre du 25 septembre).

Il paraît que le général Bruslart s'attendait et s'était préparé à cet évènement, car tous ses effets avaient déjà été transportés secrètement pendant la nuit, à bord de la corvette qui croisait en vue de son logement. Il s'embarqua presque immédiatement et fut accompagné, jusqu'au bateau qui le reçut au pied de sa maison, par tous les chefs militaires et par un détachement de grenadiers qui éloignèrent les curieux et les importuns, en sorte que son départ n'eut, pour lui, aucune des circonstances humiliantes qui avaient accompagné celui du général de Launay, un an auparavant, lors de l'occupation des Anglais.

A peine le général Bruslart était-il embarqué, qu'on m'amena le sieur Galloni, qui venait réclamer ma protection contre la populace. Son expédition contre la maison Cervoni l'avait rendu odieux; il aurait infailliblement été assassiné, sans le secours des gendarmes. Je fus obligé, [illegible] sauver, de feindre de le faire arrêter, …nai, en même tems, aux gendarmes



chargés de le garder, l'ordre de l'aider secrètement dans ses préparatifs de départ, et, le soir, il rejoignit la corvette du général Bruslart. Ainsi, dans le même jour, je sauvai la vie aux deux hommes qui avaient le plus à craindre et qui, par reconnaissance, sont devenus mes plus cruels ennemis. Les autres officiers du général Bruslart partirent le lendemain ou le surlendemain, sans qu'il leur arrivât rien de fâcheux. Un seul adjoint d'état-major resta à Bastia.

Dans la soirée du 30, j'envoyai mon aide de camp auprès des chefs du rassemblement, pour les instruire du départ du général Bruslart et les inviter à rentrer paisiblement chez eux. J'écrivis au général de Launay pour l'engager à venir, sur le champ, prendre le commandement. Je fis, en même tems, paraître une courte proclamation par laquelle j'invitais les Corses à rester paisibles chez eux et à y attendre, sans troubles, le résultat des évènemens de la France, sur lesquels ils ne pouvaient influer en rien.

Le lendemain, le rassemblement devant Bastia se dissipa entièrement sans commettre aucun désordre. J'écrivis, ce même jour, au commandant de la place de Corte, ainsi qu'aux chefs du rassemblement qui était devant cette place et au général Bruny, à Ajaccio, pour leur faire part de ce qui était arrivé la veille.

Le 2 avril, le capitaine Lepidi, que je revis peu de jours après aide de camp du duc de Padoue, et qui, je crois, vient d'épouser une des

filles du général Bruny, m'apporta la réponse du sieur Poli, qui commandait les paysans devant Corte. Il me pressait de faire arborer le drapeau tricolore, et m'envoyait les différents décrets rendus par Napoléon avant son départ de l'île d'Elbe, parmi lesquels était celui qui ordonnait d'arrêter le général Bruslart, que ce dernier m'avait communiqué lui-même et que, jusqu'alors, j'avais feint de ne pas connaître. M. Poli écrivait, en même tems, au maire de Bastia pour se plaindre que le général Bruslart n'eût pas été arrêté. Sa lettre est, en entier, dans le mémoire de Galloni : elle suffit pour me disculper de l'accusation de connivence avec les émissaires de Napoléon. Je renouvelai à M. Poli l'invitation de dissoudre son rassemblement.

La journée du 3 se passa, de part et d'autre, dans la plus grande tranquillité. Je restai sans réponse du général de Launay, auprès duquel j'appris que son aide de camp Buttafoco s'était rendu, en toute hâte, après la délibération du 30 mars, à laquelle il avait assisté.

Le 4 avril, on reçut, à Bastia, des nouvelles très détaillées, sur la marche et l'entrée de Napoléon à Paris, et le départ du Roi. Ces nouvelles parvinrent par des journaux apportés de France par des passagers débarqués à Saint-Florent. Elles se répandirent rapidement et excitèrent une grande fermentation. Je fus, sur le champ, assailli par des personnes de toutes les classes qui venaient m'engager à arborer, de suite, le

drapeau tricolore. Les plus âgées et les plus paisibles témoignaient hautement la crainte d'un nouveau soulèvement, si cette mesure n'était pas promptement adoptée.

Dans la soirée, je réunis tous les chefs civils et militaires en conseil, pour aviser à ce qu'on devait faire. Après plus de trois heures de délibération, dans laquelle tous les avis furent débattus avec beaucoup de calme, il fut décidé que l'on reprendrait les couleurs nationales, sans attendre les ordres de France, à cause des risques auxquels exposerait un plus long délai, après les nouvelles reçues, et on arrêta que cette cérémonie se ferait le lendemain. Elle eut lieu le 5 et fut accompagnée des fêtes ordinaires dans ces circonstances, sans qu'il se commît aucun désordre. Le 34e régiment parut à la parade avec ses aigles, qu'il avait conservées.

J'en instruisis, sur le champ, MM. les généraux de Launay et Bruny, ainsi que le commandant de Corte, en les invitant à suivre l'exemple de Bastia. Le lendemain, les membres de la Junte nommée par Bonaparte, me donnèrent avis de leur réunion à Corte, en m'engageant à me joindre à eux pour remplacer le général de Launay.

Quelques jours après, je reçus, enfin, une lettre de ce général : il me mandait qu'il ne pouvait et ne voulait pas reconnaître mon autorité, ni venir à Bastia, et déclarait qu'il ne reconnaîtrait pas les ordres que lui ferait parvenir le général Bruslart directement à Calvi.

Cette lettre était écrite avec un ton d'humeur qui se laissait trop apercevoir. J'appris, en même tems, qu'il s'était enfermé dans Calvi avec le 9e régiment de ligne, et qu'il empêchait les communications de la place avec la campagne. Le rassemblement qui était devant Corte se dissipa sans bruit, dès qu'il sut que le drapeau tricolore flottait à Bastia.

Le 11 avril, je me rendis à Corte, où je vis les membres de la Junte, mais particulièrement M. Juberga, qui fut préfet peu de jours après. J'appris que le général Bruny faisait, à Ajaccio, des dispositions de défense, comme s'il devait soutenir un siège; qu'il avait détruit plusieurs maisons qui gênaient le feu de la citadelle dans laquelle il s'était enfermé, et qu'il avait tiré sur des paysans qui avaient paru devant la place avec la cocarde tricolore, et en avait tué deux ou trois. Je me hâtai de lui envoyer le général Moroni, qui était venu m'offrir ses services, et qui lui porta une lettre dans laquelle je lui rendais compte des raisons qui avaient motivé ma conduite. Je lui faisais part des nouvelles de France, et je l'engageais à mettre fin à une lutte dans laquelle il devait succomber et qui n'avait plus de but. J'y joignis les journaux. Cette lettre était confidentielle. Je cherchais surtout à persuader le général qu'il était de son intérêt de faire cesser les soupçons qui planaient sur lui, comme sur le général Bruslart, d'avoir l'intention d'appeler les Anglais.

du général Bruslart. L'expédition contre la maison de madame Cervoni en est la preuve. Nous ne voulons pas davantage voir arriver les Anglais, et nous savons que son projet est de les appeler. Nous voulons rester français, soit avec Louis XVIII, soit avec tout autre. Notre drapeau tricolore n'est rien ; il disparaîtra, si cela est nécessaire. Nous n'avons plus de confiance dans le général Bruslart, il faut qu'il s'éloigne ! » Ces paroles sont à peu près textuellement telles que le colonel Figié me les rapporta.

Le matin du 30, je reçus une lettre de M. Venucci, maire de Bastia, par laquelle il m'invitait de me rendre à l'Hôtel de Ville, où devaient se réunir toutes les autorités civiles et militaires, avec les principaux citoyens, pour conférer sur la situation de la ville. MM. les colonels Figié et Monneret vinrent me prévenir qu'ils avaient reçu pareille invitation, et nous nous rendîmes ensemble à l'Hôtel de Ville. Nous y trouvâmes réunis le sous-préfet, le maire et ses adjoints, les membres des tribunaux civil et de commerce, le commandant de la garde nationale, le chef de la douane, le commissaire de police, et beaucoup d'autres fonctionnaires et habitans les plus notables, le commissaire ordonnateur, celui de la place, l'inspecteur aux revues, le commandant de la gendarmerie, celui de l'artillerie, celui du génie, celui de la place et ses adjudants, les chefs des corps de la garnison et quelques officiers supérieurs en non activité. Je fus d'abord étonné

de n'y pas voir M. le général Bruslart, mais mon étonnement cessa bientôt.

Après l'arrivée de quelques personnes, l'assemblée s'ouvrit sous la présidence du sous-préfet, qui nous dit que son but était de parer, s'il était possible, au danger qui menaçait la ville. Alors, M. Venucci, maire, communiqua une lettre qu'il venait de recevoir des chefs du rassemblement campé devant la ville (la lettre d'invitation du maire, celle des chefs du rassemblement, la délibération de l'assemblée et les autres pièces citées se trouvent textuellement dans la lettre que j'adressai à Toulon, le 25 septembre 1815, à S.E. M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, alors ministre de la Guerre, en réponse au mémoire publié contre moi par le sieur Galloni). Cette lettre a été imprimée (1). Sa lecture jetta un grand trouble dans l'assemblée, surtout parmi les habitants. Tous paraissaient exaspérés contre le général Bruslart, particulièrement les chefs des autorités, qui blâmaient hautement sa conduite et ne dissimulaient pas qu'ils partageaient, sur ses intentions, les craintes exprimées dans la lettre, mais personne ne proposait de mesures.

Enfin, le sous-préfet émit l'avis d'inviter le général Bruslart à s'éloigner, et à me remettre

(1) Son titre est : *Réponse de M. le baron E.-F. Simon... aux calomnies dirigées contre lui par le sieur Galloni, officier d'état-major en Corse.* Toulon, de l'imprimerie d'Aug. Aurel, au coin de la rue Neuve, n° 44.

le commandement. J'observai qu'il m'était impossible de m'en charger, vu ma qualité d'inspecteur, et que, d'ailleurs, le commandement appartenait de droit au général de Launay, attaché à la division et plus ancien que moi. Tout le monde sentit et approuva la justesse de mes observations, mais on objecta que le danger était imminent, qu'il fallait au moins quatre jours avant que le général de Launay arrivât de Calvi, que, d'ailleurs, les évènemens d'avril précédent, où il avait montré beaucoup de faiblesse, ne rendraient pas sa présence agréable à Bastia, où il convenait que l'on agît, sur le champ, avec fermeté. Forcé enfin, par les instances réitérées de l'assemblée, et plus déterminé encore par les promesses que firent tous les chefs militaires de seconder les efforts que j'allais faire pour calmer les esprits et rétablir la tranquillité, et surtout de veiller à la sûreté du général Bruslart et de ses officiers, j'acceptai, sous la réserve de remettre le commandement au général de Launay, lorsqu'il serait à Bastia. On rédigea, sur-le-champ, un procès verbal de cette délibération, par lequel M. le général Bruslart était invité à me remettre le commandement et à s'éloigner de la Corse; il fut signé de toutes les personnes présentes; on le signifia sur le champ au général Bruslart, qui ne demanda que deux heures pour s'embarquer, et le sous préfet fut chargé d'en informer les ministres du Roi. J'ordonnai de suite à messieurs

les chefs de corps de se rendre auprès du général Bruslart et de ne pas le quitter, jusqu'à ce qu'il fût embarqué et hors de toute insulte, car on vint me prévenir qu'il était menacé, et même on me demanda de le faire arrêter. J'allai moi-même chez lui, autant pour lui témoigner combien j'étais peiné d'une semblable mesure, que pour m'assurer que sa personne serait respectée (on lira tous ces faits dans ma lettre du 25 septembre).

Il paraît que le général Bruslart s'attendait et s'était préparé à cet évènement, car tous ses effets avaient déjà été transportés secrètement pendant la nuit, à bord de la corvette qui croisait en vue de son logement. Il s'embarqua presque immédiatement et fut accompagné, jusqu'au bateau qui le reçut au pied de sa maison, par tous les chefs militaires et par un détachement de grenadiers qui éloignèrent les curieux et les importuns, en sorte que son départ n'eut, pour lui, aucune des circonstances humiliantes qui avaient accompagné celui du général de Launay, un an auparavant, lors de l'occupation des Anglais.

A peine le général Bruslart était-il embarqué, qu'on m'amena le sieur Galloni, qui venait réclamer ma protection contre la populace. Son expédition contre la maison Cervoni l'avait rendu odieux; il aurait infailliblement été assassiné, sans le secours des gendarmes. Je fus obligé, pour le sauver, de feindre de le faire arrêter, mais je donnai, en même tems, aux gendarmes

chargés de le garder, l'ordre de l'aider secrètement dans ses préparatifs de départ, et, le soir, il rejoignit la corvette du général Bruslart. Ainsi, dans le même jour, je sauvai la vie aux deux hommes qui avaient le plus à craindre et qui, par reconnaissance, sont devenus mes plus cruels ennemis. Les autres officiers du général Bruslart partirent le lendemain ou le surlendemain, sans qu'il leur arrivât rien de fâcheux. Un seul adjoint d'état-major resta à Bastia.

Dans la soirée du 30, j'envoyai mon aide de camp auprès des chefs du rassemblement, pour les instruire du départ du général Bruslart et les inviter à rentrer paisiblement chez eux. J'écrivis au général de Launay pour l'engager à venir, sur le champ, prendre le commandement. Je fis, en même tems, paraître une courte proclamation par laquelle j'invitais les Corses à rester paisibles chez eux et à y attendre, sans troubles, le résultat des évènemens de la France, sur lesquels ils ne pouvaient influer en rien.

Le lendemain, le rassemblement devant Bastia se dissipa entièrement sans commettre aucun désordre. J'écrivis, ce même jour, au commandant de la place de Corte, ainsi qu'aux chefs du rassemblement qui était devant cette place et au général Bruny, à Ajaccio, pour leur faire part de ce qui était arrivé la veille.

Le 2 avril, le capitaine Lepidi, que je revis peu de jours après aide de camp du duc de Padoue, et qui, je crois, vient d'épouser une des

filles du général Bruny, m'apporta la réponse du sieur Poli, qui commandait les paysans devant Corte. Il me pressait de faire arborer le drapeau tricolore, et m'envoyait les différents décrets rendus par Napoléon avant son départ de l'île d'Elbe, parmi lesquels était celui qui ordonnait d'arrêter le général Bruslart, que ce dernier m'avait communiqué lui-même et que, jusqu'alors, j'avais feint de ne pas connaître. M. Poli écrivait, en même tems, au maire de Bastia pour se plaindre que le général Bruslart n'eût pas été arrêté. Sa lettre est, en entier, dans le mémoire de Galloni : elle suffit pour me disculper de l'accusation de connivence avec les émissaires de Napoléon. Je renouvelai à M. Poli l'invitation de dissoudre son rassemblement.

La journée du 3 se passa, de part et d'autre, dans la plus grande tranquillité. Je restai sans réponse du général de Launay, auprès duquel j'appris que son aide de camp Buttafoco s'était rendu, en toute hâte, après la délibération du 30 mars, à laquelle il avait assisté.

Le 4 avril, on reçut, à Bastia, des nouvelles très détaillées, sur la marche et l'entrée de Napoléon à Paris, et le départ du Roi. Ces nouvelles parvinrent par des journaux apportés de France par des passagers débarqués à Saint-Florent. Elles se répandirent rapidement et excitèrent une grande fermentation. Je fus, sur le champ, assailli par des personnes de toutes les classes qui venaient m'engager à arborer, de suite, le

drapeau tricolore. Les plus âgées et les plus paisibles témoignaient hautement la crainte d'un nouveau soulèvement, si cette mesure n'était pas promptement adoptée.

Dans la soirée, je réunis tous les chefs civils et militaires en conseil, pour aviser à ce qu'on devait faire. Après plus de trois heures de délibération, dans laquelle tous les avis furent débattus avec beaucoup de calme, il fut décidé que l'on reprendrait les couleurs nationales, sans attendre les ordres de France, à cause des risques auxquels exposerait un plus long délai, après les nouvelles reçues, et on arrêta que cette cérémonie se ferait le lendemain. Elle eut lieu le 5 et fut accompagnée des fêtes ordinaires dans ces circonstances, sans qu'il se commît aucun désordre. Le 34e régiment parut à la parade avec ses aigles, qu'il avait conservées.

J'en instruisis, sur le champ, MM. les généraux de Launay et Bruny, ainsi que le commandant de Corte, en les invitant à suivre l'exemple de Bastia. Le lendemain, les membres de la Junte nommée par Bonaparte, me donnèrent avis de leur réunion à Corte, en m'engageant à me joindre à eux pour remplacer le général de Launay.

Quelques jours après, je reçus, enfin, une lettre de ce général : il me mandait qu'il ne pouvait et ne voulait pas reconnaître mon autorité, ni venir à Bastia, et déclarait qu'il ne reconnaîtrait pas les ordres que lui ferait parvenir le général Bruslart directement à Calvi.

Cette lettre était écrite avec un ton d'humeur qui se laissait trop apercevoir. J'appris, en même tems, qu'il s'était enfermé dans Calvi avec le 9e régiment de ligne, et qu'il empêchait les communications de la place avec la campagne. Le rassemblement qui était devant Corte se dissipa sans bruit, dès qu'il sut que le drapeau tricolore flottait à Bastia.

Le 11 avril, je me rendis à Corte, où je vis les membres de la Junte, mais particulièrement M. Juberga, qui fut préfet peu de jours après. J'appris que le général Bruny faisait, à Ajaccio, des dispositions de défense, comme s'il devait soutenir un siège; qu'il avait détruit plusieurs maisons qui gênaient le feu de la citadelle dans laquelle il s'était enfermé, et qu'il avait tiré sur des paysans qui avaient paru devant la place avec la cocarde tricolore, et en avait tué deux ou trois. Je me hâtai de lui envoyer le général Moroni, qui était venu m'offrir ses services, et qui lui porta une lettre dans laquelle je lui rendais compte des raisons qui avaient motivé ma conduite. Je lui faisais part des nouvelles de France, et je l'engageais à mettre fin à une lutte dans laquelle il devait succomber et qui n'avait plus de but. J'y joignis les journaux. Cette lettre était confidentielle. Je cherchais surtout à persuader le général qu'il était de son intérêt de faire cesser les soupçons qui planaient sur lui, comme sur le général Bruslart, d'avoir l'intention d'appeler les Anglais.

drapeau tricolore. Les plus âgées et les plus paisibles témoignaient hautement la crainte d'un nouveau soulèvement, si cette mesure n'était pas promptement adoptée.

Dans la soirée, je réunis tous les chefs civils et militaires en conseil, pour aviser à ce qu'on devait faire. Après plus de trois heures de délibération, dans laquelle tous les avis furent débattus avec beaucoup de calme, il fut décidé que l'on reprendrait les couleurs nationales, sans attendre les ordres de France, à cause des risques auxquels exposerait un plus long délai, après les nouvelles reçues, et on arrêta que cette cérémonie se ferait le lendemain. Elle eut lieu le 5 et fut accompagnée des fêtes ordinaires dans ces circonstances, sans qu'il se commît aucun désordre. Le 34e régiment parut à la parade avec ses aigles, qu'il avait conservées.

J'en instruisis, sur le champ, MM. les généraux de Launay et Bruny, ainsi que le commandant de Corte, en les invitant à suivre l'exemple de Bastia. Le lendemain, les membres de la Junte nommée par Bonaparte, me donnèrent avis de leur réunion à Corte, en m'engageant à me joindre à eux pour remplacer le général de Launay.

Quelques jours après, je reçus, enfin, une lettre de ce général : il me mandait qu'il ne pouvait et ne voulait pas reconnaître mon autorité, ni venir à Bastia, et déclarait qu'il ne reconnaîtrait pas les ordres que lui ferait parvenir le général Bruslart directement à Calvi.

Théophile Thoré

Lettres à sa mère et à M. Félix Delhasse (*suite*).

La discussion entre MM. V. Hugo, Berthoud et nous s'est donc engagée sur ce terrain. MM. V. Hugo et Berthoud ont reconnu que les articles de M. Granier de-Cassagnac étaient injurieux, outrageans; mais ils ont soutenu qu'ils ne s'adressaient pas à la personne de M. Thoré, et qu'ils étaient dirigés contre le parti démocratique tout entier. De notre côté, nous étions d'accord avec MM. V. Hugo et Berthoud sur le caractère outrageant des articles; mais nous persistâmes à penser que ces articles déversaient directement l'outrage sur la personne de M. Thoré. Après une assez longue discussion, dans le cours de laquelle la modération et l'urbanité n'ont pas été oubliées un instant, chacun de nous ayant persisté dans sa manière d'envisager les articles, nous dûmes nous retirer en réservant tous les droits de M. Thoré.

Tel est, monsieur, le véritable caractère de notre entrevue avec MM. V. Hugo et Berthoud. Nous en appelons au témoignage de ces messieurs.

Si nous demandons, monsieur, de publier cette lettre, c'est que M. Thoré et nous, nous tenons à ne pas passer auprès de vos lecteurs pour des espèces de hussards démocratiques qui ne connaîtraient d'autre moyen de défendre

C'est cette fatale lettre qui a causé tous les nouveaux malheurs qui viennent encore m'accabler. Entraîné par la haine que j'ai vouée aux Anglais et à leurs partisans, je me suis servi d'expressions trop fortes et déplacées contre les émigrés, les chouans, le général Bruslart et la famille royale. Je les ai traités sans ménagement : je conviens que j'ai eu tort! Je me suis écarté de ma modération ordinaire; mais pouvais-je soupçonner que l'homme auquel je l'adressais, officier de la Révolution comme moi, abuserait de ma confiance comme l'a fait le général Bruny! Pouvais-je soupçonner que jamais il serait à même de s'en faire une arme contre moi, sans qu'elle fût un moyen de justification nécessaire pour lui-même? Enfin, était-il présumable que le général Bruny aurait assez peu d'honneur pour se servir de cette lettre uniquement pour me faire du mal et se venger d'un homme qui ne lui en a point fait, et qu'il ne connaît pas?

Mais j'oublie que le général Bruny avait des fautes militaires à se reprocher; que Bonaparte, qui ne les pardonnait pas à ses généraux, avait sévi contre lui, et, par conséquent, il devait craindre de se montrer devant lui et, s'il se montrait ennemi de son retour, c'était plus encore par intérêt personnel que par dévouement au Roi. Je reviendrai sur ce sujet.

Quoi qu'il en soit, le général Bruny ne répondit pas à ma lettre et n'ouvrit pas les portes d'Ajaccio... (*A suivre*).

Théophile Thoré

Lettres à sa mère et à M. Félix Delhasse (*suite*).

La discussion entre MM. V. Hugo, Berthoud et nous s'est donc engagée sur ce terrain. MM. V. Hugo et Berthoud ont reconnu que les articles de M. Granier de-Cassagnac étaient injurieux, outrageans; mais ils ont soutenu qu'ils ne s'adressaient pas à la personne de M. Thoré, et qu'ils étaient dirigés contre le parti démocratique tout entier. De notre côté, nous étions d'accord avec MM. V. Hugo et Berthoud sur le caractère outrageant des articles; mais nous persistâmes à penser que ces articles déversaient directement l'outrage sur la personne de M. Thoré. Après une assez longue discussion, dans le cours de laquelle la modération et l'urbanité n'ont pas été oubliées un instant, chacun de nous ayant persisté dans sa manière d'envisager les articles, nous dûmes nous retirer en réservant tous les droits de M. Thoré.

Tel est, monsieur, le véritable caractère de notre entrevue avec MM. V. Hugo et Berthoud. Nous en appelons au témoignage de ces messieurs.

Si nous demandons, monsieur, de publier cette lettre, c'est que M. Thoré et nous, nous tenons à ne pas passer auprès de vos lecteurs pour des espèces de hussards démocratiques qui ne connaîtraient d'autre moyen de défendre

leurs idées qu'un duel après boire, derrière les murs d'un cabaret.

Nous avons l'honneur d'être vos serviteurs,

DUPONT, avocat ; FÉLIX AVRIL.

Thoré à sa mère.

18 avril 1840. — Tu me demandes ce que j'ai fait depuis dix ans, et ce que je compte faire dans l'avenir.

Ce que j'ai fait? D'abord j'ai perdu une partie de ma jeunesse dans des études inutiles ou dans l'oisiveté. Ce n'est pas ma faute, c'est faute d'une direction par l'éducation, et d'un soutien par la Société. Ma vie véritable n'a commencé, à bien dire, que depuis six ou huit ans, depuis que je suis entré dans ma vocation véritable, qui est le travail intellectuel. Mais, faute d'une préparation, j'ai été obligé d'abord de lutter longtemps et douloureusement, afin d'entrer dans le milieu propre à mon développement. Enfin, à force de travail, j'ai conquis une certaine position intellectuelle dans le monde littéraire. Mais le monde littéraire n'a été que l'avenue qui devait me conduire au monde politique. La première phase de ma vie littéraire a fini au moment où nous avons entrepris de fonder *la Démocratie*. Or, depuis six mois, voilà ce que j'ai fait, quand bien même notre tentative de journal politique n'aboutirait pas au succès.

J'ai fait qu'on m'a accepté dans le monde poli-

tique, j'ai acquis les relations de tout ce qui a une position dans le parti démocratique. Si *la Démocratie* réussissait, je serais un chef de parti et j'ai la confiance que nous servirions utilement notre cause, c'est-à-dire la cause de la justice et du peuple. *La Démocratie* ne se faisant pas, je reste un volontaire qui a, du moins, indiqué la route à suivre et qui pourra y marcher avec les autres. Il est bien probable, de plus, que, tôt ou tard, nous ferons le journal dont nous avons formulé le programme. Vous ne savez pas quelles sympathies se sont ralliées autour de notre œuvre! Vous n'en pouvez juger, au point de vue rétréci où vous êtes : nous avons rallié 150 000 francs et plus de mille abonnés. Nous avons distribué 50 000 prospectus et écrit 2 500 lettres *particulières*. Nous avons deux ou trois mille relations en France : tout cela, c'est un résultat qu'on ne saurait nier. Nous avons donc plusieurs milliers de cliens dévoués, avec lesquels nous resterons en communication, quoiqu'il arrive. Tu vois bien qu'avec tous ces élémens là, outre l'intelligence de la vérité politique que nous croyons avoir, nous ne pouvons manquer de faire quelque chose!

Maintenant, tu vas dire : comment tout cela peut-il s'escompter en argent comptant? Voilà une objection solide et raisonnable, j'en conviens. Si l'on se proposait l'argent pour but, il faudrait prendre d'autres moyens, assurément. Mais je crois, — et ceci est assez religieux et

assez philosophique, assez moral et assez raisonnable, — je crois que le premier devoir de l'homme est de travailler à son perfectionnement et à celui des autres. J'ai donc la consolation de remplir mon devoir et de satisfaire ma conscience. J'aime mieux être bon, éclairé, dévoué, juste, que d'être riche et abruti comme sont les riches. Si j'avais à refaire ma vie, je ne la referais pas autrement depuis huit ans. Je *suis pauvre*, *mais honnête*, honnête *parce que* pauvre. Je suis resté pur, parce que j'ai négligé les intérêts matériels. Il est vrai que la pauvreté m'a entravé et m'entrave encore.

Il paraît, au premier coup d'œil, qu'il y a un autre moyen de servir ses opinions, qui serait de commencer par faire sa fortune et sa position comme tout le monde, pour s'en servir ensuite au profit de ses convictions. Celliez et moi, nous nous disons cela et nous avons les yeux sur quelques-uns de nos amis, comme Freslon, par exemple, qui a pris cette route. Mais le résultat prouve en faveur de notre méthode. Quand on se tourne vers les intérêts positifs, on perd bientôt de vue les intérêts moraux et politiques, et l'on est, malheureusement, influencé par le milieu où l'on vit. C'est ce qui est arrivé à Freslon. Nous venons de le voir à Paris avec Bordillon. Il se trouve que nous ne sommes plus d'accord, quoique partis du même point ; Freslon est devenu bourgeois, nous sommes restés peuple. Assurément, les bourgeois intelligents peuvent servir la

Société, mais ils ne peuvent s'empêcher d'être d'une autre *classe* que le peuple. Nous, au contraire, nous sommes bien mieux en position de voir et de sentir la véritable question sociale, parce que nous n'y mêlons rien d'égoïste. L'avenir prouvera si nous avons raison.

L'avenir ! Mais que vais-je faire à présent? La vérité est que je n'ai pas grandes ressources devant moi. Les démocrates sont des parias, dans la société actuelle. C'est le sort de tous les hommes qui travaillent au progrès du monde. Nous vivrons donc comme nous pourrons jusqu'à des tems meilleurs, et, comme Dieu est juste, nous serons, sans doute, récompensés de nos vertus. C'est la grâce que je nous souhaite. Ainsi soit-il.

Prenons, si tu veux, le côté commercial de l'affaire : je suppose que je sois négociant ; il faudrait bien qu'on m'eût commandité et, par le tems qui court, — 80 faillites par mois, — n'aurais-je pas pu faire faillite? J'aurais eu recours au crédit. Eh bien, je ne fais pas autre chose. Je ne demande pas que vous me donniez de l'argent, je demande qu'on m'en fasse prêter, qu'on me commandite sur ma moralité. C'est une aussi bonne garantie qu'une hypothèque. Seulement, mon bien est dans l'avenir, au lieu d'être dans le passé. Quand je devrais quelques mille francs, il arrivera bien un moment où je pourrai les payer sur mon travail. Je suis un homme très

qui me contente de peu. J'aime mieux

vivre dans ma mansarde, avec ma liberté de pensée, qu'esclave dans un palais. J'aime mieux être journaliste avec 3000 francs, que propriétaire imbécille avec 100 000 francs de rente. Tout mon problème positif se résout donc à me procurer 3 000 francs par an. Je n'y arrive pas toujours, parce que je tente autre chose. Si j'avais réussi dans *la Démocratie*, j'aurais doublé le nécessaire, quoi que ce ne fût pas là ce que je me proposais. Un jour ou l'autre, je puis donc avoir, par mon travail, de quoi rembourser ce que j'aurais emprunté.

Pour nous résumer, je dis donc que je suis condamné à cela par ma nature — je vous défie de m'indiquer autre chose de faisable : je suis journaliste et je resterai journaliste. Seulement, dans les crises, je recours à mes amis. Que mes amis ne m'abandonnent donc pas !

L'affaire de *la Démocratie* sera décidée dans quelques jours. Si elle ne se fait pas, j'irai, avec votre permission, me reposer un peu à la Flèche, à la Vrillière, si c'est possible. J'ai grand besoin de l'air et du calme de la campagne. Vous me trouverez bien changé, quoi qu'il n'y ait pas un an que nous nous sommes vus. Mes cheveux sont presque gris et mon teint bourgeonné. On vieillit vite, à vivre vite. Mais je ne tiens plus à cela. Ma jeunesse est passée. Mon activité a changé d'objet. Adieu l'amour et les passions individuelles ! Je n'ai plus à vivre que dans l'intelligence et les passions sociales. C'est

triste, mais on ne saurait changer le tems. Dieu l'a fait ainsi. Tout est bien. Souffrir et mourir. Souffrons donc, en attendant la mort.

Je vous donnerai de mes nouvelles à la fin de la semaine prochaine. Je vous le repète, sauf l'argent, tout est bien.

8 mai 1840. — Je te remercie de me conserver quelqu'affection. Je voudrais bien que tu ne te tourmentasse plus à mon sujet. Ma vie est engagée fatalement dans le tourbillon parisien. Je ne saurais m'en arracher tout à fait. Souvent j'y songe, j'aimerais bien mieux, pour mon repos personnel, aller m'endormir au fond de quelque campagne, travaillant de la tête ou des doigts, sans fatigue et selon ma fantaisie. Mais on n'est pas maître de sa destinée.

J'espère aller, avant peu, passer peut être un mois chez vous. Je suis en train de liquider nos affaires de *la Démocratie*, qui ne paraîtra point. Depuis trois semaines, nous perdons notre tems à chercher à emprunter l'argent nécessaire à notre réglement. Enfin nous avons à peu près l'affaire, c'est-à-dire que nous avons reculé la difficulté : nous payons nos dettes en en contractant de nouvelles. Le plus triste, c'est de perdre son tems à cela, au lieu de travailler, et de gagner, mais la Société est ainsi faite que les pauvres ont tous les malheurs.

La province me fera du bien : je suis épuisé. Quand j'aurai repris des forces, je reviendrai recommencer ici. Il faut que nous trouvions

moyen de gagner de l'argent pour rembourser nos dettes. C'est chose d'honneur et à quoi nous ne manquerons pas, par tous les moyens, mais voilà notre avenir grevé pour longtemps! Ce qui ne nous empêche pas de nous applaudir encore de notre tentative.

4 juin 1840. — Oh! que je regrette le tems perdu! Si nous eussions eu de l'appui il y a deux mois, si on nous eût aidé, depuis ce temps là nous aurions repris notre vie de travail, et nous gagnerions de l'argent. Au lieu de cela, je n'ai pas gagné un sol depuis huit mois, et je ne sais pas comment j'ai vécu. Je n'ai pas dîné tous les jours, et je suis obligé de prendre le Pont Neuf quand je passe l'eau. Je reste huit jours sans avoir un liard, et il n'y a pas à dire, il faut sortir honorablement de nos dettes de *la Démocratie*. il faudra bien payer aussi nos dettes personnelles.

Je ne sais donc trop quand j'irai vous voir : le plutôt débarassé possible. Si ça ne finit pas, cependant, je vais planter tout là et m'en aller. Le gouvernement s'arrangera comme il pourra. J'ai des billets protestés et on fait des frais. Je n'ai pas payé mon terme. Mes affaires sont au Mont de piété. *Voilà ma position.* Mais ne vous tourmentez pas. Il n'y avait rien à faire à cela, que de l'argent. Nous n'en avons pas, tant pis! Je m'en f...

10 juillet 1840. — Me voilà réinstallé sans encombre. J'ai une grande volonté de travail et

je vais commencer par une brochure que je suis sûr d'éditer. Ne nous inquiétons pas trop de l'avenir. Chaque jour apporte sa peine, et la Providence nous soutient chaque jour. Je vous écrirai plus longuement quand j'aurai éclairci ma position. J'ai payé une partie de mon passé. J'ai retiré mes nippes de chez *Ma tante*, et je puis aller en avant. Il s'agit de gagner quelques centaines de francs par mois, à quoi j'espère arriver.

J'ai déjà retrouvé de l'ouvrage. Nous faisons, Celliez et moi, de compagnie, les *Annales criminelles* pour l'éditeur Henriot, qui est de nos amis. C'est une publication des procès célèbres. C'est une compilation de métier, mais ça nous rapporte à chacun 100 francs par mois, et ça durera assez longtemps.

18 septembre 1840. — Nous avons été assez tourmentés à propos des affaires de coalitions et de troubles. On a même fait, chez moi, une perquisition pour rechercher des papiers, mais on n'a rien trouvé. Quoi qu'il advienne, soyez donc absolument sans inquiétude sur mon compte; j'ai trop de prudence pour être compromis le moins du monde. Cependant la police est si soupçonneuse qu'on n'est jamais sûr de ne pas être touché par elle. Encore une fois, ne vous tourmentez pas; je n'ai rien de compromettant à me reprocher.

27 septembre 1840. — Tu me recommandes la prudence. J'ai naturellement la tête large et je sais bien ce que je fais. Je ne suis guère pris au

dépourvu. Tout ce qui peut m'arriver, je l'ai accepté d'avance.

Je ne fais guère que des choses de métier, qui me suffisent à peu près pour vivre. Je n'écris que dans deux ou trois publications sans importance. Je vais publier, bientôt, une seconde brochure (1), et nous espérons faire un journal quotidien, un peu plus tôt, un peu plus tard, peut-être en hiver.

1er novembre 1840. — Je suis très bien installé, à présent, dans ma rue Notre-Dame de Lorette. J'ai deux pièces qui ne se commandent point, une où je couche, l'autre où je reçois.

Vous avez dû voir, par les journaux, que ma brochure a été saisie, ainsi que celle de MM. Lamennais (2) et Louis Blanc. Nous attendons la citation. Il est probable que nous aurons un procès, en vertu des lois de septembre, et devant le jury. Pour mon compte, j'espère bien être acquitté. Je me défendrai moi-même, et je prouverai aux jurés, que nous sommes plus moraux et plus intelligens que nos ennemis. Mais il n'est pas encore sûr qu'on ose nous traduire en cour d'assises. Cependant le nouveau ministère, qui est un ministère de réaction et de résistance, ne

---

(1) Cette brochure, intitulée *la Vérité sur le parti démocratique* (Paris, Désessart, 1840, in-8), fut, ainsi qu'on va le voir, déférée aux tribunaux.

(2) Lamennais allait être, comme Thoré, condamné à un an de prison. L'œuvre incriminée était intitulée *Le Pays et le gouvernement* (Paris, Pagnerre, 1840, in-32).

se gênera pas pour persécuter la presse et étouffer la pensée. Tant mieux ! les temps approchent, et Dieu est avec nous. Il apparaîtra pour juger les *méchans*.

Thoré à son beau-frère Rivière.

8 décembre 1840. — Mon cher Rivière, je te remercie bien de ta lettre amicale et de la modération de la lettre de ma mère. C'est à toi, sans doute, que je dois de la voir résignée. Je t'avoue que c'est pour vous seuls que ces persécutions m'ennuient. Pour mon compte, je les accepte courageusement.

Vous allez voir encore, dans les journaux, que j'ai été condamné, aujourd'hui même, mardi 8, *mais par défaut*, à deux ans de prison et mille francs d'amende. *C'est le double du maximum.* Mais il faudra que messieurs les juges en rabattent, je l'espère du moins, quand viendra le jugement contradictoire (1). J'ai fait défaut, comme je

---

(1) Le 8 décembre 1840, Thoré avait été condamné par défaut, en Cour d'assises, à un an de prison et deux mille francs d'amende pour sa brochure *la Vérité sur le parti démocratique*. Les chefs d'accusation étaient : 1° Apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale ; 2° Attaque contre le respect dû aux lois ; 3° Provocation à la haine entre les diverses classes de citoyens ; 4° Attaque à la propriété.

Le 8 janvier 1841, Thoré se présenta devant la Cour, pour purger sa coutumace, et se défendit lui-même, assisté de Me Henri Celliez, mais le jury n'en confirma pas moins la première sentence, en écartant, toutefois, le quatrième che d'accusation.

Thoré a publié sa justification dans un écrit intitulé : *Procès*

te l'avais annoncé, afin de laisser passer M. de Lamennais avant moi. M. Lamennais viendra vers le 25 de ce mois, et je viendrai, sans doute, au commencement de janvier.

Aie donc encore la complaisance d'aller expliquer à ma mère ce qu'est une condamnation par défaut, afin qu'elle n'apprenne pas indirectement que je suis condamné à deux ans de prison. Je l'entends, d'ici, dire, en joignant les mains : « Mon fils en prison! comme les voleurs et les assassins! ».

La vérité est que c'est infâme d'envoyer en prison d'honnêtes gens parce qu'ils ont une conscience autre que la vôtre. Les lois de septembre resteront comme un témoignage de l'infamie du gouvernement actuel. Adieu, mon ami, conservez-moi donc votre bonne amitié, et ne doutez jamais de la droiture de ma conduite, ni de mon courage à en subir les conséquences.

Thoré à sa mère.

Sainte-Pélagie, lundi 1er février 1841. — M'y voici. Ça ne va pas trop mal. Je suis seul dans une petite chambre avec un jour grillé dans le haut. J'ai un lit de sangle, une table et deux chaises. J'ai demandé la permission de faire venir mon lit. Je n'ai pas encore de feu, mais je vais faire mettre un poële. J'ai le droit, pendant six

---

de M. Thoré, auteur de la brochure intitulée : La Vérité sur le parti démocratique (1841).

heures par jour, de descendre dans la cour pavée, entre quatre hautes murailles, et de communiquer avec les détenus de mon pavillon. Je ne pourrai voir personne du dehors qu'au parloir, de tems en tems, de midi à trois heures. J'espère que je vais travailler. J'ai toujours su me résigner à la nécessité.

Je vous recommande bien de ne pas m'écrire directement, ni de rien m'envoyer. Adressez vos lettres, comme je crois vous l'avoir déjà dit, à Henry Celliez, avocat, rue des Saints-Pères, n° 1 ter. Surtout ne vous inquiétez pas de moi. Je suis de force à tout supporter. J'ai, contre le froid, une fameuse peau de bique, que Barrion m'a envoyée de Bressuire. C'est un trésor, en prison, pour se promener dans la cour. J'ai, contre l'ennui, ma conviction et ma pensée : *omnia mecum porto*, comme disait un ancien philosophe, je porte tout avec moi. Qu'y a t-il de changé en moi? comme dit Rousseau dans *Émile*. Il n'y a de changé qu'autour de moi. Et qu'importe l'entourage?

Je suis assez philosophe, aujourd'hui, comme vous voyez : peut-être les jours de tourment viendront-ils.

Lundi, *Pélagie* (*8 février 1841*). — Celliez m'a remis, aujourd'hui, ta lettre. A l'avenir, ajoute sur l'adresse *pour M. George*, afin qu'il ne la décachète pas, la prenant pour lui. Je suis parfaitement habitué ici, depuis dix jours. Ça va bien, jusqu'à présent. Peut-être la prison est-elle

moins dure de près que de loin. Toutefois, je ne sais pas ce que cela fera dans quelques mois, quand viendra le printems, où l'on a si grand besoin de renaître au soleil.

J'ai un poële, maintenant, et j'attends la permission de faire venir mon lit. Je l'obtiendrai probablement. On intrigue pour moi de tous côtés, et la Société des Gens de lettres fait aussi des démarches près du préfet et du ministre. Il s'agit surtout de me faire passer dans le pavillon privilégié où est M. Lammenais et où on a la liberté de recevoir des visites dans sa chambre. Ici, je ne vois qu'au parloir Henry Celliez, qui fait mes affaires au dehors et vient deux fois par semaine.

Je pensais bien que *la nourriture* devait te tourmenter. Jusqu'ici, j'ai mangé la cuisine des voleurs : un peu de bouillon maigre le matin, un peu de haricots ou de pommes de terre le soir et une livre de pain de munition. Le dimanche et le jeudi, du bouillon gras et un morceau de bouilli. Mais j'y ajoute quelque chose. Je bois de la bière. On est libre, du reste, de se faire servir du dehors et de boire du vin de Champagne. Mais le restaurant coûte cher, et je ne suis pas riche. Cependant mes amis m'ont donné l'argent nécessaire. On ne me laisse guère manquer de rien. Et puis, je me suis remis à écrire, et je vais gagner ma vie convenablement, je l'espère, du moins ; la prison m'a bien ôté un peu de ma verve et l'on n'est pas disposé à travailler

tous les sujets, mais je me suis mis, cependant, au travail avec assez de persévérance.

Vous ne pouvez rien faire pour moi, étant loin, que l'argent, si je venais à en avoir un pressant besoin. Pour tout le reste, je vous répète que je suis entouré de toutes sortes de gens dévoués qui cherchent, du dehors, à améliorer ma situation : j'ai plusieurs amis et amies qui s'occupent de moi et me feront passer toutes les choses nécessaires. J'ai toujours été un *si brave homme*, que tous ceux qui ont vécu autour de moi m'ont aimé, et je retrouve cela, à présent. Celiiez et sa femme ont tous les soins imaginables et ils se mettraient au feu pour me faire plaisir. Soyez donc parfaitement tranquilles sur mon sort. Je vous assure que j'ai pris mon parti radicalement. Vous savez comme je me plie à la nécessité. Il m'est égal de souffrir, quand je ne puis faire autrement.

La plupart des détenus de mon pavillon sont d'honnêtes garçons condamnés pour des affaires de femmes, adultères, etc. Un politique de mes camarades, et mon plus proche voisin sur mon carré, est le gérant et le rédacteur en chef de *la France*, M. Lubis, arrêté pour les fameuses lettres attribuées à Louis-Philippe (1).

---

(1) Allusion aux trois lettres apocryphes publiées par le journal *La France*, dans son numéro du 24 janvier 1841, lettres déshonorantes pour le Roi et dont les prétendus originaux avaient été fournis par Ida de Saint-Elme, alors à Londres. MM. de Montour et Lubis, l'un gérant, l'autre directeur de *La France*, furent arrêtés. Un procès fut intenté au premier, que Berryer défendit et fit acquitter.

Dans l'autre pavillon sont Bergeron, que je puis voir tous les jours dans la cour qui nous est commune, et M. Lamennais, qui ne descend point. Mais il m'a fait dire qu'il aurait plaisir à me recevoir, et j'ai la permission de l'aller visiter demain. C'est dans leur pavillon que j'espère passer.

Je descends tous les jours dans la cour, après déjeuner et après dîner. Mais je commence à m'appesantir et à n'avoir plus envie de descendre. Je tâcherai de vaincre cette apathie, afin de prendre de l'exercice. Ma veste en peau de bique et des chaussons en tresse sur un pantalon à pieds, font parfaitement mon affaire. Vous pensez bien que je n'userai ici ni habit, ni chapeau. Je ne quitte pas la robe de chambre. Je ne me soucie même pas de voir au parloir une centaine de camarades qui demandent à venir. J'ai des livres, je travaille, et je ne suis pas ennuyé. Je souffre seulement de n'avoir pas véritablement de grand air, la vue des arbres et du ciel.

Mars 1841. — Ma chère mère, j'ai ta lettre et celle de Rivière. Je puis, maintenant, vous donner les détails que vous demandez. Il y a plus d'un mois que j'y suis. Je sais ce que c'est, à présent. Je suis toujours dans ma chambre du pavillon de l'Ouest, en attendant une place dans le pavillon privilégié, où l'on peut recevoir dans sa chambre. J'ai la certitude d'y avoir la première chambre vacante. Le préfet a signé, grâce

aux démarches de mes amis. Quand sera-ce? Je ne sais encore. Peut-être bientôt, presque certainement au mois de mai; mais, j'espère, avant. Je reçois quelques visites du dehors, mais je ne me suis pas beaucoup prêté à encourager les visiteurs. J'ai reçu seulement, jusqu'ici, mes amis de cœur, plutôt que les camarades. J'ai reçu Pierre Leroux, Henry Celliez, qui vient deux fois par semaine au parloir et qui fait mes affaires au dehors, Henry Martin, l'auteur de l'*Histoire de France*, Auguste Billiard, un vieux de nos amis politiques, qui a été sous-secrétaire d'État en 1830 et préfet, l'auteur de l'*Organisation démocratique en France*, Rousseau le paysagiste, mon ancien voisin de la rue Taitbout, et Hawke d'Angers, que Rivière et Arsène connaissent. C'est à peu près tout. Au dedans, je vois mes voisins du pavillon, le rédacteur et le gérant de *la France*, un détenu politique de nos camarades et deux adultères fort distingués et honnêtes gens.

Dans la cour commune, je vois Bergeron, et quelquefois je rencontre des prolétaires républicains qui y passent. Je n'ai visité M. Lamennais qu'une fois : il a été, avec moi, extrêmement affectueux. Il m'a serré la main de grand cœur, et nous avons causé une heure. Il m'a dit : « Vous êtes le seul que j'aie voulu voir ici. Je serais bien heureux que vous vinssiez dans mon pavillon de l'Est. » Justement, la chambre qu'il est probable que j'aurai est voisine de la sienne. Elles sont toutes deux, et toutes seules, au haut de l'escalier,

si bien qu'on ne monterait là que pour lui ou pour moi. Il m'a envoyé, l'autre jour, des huîtres d'Ostende, et aujourd'hui je lui ai envoyé des poires. Je retournerai le voir un de ces jours, car on m'a refusé quelque tems cette autorisation depuis ma première visite, chose absurde, puisqu'il pourrait venir tous les jours se promener dans la même cour que moi. Mais il n'est pas descendu depuis deux mois qu'il est là. Il souffre, il ne peut travailler ou il n'est pas content de ce qu'il fait. « Sa pensée, dit-il, est opprimée. » Il n'a pas la liberté et la lucidité de son intelligence.

En effet, cette vie en dehors des conditions normales de l'existence est douloureuse, sans air pur, sans soleil, sans la vue du ciel, de l'horizon, des arbres, de la nature. C'est par là que j'ai le plus souffert, physiologiquement parlant. Mon tempérament a surtout besoin de la lumière, du vent, du soleil. Aussi j'ai été, pendant la seconde quinzaine, presque toujours indisposé et incapable d'aucun travail. J'ai eu quelque fièvre, des maux de tête, de gorge et des éblouissemens, des courbatures et des douleurs, tout cela faute d'air. Mais je suis guéri à présent, et mon corps semble mieux habitué à cela.

Ce qui m'a fait le plus de bien et sauvé, sans doute, d'une fièvre cérébrale, ce sont les bains : j'ai obtenu de faire venir des bains du dehors, et j'en ai pris tous les matins, depuis huit jours. Je continuerai encore ce régime, et j'espère me

mettre dans un état propre au travail. J'avais un peu travaillé dans la première quinzaine et gagné quelque argent. Du reste, j'ai des amis qui ne me laissent manquer de rien. Pour la nourriture, article intéressant, j'ai renoncé au pain militaire que je ne pouvais digérer. On m'apporte du pain du dehors et, une ou deux fois par semaine, une femme me fait envoyer une immense soupière de bœuf à la mode ou de veau rôti, ou des poulets, du vin, et même des fruits, de la gelée de viande, etc. Je suis donc au mieux pour tout cela. Même, si je voulais me laisser faire, je vivrais en aristocrate, et il ne tiendrait qu'à moi de me faire envoyer du bordeaux et toutes sortes de pâtés. Il n'est pas jusqu'à un de mes amis de Lyon, qui m'a envoyé un fameux saucisson indigène, gros comme la cuisse.

Rassure-toi donc sur l'article mangeaille. Cependant, j'accepte un grand pot de rillettes que tu adresserais franco rue Notre-Dame-de-Lorette, 29, pour M. George, à Madame Sainte-Marie. C'est ma portière qui fait mes ragoûts et m'envoie ma pâture, chaque semaine. Point de confitures, ni de fruits, ni rien des autres choses que tu m'offres, attendu que je puis les avoir ici sans embarras.

Mon intérieur est assez tolérable. Ma cellule est un fouillis où il y a, pêle-mêle, des malles, une baignoire, du bois, des bouteilles, des plats, des torchons, des livres, des habits et deux ou trois peintures. On m'a autorisé à faire venir des

meubles. J'en ai profité pour un fauteuil. Mais, pour mon lit, j'attends à être dans l'Est. Je souffre moins, à présent, du lit de la cassine. J'ai un poële que je paye tant par mois, et un voleur, sous le nom d'*auxiliaire*, pour faire mon ménage.

Il y a des commissionnaires qui achètent au dehors tout ce qu'on veut, en payant. En payant toujours, on n'est donc point trop mal, sauf la liberté. Mon travail suffira à peu près à ces dépenses, et au besoin, mes amis m'avanceront ce qu'il me faudra. Du reste, quand j'aurai besoin de quelque somme, je te l'écrirai. Le mois prochain, il me faudra un ou deux cents francs pour quelques affaires du dehors, comme loyer, tailleur, etc. Au dedans, 150 ou 200 francs me suffisent, et je les gagnerai à peu près, avec mes deux journaux, *le Commerce* et l'*Artiste*, car je ne dépense presque rien ici que du bois, de l'huile pour ma lampe, du tabac, de la bierre, des pruneaux, le service, les bains et la nourriture. Je n'ai pas quitté mes chaussons, mon pantalon à pied et ma robe de chambre.

Tu dis que mes jeunes gens pourraient me compromettre et prolonger ma détention. Je n'ai point envie de me décompromettre. Je suis ici en qualité de républicain et, Dieu merci, mon républicanisme ne s'y est point attiédi, au contraire. Le sentiment de la haine a fortifié encore mes convictions, si c'est possible ; mon sentiment de la justice a été si blessé, que je connais la vengeance. Oui, je vivrais pour me venger. La lutte

est engagée jusqu'à la mort. Tu penses bien que je ne ferai jamais de concessions. M. le préfet me connaît bien. Il a gros comme une montagne de rapports contre moi, depuis deux ans. Il a dit à la Commission des Gens de lettres, qui est allée près de lui, demander qu'on me mît dans l'Est, il a dit : « M. Thoré, c'est un rêveur plein de cœur ». Oui, j'espère bien que nous leur ferons voir que nous avons du cœur, et le souvenir de leurs persécutions.

J'allais oublier le plus important pour toi : j'ai reçu la visite de l'aumônier de Pélagie, un homme de 40 ans, très causeur et bon garçon. Nous avons causé ensemble religion, morale, politique et tout, et je lui ai fait, sur sa mission au milieu des détenus, un superbe sermon qu'il a fort goûté. Il a bien vu que j'étais au moins aussi prêtre que lui, et nous formons les meilleurs amis du monde. Je lui ai donné mon procès; il est déjà revenu pour me voir, mais je n'y étais pas ; il reviendra. Je suis aussi fort bien avec le directeur, M. Prat, qui est, depuis trente ans, dans les prisons. Il m'a dit qu'il était disposé à m'être agréable de toutes les façons, ce qui ne m'empêche pas de le trouver fort désagréable. D'ailleurs, que peut-il me faire ici? Je n'ai qu'un mal, c'est la prison, et personne autre que le Tems, ne peut me l'ôter. Je la porterai donc bravement sur mes épaules jusqu'au bout, à moins qu'il n'en plaise autrement au bon Dieu.

13 juillet 1841. — Je te remercie bien, ma

meubles. J'en ai profité pour un fauteuil. Mais, pour mon lit, j'attends à être dans l'Est. Je souffre moins, à présent, du lit de la cassine. J'ai un poële que je paye tant par mois, et un voleur, sous le nom d'*auxiliaire*, pour faire mon ménage.

Il y a des commissionnaires qui achètent au dehors tout ce qu'on veut, en payant. En payant toujours, on n'est donc point trop mal, sauf la liberté. Mon travail suffira à peu près à ces dépenses, et au besoin, mes amis m'avanceront ce qu'il me faudra. Du reste, quand j'aurai besoin de quelque somme, je te l'écrirai. Le mois prochain, il me faudra un ou deux cents francs pour quelques affaires du dehors, comme loyer, tailleur, etc. Au dedans, 150 ou 200 francs me suffisent, et je les gagnerai à peu près, avec mes deux journaux, *le Commerce* et l'*Artiste*, car je ne dépense presque rien ici que du bois, de l'huile pour ma lampe, du tabac, de la bierre, des pruneaux, le service, les bains et la nourriture. Je n'ai pas quitté mes chaussons, mon pantalon à pied et ma robe de chambre.

Tu dis que mes jeunes gens pourraient me compromettre et prolonger ma détention. Je n'ai point envie de me décompromettre. Je suis ici en qualité de républicain et, Dieu merci, mon républicanisme ne s'y est point attiédi, au contraire. Le sentiment de la haine a fortifié encore mes convictions, si c'est possible ; mon sentiment de la justice a été si blessé, que je connais la vengeance. Oui, je vivrais pour me venger. La lutte

est engagée jusqu'à la mort. Tu penses bien que je ne ferai jamais de concessions. M. le préfet me connaît bien. Il a gros comme une montagne de rapports contre moi, depuis deux ans. Il a dit à la Commission des Gens de lettres, qui est allée près de lui, demander qu'on me mît dans l'Est, il a dit : « M. Thoré, c'est un rêveur plein de cœur ». Oui, j'espère bien que nous leur ferons voir que nous avons du cœur, et le souvenir de leurs persécutions.

J'allais oublier le plus important pour toi : j'ai reçu la visite de l'aumônier de Pélagie, un homme de 40 ans, très causeur et bon garçon. Nous avons causé ensemble religion, morale, politique et tout, et je lui ai fait, sur sa mission au milieu des détenus, un superbe sermon qu'il a fort goûté. Il a bien vu que j'étais au moins aussi prêtre que lui, et nous formons les meilleurs amis du monde. Je lui ai donné mon procès ; il est déjà revenu pour me voir, mais je n'y étais pas ; il reviendra. Je suis aussi fort bien avec le directeur, M. Prat, qui est, depuis trente ans, dans les prisons. Il m'a dit qu'il était disposé à m'être agréable de toutes les façons, ce qui ne m'empêche pas de le trouver fort désagréable. D'ailleurs, que peut-il me faire ici ? Je n'ai qu'un mal, c'est la prison, et personne autre que le Tems, ne peut me l'ôter. Je la porterai donc bravement sur mes épaules jusqu'au bout, à moins qu'il n'en plaise autrement au bon Dieu.

13 juillet 1841. — Je te remercie bien, ma

chère mère, de m'avoir envoyé le petit portrait. Cela m'a fait plus de plaisir qu'il n'est grand. Le pot de rillettes servira à mes déjeuners. L'important article mangeaille est très bien organisé, maintenant.

On m'apporte tous les jours, du restaurant voisin, un dîner de trois plats pour 20 sols. J'achète le vin par paniers à 10 sols la bouteille. Outre cela, je bois, tous les matins, le bouillon de l'établissement, gras le jeudi et le dimanche, maigre les autres jours.

Mon travail suffit à mon entretien. Le journal *le Commerce* me fait cent francs *fixe* par mois, qu'il passe ou non de mes articles, et il me continuera cet appointement jusqu'à la fin de mon tems. Me voici bientôt à moitié. Comme le tems va vite et comme on s'habitue à tout! Je suis très bien, maintenant, dans un local propre et convenable. Rivière et Arsène t'en ont donné des nouvelles. On m'apporte des fleurs, des journaux et tout ce qu'il me faut. Je reçois de nombreuses visites dans ma chambre. Outre tous mes camarades, Béranger, Carnot, Janvier, et quelques autres sont venus me voir. Presque tous les soirs je vais causer chez le père Lamennais. N'aie donc aucune inquiétude sur ma situation. Je lis beaucoup et j'écris un peu. Je sortirai de là meilleur et plus intelligent. Je me reproche bien de ne pas produire autant que je le devrais ; mais je n'ai pas toujours l'esprit libre et fécond. C'est par là seulement que je sens la prison. Mon tempérament

n'est pas fait pour cela, quoiqu'il se soit habitué à cela.

Il me semble que tu as le *Tableau de Paris*, par Mercier. J'en ai besoin pour un travail sur le faubourg Saint-Antoine. Comme il est assez difficile à trouver ici, envoie-le-moi, si tu l'as, toi ou Rivière, je vous le rendrai plus tard.

Voici le terme à payer. Je suis obligé de recourir à toi. Envoie-moi donc cent francs au nom et à l'adresse de Celliez, pour le 15, si c'est possible. Même, si tu étais en fonds, cent francs de plus me serviraient à payer mon marchand de meubles, que je solde par à-comptes. Mais il peut encore attendre. Le loyer seul est indispensable.

J'ai reçu la lettre de Rivière. Il me dit qu'il est allé voir la Vrillière. Et toi, n'y vas-tu pas avec eux? Je pense souvent à ce petit jardin négligé et sauvage où j'ai passé quelques jours, l'année dernière à pareille époque. Gardez-vous de faire râtisser les allées et couper les branches capricieuses! C'est cette végétation désordonnée qui fait le charme de la Vrillière. Oh que j'aime la campagne et la *solitude!* Singulier goût pour un prisonnier. Oui, si j'avais une petite mazure au au milieu des champs, j'irais l'habiter en sortant de prison. Toute mon ambition se borne à cela : une vie simple, au sein de la nature, pas trop loin de Paris, pour y venir de tems en tems. Si j'avais dix mille francs, je ferais bâtir une maisonnette sur le bord d'une forêt, et j'y travail-

lerais selon la vocation de mon esprit. Je gagnerais bien quelques mille francs par mon travail, et je serais ainsi le plus riche et le plus heureux des hommes. Je suis revenu de la vie agitée, il paraît que je vieillis : mes cheveux blanchissent et je touche à la sagesse.

M. l'aumônier te dit bien des choses. Si tu étais ici, tu pourrais voir, à Sainte-Pélagie, trois autres prêtres, l'abbé Lamennais, l'abbé Pillot et l'abbé Constant, qui fait ses huit mois de condamnation, en soutane, dans la même cour que nous, avec les voleurs.

J'espère bien que tu es devenue républicaine, à voir le train des choses. Les lettres de Louis-Philippe ont dû t'édifier, comme toute la France, sur sa morale. Aie donc bonne espérance : le règne du mal est près de finir. La femme, c'est-à-dire la Liberté, écrasera bientôt la tête de Satan, c'est-à-dire de Louis-Philippe, et le règne de Dieu commencera. Ainsi soit-il.

2 août 1841. — Je suis, aujourd'hui 29 juillet, au milieu de mon tems : six mois de faits. Encore autant à faire. On les fera. Je suis assez habitué, quoique je souffre toujours du manque d'air et de soleil. Je reçois beaucoup de visites.

(*A suivre.*)

---

(1) Louis-Alphonse Constant, prêtre, condamné à huit mois de prison et 300 francs d'amende, pour son ouvrage : *La Bible de la liberté*, édité par P. Legallois (Paris, 1841), dont la destruction avait été ordonnée par le même arrêt de la Cour d'assises, en date du 11 mai 1841.

Les correspondants de l'amiral Bruix (1794-1800) (*Fin*).

Sophie Arnould.

Paris, quay de l'Écolle, nº 4.
Ce 4 pluviôse, an VII (23 janvier 1799) (1).

Sophie Arnould, autres fois déesse au théâtre des Dieux, sous les noms de Psiché, Théalire, Iphigénie en Aulide, etc., etc., etc.,
Au citoyen Bruix, ministre de la Marine.

Citoyen Ministre,

Sans doutte vos occuppations si multipliées, si graves, ne vous onts pas laissés le loisir de penser à Sophie : mais l'accueille si bon qu'elle a reçue de vous, l'intérest tendre que vous avez semblé prendre à elle, l'enhardissent à se rappeller à votre souvenir, ainsy que la promesse que vous luy avez faite, de faire naître l'occasion, très flateuse pour elle, de faire sa cour à madame votre femme.

J'ay attendue jusqu'icy vainement, citoyen Ministre, mais je vous prie de réfléchir que je ne suis plus ny jeune, ny immortelle ; partant, que je n'aie plus à compter sur l'avenir, ny plus de temps à perdre pour mes jouissances...

J'avois bien pensée à charger mon ancien et bon amy Bougainville de ma présentation à vous : nous vous aurions apparus, là, comme le beau Cléon et la belle Javotte... mais où trouver

(1) Sophie Arnould avait alors 55 ans, étant née en 1744.

ses amis, aujourd'huy? Depuis que les circonstances les forcent d'estre à leur service, ils ne sonts plus à celuy de leurs amis... Que faire...? C'est donc à vous que j'ay recours. Citoyen Ministre, je ne veux que vous voir et pouvoir vous renouveller de vive voix les sentiments d'estime et de bien sincère affections, que votre esprit aimable, votre méritte, vos vertus onts fait naîtres dans le cœur de

SOPHIE ARNOULD.

Le contre-amiral Decrès.

Malte, le 24 vendémiaire an 8 (16 octobre 1799).

Reçois, mon cher Amiral, mon compliment sur le dévouement avec lequel, après avoir préparé de grandes choses, tu t'es lancé franchement pour les exécuter. Puisse la fortune sourire à ta vaste entreprise et choisir enfin ton nom pour y fixer un succès que, dans notre malheureuse arme, elle a refusé à tous les autres !

J'ai reçu du Ministre l'ordre de me préparer à retourner en France. Cette idée me flatte d'autant plus qu'on ne peut se plaire à Malte que par le sentiment de l'utilité dont on y est, et j'y deviens un hors d'œuvre, lorsque le ravitaillement et le ranfort y seront parvenus.

Cependant, mon retour me flattera peu, si, en arrivant, mon activité cesse. C'est à toi à prévenir ce très grand désagrément, car tu conçois qu'avec mon caractère, à l'âge où l'on peut tout

entreprendre et beaucoup acquérir, il seroit humiliant d'abandonner la carière et d'être livré à un loisir contraint. Fais donc en sorte, au nom de l'amitié, que je remplisse cette destinée à laquelle je suis voué depuis mon enfance, et que je n'abandonnerois qu'avec la plus grande peine.

Je ne te parle pas de ma reconnoissance ; elle ne peut qu'égaler le sentiment d'estime et d'attachement que je t'ai voué pour la vie.

Decrès.

G.-J. Ouvrard.

Paris, le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799).

Citoyen Amiral,

Le passage du général Bonaparte se rendant au conseil des Anciens, quelques mouvemens de troupes me font pressentir qu'il se prépare du changement dans les affaires politiques : cette circonstance peut nécessiter des besoins de fonds. Je vous prie, mon cher amiral, d'être mon interprète de l'offre que je fais d'en fournir de suitte : j'ai pensé que celui qui est chargé du service le plus important dans la partie que vous commandez, pouvoit, sans indiscrétion, vous faire une pareille offre, et que vous n'y verriez qu'une preuve de mon dévouement pour la chose publique, au succès de laquelle il cherchera toujours à coopérer.

Salut et considération,

J. Ouvrard.

Le général Bonaparte.

Paris, le 20 pluviôse an 8
de la République (9 février 1800).

Je reçois, citoyen général, votre courrier extraordinaire du 15. Je compte entièrement sur votre zèle.

Le Ministre de la Guerre m'assure que les bataillons de conscrits ont dû arriver à Brest ; 1500 déserteurs autrichiens sont également en marche pour s'y rendre.

Faites-moi connaître, par le retour de ce courrier, si les fusils et les objets d'artillerie sont embarqués.

Vous avez bien conjecturé que la grande difficulté était de vous faire passer de l'argent : faites-vous en donner par le commerce de Morlaix ; on satisfera, ici, aux engagemens que vous prendrez.

Je vous salue,

BONAPARTE.

Le même.

Paris, le 3 ventôse an 8
de la République (22 février 1800).

Je reçois, citoyen général, votre lettre du 29 pluviôse ; j'approuve les dispositions qu'elle contient.

Faites préparer les trois vaisseaux qui vous deviennent nécessaires : j'écris, en conséquence,

au citoyen Najac (1). Je lui marque, de plus, de mettre à votre disposition le plus qu'il pourra de farine ou de blé, jusqu'à la concurrence de six mille quintaux, et d'eau de vie jusqu'à la concurrence de cent milles pintes. Vous feriez embarquer ces deux objets sur tous les bâtimens qui composent votre escadre, et vous les jetteriez dans la place (2) que vous devez débloquer.

Le contre-amiral Ganteaume part d'ici demain, avec six cents mille francs en or : préparez-lui son escadre ; il sera des vôtres ; il vous portera mes dernières instructions.

Il sera difficile d'obtenir de Mazzaredo un ordre pour Gravina (3), car il voudrait en être. Ganteaume sera porteur d'une lettre que je lui écrirai. Il pourra sortir comme si c'était pour donner la chasse à l'escadre anglaise qui bloque Brest.

L'adjudant général Herbin est parti, hier, de Paris, pour accélérer le départ des troupes destinées au second objet de votre expédition.

Je me décide principalement, en adoptant un plan d'opérations maritimes aussi vaste, sur votre zèle et vos talens.

Je vous salue,

BONAPARTE.

---

(1) Ordonnateur de la marine à Brest, plus tard comte de Najac, conseiller d'État et intendant général des Classes.

(2) Gênes, où Masséna se trouvait bloqué par les flottes ennemies et par l'armée du général Mélas.

(3) Les amiraux Mazzaredo et Gravina étaient alors dans le port de Brest, avec la flotte espagnole.

Jules Forestier.

MARINE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ
1re DIVISION

Paris, le 15 floréal an 9 de la République une et indivisible (5 mai 1801).

Le Chef de la première division du Ministère de la Marine et des Colonies, à l'amiral Bruix.

Il paroît, mon cher général, que vous vous êtes décidé à faire armer en flûte la frégate *la Franchise*, et que vous la destinez à prendre un assez grand nombre de passagers et divers effets. Cette disposition est probablement commandée par l'objet de votre mission, et surtout par la pénurie de marins : mais elle devient préjudiciable à mon jeune capitaine Jurien (1), en ce qu'elle détruit l'espérance qu'il avoit eue de se distinguer sous vos yeux et de mériter votre bienveillance.

Si l'officier est actif, zélé, et animé d'une louable ambition, le bâtiment est aussi doué d'excellentes qualités : mais c'est un bâtiment de guerre qui n'est pas propre à la *chasse* par sa forme et son peu de capacité; de manière qu'une très bonne frégate deviendra peut-être une flûte médiocre. Tout cela chagrine beaucoup

(1) Pierre Roch Jurien de la Gravière (1772-1849), vice-amiral et pair de France sous le gouvernement de Juillet.

mon jeune Jurien, et, par contre-coup, j'en suis très affligé moi-même, car vous savez que c'est un de mes enfants, et j'aurois vivement désiré qu'il eût quelquefois l'honneur de posséder l'amiral à bord, ou du moins qu'il fût spécialement chargé de toutes les corvées et des objets de service qui exigent, à la mer, du coup d'œil et de l'activité.

J'aurois même pensé que, pour la frégate et le capitaine, vous auriez pu prendre de préférence *l'Embuscade*, qui est véritablement du bois dont on fait les flûtes, et cela nous auroit tous arrangés merveilleusement.

Quoi qu'il en soit, mon cher général, et s'il ne vous est pas possible de changer les mesures que vous avez ordonnées, ne pourrions-nous pas, du moins, faire passer Jurien à Nantes, pour y prendre le commandement de *la Clorinde*? Vous lui donneriez ordre de s'y rendre provisoirement, vous en diriez deux mots au Ministre, et nous confirmerions, ici, cette disposition. Vous donneriez *la Franchise* à quelque lieutenant à votre choix, et ce seroit même une occasion de mettre en évidence un officier à qui vous accorderiez de l'intérêt.

Que dites-vous de ce roman, mon cher général? N'en trouvez-vous pas le nœud, et surtout le dénouement admirables? Si telle est votre opinion, ayez la bonté d'y mettre la main, et nous aurons fait, à nous deux, un charmant ouvrage. Que si vous êtes d'un avis contraire, ayez la

bonté de témoigner un peu de bienveillance à mon capitaine, et de le consoler de la peine qu'il éprouve. Vous devez apprécier le sentiment qui le porte à préférer un bâtiment de guerre à tout autre, et je vous garantis, moi, que c'est pour en faire un bon usage, et pour mériter, par la manière dont il le conduira, un peu d'avancement et beaucoup d'estime de la part de ses chefs.

Adieu, mon cher général; recevez les assurances de mon fidèle et respectueux attachement.

JULES FORESTIER.

Decrès demande un capitaine pour *la Clorinde*, et ne désigne personne. J'attendrai deux mots de vous pour lui faire répondre.

Le baron Malouet à M. Forestier.

Paris, 5 juillet [1814].

Je suis très fâché, Monsieur, du parti que vous prenés et de la nécessité où je me trouve de rendre compte à S. M. de vos motifs. La préférence momentanée que le roi a voulu accorder à M. Jurien, comme ayant été chargé du portefeuille par le gouvernement provisoire (1), vous

(1) M. Forestier était alors chef de la 1re division du département de la Marine, conseiller d'État et intendant des armées navales.— Charles-Marie, vicomte Jurien, chef de la 2e division, qui exerçait les mêmes charges, venait, en outre, d'être nommé directeur des ports et arsenaux.

imposoit, je crois, l'obligation de n'en pas paroître offensé, surtout d'après la certitude que vous aviés déjà que j'avois fait connoître au roi vos services, que S. M. les avoit distingués en vous accordant le titre d'intendant des armées navales et en vous destinant celui de conseiller d'État dont vous avés vu le bon.

Vous vous retirés après m'avoir annoncé que vous vous croyés l'homme le plus important et le plus nécessaire de la Marine, qui avoit eu de beaux momens et une grande existence, avant que vous et moi nous en mêlassions : croyés, Monsieur, qu'il y a fort peu d'hommes nécessaires ; mais vous ajoutés aux preuves que j'avois déjà, que l'influence d'un caractère doux et d'un talent distingué s'effacent par les ravages de l'amour propre qui n'épargne rien et ne réfléchit à rien, dans son irritation.

Au surplus, Monsieur, je ne peux vous dispenser de remettre vous-même vos portefeuilles à M. Jurien, qui en sera provisoirement chargé. Quand à votre pension, je prendrai les ordres du roi, et elle sera telle que vous avés droit d'y prétendre.

J'ai l'honneur de vous saluer,

MALOUET.

Barbé Marbois.

TRÉSOR PUBLIC

Paris, le 26 floréal an 9 de la République,
à onze heures du soir (16 mai 1801).

Le Conseiller d'État, directeur général du Trésor public, à l'amiral Bruix (1).

Je viens, citoyen général, de recevoir votre lettre du 24. On m'apprend que le courrier va repartir, et je veux qu'il vous porte, aussi promptement que possible, mes remerciemens du soin que vous prenés de justiffier la mesure que vous avés prise à l'égard des fonds envoyés à Rochefort.

Mais, quand je sens tout le prix de cette attention au milieu des affaires importantes et multipliées qui vous occupent, vous jugerés du prix que je mets à la conservation de l'ordre établi, quand je vous dirai que j'y insiste même envers vous qui n'y avés contrevenu que par des motifs dont je reconnois toute la solidité, envers vous à qui j'aimerois à céder pour tout ce qui ne tiendroit pas à des règles dont l'oubli peut nous replonger dans la confusion dont nous avons eu tant de peine à sortir.

Je connois vos embarras; mais vous les aug-

(1) La suscription porte : « A l'amiral Bruix, ministre de la Marine, à Rochefort. »

menteriés, vous rendriés les miens insurmontables, si les dispositions que je fais, en conséquence des ordres du gouvernement, pouvoient être changées d'après des circonstances même imprévues et nouvelles. Si les envois que je fais et que j'étens aussi libéralement que je puis, devoient être détournés de leur objet, je ne m'y déterminerois, à l'avenir, qu'avec inquiétude, précaution et mystère. Mais ce ne sera jamais avec vous que j'en voudrai user, et, malgré l'incident qui excite mes plaintes, comptés sur mon empressement à seconder, en tout ce qui me concernera, les choses utiles que vous pouvés vous proposer. Je le ferai avec plus de confiance même qu'auparavant, et persuadé que vous reconnoitrés la nécessité où je suis de ne jamais laisser fléchir nos règles, si je veux conserver les avantages de l'ordre rétabli dans le Trésor public.

Je viens de m'exprimer, mon cher général, avec la franchise qu'autorisent et notre ancienne liaison, et les sentimens que vous avés bien voulu me témoigner. C'est à eux que j'abandonne la suite que vous donnerés à cette affaire, quelle que soit, d'ailleurs, la détermination de l'autorité supérieure.

Soyés bien persuadé de mon sincère attachement et de mes sentimens les plus distingués.

BARBÉ MARBOIS.

Madame de Cabris (1).

Paris, le 26 nivôse an 9 (16 janvier 1801).

Mon cher général et ancien ami,

Je reconnois bien l'extrême vivacité de votre caractère et celle de votre amitié, à la conversation que vous avez eu, à mon sujet, avec le ministre de la police, en présence de madame Buonaparte. J'espère pourtant qu'ils vous connoissent aussi bien que moi, et qu'ainsi vos expressions militaires n'auront fait soupçoner ni mon respect, ni ma soumission pour les lois et le gouvernement.

Vous savez, mon cher général, que si je n'ai point importuné le ministre de mes sollicitations, c'est parce que je redoute surtout d'être remise en évidence, parce que les momens d'un homme d'État sont trop précieux pour que je les occupe de ma minime existance; c'est, enfin, parce que je ne sais ce que je puis ou doit demander.

Je me trouve comprise dans l'article 5 de l'arrêté des Consuls, qui prononce l'éllimination des femmes qui sont sorties de France avec leurs maris. Mon époux et moi nous fûmes inscrits le même jour, 25 juin 1792, sur la liste des émigrés du département du Var, quoique nous fussions domiciliés dans celui de Paris. Mon mari a été rayé deffinitivement par le Directoire :

(1) Sœur de Mirabeau.

mon droit foncier à l'éllimination ne sauroit donc m'être contesté. Rassurée par ce jugement suprême, quoiqu'affligée et inquiette du retard apporté dans les formes qui doivent me rendre ma liberté individuelle, je me suis transportée de la Provence à Paris pour y voir mon malheureux époux, séparé de moi depuis deux ans et confié à des mains mercenaires. J'ai voyagé, je suis arrivée dans cette ville, j'y ai séjourné depuis un mois, sous le nom de Mirabeau. Ce nom fut ma sauvegarde dans le Midi, depuis deux ans, et, s'il en coûte à mon cœur de supprimer celui de Cabris, qui me fut toujours cher, je ne crois pas, au moins, que cette précaution me rende coupable au yeux de la loi.

Au surplus, mon cher général, sollicitez, pour moi, du ministre, ce que vous croirez nécessaire à ma sûreté ou consolant pour ma franchise naturelle. Vous ajouterez à ma reconnoissance, sans rien changer à la vie simple et solitaire qui convient à mon âge, à ma fortune et à mes goûts. Je me rapprocherai du domicile de mon cher malade : voilà ce que je gagnerai au succès de vos soins obligeans, et ce sera, sans doute, beaucoup gagner pour ma sensibilité.

Je vous l'ai dit cent fois, mon cher général, ma confiance repose toute entière sur notre premier Magistrat. Puisque vous voulez bien vous occuper de votre ancienne amie et parler d'elle ; puisque son nom peut enfin fraper les oreilles du Premier Consul, présentez-lui, je vous prie,

de ma part, l'hommage écrit que j'ose lui adresser par vous. Il m'importe surtout de n'être point oubliée, lors du travail général des élliminations, et de m'y trouver comprise. Je le réclame de sa justice, je le sollicite de son humanité.

Salut, respect et attachement,

RIQUETTI MIRABEAU, FEMME CABRIS.

Le contre-amiral Ganteaume (1).

Ce 4 ventôse, à 7 heures du soir.
Rue Comartin n° 742.

Je vous ai écris, mon cher amiral, hier au soir par la poste, et, présumant que ma lettre ne vous sera pas rendue avant celle-ci, je vous réitère ce que je vous ai déjà mandé.

Le Consul est pleinement satisfait du plan que vous lui proposez, il sera exécuté suivant vos désirs, à moins que ce moine de M... n'i porte obstacle. Le Consul m'a dit, ce soir, qu'il contoit, demain, exiger de lui l'ordre formel pour que G... vous suive.

Je serai porteur de vos instructions définitives et d'une somme considérable; mais, de grâce, n'anoncez à personne, pas même à nos intimes, mon arrivée.

---

(1) Cette lettre, sans année, doit être du 23 février 1801. Elle a trait aux préparatifs de l'expédition de Saint-Domingue, qu'allaient transporter et convoyer, à la fin de l'année, les escadres des amiraux Villaret-Joyeuse, Latouche-Tréville, Ganteaume, Linois, et de l'amiral espagnol Gravina.

Je vous écris chez madame Bruix. Adieu mon cher amiral, jusques au revoir, qui ne sera pas aussi tôt que je le désire.

Je vous embrasse,

GANTEAUME.

Mes amitiés à tous nos camarades.

Au moment où je vous écris, je sors de chez le Consul. Je viens de passer quatre heures avec lui. Nous avons tout combiné et tout arretté, ainsi que vous le désirez; il n'i a plus que la pillule qu'il faut faire avaler à notre espagnol.

Le contre-amiral Bedout.

Brest, le 25 frimaire an 10 (16 décembre 1801).

Avec le projet de t'écrire, depuis quelques tems, mon cher Bruix, j'ai différé jusqu'à ce jour, parce que je voulais t'annoncer le départ de notre expédition de Saint-Domingue. Elle est enfin sortie le 23, avec une assez jolie brise d'Est, qui a durée toute la journée, et une partie de la nuit, mais, hier à midi, les vents ont retombés au Nord-Ouest, et j'ai grand'peur qu'ils passent à l'Ouest ou Sud-Ouest. Ce serait bien guignonant, car cette armée n'a pas encore eu le temps de s'élever.

Que pense-tu, mon ami, de cette expédition ? Crois-tu à la soumission de Toussaint Louverture ? Les avis, ici, sont partagés, mais, s'il faut en croire ceux qui connaissent le caractère

de ce chef noir, il sera assez raisonnable pour, dans cette circonstance, ne pas faire le maître : que gagnerait-il, en effet ? Sa perte serait infaillible, il ne pourrait lutter longtems impunément contre un gouvernement qui a tous les moyens de le réduire, et il n'est pas assez ennemi de lui-même pour s'engager dans une lutte où il n'a qu'à perdre. Mais il est à craindre que quelques-uns de ses lieutenants ne soient pas aussi sages que lui. Il serait malheureux d'être obligé de déployer contre eux les forces imposantes qui passent dans la colonie. On en cite deux, fort mauvais sujets, dit-on, et ayant quelque assendant sur les noirs. Quelque soit notre supériorité sur eux, ils n'en pourraient pas moins faire beaucoup de mal avant d'être réduit. Enfin, il faut compter sur la sagesse et la prudence du général Leclerc. Puisse-t-il réussir dans cette difficile opération !

Tu as sçu, dans les tems, que le ministre de la Marine m'avait offert le commandement de la division de Lorient : je l'eusse acceptée avec plaisir, si ma santé m'avait permis d'aller à la mer, mais j'étais, alors, hors d'état d'entreprendre cette campagne. J'en ai été fâché, car j'ai manqué là l'occasion de me rapprocher de mon habitation. Je suis, à présent, mieux que je n'étais et, si je n'avais pas, depuis quelques jours, une douleur assez vive de goute à un pied, je me porterais bien. Cette indisposition, j'espère, n'aura pas de suite.

J'ai eu des nouvelles de Maribaroux, assez satisfaisantes : un parent de la femme de mon frère, passé depuis un an à Saint-Domingue, lui écrit dernièrement qu'il a été sur notre habitation et qu'il l'a trouvée dans un état très florissant. Il y a, dit-il, deux cents cultivateurs bien portant, et un mobilier assez considérable. On comptait sur une récolte de 300 milliers de sucre. Enfin, elle passe pour un des plus beaux biens de la plaine. Si, comme je l'espère, les affaires prennent une bonne tournure, mon frère a le projet d'y passer le printems prochain. Il lui sera, à ce qu'il parraît, facile de s'arranger avec les fermiers; d'ailleurs, dans tous les cas, on ne peut pas lui refuser la prise de possession de ce qui lui appartient.

Et toi, mon ami, tu me négliges bien! Depuis longtems tu me prives de tes nouvelles; il faut que je sois aussi sûr de ton amitié pour moi, pour ne pas attribuer à indifférence ton silence à mon égard, mais je te connais trop pour craindre que tu sois refroidi pour ton ami Jacques, qui t'aime toujours de cœur.

J'ai appris que tu n'habitais plus la campagne, ainsi que ta chère épouse : la mauvaise saison t'en aura probablement chassé.

Adieu, mon ami; fais agréer mon hommage respectueux à ta chère moitié. Je t'embrasse d'affection, et suis, pour toujours, tout à toi.

BEDOUT.

M. Charrier-Laroche, évêque de Versailles, premier Aumônier de l'Empereur.

Versailles, 1er frimaire an 13 (22 novembre 1804).

Monsieur l'Amiral,

Ce n'est que d'avant-hier que j'ai reçu la lettre dattée du 1er Brumaire, dont vous m'avés honoré, et je m'empresse d'y répondre.

Vous prenés la peine de me recommander M. l'abbé Lefèvre de Roncière, pour une place dans la chapelle de S. M. I.

Pour le moment, il n'y a, dans cette chapelle, que six personnes d'employer, deux aumôniers évêques et deux aumôniers prêtres, qui sont déjà nommés, et deux chapelains qui sont à nommer.

Sur le nombre considérable de ceux qui se présentent pour remplir ces deux places, il en est plusieurs de recommandés par l'Empereur lui-même, sur lesquels S. M. fera elle-même son choix de préférence ; ainsi, il n'y a rien à espérer, tant que la chapelle impériale sera réduite à ce petit nombre.

Mais, à raison des grandes dépenses que les circonstances exigent, S. M. paroît avoir renvoyé la formation d'une chapelle plus nombreuse, et plus analogue au titre auguste dont elle est revêtue, au délai d'une année ; et alors la chapelle formée sur le modèle de celle de Versailles, sous le régime précédent, sera composée d'un nombre suffisant d'aumôniers, chapelains et clercs de

chapelle, pour que le service se fasse avec grandeur et dignité.

C'est alors que votre protégé, avec ses titres, sera mis sous les ieux de l'Empereur, pour une place à laquelle il a toute sorte de droits d'aspirer. Je crois même qu'indépendamment de ce qu'il sera inscrit sur la liste, vous êtes dans le cas de demander en droiture cette grâce à S. M., et de ne point passer par la voye des intermédiaires.

Agréés, je vous prie, monsieur l'Amiral, les assurances de mon respect et de mon dévouement.

Louis, évêque de Versailles.

L'amiral Gravina.

Brest, ce 6 décembre 1800 (15 frimaire).

Ce n'est pas possible, mon cher et digne ammiral et ami, que je puisse trouver des frases propres à répondre à votre belle et obligeante lettre, que je vienne de recevoir. Si je vous écrivois en italiene ou en espagnole, je pourrois au moins espliquer un peu mieux mes sincères sentimens, mais, en français, pour ne pouvoir vous dire rien de bon, je vous dirais seulment que j'ai lu et relu votre lettre, que je l'est trouver toujours plus charmente, et que je la conserverais toujours en mémoire de votre bonne amitiez, et pour me rappeller du vif interaist que vous prenez à tout ce qui me concerne; et je puis dire, en

réponce aux témoignages de votre amitiez, que les personnes qui m'étoient plus chères des deux sexes pour la amitiez, et pour relations du sangue, ce sont sauvé. J'ai perdu plusieurs de mes connoissances et quelque ami, mais mes parents et les personnes plus chères ont heureusment échappé. Je vous remercie, mon cher ammiral, pour votre attachement, et l'intéraist que vous y avez pris.

C'est quelque temps que je n'est pas reçue des lettres de notre aimable Douchesse, mais je pences de lui écrire la poste prochaine. Je lui donnerais de vos nouvelles, je vous rappelleraiez à son souvvenir, qui, je suis sûr, lui sera toujours agréable.

C'est très pénible pour moi, mon cher ammiral, être déjea resté seize mois à Brest, et n'avoir pas été au moins un mois à la Capital, mais c'est du commencement que je vous l'ai annoncer que on ne me permetroit pas d'y allair. J'en étoit sûre; j'irais vous voir quand on fera la paix, et personne pourra me l'empêcher.

Les septe vaisseaux de Ganthaume sont prête à partir; nous restommes ici en esqualette, vos vaisseaux sans monde, les nôtre sans câbles : dans quelle état de misère nous nous sommes réduit!

Je vous prie de faire mes compliments à M. Tallerant, et de lui dire que j'ai infiniment agréé ces bontés, que vous m'avoit témoigner de sa part, dans votre dernière lettre.

Les générеaux Doumanoire (1) et Linois sont fort sensible à votre souvvenir ; touts nos généreaux Villavicencio, Cardova et Wava, et les capitaines de vesseaux Yanes, Churruca, Valdes y Santa Croce, touts ce rapellant avec plaisire de l'ammiral Bruix, ont lu avec satisfaction votre lettre, ont agréé beaucoup vos compliments, et me charge tous de vous présenter leurs amicals et dévués respects.

Fait mes hommages, mon cher ammiral, à Madame. Soignez beaucoups votre santé ; elle est chère, est intéressante à la Marine et à votre sincère et dévoué ami

GRAVINA.

Mlle Saint-Val l'aînée, et son frère (1769) (2).

Rapport sur la perquisition faite chez la demoiselle Saint-Val, actrice aux François.

Du 16 janvier 1769.
(N° 6. Quartier Montmartre. Le sieur Marais, inspecteur).

Monsieur, en conséquence de vos ordres sur les pièces cy jointes qui vous ont été adressées de Lille en Flandre, je me suis transporté, avec le sieur commissaire Chenu, chez la demoiselle

---

(1) Dumanoir-le-Pelley, contre-amiral.

(2) Marie-Pauline-Christine d'Alziani de Rocquefort, connue au théâtre sous le nom de mademoiselle Saint-Val l'aînée, débuta, le 5 mai 1766, à la Comédie française, succédant, non sans éclat, à la Clairon et à la Dumesnil, dans les premiers

Pauline d'Alziani de Rocquefort de Saint-Val, attachée à la Comédie françoise, et après lui avoir notiffié, le plus honnêtement qu'il a été possible, le sujet de notre transport, nous lui avons demandé de nous représenter ses papiers, ce qu'elle a fait et, après les avoir examinés scrupuleusement, nous n'y avons point trouvé la correspondance en question. Cependant, son air d'inquiétude et l'empressement qu'elle avoit témoigné, à notre arrivée, pour passer dans une autre pièce, afin de renvoyer quelques personnes qui étoient avec elle, de crainte qu'elles ne s'aperçussent du sujet de notre mission, nous ayant donné quelques soupçons qu'elle avait cachées dans son sein lesdittes lettres, nous nous sommes mis à parlementer, et l'avons amenée à les retirer du lieu que nous avions suspecté, pour nous les remettre; elles sont au nombre de deux, la première, datée du 8 du courant, sans signature, et

---

rôles tragiques. Reçue le 31 janvier 1769, elle venait, au commencement du même mois, d'être frappée dans ses affections les plus chères : son frère, fourrier major au régiment de Lyonnais, en garnison à Lille, avait tué en duel un de ses camarades dans un combat régulier, prétendait-il. Ses juges affirmaient le contraire.

Les documents ci-dessous, extraits des Archives de la Bastille (Bibl. de l'Arsenal), fournissent des détails sur cette affaire peu connue jusqu'ici. Ils ne nous fixent point, cependant, sur le sort du duelliste trop heureux. Mais si l'on rapproche les termes de la lettre de Caumartin, de la crise de folie que les *Mémoires* de Bachaumont prêtent à la sœur du jeune homme, on ne peut que préjuger un dénouement fatal. (Communication et note de M. PAUL D'ESTRÉE.)

la seconde dattée du 10 du présent, toutes deux venant de Lille en Flandre. La dernière est figurée du nom de Surconi, qui lui demande réponse à poste restante à Lille. Toutes deux la préviennent du malheur arrivé à son frère, mais n'en marquent point les circonstances.

Le susdit commissaire a paraphé et signé lesdités deux lettres, ainsi que l'enveloppe d'une d'elles, dont il m'a chargé et, après avoir du tout dressé procès-verbal, nous nous sommes retirés.

Cette demoiselle ne nous a pas paru être instruite des circonstances de l'affaire. Elle a fait quelques démarches auprès de M. de Bouzolles, colonel du régiment Lyonnois, pour en être informée. Elle doit encore y retourner demain et se présenter, ensuite, à votre audience. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien nous faire passer les ordres du Roi en forme, pour nous autoriser à ladite perquisition.

Cy joint sont, avec les pièces de Lille, les dittes deux lettres, et le commissaire, suivant vos intentions, n'a pas exigé que cette demoiselle signe son procès-verbal. MARAIS.

M. de Caumartin, intendant de Lille, à M. de Sartines, lieutenant général de police.

A Lille, le 27 janvier 1769.

Monsieur, j'ay reçu, avec la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 18 de ce

mois, le procès-verbal de la perquisition des lettres faite chez la demoiselle de Saint-Val, et les deux lettres qui s'y sont trouvées, relatives au meurtre d'un sergent-major du régiment de Lyonnois, dont est accusé le nommé Rocquefort, frère de cette actrice. Quoyque ces lettres ne fassent point charge contre l'accusé, je les ay toujours remises, suivant vos désirs, à M. le Prévost de cette ville.

Il ne s'est point trouvé, jusqu'icy, de preuves assés positives contre cet accusé pour asseoir une condamnation capitale. Le magistrat a ordonné, avec la réserve des indices, la question ordinaire et extraordinaire; le parlement a confirmé ce jugement, et, en conséquence, ce malheureux vient d'en subir la torture. Il l'a soutenue avec la fermeté de la scélératesse, car il n'est pas permis de douter, comme homme, qu'il n'ait commis le meurtre dont il seroit à désirer que les juges eussent eu la preuve juridique. On doit procéder, ces jours-ci, à son jugement définitif.

Je suis, avec respect, Monsieur, etc.

CAUMARTIN (1).

---

(1) Nous trouvons, dans le même dossier, la copie suivante d'un fragment de lettre adressée par Mlle Saint-Val à son frère : « ... La mort seroit moins affreuse pour moi. Je viens « d'écrire, sur-le-champ, à mon père; moi-même je vais tout « employer pour votre grâce. Gardés-vous d'écrire à ma mère « et à mon grand père; ils en mourroient et ne feroient rien. « Je n'ai pas la force d'en écrire davantage. Que n'avés-vous « écrit plutôt! — Ce mardi 10 janvier 1769. »

La Corse pendant les Cent jours.

Mémoire du général baron Simon. (Suite).

Le général de Launay, auquel j'envoyai également le général Monneret à Calvi, tint la même conduite, mais avec un peu plus d'honnêteté. Il avait déjà appris, par des bâtimens particuliers, les évènemens de Paris, et il ne tenait plus qu'à recevoir des ordres du continent.

Je revins à Bastia où, peu de jours après, arriva le brick *le Faune*, capitaine Dumanoir, avec les couleurs nationales et des ordres pour le départ des trois régiments qui étaient en Corse. Le maréchal Brune, qui me les transmettait, me prescrivait, en même tems, de revenir sur le continent avec les troupes, mais une chose manquait pour l'expédition, c'étaient des bâtimens pour le transport. Il ne m'en envoyait aucun, et la marine n'avait, en Corse, ni argent, ni moyens pour m'en procurer. Le capitaine Dumanoir partit le lendemain pour porter à Calvi et à Ajaccio les mêmes ordres. Son apparition dans ces deux places mit fin aux hésitations des généraux de Launay et Bruny.

A la fin d'avril, il arriva, dans la rade de Bastia, une frégate commandée par le capitaine Sénez, le même à bord duquel j'avais été embarqué, douze ans auparavant, dans la rade de Rochefort, pour être déporté à Cayenne. Il amenait M. le duc de Padoue, envoyé pour être gouverneur de la Corse et commissaire extraordinaire de l'Em-

pereur, et il portait, à Naples, le général comte Belliard, ambassadeur près S. M. le roi Joachim.

Le duc de Padoue débarqua le soir même : je lui rendis compte et j'avais à me féliciter que, dans tous les mouvements qui avaient eu lieu, lors et depuis le départ du général Bruslart, il ne s'était commis aucun excès nulle part ; personne n'avait été molesté, personne n'avait souffert et, excepté les paysans tués devant Ajaccio par le canon du général Bruny, personne n'avait perdu la vie.

L'arrivée du duc de Padoue mettait fin à mon commandement et je me disposais à partir, mais il m'ordonna de rester, au moins jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres du ministre de la Guerre. Le 4 mai, il prit un arrêté qui donnait le commandement de l'arrondissement au lieutenant-général comte Fiorella et, à moi, celui des arrondissements de Corte, Calvi et Bastia. Il manda, en même tems, près de lui, le général de Launay.

Le général de Launay parut chez le duc de Padoue, dans un moment où je travaillais avec lui revêtu d'un habit bourgeois, de sorte qu'il ne sut point qui j'étais. Le duc ne me fit point connaître et je fus témoin de leur conversation. Le duc débuta par des reproches d'abord sur ce qu'il avait refusé la présidence de la *Junte*, ensuite sur ce qu'il avait remis les décrets de l'Empereur au général Bruslart, et enfin sur l'opposition qu'il avait manifestée à mon égard. Voici, à peu près, les réponses du général de Lau-

nay : « J'ai refusé la présidence de la *Junte*, parce que je n'ai pas cru les décrets authentiques, ensuite parce que je n'imaginais pas que l'entreprise de Napoléon pût avoir un succès aussi complet. L'Empereur sait bien que je lui ai toujours été attaché et même dévoué. Je lui en ai encore donné des preuves depuis que je suis en Corse, en le prévenant des complots du général Bruslart contre sa personne et en allant moi-même à l'île d'Elbe, pour l'en instruire. Il ne peut pas se dissimuler que c'est en grande partie à mes avis qu'il a dû d'échapper à tout ce qui se tramait ici contre lui. Quant au général Simon, je n'ai pas cru devoir obéir à un général sans mission et qui est mon cadet ; j'ai été mal informé des événemens de Bastia, et c'est ce qui m'a empêché de prendre le commandement qu'il m'a offert. J'espère que l'Empereur sera indulgent. » Le général de Launay quitta la Corse quelques jours après, et je crois qu'il ne fut pas employé durant les Cent jours.

Le duc de Padoue partit pour Corte et Ajaccio. Le maréchal Brune me donna avis qu'il faisait partir de Toulon une division de bâtimens qui irait d'abord à Ajaccio prendre le 14e léger, et qui reviendrait ensuite à Calvi et à Saint-Florent prendre les 9e et 34e régiments. Le général Bruny était déjà embarqué avec le 14e, lorsque le duc de Padoue arriva à Ajaccio, et les bâtimens ne tardèrent pas à venir à Saint-Florent, où ils embarquèrent le 34e.

C'est au moment de ce départ que reparut devant Bastia la même frégate qui avait amené le duc de Padoue. Elle mouilla, à la nuit, tout près de la terre. Elle avait à bord madame Bonaparte, mère de l'Empereur, S. E. le cardinal Fesch, et Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Un des écuyers du roi fut envoyé sur le champ à terre pour y chercher des provisions fraîches ; quoiqu'il fût déjà neuf heures du soir, je me rendis à bord avec le général Moroni. Nous ne vîmes que le roi de Westphalie, déjà couché ; il nous dit qu'il allait en France joindre l'Empereur, nous apprit que le roi de Naples Murat avait déjà commencé les hostilités contre les Autrichiens, et nous souhaita le bonjour en nous disant que, sans doute, la frégate appareillerait la nuit, si le vent fraîchissait un peu.

Le lendemain, à la pointe du jour, je fus fort étonné de voir encore la frégate qui manœuvrait pour s'approcher encore plus de la terre. Un adjudant de place vint me prévenir que toutes les autorités se disposaient à aller à bord saluer les grands personnages qui s'y trouvaient. Je m'enpressai de m'y rendre avec mon épouse. C'était la première fois de ma vie que j'allais voir d'aussi près des personnes de la famille de Bonaparte. Qu'on ne s'étonne donc point de l'attention que je mis à les examiner et des réflexions qu'ils m'ont fait faire. Je vais parler de toute la franchise de mon cœur ; peut être les scènes de cette journée pourraient-elles ser-

vir de canevas à une comédie qui serait assez plaisante.

En arrivant sur la frégate, je trouvai, sur le pont, le roi de Westphalie, en habit d'uniforme, avec un crachat, des décorations et un chapeau rond. Il était occupé à répéter aux officiers du bord les manœuvres que commandait le capitaine, et je crus m'apercevoir, au premier coup d'œil, que ce soin de sa part n'était pas trop agréable à ces officiers. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi, salua mon épouse, et l'engagea à descendre auprès de sa mère. Le capitaine Senez offrit la main à madame Simon, et je restai avec le roi. Lorsque je lui eus témoigné mon étonnement de le voir encore auprès de Bastia, et de la manœuvre qu'il faisait pour s'approcher de terre, il me répondit que, depuis la veille, la frégate était suivie par plusieurs vaisseaux qu'on croyait anglais ; qu'ils avaient cru pouvoir leur échapper en venant mouiller pendant la nuit, mais que, ce matin, on en découvrait encore un qui cinglait vers la frégate ; que, dans l'incertitude, on se préparait au combat, et qu'on s'approchait de nos batteries pour être sous la protection de leur feu. (Notez qu'il n'y a pas une seule pièce hors du château, de la citadelle, qui est trop élevée pour pouvoir défendre la rade.)

Le prince, en me parlant, me montrait un petit point noir à peine visible, qui était l'extrémité du mât du vaisseau que l'on redoutait. Il me demanda si j'avais de l'artillerie sur la côte et

m'ordonna d'envoyer un officier faire placer deux pièces sur un point avancé qu'il m'indiqua. J'obéis, quoique je fusse bien convaincu que c'était là précaution inutile, car, en cas d'attaque, les batteries de la citadelle de Bastia, du côté de la mer, ne tiendraient pas dix minutes : elles n'ont qu'un petit parapet d'environ deux pieds d'épaisseur, en pierres sèches, qu'une première volée culbuterait facilement.

La roi m'ayant, ensuite, témoigné l'intention de descendre à terre, s'il était attaqué, avec sa famille, et de faire en sorte de s'embarquer à Saint-Florent pour gagner la France, tandis que les Anglais le croiraient à bord de la frégate, ou à Bastia, je lui parlai de la division qui, la veille, avait embarqué le 34e sur ce point, et il fallut envoyer sur le champ un officier à Saint-Florent pour suspendre le départ de cette division, si déjà il n'avait pas eu lieu, « car, ajouta le roi, les Anglais m'en veulent beaucoup. Ce sont déjà eux qui me tiennent séparés de mon épouse, et ils craignent on ne peut plus que je revendique mes états d'Allemagne. Aussi, comme ils savent que j'ai quitté Naples, il feront tout leur possible pour m'empêcher d'arriver en France. Cependant, Napoléon y est seul, la guerre va incessamment éclater, et il lui faut quelqu'un pour commander ses armées. Il n'aura que moi sur qui il puisse compter. »

Je ne dissimule pas que ce langage du roi de Westphalie me surprit au dernier point. Il me

fut débité avec une volubilité aussi étonnante que le sujet du discours me le paraissait. Je croyais, à tous les frères de l'Empereur, de la réflexion et de l'aplomb : je n'entendais qu'un homme léger, avantageux, et dont le langage seul annonçait l'incapacité. Je ne savais que dire et même que penser, et j'étais si étonné que je répondais à peine... Le roi de Westphalie, seul pour commander les armées françaises, dans un moment comme celui là !... Quelles réflexions je faisais !

Je fus tiré de mon embarras par madame Mère, le cardinal Fesch et mon épouse, qui parurent sur le pont. J'eus à peine le tems de saluer. Le roi prit la main de sa mère, la fit embarquer sur une chaloupe préparée à cet effet, sans que je m'en fusse apperçu. Je suivis; nous arrivâmes au fond du port; tout Bastia y était réuni. Les autorités civiles et le peu de chefs militaires qui y étaient restés, attendaient sur le quai en grande cérémonie. Le canon tira. Tout cela était dû au général Moroni qui, sans que je lui eusse donné d'ordres, en avait donné de lui-même. Il est Corse et connaît l'esprit de son pays. Il était sûr que tout le monde s'empresserait et ferait même au delà de ce qu'il dirait. Je donnai la main à madame Mère, et elle accepta mon bras pour gagner le logement du duc de Padoue. Nous traversâmes la ville entre deux haies de la garde nationale, sous des arcs de feuillage, au bruit des acclamations, sous une pluie de fleurs. Il n'y manquait

que de la musique. On sait combien les Corses sont expansifs dans leurs démonstrations.

Le cardinal Fesch marchait gravement à côté de sa sœur (1), et le roi de Westphalie précédait sa mère. Arrivés au logement, on fit cercle, et je présentai successivement au roi toutes les autorités et tous les gens qui voulaient approcher. Ce qu'il y avait de singulier pour moi, dans toute cette cérémonie, c'est que je n'avais été prévenu de rien, que j'étais pris au dépourvu, que tout était nouveau pour moi, que je connaissais à peine les personnes que je présentais, et que je me trouvais aussi étonné du rôle que je jouais que de la singularité du spectacle, car j'avoue franchement que jamais je n'avais vu la cour de Bonaparte, et la conversation du roi de Westphalie me revenait sans cesse à la mémoire.

Au bout de deux heures, l'audience finit et toute la famille rentra dans l'intérieur des appartemens. Je reconduisis mon épouse chez moi et elle m'apprit, en route, qu'elle était extrêmement satisfaite de l'accueil de madame Mère, qui lui avait paru infiniment bonne et lui avait fait beaucoup d'offres de services.

J'étais à peine rentré chez moi, qu'un officier d'état-major vint me prévenir que le roi de Westphalie faisait chercher *douze* chevaux pour aller

---

(1) Le cardinal Fesch n'était point, comme le dit par erreur le général Simon, frère de Lætitia Ramolino, mais issu du second mariage de sa mère avec François Fesch.

visiter les fortifications et les environs de la ville. Étonné que le roi ne m'eût pas fait part de son intention, je courus chez lui; un de ses aides de camp me dit, avec une liberté peu respectueuse, qui me surprit encore davantage que le discours du matin, qu'à la vérité le roi avait demandé douze chevaux, mais que c'était, chez lui, une habitude pour avoir l'air d'imiter son frère Napoléon et se donner de l'importance; qu'on ne s'empressait jamais à le satisfaire, et que, sûrement, il n'y penserait plus. Heureusement cet aide de camp eut raison; on n'aurait pas pu trouver douze chevaux dans Bastia, et l'heure était fâcheusement choisie pour une promenade de cette espèce, qui ne pouvait être d'aucune utilité. Ce caprice passa et on n'en parla plus.

Quelques instans après, le capitaine de la frégate fit prévenir que le vaisseau ennemi ne paraissait plus, et que le vent était bon pour appareiller; tout le monde partit, à peu près dans le même ordre où on était venu, excepté que Madame prit le bras de son fils. On se rembarqua, et nous souhaitâmes bon voyage. Ce prompt départ désola beaucoup de femmes qui préparaient leurs toilettes pour une soirée que Madame avait indiquée.

Cette visite inopinée est la seule circonstance qui m'ait jamais approché des parents de Bonaparte. Quant à lui, je ne lui ai jamais parlé que trois fois. Autant que je pus en juger, sa mère me parut une femme bonne, affable et obligeante;

au moins elle promit beaucoup à mon épouse, pour elle et pour nos enfants, qu'elle caressa avec tendresse. Le cardinal Fesch me sembla sérieux, important et peu communicatif; quant au roi de Westphalie, il ne me parut qu'un singe qui copiait mal son maître!

Cependant, il n'y avait plus de troupes en Corse; le duc de Padoue reçut l'ordre d'organiser quatre bataillons de Chasseurs pour occuper les places et mettre ces places en état de défense. Il prit sur lui d'en former un cinquième. Cette opération m'occupa exclusivement, pendant quelques jours. Avant de revenir à Bastia, le duc m'envoya un brevet de lieutenant général et ma nomination au commandement de la 23e division militaire, dont il était gouverneur. Je n'avais point sollicité cette faveur; je la devais au Duc, qui l'avait provoquée sans m'en prévenir.

Quoique nous fussions fort tranquilles, je m'aperçus bientôt que le duc de Padoue n'était pas l'homme qu'il aurait fallu envoyer en Corse, dans un moment difficile comme celui où nous nous trouvions. Comme tous les Corses, le duc de Padoue est extrême dans ses opinions politiques. Il ne voit que son parti et ne croit pas devoir ménager les autres. D'ailleurs les considérations de famille, qui sont si puissantes dans ce pays, le sont trop auprès de lui, et, bientôt, je le vis entouré de parents et d'amis qui venaient le flatter, faire parade de leur dévouement, et dénigrer les autres pour obtenir des places. Il

m'a paru, en outre, avoir une idée fort avantageuse de son mérite, ne douter de rien et être fort orgueilleux de son titre. Son épouse était la douceur et l'amabilité personnifiées. La mort de cette jeune femme, qui, vraisemblablement, succomba au chagrin que lui causait l'exil de son mari, est une perte réelle pour la société, qu'elle savait embellir.

Le duc changea successivement toutes les autorités; je crois qu'il n'y eut que le seul préfet de Bastia, M. Stephanini, qui conserva sa place. A la vérité, il avait été membre de la Junte.

Tout paraissait se disposer à la guerre, en France, et les hostilités étaient sur le point de commencer; nos bataillons ne comptaient guères que des officiers; le recrutement allait lentement, parce que nous manquions d'argent et d'effets. Quelques-uns des hommes qui s'étaient enfuis ou cachés, lors du départ du général Bruslart, reparurent, et l'on sut qu'il se tenait, entre eux, des conciliabules. Un coutelier de Bastia, nommé Griva, commandé de service, eut l'insolence de se présenter avec une quenouille, prétendant qu'il n'avait point de fusil. Je le fis mettre à la garde de police. Le duc, informé du fait, m'envoya l'ordre de le faire transporter à Toulon, pour y être détenu. Quoique le délit fût grave, et que je sentisse qu'il fallait un exemple, je trouvai cependant l'ordre trop sévère, et je pris sur moi de ne pas l'exécuter. Je tins le coupable en prison durant quinze jours, et je lui donnai, en

présence du commandant de place, une forte mercuriale, et, lorsqu'il m'eut promis de ne pas récidiver, je lui communiquai l'ordre du duc, que j'ai encore en ma possession.

Le duc revint à Bastia ; quelques lettres interceptées, que j'ai encore, firent connaître que le général Negroni, chez lequel je logeais et qui s'était sauvé à Gênes, lors du départ du général Bruslart, entretenait des rapports, par l'intermédiaire du consul anglais en Sardaigne, avec un parti qui s'organisait sourdement, dont il paraissait être le directeur, et auquel il avait fait parvenir des armes et de l'argent. Ce Negroni, longtems émigré en Angleterre, jouissait encore d'une pension de 200 livres sterling, que lui faisait le gouvernement anglais. On sut qu'il y avait des réunions secrètes chez son épouse, dans la maison même que j'habitais, ainsi que chez un nommé Franceschi, meunier, à quelque distance de la ville ; qu'il se formait un dépôt d'armes chez ce dernier, ainsi que chez un nommé Rinaldi, tailleur à Bastia. Ce Rinaldi, homme sans éducation, mais entreprenant, hardi et très actif, s'était fait beaucoup remarquer par son exaltation, lors de l'occupation des Anglais, l'année précédente. Il avait été un des chefs de la garde nationale, et espérait être chef de parti ; il l'était en effet.

Cependant, aucun de ceux qui avaient reparu n'était inquiété, on se contentait de les surveiller. Je prévins même Franceschi et l'engageai à

s'occuper plutôt de son moulin que de complots. Je prévins également un sieur Rinesi, actuellement commissaire de police, revenu de Gênes depuis peu de jours, et l'un des signataires du mémoire lancé contre moi par Galloni. Ce Rinesi poussa la dissimulation jusqu'à me remettre, comme gage de sa tranquillité, un poignard qu'il promenait habituellement. J'ai encore ce poignard. Quoi qu'il en soit, tant que le duc fut loin de Bastia, je me bornai à une grande surveillance, sans sévir contre personne, quoique j'acquisse, tous les jours, la certitude qu'il se tramait quelque chose. Je ne cherchai qu'à calmer et à rallier les esprits.

Ma modération paraissant enhardir les ennemis de la paix, au lieu de les désarmer, le duc, revenu à Bastia, se résolut enfin aux moyens de rigueur, et il ordonna l'arrestation de ceux contre lesquels une foule de rapports nous étaient parvenus. Je ne pense pas que son intention fût autre que de rompre leurs machinations et les tenir en respect, jusqu'à ce que la force du gouvernement permît de ne plus les craindre. Cette arrestation se fit dans la nuit du 22 au 23 juin. Quatorze ou quinze individus, dont j'ai perdu la liste, furent déposés au bord du brick *le Faune* pour être conduits dans les prisons de Calvi. Le seul Rinaldi opposa de la résistance; assisté de ses deux fils, il tua un gendarme et en blessa plusieurs, dont deux moururent le lendemain. Il ne céda qu'à 9 ou 10 heures du matin,

lorsqu'il vit que sa résistance était inutile : il fut conduit en prison avec ses deux fils.

Le duc ordonna, sur-le-champ, la formation d'une commission militaire qui le condamna, d'abord comme embaucheur, ensuite comme ayant résisté à la force publique, à main armée. Cette dernière circonstance le fit condamner; il fut fusillé le lendemain, jour de la Saint-Jean, et ses fils restèrent prisonniers à Bastia. J'ai toujours pensé que le jugement de Rinaldi et sa prompte exécution avaient eu lieu parce que le brick *le Faune* était déjà parti au moment où il fut arrêté, et que le duc, qui paraissait craindre l'esprit turbulent de cet homme, ne se crut pas assez sûr de sa personne à Bastia, où il avait beaucoup d'amis.

Le duc ordonna, en même tems, que la femme Rinaldi et madame Negroni fussent conduites à l'île d'Elbe, ou sur le continent. J'éludai l'exécution de cet ordre autant que je le pus ; j'en prévins madame Negroni et la femme Rinaldi, afin qu'elles fissent agir auprès du duc. Je lui parlai moi-même, mais rien ne put le fléchir. J'avais espéré que son éloignement de Bastia (car il était retourné à Corte après l'exécution de Rinaldi) lui ferait oublier ces deux hommes, mais, vraisemblablement, il fut poussé par quelqu'un que je ne connais pas, et renouvela ses ordres. Il fallait qu'elles partissent. Elles ne s'embarquèrent que le 20 ou le 22 juillet.

Le sieur Galloni, dans son mémoire, m'a ac-

cusé d'avoir donné moi-même des notes au duc de Padoue et d'avoir provoqué les mesures sévères qu'il prit, mais le malheureux n'a pas calculé ce qu'une pareille accusation a d'absurde! Le duc de Padoue est arrivé en Corse vers la fin d'avril, et ce n'est qu'à la mi-juin qu'il s'est décidé à cette sévérité. N'a-t-il donc pas eu le tems de recueillir, par lui-même, des informations, pendant un mois et demi qu'il a parcouru le pays et qu'il a été entouré de tant de ses compatriotes qui pouvaient avoir intérêt à le porter aux mesures qu'il a adoptées...? Il n'y a pas de pays où on trouve plus facilement qu'en Corse des gens empressés à donner des avis secrets. D'ailleurs, une seule réflexion détruira cette accusation de Galloni, c'est que, depuis le départ du général Bruslart, jusqu'à l'arrivée du duc, tout fut tranquille. Ce n'est qu'après son arrivée que les esprits commencèrent à s'agiter, et je ne puis en attribuer la cause qu'à l'esprit naturellement remuant et inquiet des Corses. Les uns pensèrent trouver dans leur parent, leur ami, leur compatriote, un appui plus ferme qu'ils ne l'attendaient d'un étranger : les autres, croyant en avoir plus à craindre, devinrent plus inquiets et plus turbulents. Cette turbulence, au surplus, pouvait également venir du feu que l'on soufflait du continent, car il existait, entre quelques Corses et leurs amis réfugiés à Gênes, à Livourne et en Sardaigne, une correspondance très active, par laquelle ils surent, longtems avant

nous, les nouvelles des désastres de Napoléon.

Quoi qu'il en soit, ce ne peut être moi qui ai sollicité la mesure ordonnée contre le coutelier Griva, puisque j'en ai éludé l'exécution. Ce n'est pas non plus moi qui ai provoqué l'éloignement de mesdames Negroni et Rinaldi, puisque j'ai sollicité et fait solliciter pour elles, et que cet éloignement n'a eu lieu que près d'un mois après le premier ordre, et sur de nouvelles instances du duc. La correspondance interceptée d'un nommé Marsulli, avec le consul anglais en Sardaigne, prouve évidemment que les soupçons sur la famille Negroni étaient bien fondés, et il n'a pas pu dépendre de moi que ces pièces n'existassent pas, et qu'elles ne parvinssent pas sous les yeux du duc. J'ai déjà suffisamment répondu à cette accusation dans ma lettre du 25 septembre, au ministre de la Guerre, pour donner un démenti plus complet au sieur Galloni. Je produirai, s'il le faut, les ordres que je donnai, le 22 juin, au commandant du brick *le Faune* et au colonel Suzzoni, commandant à Calvi, au sujet des prisonniers que l'un a portés et l'autre a reçus dans cette place.

Quelques jours après, on reçut la nouvelle des premiers succès de nos armées sur les Anglais et les Prussiens. Elles furent bientôt suivies de bruits sourds sur les désastres de Waterloo, qui les suivaient si promptement, et ces bruits, tout incertains, tout vagues qu'ils étaient, firent reparaître, dans le Nebbio et la Balagne, quelques

mauvais sujets qui s'en étaient éloignés. Le duc ordonna, alors, qu'une grande quantité d'artillerie et de munitions fût transportée à Calvi, dont il voulait faire une place d'armes pour s'y enfermer en cas de besoin et, connaissant mieux que moi l'esprit remuant des Corses, il prévoyait que les événemens militaires du continent, s'ils n'étaient pas heureux pour Napoléon, produiraient, dans son pays, des mouvements qui pouvaient être sérieux, et, en homme prudent, il prenait ses précautions. Ces rumeurs sourdes les lui firent activer. Lorsque je les lui communiquai, il m'engagea à quitter Bastia pour le joindre à Corte, où, dès lors, il forma le projet de réunir un grand nombre de paysans pour gagner Ajaccio ou Calvi, sous leur protection. Connaissant l'importance de Bastia, certain que les nouvelles, bonnes ou mauvaises, arriveraient dans cette ville, d'où partiraient nécessairement les premiers élans, et, jugeant du danger qu'il y aurait à en abandonner la direction à des hommes qui pouvaient exciter des troubles, sans que nous y eussions été forcés par une nécessité absolue, je refusai le duc..... D'ailleurs, qu'avais-je à craindre pour moi personnellement...? Je n'étais point Corse, et je ne croyais pas m'être fait des ennemis.

Cependant, si ces bruits sinistres se confirmaient, jetés par les évènemens dans une position à peu près semblable à celle où se trouvait le général Bruslart quelques mois avant, nous n'avions pas les mêmes ressources que lui pour

obvier au mal que pouvait produire l'exaltation d'un parti, toujours marquée par des excès, dans ce pays où les passions sont si violentes, et font tout ! A la vérité, nous croyions avoir moins à craindre que le général Bruslart, parce que nous n'avions pas l'intention de résister aux évènemens, et que nous ne désirions que de pouvoir gagner du tems pour préparer les esprits à un changement qui, dans ce cas, était inévitable et qui pouvait être prochain, afin de l'opérer sans commotion. Comme nous n'avions pas de troupes, le duc crut qu'il parviendrait à son but par le même moyen qui avait perdu le général Bruslart, et il ordonna la formation de quelques colonnes mobiles destinées à parcourir le Nebbio et la Balagne, où les nouvelles sinistres paraissaient produire l'effet le plus fâcheux, et j'adressai, en même tems, aux chefs des administrations et aux autorités, une circulaire par laquelle je les invitais à prendre l'avance, pour préparer les esprits à l'évènement que nous prévoyions.

Nous étions sans ouvriers, les bateaux de poste n'arrivaient plus, mais il transpirait par l'Italie mille et mille versions différentes, plus alarmantes les unes que les autres, qui répandaient l'inquiétude chez les uns, et la joie chez les autres; car il y a partout des hommes assez pervers pour se réjouir des maux de la patrie, comme si ces maux ne rejaillissaient pas sur la totalité de la masse et, en définitive, sur le souverain,

tel qu'il soit. Enfin, le 7 juillet, il arriva une poste partie d'Antibes; elle n'apportait aucuns journaux ni aucunes lettres de Paris, parce que les malles étaient arrêtées en Provence. Cependant M. le commandant de gendarmerie d'Opterre, qui avait été envoyé au champ de Mai, revenu par ce bateau, vint, à son débarquement, me communiquer une proclamation du maréchal Brune, à peine sortie de la presse, par laquelle il faisait pressentir les désastres de nos armées et appelait aux armes toute la population du Var. Je l'envoyai au duc, sans perdre de tems.

Dans l'état où se trouvaient les choses, le duc m'avait ordonné, lorsqu'il arriverait des bateaux de poste, de faire suspendre la distribution des paquets, jusqu'à ce que ses dépêches lui fussent parvenues, et qu'il m'eût donné ses instructions. Cette mesure aurait été bonne, si la distance qui nous séparait avait pu être franchie en peu d'heures, si l'arrivée des courriers avait pu être cachée au public, et si chaque bateau de poste n'eût pas porté des passagers et un équipage qui répandaient immédiatement les nouvelles connues à Toulon, au moment de leur départ. Il fallait au moins vingt-quatre heures pour avoir des réponses du duc, et ce délai était bien long! Aussi, on m'a fait un grand crime d'avoir exécuté son ordre, quoique, cependant, le secret d'aucune lettre n'ait été violé.

Le 17 juillet, il arriva un courrier à six heures du matin, les dépêches furent apportées chez moi

par un adjudant de place. Le directeur de la poste y fut appelé, les paquets furent ouverts par lui, il en tira les dépêches adressées au duc et à moi, et les paquets furent refermés et scellés de son cachet et du mien. Les nouvelles venues par ce courrier étaient trop importantes pour être tenues longtems secrètes, sans danger. C'étaient celles de Waterloo ! Aussi, je permis la distribution des lettres à dix heures du matin. Quelques jours après, un des principaux négocians de Bastia vint secrètement, au milieu de la nuit, me donner secrètement avis de l'arrivée de son frère, échappé du massacre de Marseille dans un bateau pêcheur, et il m'apprit toutes les nouvelles que l'on débitait dans cette ville, sur les suites de la bataille et la situation de la France. Je l'engageai à taire les fâcheuses nouvelles autant qu'il le pourrait, en lui faisant entendre combien leur brusque publicité pouvait être dangereuse. J'en instruisis le duc sur-le champ.

Nos précautions avaient été si bien prises que, jusqu'à la mi-juillet, tout avait été à peu près tranquille, malgré la foule des nouvelles différentes et plus alarmantes les unes que les autres, qui venaient d'Italie, lorsque l'arrivée du sieur Galloni, débarqué clandestinement en Balagne, le 22 juillet, vint changer la face des choses. Cet homme croyait vraisemblablement que nous voulions tenir la même conduite que le général Bruslart avait tenue, tant l'animosité et l'esprit

tel qu'il soit. Enfin, le 7 juillet, il arriva une poste partie d'Antibes; elle n'apportait aucuns journaux ni aucunes lettres de Paris, parce que les malles étaient arrêtées en Provence. Cependant M. le commandant de gendarmerie d'Opterre, qui avait été envoyé au champ de Mai, revenu par ce bateau, vint, à son débarquement, me communiquer une proclamation du maréchal Brune, à peine sortie de la presse, par laquelle il faisait pressentir les désastres de nos armées et appelait aux armes toute la population du Var. Je l'envoyai au duc, sans perdre de tems.

Dans l'état où se trouvaient les choses, le duc m'avait ordonné, lorsqu'il arriverait des bateaux de poste, de faire suspendre la distribution des paquets, jusqu'à ce que ses dépêches lui fussent parvenues, et qu'il m'eût donné ses instructions. Cette mesure aurait été bonne, si la distance qui nous séparait avait pu être franchie en peu d'heures, si l'arrivée des courriers avait pu être cachée au public, et si chaque bateau de poste n'eût pas porté des passagers et un équipage qui répandaient immédiatement les nouvelles connues à Toulon, au moment de leur départ. Il fallait au moins vingt-quatre heures pour avoir des réponses du duc, et ce délai était bien long! Aussi, on m'a fait un grand crime d'avoir exécuté son ordre, quoique, cependant, le secret d'aucune lettre n'ait été violé.

Le 17 juillet, il arriva un courrier à six heures du matin, les dépêches furent apportées chez moi

de Corte à Bastia, des gendarmes furent également assassinés en moins de trois ou quatre jours, et les magasins de l'île Rousse furent entièrement pillés. A la nouvelle de ces désordres, le préfet Gubéja entra dans la Balagne à la tête d'une forte colonne de paysans réunis à Corte, dans le dessein de les réprimer.

Le 25 juillet, il arriva un nouveau bateau de poste dont les dépêches, venant de Paris, ne furent distribuées que le 28, d'après les ordres du duc, qui voulait gagner du tems pour rétablir la tranquillité dans le Nebbio et la Balagne. Le 26, il avait adressé, à cet effet, une proclamation à tous les maires et juges de paix. J'avais également écrit, de mon côté, et j'avais mis en mouvement deux colonnes pour seconder le préfet, mais mes efforts furent inutiles.

Enfin, le 28, dans la soirée, un autre bateau de poste nous apporta la nouvelle de la rentrée du roi à Paris. Je fis également suspendre la distribution des dépêches pour avoir le tems de me concerter avec tous les fonctionnaires publics, que je réunis le lendemain 29, sans attendre les ordres du duc, et il fut arrêté que, le 30, à la pointe du jour, le drapeau blanc serait arboré sur la citadelle, et le retour de S. M. Louis XVIII proclamé solennellement. Dans la soirée, cette délibération fut imprimée dans les deux langues et distribuée, le lendemain, dans toute l'île.

Le 30 juillet, à la pointe du jour, le canon annonça l'apparition du drapeau royal. Vers six

heures du matin, je sortis seul, en redingote ; je traversai la ville, qui était calme, et j'allai au château, où je fis mettre en liberté le fils de Rinaldi et le sieur Negroni, neveu, arrêté depuis quelques jours. Je rentrai chez moi sans remarquer qu'il y eût, dans la ville, ni rumeur, ni mouvement, et j'ordonnai la distribution des dépêches arrivées l'avant-veille.

Jusqu'à ce moment, toute cette aventure de Corse était restée, pour moi, dans le cercle des évènemens ordinaires. Jeté, par hasard, au milieu de ces deux partis, qui s'entrechoquaient violemment; n'ayant, depuis vingt ans, épousé, pour ainsi dire, ni l'un ni l'autre ; ayant plutôt été en opposition avec celui qui succombait alors, et dont, par une singularité remarquable, on pouvait me croire un des partisans les plus zélés, je n'étais étonné ni des évènemens du mois de mars, ni de ceux du mois de juin, parce que je les considérais avec sang-froid et sans passion, et je ne croyais pas avoir rien à redouter ni des uns ni des autres, parce que, avec les deux partis, j'avais toujours agi dans la même intention, celle de prévenir et d'empêcher les excès et le mal.

J'avais vu deux hommes également exagérés dans leurs opinions différentes, également zélés pour le parti qu'ils servaient, tendre tous deux au même but par les mêmes moyens, et échouer tous deux par la force des choses. L'un, étranger à la Corse, s'y était aliéné les esprits par des mesures fausses et hors de saison, par l'impru-

dence de laisser entrevoir des projets sinistres qu'il méditait contre un homme auquel sa qualité de Corse attachait toujours la majorité de ce peuple, et enfin par ses liaisons trop intimes avec des hommes dévoués aux intérêts d'une puissance étrangère, dont la présence, dans ce pays, laissait des souvenirs trop récents et trop douloureux. L'autre, né Corse, ayant toute sa famille dans ce pays, n'avait pas su s'y faire des amis, parce que, entraîné par son enthousiasme pour celui qui l'a fait un grand seigneur, il n'a ménagé personne, a voulu tout culbuter, n'a douté de rien, a compromis tout le monde, a déployé une sévérité hors de saison, et n'a pas su se populariser, mais, plus adroit que le premier, il n'a point cherché à lutter contre les évènemens et s'y est préparé aussitôt qu'il en a entrevu le résultat. L'arrivée de Galloni et les scènes affreuses qui la suivirent, me mirent hors de ce cercle, et me firent voir combien les hommes les mieux intentionnés sont souvent exposés, lorsqu'ils ont affaire à des méchants, et la journée du 30 juillet, sans rien changer à l'opinion que je m'étais faite des Corses, en général, me fit voir le danger auquel m'exposait la versatilité de ce peuple, la duplicité et la violence de ses passions.

Il n'y avait pas une heure que j'étais rentré chez moi, lorsqu'on vint me prévenir que ma maison allait être investie par une troupe de furieux armés qui voulaient que je les misse en possession de la citadelle. (*A suivre.*)

Théophile Thoré

Lettres à sa mère et à M. Félix Delhasse (suite).

Quelquefois, le jeudi, les amis du dehors viennent déjeuner dans ma cellule, et nous passons plusieurs heures ensemble. Celliez fait toujours mes affaires dans Paris. *Le Commerce* me continue cent francs par mois, et tout va petit à petit. Je suis à moitié de mon livre sur l'*Abolition du prolétariat.* Je vois beaucoup le père Lamennais, qui m'aime tout plein. Il vient d'être malade pendant quelques jours. Ce diable de breton n'a jamais voulu descendre dans la cour avec nous. Il n'a pas quitté sa chambre, depuis sept mois qu'il est là. Il sortira avant moi, le 4 janvier. Moi, je sors le 29 janvier, comme vous savez.

Je n'ai guère de choses à vous dire. La vie est si monotone, ici! Prie donc le bon Dieu pour qu'il fasse justice de Louis-Philippe, et que les bons triomphent, enfin!

23 septembre 1841. — Je ne devrais pas vous écrire quand je suis triste, mais on n'est pas responsable de ses dispositions. Mon caractère varie souvent, sous l'influence de la prison. J'ai de bons et de mauvais jours. Il n'en faut pas conclure, comme a fait Arsène, que je suis abandonné de mes consolateurs. Dis-lui bien, pour moi, que ceux qui m'aimaient et m'entouraient sont toujours là, aussi dévoués que jamais. Je n'ai, d'ailleurs, bientôt plus que *quatre mois* à

dence de laisser entrevoir des projets sinistres qu'il méditait contre un homme auquel sa qualité de Corse attachait toujours la majorité de ce peuple, et enfin par ses liaisons trop intimes avec des hommes dévoués aux intérêts d'une puissance étrangère, dont la présence, dans ce pays, laissait des souvenirs trop récents et trop douloureux. L'autre, né Corse, ayant toute sa famille dans ce pays, n'avait pas su s'y faire des amis, parce que, entraîné par son enthousiasme pour celui qui l'a fait un grand seigneur, il n'a ménagé personne, a voulu tout culbuter, n'a douté de rien, a compromis tout le monde, a déployé une sévérité hors de saison, et n'a pas su se populariser, mais, plus adroit que le premier, il n'a point cherché à lutter contre les évènemens et s'y est préparé aussitôt qu'il en a entrevu le résultat. L'arrivée de Galloni et les scènes affreuses qui la suivirent, me mirent hors de ce cercle, et me firent voir combien les hommes les mieux intentionnés sont souvent exposés, lorsqu'ils ont affaire à des méchants, et la journée du 30 juillet, sans rien changer à l'opinion que je m'étais faite des Corses, en général, me fit voir le danger auquel m'exposait la versatilité de ce peuple, la duplicité et la violence de ses passions.

Il n'y avait pas une heure que j'étais rentré chez moi, lorsqu'on vint me prévenir que ma maison allait être investie par une troupe de furieux armés qui voulaient que je les misse en possession de la citadelle. (*A suivre.*)

Théophile Thoré

Lettres à sa mère et à M. Félix Delhasse (*suite*).

Quelquefois, le jeudi, les amis du dehors viennent déjeuner dans ma cellule, et nous passons plusieurs heures ensemble. Celliez fait toujours mes affaires dans Paris. *Le Commerce* me continue cent francs par mois, et tout va petit à petit. Je suis à moitié de mon livre sur l'*Abolition du prolétariat.* Je vois beaucoup le père Lamennais, qui m'aime tout plein. Il vient d'être malade pendant quelques jours. Ce diable de breton n'a jamais voulu descendre dans la cour avec nous. Il n'a pas quitté sa chambre, depuis sept mois qu'il est là. Il sortira avant moi, le 4 janvier. Moi, je sors le 29 janvier, comme vous savez.

Je n'ai guère de choses à vous dire. La vie est si monotone, ici! Prie donc le bon Dieu pour qu'il fasse justice de Louis-Philippe, et que les bons triomphent, enfin!

23 septembre 1841. — Je ne devrais pas vous écrire quand je suis triste, mais on n'est pas responsable de ses dispositions. Mon caractère varie souvent, sous l'influence de la prison. J'ai de bons et de mauvais jours. Il n'en faut pas conclure, comme a fait Arsène, que je suis abandonné de mes consolateurs. Dis-lui bien, pour moi, que ceux qui m'aimaient et m'entouraient sont toujours là, aussi dévoués que jamais. Je n'ai, d'ailleurs, bientôt plus que *quatre mois* à

faire, et puis je reverrai le soleil et la lune, la nature et les hommes.

Je ne sais plus où je suis, et s'il y a des campagnes et des villes. Je ne sais pas si Paris existe. Ça me fera un drôle d'effet, quand j'irai flâner dans les rues, au milieu du monde. Remercie Rivière de sa bonne volonté à me réunir les ouvrages de la Révolution qui se trouveront sous sa main. Je lis, je lis comme un forcené. J'aurai, du moins, beaucoup appris en prison, sur l'histoire et la politique.

Voici, le mois prochain, l'époque du terme. Je compte sur toi pour le payer. Arrange-toi donc pour m'envoyer 200 francs dans la première quinzaine d'octobre : 100 francs pour le loyer et 100 francs pour les meubles. Mon marchand réclame, et je n'ai que bien juste pour vivre. L'*Artiste*, qui ne fait pas de bonnes affaires, n'a pas pu me continuer, depuis quelques mois, ses cinquante francs de subvention. Je suis donc très pauvre avec mes unique *cent* francs par mois du journal *le Commerce*. Il m'est impossible de me créer de nouvelles ressources, ainsi enfermé. J'irai donc, comme cela, bon gré mal gré, jusqu'à la fin. Une fois dehors, nous verrons. Je suis bien décidé à me chercher d'autres moyens d'existence, à côté du journalisme, qui est fort chanceux pour les hommes d'opposition. Mes connaissances en peinture pourront m'être utiles à cela. Peut-être me mettrai-je à faire des catalogues et des expertises. Il y en a qui gagnent

20000 francs à ce métier-là. Peut-être une série de petits livres, dont j'ai le projet, me tireront-ils d'affaire. Nous verrons bien. Je ne demande qu'à vivre simplement et tranquillement, en sauvant ma conscience et ma liberté.

14 octobre 1841. — Tu m'as laissé bien embarrassé, en ne m'envoyant pas les cent francs que j'avais promis de payer avec le terme. Enfin, je m'en tirerai comme je pourrai. Mais il est difficile de faire des tours de force en prison. Je fais déjà un tour de force en m'entretenant avec mes cent francs du *Commerce*, par mois. Mon dîner venant du dehors, me coûte déjà 50 francs par mois, sans compter le vin. Heureusement que je ne dépense point d'habits. Enfin, dans trois mois et demi, je sortirai de là. Je voudrais bien vivre à la campagne, mais pas loin de Paris; travailler beaucoup et dépenser peu. Le journalisme me sera presque impossible, dans l'état actuel de la presse, et surtout du gouvernement, qui est impitoyable. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de vivre en faisant de l'agriculture, en cultivant un jardin, et faisant quelques livres pour les besoins extraordinaires? Que Rivière me donne donc un conseil là-dessus.

Il fait extrêmement froid en prison. Les murs, qui ne voient jamais le soleil à l'intérieur, sont constamment froids. J'ai passé les nuits, jusqu'à hier, avec le vent sur la tête, par le trou de mon soupirail, faute d'un carreau de vitre qui a enfin été mis. A présent je suis clos, mais je n'ai

pas encore de poële. Je vais en faire venir un.

Je crois que voici le tems des poulardes : envoie m'en une, avec un pot de rillettes et la paire de chaussons, mais le plutôt possible, parce que plusieurs de nos amis partiront avant trois semaines. Nous dînons quelquefois ensemble : Thomas, le directeur du *National*, Blaize, le neveu de M. Lamennais, Esquiros et Bergeron. Chacun a promis de faire venir les productions de son pays. J'ai promis la poularde, mais avant quinze jours. Tu l'adresseras directement à Sainte-Pélagie, en ayant soin de payer le port, et de ne pas mettre de lettre dans le paquet, mais une simple note ouverte des objets y inclus, et quelques mots de vos nouvelles, si vous voulez.

19 novembre 1841. — J'ai reçu la bourriche en bon état. Je vous remercie. Les deux livres, surtout les *Papiers de Robespierre*, m'ont fait grand plaisir. C'est fort curieux. Je poursuis toujours mes études sur la Révolution française, et, un peu plus tôt, un peu plus tard, je la *raconterai au peuple*, en un petit volume. Je n'ai plus besoin de poularde. Ceux avec qui nous devions la manger ont fini leur tems.

Je n'ai plus que deux grands mois à faire. M. Lamennais sortira avant moi, le 3 janvier. Il n'avait aussi qu'*un an*. Mais j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer : si la politique ne change pas, à l'ouverture de la session, il est certain que je serai retenu pour le payement de mon

amende, que je ne croyais pas être forcé à payer. Esquiros, qui a fini ses huit mois la semaine passée, a été gardé ici, le pauvre petit poëte ! et le tems de sa contrainte par corps pour amende, a été fixé à un an, c'est-à-dire que, le 29 janvier prochain, j'aurai encore *un an* à faire, au moins, si je ne paye pas mon amende, qui monte à environ 1 200 francs. Un an, c'est le minimum, et la contrainte peut aller à dix ans. Voilà une loi, j'espère, qui est faite contre les pauvres ! Voilà une loi d'inégalité ! Le riche paye son amende et s'en va au grand air, sous le soleil. Le pauvre reste à l'ombre, parce qu'il est pauvre. Ce sera à vous à voir si vous voulez me laisser faire un an de prison. Il y a, cependant, quelques démarches préalables à tenter. Janvier, que j'ai vu ici, a déjà essayé sans succès, pour Esquiros. Vous pourriez encore, par l'entremise de Mme Lahaitrée, faire travailler Janvier. Écrivez donc à Mme Lahaitrée. Mais je n'ai guère d'espérance. Avec leur système de réaction et de rigueur, ils seraient fous de nous relâcher, quand ils peuvent nous retenir légalement.

J'ai fait venir à Sainte-Pélagie *c'te guenon* de Vénus de Milo. Ma cellule est encombrée de plâtres et de peinture. J'y passe assez bien mon tems, et je travaille beaucoup.

Vous avez, sans doute, vu déjà la nouvelle revue, la *Revue indépendante*, publiée par Leroux et madame Sand. Si vous ne l'avez pas vue, faites y abonner le Cercle, ça en vaut la peine.

Le premier nom de la philosophie et le premier nom de la littérature! Je regrette bien d'être en prison. Si j'étais dehors, j'y aurais une place fixe, qui me sera peut-être conservée pour ma sortie. Je suis au mieux avec Leroux et madame Sand. Entre nous, c'est moi qui y fais la *Chronique politique* (1). J'y aurai, dans le prochain numéro, un article sur le communisme, et j'y travaillerai activement, mais en signant un pseudonyme, ou sans signer, parce que mon nom effraye un peu les modérés. Cette revue m'aidera beaucoup à me tirer d'affaire, et me procurera à peu près ma vie.

12 janvier 1842. — Je ne vous ai point répondu, parce que vos lettres nous avaient séparé à cent lieues de distance. Nous ne comprenons pas de la même façon LE DEVOIR. Je souhaite que l'avenir me donne l'occasion de vous prouver, par des faits, comme j'entends la solidarité de la famille et de l'amitié. Je désire de tout mon cœur que vous soyez ruinés radicalement, et que j'aie quelque fortune, pour mettre tout à votre disposition. Si j'avais cent mille francs, je les donnerais pour vous tirer de prison. Quand même les autres ne feraient pas leur devoir, il faut toujours faire le sien.

Je n'avais jamais pensé que la justice obligeât de donner à ceux qui n'en ont pas besoin. Je

(1) Les chroniques de Thoré à la *Revue indépendante* étaient anonymes; ses articles étaient signés « Jacques Dupré ».

pensais, au contraire, que ma sœur contribuerait pour sa moitié, loin d'accepter de l'argent.

Au reste, je suis résigné à tout. Si votre conscience et vos sentimens vous déterminent à envoyer à Celliez la somme nécessaire pour me tirer de prison, c'est à merveille. Si je suis condamné à rester ici encore un an au moins, j'y resterai. J'aimerais mieux monter sur l'échafaud, que de trahir, en quoi que ce soit, mes convictions.

La vie est courte et n'est pas destinée au bonheur.

Thoré à M. Félix Delhasse.

(*1842*). — Je suis bien aise qu'il y ait moyen de publier en Belgique. Si l'oppression actuelle continue en France, on sera peut-être forcé de recourir à votre liberté. J'en veux faire l'essai, pour ma part, et je vous adresse la brochure sur *le Communisme et la propriété* (1). Les deux premiers paragraphes sont dans la *Revue indépendante*. On pourra donc collationner ma copie avec la Revue. Les deux paragraphes suivans avaient été composés pour paraître, et je vous les envoie en épreuve. Ce sera plus commode à composer.

Maintenant, comment faire pour l'édition ? Ce serait à vous de vous arranger avec un éditeur

(1) Cet article fut inséré dans le *Trésor national* belge et tiré à part.

ou un libraire, en déterminant ensemble le chiffre du tirage. L'éditeur ferait les frais, dont il se remploirait d'abord, après quoi, lui et moi partagerions les bénéfices, s'il y a bénéfices. Il ne faut pas beaucoup compter sur l'importation en France, attendu que les distributeurs pourraient être poursuivis, comme si l'écrit eût été publié en France. On m'en enverrait seulement, en contrebande, une cinquantaine, pour donner aux journaux et aux camarades politiques. Puis on verrait, plus tard, si on pourrait vendre. Mais, je le répète, il faudrait que la vente en Belgique suffît à couvrir les frais. Le format, comme vous décideriez avec l'éditeur. Voyez donc. C'est un essai que nous voulons faire et qui aurait peut-être des suites. Je vous remercie d'avance de vos soins. Si cela s'arrange convenablement, je vous enverrai, de suite après cette brochure, une autre faite aussi à Sainte-Pélagie, sur l'*Abolition du prolétariat* (1).

Je vous remercie de votre offre de la contrefaçon Luchet. J'ai l'original publié à Paris. Luchet est un de mes amis, depuis longtemps. Il est présentement à *Jersey*, où nous lui avons fait un envoi de la *Revue indépendante*. Je suppose que cette adresse vous suffira. Sinon, je pourrais vous la donner avec le détail, mais je l'ai oubliée. Vous pouvez donc lui écrire de ma part, hardi-

(1) *De l'abolition du prolétariat*, par M. Thoré (article extrait du *Trésor national*). Bruxelles, Wouters, 1842.

ment, et vous serez bien accueilli. C'est un honnête garçon, loyal, plébéien, d'une grande simplicité, un peu trop misantrope, seulement.

Je viens de faire un traité pour une petite histoire de la Révolution française, en un volume à bon marché, format de la bibliothèque Charpentier. Mon éditeur tâchera de s'arranger pour éviter la contrefaçon chez vous. Je vous en reparlerai.

Thoré à sa mère.

31 octobre 1842. — Tu as eu grand tort de payer mon amende, à ce moment là. Vous ne faites pas toujours les choses à propos. Vous m'avez laissé en prison, et puis voilà que vous payez, maintenant! Il fallait attendre. Il n'est jamais trop tard pour payer, quand on est en liberté. Enfin, je suis bien aise de pouvoir te rendre bientôt l'argent que tu m'as avancé. Envoie-moi la fameuse lettre du monsieur qui m'a fait le reproche de me mêler encore de politique, et là-dessus, dans un ou deux mois, j'espère que la prospérité de nos affaires de l'*Alliance* me mettra en situation de te rembourser.

Il est certain que nous allons gagner, cet hiver, des sommes considérables. Vous savez que je suis propriétaire, par traité, du tiers de l'*Alliance des Arts*. Or nous gagnerons probablement, cette année, environ cent mille francs. Cela n'est pas une utopie. Je ne sais si Rivière a reçu mon

catalogue des dessins Villenave. Cette précieuse collection, que nous avons achetée 8 000 francs, nous en rapportera 50 000. Nous avons une série de ventes qui vont commencer au mois de décembre. Rivière recevra, la semaine prochaine, un catalogue de tableaux où figure notre Paul Véronèse, plusieurs petits tableaux à moi, et beaucoup de tableaux de l'*Alliance des Arts*, sur lesquels nous allons faire un grand bénéfice. Nous avons eu le bonheur d'avoir une excellente idée et de la réaliser dans les conditions les plus favorables. Notre entreprise est en train de succès.

Je suis si absorbé par mon *Alliance*, que j'ai renoncé à tout journalisme. Non seulement je n'ai pas écrit une ligne depuis plusieurs mois, mais je ne lis même plus les journaux. J'ai été obligé de renoncer à mon Histoire de la Révolution, momentanément, du moins, et j'ai reculé mon traité avec mon éditeur. Me voilà devenu marchand, comme *mes ayeux*. Je vous assure que je suis un fort bon industriel. Je traite fort lestement des affaires considérables, et nous avons eu le bonheur de n'entreprendre que d'heureuses négociations. Mon *commerce* m'amuse et m'intéresse. Mais, cependant, ma véritable vocation, c'est toujours la politique. Quelles que soient les chances de cette affaire, je mourrai bohémien.

[En juin 1842, Thoré avait fondé, avec Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), une « Agence centrale pour l'expertise, la vente, l'achat et l'échange des bibliothèques, galeries de tableaux, collections d'art, etc. », dont le titre était *Alliance des Arts*, et le siège, 178, rue Montmartre. Paul Lacroix s'occupait des livres, Thoré des tableaux. Le vicomte de Cayeux, leur bailleur de fonds, s'étant retiré, Thoré fut à Bruxelles, proposer à M. Delhasse et à son cousin M. de Hauregard, de le remplacer. L'un et l'autre ne tardèrent point à se repentir d'avoir accepté : loin de donner des bénéfices, l'affaire, compromise par des frais considérables (installation, transports, publication d'un *Bulletin*, etc.), sans doute aussi par l'imagination d'un artiste et d'un bibliophile trop enclins à l'enthousiasme, enfin (Thoré en convient lui-même) par un défaut de bonne administration, se solda par un déficit qui, en 1845, décida les commanditaires à l'abandonner. Continuée par Thoré et Lacroix, elle ne leur valut que des ennuis, si bien qu'en 1860, c'est-à-dire après son exil et sa rentrée en France, Thoré se rendit, comme on le verra plus loin, acquéreur d'une dernière créance qui lui ôta, enfin, tout sujet d'inquiétude.]

14 février 1843. — En effet, je suis retourné en Belgique, il y a quelques semaines, pour notre *Alliance*, que nous voulions reconstituer plus solidement. J'y ai réussi. J'ai fait entrer avec nous, à la place de M. de Cayeux, qui ne travaillait point, deux de mes amis, MM. Delhasse et de Hauregard, qui apportent 100000 francs, et qui sont deux hommes capables. Le nouveau traité est *signé*. Tout est au mieux. Nous avons maintenant des appointemens assurés et des bénéfices certains aussi, à ce que je pense. Avant quelques années, il ne serait pas étonnant que l'*Alliance* rapportât 60000 francs de rentes. Nous verrons.

Il me passe par les mains toutes sortes de

belles choses, et toujours nouvelles. Je suis un des plus grands propriétaires de tableaux, quoique je ne possède rien, puisque je jouis de tous ceux des autres. J'ai acheté, hier, pour 41 francs, un *Murillo!* Je le nettoie avec un plaisir d'enfant. On n'y voyait rien du tout; c'était une vieille toile noire arrivant d'Espagne avec toutes sortes de bric-à-brac, et ce sera un tableau de première beauté. Ces découvertes sont très amusantes.

J'ai renoncé forcément au journalisme et à la politique; je n'ai pas même le tems de lire un journal. Cependant, je pense à faire quelques *Salons*, pour m'entretenir dans ma spécialité.

Mai 1843. — Il y a longtems que je ne vous ai écrit. J'ai eu de nombreuses occupations. Nous sommes encore dans une crise de notre *Alliance des Arts*. Notre société s'était reconstituée, il y trois mois, comme je vous l'ai marqué. M. de Hauregard était entré, ouvrant un crédit de 80 000 francs. On a d'abord remboursé notre premier capitaliste, M. de Cayeux. Nous avons développé avec bonheur notre affaire, et les cliens sont venus, au delà de nos espérances. Notre *Bulletin*, que reçoit Rivière, doit vous montrer que tout va bien. Nous avons fait vingt-quatre ventes publiques, cette saison. C'est énorme. Personne n'en a fait autant que nous, et nous avons de grandes affaires en train. Cependant M. de Hauregard s'est dégoûté et a demandé à se retirer. Nous sommes, aujourd'hui, en train d'arrêter les bases de cette retraite.

Notre situation va être celle-ci : Lacroix et moi, nous restons propriétaires exclusifs et continuateurs de l'*Alliance*, de la clientelle, etc. Tous les frais de fondation se trouvent payés par nos précédens capitalistes, et nous sommes maîtres d'une affaire solidement établie, bien formée, avec une perspective d'affaires considérables. Nous n'avons pas de dettes, pas de charges passées. Il est vrai que nous n'avons non plus pas de capital, mais les produits actuels suffiront à peu près à l'entretien immédiat, c'est-à-dire loyer, commis, frais de bureau, etc. C'est une position excellente et légère. Peut-être allons-nous essayer de marcher par nos propres forces ; peut être allons-nous chercher une nouvelle combinaison pour adjoindre des capitalistes ; peut être une commandite ; peut être allons-nous mettre l'*Alliance* en actions. Nous n'avons encore rien décidé. Nous avons gagné, à ce travail d'une année, la fondation solide d'une affaire qui doit avoir de beaux résultats, et nous serons seuls à en profiter. Il est évident que l'opération est bonne, puisque, dès la première année, non seulement elle a couvert ses frais, mais elle a pu subvenir aux dépenses considérables de fondation, aux annonces, aux faux frais, etc. La clientelle est faite. Il n'y a plus qu'à continuer pour être certain de bénéfice. Nous ne pouvons manquer de doubler nos affaires, pendant l'année qui commence, et nous devons même arriver à une sorte de monopole des opérations de notre

spécialité. Je me félicite beaucoup, pour mon compte, de ce résultat, puisque les premières difficultés sont vaincues et qu'il ne nous en a rien coûté.

Si nous nous adjoignons un nouveau capitaliste, il est probable que nous estimerons une bonne somme, cet apport franc de l'*Alliance* et de sa clientelle. Nous commencerons donc par empocher une valeur représentative de l'affaire que nous avons constituée. Je compte un peu là-dessus pour me mettre à l'aise, mais, en attendant, je suis fort gêné. Nos appointemens, qui ont été payés ces deux derniers mois, se trouvent naturellement suspendus, et, jusqu'à nouvelle reconstitution, nous n'avons à attendre que les bénéfices possibles. Encore serait-il imprudent de mettre toujours la caisse à sec. Je voudrais bien avoir quelques centaines de francs pour mes dépenses personnelles, et il m'est impossible de travailler à autre chose, par conséquent degagner de l'argent. Si tu es riche, tu devrais m'envoyer 3 ou 400 francs. J'espère que ce ne serait qu'un prêt et que le temps viendra où je pourrai, au contraire, t'offrir ma bourse.

Vous êtes bien heureux de jouir de la campagne, qui est si belle. La Vrillière doit être, maintenant, comme une forêt de Fontainebleau. Les arbres doivent être forts et sauvages. Il y a si longtems que nous les avons plantés, Rivière et moi! Mes cheveux ont blanchi, depuis ce tems là. Nous sommes tous bien vieux, à présent, et la

mort est proche. Il est triste de ne pouvoir jouir de la vie, avant de mourir. Quant à moi, toute mon ambition serait de *finir mes jours* simplement à la campagne, dans la contemplation de la nature et la méditation de la pensée.

En attendant, envoie-moi donc quelque immense pot de rillettes, quelque poularde, quelque copieuse mangeaille que je puisse donner à ma pension, chez Lacroix, où je dîne tous les jours.

A M. Félix Delhasse.

Octobre 1843. — Il est difficile, même de près, de prévoir l'avenir de *la Réforme*. Quoi qu'elle soit dans un assez bon sens, elle a fait cependant des fautes capitales, comme par exemple sa coalition avec les légitimistes et, en ce point seulement, le *National* a eu raison contre elle ; et puis la rédaction n'est pas très forte, et puis l'administration est encore plus faible. Cependant je crois qu'il faut soutenir *la Réforme*, et, pour ma part, quand j'ai le tems, je vais y faire quelque bout d'article de polémique.

Voici un service que je veux vous demander : nous avons fait, entre quelques-uns qui ne peuvent pas se nommer, une magnifique complainte sur les *Bastilles*. Si je me nommais tout seul, mon nom la ferait saisir. On eût bien pu adoucir les deux ou trois mots dangereux, mais toujours fallait-il un nom pour l'imprimeur et pour faire la déclaration à l'imprimerie. Dans cet embarras,

nous avons renoncé à la publier à Paris, quoiqu'il y eût eu des chances de grand bénéfice, si la complainte a du succès, ce qui me paraît certain. La complainte Fualdès s'est vendue à plusieurs centaines de milliers. La complainte Lafarge, qui est peu de chose, a produit plusieurs mille francs de bénéfice.

Je vous envoie donc ce chef-d'œuvre, en vous priant de la faire éditer à Bruxelles. Si vous croyez qu'il y ait chance de débit chez vous, vous pourriez nous réserver, avec l'éditeur, la condition de partager par moitié les bénéfices, après qu'il aurait prélevé tous ses frais. Je pense qu'il faudrait faire une édition populaire à 2 sols, et peut être une édition *illustrée*, ce qui aurait beaucoup de charme. On tirerait la première à grand nombre. Il faudrait trouver un moyen de m'en envoyer, en fraude, une centaine d'exemplaires. J'en ferais reproduire une partie dans *le Charivari*, dans *la Réforme*, dans *le Commerce*, dans *le Corsaire* et ailleurs, et je distribuerais les quelques autres dans les ateliers. Elle deviendrait bientôt populaire, même à Paris. De toute façon, il faut que vous la fassiez imprimer chez vous. Nous verrons après, pour Paris. Cela aidera à la haine contre les fortifications et au mouvement presque général qui paraît se préparer dans ce sens là. Je vous dirai, après, qui l'a faite, et vous serez bien étonné (1).

(1) Nous avons sous les yeux le manuscrit de *La Complainte*

Thoré à sa mère.

7 janvier 1844. — J'ai bien reçu vos lettres et la poularde, que nous avons mangée chez le *Bibliophile*, avec le baron Taylor, mercredi. On l'avait destinée au souper de fin d'année. Mais une dinde aux truffes, envoyée par mon ami Barrion, a eu la prééminence. Le tout a été trouvé fort bon. Je n'avais pas encore eu le tems de te remercier. Je sors aujourd'hui de l'Assemblée générale de la Société des Gens de Lettres où j'ai été nommé, pour la sixième fois, membre du Comité. J'en suis depuis la fondation. Nous sommes en plein cours d'affaires pour l'*Alliance :* demain commencent à la fois deux ventes, une vente de tableaux que je fais moi-même, et la fameuse vente Soleinne, qui durera un mois, tous les jours sans discontinuer. Nous avons, en outre, cinq ou six autres ventes, ce mois-ci. Tout va bien, à ce que je pense. Un peu de patience, et nous verrons de beaux résultats.

Novembre 1844. — Je ne saurais profiter de votre bonne offre d'aller me rengraisser à La Flèche. Nous avons plus d'affaires que jamais, à l'*Alliance*, qui a pris, cette année, un développe-

---

des Bastilles (air de la complainte de Fualdès) en 35 couplets dont le 33e a été retouché par Thoré. Elle vise la construction des fortifications de Paris décrétée d'urgence, sur la motion de M. Thiers, et que les républicains regardaient comme destinée à leur *embastillement* plutôt qu'à la défense de la capitale contre l'ennemi extérieur. Elle ne porte point de signature, et nous ignorons si elle a été publiée.

ment immense. Ce n'est plus une plaisanterie. Nous sommes, maintenant, engagés dans les centaines de mille francs, c'est du haut commerce. J'ai acheté, dans mon voyage en Belgique, pour 40 000 francs. Nous faisons ces affaires avec notre crédit, puisque nous n'avons pas de capital. Sur ces 40 000 francs, nous allons en gagner 20 000. Rivière verra, dans le *Bulletin*, l'indication des affaires. Notre affaire Soleinne est presque terminée et nous y voyons clair. Nous y avons déjà réalisé 15 000 francs de bénéfices, et il en reste encore autant à réaliser. Malheureusement, les bénéfices de ces belles affaires sont absorbés par des frais considérables et par notre mauvaise administration. Si nous avions l'élément d'ordre, d'économie, un véritable homme d'affaires avec nous, notre fortune serait faite en quelques années. On peut gagner 50 000 francs par an, à l'*Alliance*, du train dont elle marche.

Assez d'affaires ! Je suis emporté dans ce torrent irrésistible, mais j'aimerais mieux avoir 1 200 livres de rentes et vivre dans quelque petite campagne auprès de Paris. C'est mon rêve. Et puis la vieillesse vient : j'ai les cheveux gris, j'ai des douleurs. Je suis un homme perdu pour l'activité, pour la vie véritable. Je dis peut être tout cela, parce que je suis encore malade. J'ai peine à m'habituer à la maladie, moi qui ai toujours été sain et alerte, et réjoui de la tête aux pieds. Vive la jeunesse !

Ne soyez pas inquiets de moi. J'ai une véritable famille dans la maison Lacroix, où je suis fort bien soigné.

8 mai 1846. — Je ne t'ai pas écrit, en effet, depuis longtems, parce que je me proposais de te raconter *mes voyages*. Tu ne t'attendais pas que ton fils passerait les Alpes, comme Napoléon. Comme tu es voyageuse par tempérament et par caractère, tu aurais bien pris part à mon odyssée, si je t'en avais raconté les aventures. J'ai toujours pensé que tu aurais dû naître la femme du capitaine Cook ou de Dumont d'Urville. Si tu n'as pas fait le tour du monde, c'est que ça ne s'est pas trouvé : il ne s'agissait que de partir. Je suis sûr qu'une fois à la Ferté-Bernard (si tu avais été jusque-là), tu ne te serais pas arrêtée avant Constantinople. Il est trop tard, à présent, pour te parler des montagnes dont j'ai dit quelques mots dans mes deux articles du Salon, à propos des paysagistes.

Je suis bien fâché que ces articles ne te satisfassent pas complètement. Ton fils est pourtant un grand critique d'art! — Il préférerait être un paysan en blouse dans quelque hermitage. Tu as beau renier ta race de paysanne, moi j'ai conservé pur le sang du père Boizard. J'en ai la santé, la simplicité, la bonté naturelle et la placidité. Mon plus grand bonheur, dans la vie, a toujours été de me sentir une nature franche et primitive, un cœur droit, un esprit amoureux de la justice et des belles choses. En mourant, je

remercierai Dieu, le père Boizard et toi, de m'avoir mis au monde dans les conditions d'un honnête homme, d'un *vrai homme*, comme on dit dans le peuple.

Donc, j'ai toujours la monomanie de finir mes jours sous les arbres et sous le ciel, je rêve toujours une chaumière et la campagne. Je bâtis des plans de maisonnette, au milieu de quelques arpens de terre. Tu sais que je voulais acheter un terrain près de Paris — car il me faut Paris une partie de l'année. C'est à Paris, d'ailleurs, seulement, que je puis gagner ma vie. Mais, depuis le chemin de fer de Tours, j'ai une idée qui me paraît superbe et que je supplie Rivière de m'aider à réaliser. Voici : au lieu d'être près de Paris, loin de vous, je voudrais acheter un terrain près de Tours, dans quelque hameau, sur le bord d'une des petites rivières qui se jettent dans la Loire, près de quelque forêt. Si Rivière me trouvait cela pour quelques mille francs, j'aurais bien le moyen de les payer, et j'y ferais bâtir mon château en Espagne. J'y irais pour dix mois de l'année, et, au besoin, je viendrais à Paris tous les mois, la distance de Tours à Paris n'étant plus que de *sept heures*. Quelle merveille! C'est très sérieux. Je serais ainsi près de vous, pas loin de mon ami Firmin, de Bressuire. Vous viendriez me voir à mon hermitage, et nous ne serions plus ainsi tous séparés. Vous pourriez même, toi ou Rivière, m'aider à cela de la façon suivante : puisque vous avez des terres, ou de

l'argent pour en acheter, placez vous-même votre argent dans une petite métairie située à peu près où je dis. Vous auriez le revenu de la propriété, et vous me loueriez la maison, ou me donneriez le droit d'en bâtir une. En vérité, voici un moyen admirable : dites m'en votre avis. Nous allons bientôt mourir, donnons-nous quelque agrément, avant notre mort!

Nos affaires de l'*Alliance* ont toujours une apparence superbe. Mais, cependant, je voudrais m'en tirer pour reconquérir la liberté. Je ne suis pas propre au commerce, quoique fils de marchand. Le journalisme me suffirait parfaitement pour vivre. Ma position au *Constitutionnel* est excellente. J'ai beaucoup gagné comme réputation, depuis que j'y suis, grâce à son immense publicité, qui est la première de France. Je suis sûr de mon affaire dans le journalisme, à présent.

1846. — J'ai reçu ta lettre et ton billet de 270 francs. Merci. Je n'ai pas grand besoin d'argent, à présent. Peut être en aurai-je besoin plus tard. Mes affaires sont arrangées : on a signé aujourd'hui l'acte qui assure la liquidation, sans aucune poursuite judiciaire. Tout s'arrange en famille, et je ne suis plus *commerçant* selon le code. La liquidation se fera d'ici à février, et alors on établira un compte avec notre seul créancier, l'ancien commissaire-priseur de l'*Alliance*. Il en résultera, pour moi, une dette plus ou moins forte, mais qui sera une dette civile, non commerciale et n'entraînant plus la

contrainte par corps et le reste. Tout est donc arrangé pour le mieux. L'*Alliance* va continuer sous une autre direction, avec notre concours seulement, et nous serons intéressés pour un tiers dans les bénéfices, ce qui peut nous aider à éteindre la dette du passé et même à gagner de l'argent dans l'avenir, sans aucun risque.

Janvier 1848. — C'est à peine, en effet, si je vous ai souhaité bonne année, après cette année mauvaise pour nous — et pour tout le monde : la disette, le vol, les faux, l'assassinat, la corruption..., tous les malheurs, tous les vices sont tombés sur la France ! J'ai idée que 1848 va changer beaucoup de choses dans la politique. Le roi va mourir ; la nation s'éclaire et s'émeut ; il y aura bien des existences brouillées ; je commence, sans doute, un nouveau bail de ma vie. Le passé est rompu, et me voilà libre de recommencer autre chose.

(*Londres*) *1848.* — J'ai bien cru, cette fois encore, que le peuple de Paris me rachetait de l'exil. C'est la seconde fois que je suis au bord de l'Assemblée nationale par la vertu de l'élection. En juin, il fallait onze députés, j'ai été le douzième. Cette fois-ci, il en fallait trois, j'ai été le quatrième. Mais j'aime mieux cette majorité là du peuple de Paris que dix départemens. C'est pourtant une fatalité qui semble m'empêcher d'entrer dans cette assemblée et me réserver pour la révolution prochaine.

En attendant, je m'installe ici, comme si j'y

devais passer ma vie. Louis Blanc et Caussidière sont aussi à Londres, et nous nous voyons assez souvent. Je vais faire, avec Caussidière, les *Mémoires du préfet de police*(1), que nous devons vendre un assez grand prix. Le traité doit être signé cette semaine, avec un éditeur anglais. Cela fait, je serai dans une grande aisance et ne recourrai plus à mes amis. Je travaille aussi dans quelques journaux.

Je serai donc bientôt tiré d'affaire, quant aux moyens d'existence, et je gagnerai même plus ici qu'à Paris.

Le procès de Mai, où je suis avec Barbès, Blanc et les autres, viendra en novembre. Mais je ne sais pas si nous, qui sommes hors de la portée des soldats, nous retournerons nous offrir à leur jugement. Cela dépendra du moment. Et puis, j'ai toujours cru que ce procès ne se ferait jamais. Il arrivera quelque chose d'ici là. L'infâme Cavaignac tombera sous l'exécration et le ridicule. Il y a bien des élémens de changement prochain : le peuple qui veut la république sociale, la bourgeoisie qui veut la contre-révolution complète, le Napoléon qui veut le pouvoir. — Nous verrons.

Tu m'as promis une centaine de francs par mois, au besoin. Pour le moment, je suis sans le

---

(1) *Mémoires de Caussidière, ex-préfet de police et représentant du peuple.* 2 vol. in-8°, 1848. — Thoré déclare ailleurs avoir rédigé les quatre premiers chapitres de ces *Mémoires*, et revu le reste.

sol, ce qui n'est pas agréable en pays étranger. Tu devrais envoyer à Duseigneur (1), 51 rue de Madame, 130 francs. à toucher *tout de suite*, qu'il changerait contre un billet anglais de 125 francs qui est le moindre qu'on trouve à Paris. J'écris à Duseigneur pour l'en prévenir. J'espère que je ne te demanderai plus d'argent, après cela.

[La lettre précédente n'est point datée. Elle porte seulement en tête, de la main de madame Thoré, la mention suivante : *Reçue le* 28 *septembre* 1848. Elle paraît cependant avoir été écrite trois mois plus tôt, d'après les considérations suivantes :

Thoré, bien que son nom figurât sur la liste des membres du gouvernement provisoire proclamé par Albert, après l'envahissement de l'Hôtel de Ville (V. *Moniteur*, 28 mars 1848, p. 1086), ne fut point compris, comme il paraît l'appréhender, dans les poursuites exercées contre les meneurs de l'attentat du 15 mai. Il n'y avait, d'ailleurs, pris aucune part, si l'on en croit la lettre circulaire qu'il envoya à la presse et qui fut reproduite par *La Vraie République* du 18 mai.

Il n'en jugea pas moins prudent, paraît-il, de traverser la Manche, et la lettre ci-dessus prouve qu'il était à Londres en juin ou en juillet, car il y parle des élections du 8 juin comme venant d'avoir lieu. C'est là, d'ailleurs, qu'il retrouva Caussidière, réfugié dans cette ville, après les journées de juin.

Son journal, *La Vraie République*, fondé le 26 mars 1848, et qui comptait parmi ses collaborateurs George Sand, Pierre Leroux, Barbès, etc., continua à paraître. Supprimé par Cavaignac le 27 juin, il reparut le 8 août ; suspendu de nouveau le 21, il reprit le 29 mars 1849 sous le nom de *Journal de la Vraie République*. C'est vers cette époque que Thoré adressa à sa mère le billet suivant :]

(*A suivre.*)

---

(1) Jean-Bernard, dit *Jehan* Duseigneur (1822-1866), sculpteur, ami de Victor Hugo, Théophile Gautier et des autres membres du cénacle romantique. Il était beau-frère de Paul Lacroix.

Un Anglais en France, de 1790 à 1795.

Souvenirs de Henry Sherwood (1).

En septembre 1790, mon père alla résider à Saint-Valery-sur-Somme, port de mer sur la côte de Picardie, à environ vingt milles d'Abbeville. Je n'avais alors que quatorze ans.

La Révolution française offrait, en ce moment, un aspect plein de promesses, particulièrement pour ceux qui avaient été accoutumés à considérer la Révolution américaine comme la cause de la « Liberté ».

J'étais trop jeune pour juger; mais j'observais que mon père avait été, jusqu'à un certain

(1) Communication de M. Alcius Ledieu, conservateur de la bibliothèque communale d'Abbeville. Traduit sur le manuscrit anglais original appartenant à sir Edwyn Dawes, petit-fils de l'auteur.

Le nom d'Henry Sherwood a été illustré par sa femme, dont les contes moraux ont été traduits à peu près dans toutes les langues de l'Europe. Il devint, après sa rentrée en Angleterre, officier au service de ce pays, et résida longtemps, en cette qualité, dans les Indes; aidé de Mme Sherwood, il fonda, à Calcutta, pour les enfants de soldats, un orphelinat qui subsiste encore aujourd'hui.

Son manuscrit nous renseigne, entre autres choses, sur le traitement auquel furent soumis les Anglais arrêtés en France, en Septembre 1793, par ordre de la Convention. Il est curieux à comparer avec une relation analogue publiée, en 1872, par H. Taine, sous le titre d'*Un séjour en France de 1792 à 1795*. C'est le récit d'une Anglaise qui fut arrêtée et emprisonnée dans les mêmes conditions qu'Henry Sherwood, et dans la même région. On y voit, notamment, figurer le fameux représentant André Dumont, sur lequel Sherwood donne d'intéressants détails.

point, conduit à adopter les nouvelles doctrines, par suite d'une divergence d'opinion avec son père, qui avait pris le parti du gouvernement britannique, pendant la guerre d'Amérique.

Mon père avait d'autres raisons pour quitter son pays. Il avait fait des dépenses exagérées, et quoiqu'il possédât encore de bons revenus, il pensait pouvoir mener plus grand train en France qu'en Angleterre, pays surchargé de dettes et plongé dans l'esclavage — il le représentait, du moins, ainsi.

En juin 1790, mon grand-père mourut. Mécontent de mon père et de ma belle-mère, il laissa sa fortune très inégalement partagée, et m'en affecta une part beaucoup plus considérable que de juste, selon mon père, du moins. Je n'avais pas encore quatorze ans : j'étais donc sous la tutelle de mon père. Pour la même raison, ma belle-mère me montra assez de malveillance et me rendit le foyer insupportable.

Peu après notre arrivée à Saint-Valery, mon père acheta un huitième de part d'un brick. Il voulait, disait-il, s'identifier avec la Nation, — expression employée par les Français, à cette époque. Il acheta aussi des maisons et des terres, une maison dans la ville de Saint-Valery, et une abbaye de Bénédictins à peu de distance. Cette dernière était un charmant séjour, plus semblable à un palais qu'à une maison. Il y avait trente belles pièces; les jardins et le parc offraient de splendides bosquets et étaient entou-

rés de murs, comme le domaine d'un gentilhomme.

J'aurais pu y vivre heureux, sans la jalousie continuelle de ma belle-mère, jalousie qui fit de tels progrès que je ne pouvais paraître en sa présence, ni même dîner à table avec ses enfants. Dans ces conditions, je fus heureux de l'occasion qui s'offrit à moi de rester à bord du brick, tandis qu'il se préparait à appareiller. La bienveillance du capitaine, qui me traitait en fils d'un des propriétaires, me toucha tellement que j'exprimai le désir de voyager avec lui. Mon père y consentit sans la moindre hésitation ; il parut même heureux de la circonstance.

Le brick était très petit — pas plus de cent vingt tonneaux — et si vieux qu'il avait été vendu pour être démoli. Le huitième de part n'avait pas coûté plus de quarante livres sterling. Après examen, on s'aperçut que ce navire n'était pas en état de tenir la mer, ce qui amena beaucoup de tergiversations et de retards. Le capitaine s'était, je crois, servi de ses amis pour trouver un nombre convenable de souscripteurs, et avait présenté sous un faux jour l'état du bâtiment, de sorte que les propriétaires refusaient de payer leur quote-part des réparations.

Ces difficultés retinrent le brick un an dans le port ; tantôt il gréait, tantôt il dégréait. Mon intérêt n'en devint que plus vif, et les obstacles que le capitaine avait à vaincre ne firent que le rendre plus aimable avec moi. A la fin, la persé-

vérance du pauvre homme l'emporta et nous mîmes à la voile pour Marseille le 22 juillet 1792.

. . . .

. . . . (1)

Nous atteignîmes Marseille le 22 août 1792.

Un pêcheur vint à bord comme pilote. Il nous raconta les terribles massacres de Paris, le 10 ; nous dit que les aristocrates étaient traqués et arrêtés quotidiennement.

Nous pénétrâmes dans une grande baie rocheuse, avec plusieurs îles à son entrée. Nous remarquâmes, là, des vaisseaux à l'ancre qu'on nous dit en quarantaine. Ces îles paraissaient entièrement nues ; on n'y voyait pas un brin d'herbe. Sur l'une d'elles, on remarquait un fort que le pilote appelait le fort Saint-Jean. Il nous dit que la duchesse d'Orléans et ses deux fils y étaient enfermés.

Nous passâmes tout près de ces rochers, dans une eau très profonde. La rudesse de leur aspect était terrible. Les bouts de nos vergues les touchèrent presque, en passant.

On ne voit pas la ville de Marseille avant d'être dans le port, dont l'entrée est étroite et sinueuse ; je ne saurais dire comment nous y pénétrâmes, car ayant été occupé à ce moment, je ne pus faire aucune observation. Les navires

(1) Nous supprimons le récit du voyage de Saint-Valery à Marseille, qui ne présente aucune particularité intéressante pour nos lecteurs.

y paraissaient étonnamment nombreux ; mais comme il n'y avait ni marée, ni courant, l'eau était épaisse et malpropre. Le poisson appelé *pilote*, qui avait toujours suivi notre navire, depuis que nous étions dans la Méditerranée, mourut dans cette eau sale et vint flotter à sa surface.

Le port produit un effet superbe, vu dans toute sa longueur ; dans son prolongement se trouve une large et belle rue, parfaitement droite, bordée de maisons à six étages, uniformément bâties.

Cette rue est traversée par une autre appelée *le Cours* ; celle-ci est plantée de platanes, avec des fontaines au centre. Le Cours est, le dimanche, la promenade à la mode.

La ville et son port sont entourés de collines. Au sud, on voit le fort et la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Garde, ainsi que le sémaphore. Tout notre équipage se rendit, le dimanche suivant, à cette chapelle, pour remercier la Vierge de notre heureuse arrivée. J'ai oublié de dire que, chaque fois que nous avions eu du mauvais temps en mer, notre capitaine avait fait brûler, à Notre-Dame de Bonne-Garde, un cierge dont on avait grand soin de ne jamais faire servir la lumière à un usage profane.

La chapelle est pleine d'images de cire, de tableaux représentant des navires en lutte avec la tempête, d'offrandes faites à l'occasion de dangers surmontés, de membres sauvés avec l'aide manifeste de Notre-Dame de Bonne-Garde. Dans

les tableaux, on la représente, généralement, entourée de nuages.

De la terrasse de cette chapelle, on jouit d'une vue étendue sur mer et sur terre; mais celle-ci paraît, pour ainsi dire, brûlée, et n'offre aux yeux que des rochers. La saison n'était probablement pas favorable à la verdure. Çà et là, dans les vallées, on aperçoit quelques sapins rabougris. Le coup d'œil sur la ville et le port est très beau.

Je revins dans la cité : tandis que je m'y promenais, je rencontrai, au coin d'une rue, une foule qui conduisait des prisonniers et allait les pendre « à la lanterne ». L'un d'eux était si grand que sa tête s'élevait au-dessus de celles des autres. Il ne portait point de chapeau et était vêtu comme un chasseur, d'une jaquette courte et de jambières. Son visage était pâle, mais il regardait avec mépris la canaille. Je suivis la foule, sans savoir ce qu'on allait faire, jusqu'à ce qu'un homme descendît une lampe suspendue au-dessus de la rue et, l'ayant enlevée, pendit le malheureux avec la corde. La populace chantait et dansait; je fus entouré; on me prit le bras; j'eus peur. Essayer de m'éloigner était impossible. Un autre prisonnier fut pendu par les pieds. Après lui avoir ouvert le corps, on coupa la corde et on le traîna, par les pieds, à travers la ville, en chantant le long du chemin. Cet homme s'appelait Vasques.

Aussitôt que je pus m'enfuir, je courus au

vaisseau, et vis, en route, plusieurs corps pendus à diverses lanternes. Une fois à bord, je me promis de ne plus retourner à terre, si je pouvais m'en dispenser.

Peu de temps après, le capitaine frappa un matelot. Comme la doctrine de l' « Égalité » était alors à l'ordre du jour, les représentants de l'autorité condamnèrent le capitaine et, les matelots étant généralement gens mécontents, tout notre équipage abandonna le navire, sauf un mousse, le second et moi. A nous trois, nous descendîmes les agrès, nous les goudronnâmes et les replaçâmes. Ce fut un très rude travail, mes mains restèrent couleur de goudron et terriblement enflées. Cela fait, on m'envoya à terre chercher le capitaine. J'y passai plusieurs jours et j'eus l'occasion d'aller au théâtre tous les soirs. Le jeu des acteurs était excellent et le prix des places peu élevé ; on entrait pour presque rien.

Un jour que j'exerçais les fonctions de cuisinier, il se fit du bruit dans la rue, et j'entendis jurer en anglais. Je sortis aussitôt et vis un matelot anglais ivre et en querelle. Il ne pouvait pas, ou ne voulait pas comprendre les gens qui essayaient de le calmer. Je lui adressai alors la parole en anglais. Aussitôt, il se retourna furieux contre moi et dit : « Qui es-tu ? — Un jeune Anglais, lui répondis-je. — Quoi ! tu sers les Français, petit rénégat ? Quitte à l'instant ces misérables Français et retourne en Angleterre ! » Et il s'éloigna.

Deux ou trois jours après, je rencontrai de nouveau cet homme. Il me reconnut et me dit :

« Tu es le petit Anglais qui m'a parlé l'autre jour ? Je te conseille de quitter cette ville tout de suite. Si tu restes quinze jours de plus, tu verras le sang monter, dans les rues, jusqu'à la hauteur de tes genoux ! »

Il me raconta qu'il appartenait à un brick anglais, chargé pour Smyrne, et à l'ancre dans le port ; qu'il était employé à transporter des objets de valeur, appartenant à des personnages importants, et que des coffres de dollars avaient été enfoncés dans la vase du port, à la tête du navire. Je ne le crus pas, car je ne pouvais croire qu'on eût confié un tel secret à un tel homme ; mais j'ai, maintenant, des raisons de penser qu'il disait la vérité.

Le capitaine de *l'Étoile Mignion*, notre brick, ne pouvant trouver un fret à Marseille, fit voile pour Cette, au fond du golfe du Lion, à trente lieues de Marseille. Tandis que nous sortions du port, les citoyens attaquaient le fort Saint-Nicolas, premier acte d'une rébellion dont cette partie de la France devait souffrir sérieusement. Pas un jour ne se passa sans que quelqu'un fût mis à mort par la populace. Les victimes étaient généralement jugées et acquittées *après* exécution. Je vis la guillotine pour la première fois ; on la promenait en procession. *La Marseillaise* était alors tout à fait une nouveauté. J'ai vu des gens tomber à genoux dans les rues, joindre les

mains avec les apparences de la plus grande dévotion, et crier : « Liberté, liberté chérie ! » Dans les théâtres, les acteurs s'agenouillaient invariablement et affectaient de prier la « Liberté ».

A peine hors du port, nous fûmes pris par un calme qui dura toute la nuit. Au matin, une brise s'éleva. Nous filions dix nœuds à l'heure; nous atteignîmes Cette en neuf heures.

. . . .

En février 1793, je rentrai à Saint-Valery-sur-Somme. J'avais alors seize ans. A mon arrivée, j'appris que la guerre avait éclaté entre l'Angleterre et la France, pendant mon absence, et que toutes communications avaient cessé entre les deux pays. En conséquence, nous ne recevions plus nos revenus d'Angleterre et nous étions très gênés par le manque d'argent.

A cela s'ajoutait la jalousie de nos voisins, causée, jusqu'à un certain point, par le fait que nous possédions la plus grande maison de la ville. On sait combien l'esprit de parti régnait alors en France, et quelles histoires absurdes — généralement acceptées — couraient au sujet de l'Angleterre et des « émissaires de M. Pitt ». Cependant, nous continuions à jouir de quelque crédit, et nous réussîmes à éviter des querelles désagréables jusqu'au mois d'Avril, moment où les négociants de la ville devinrent pressants pour le règlement de leurs comptes. Ne recevant pas ce qu'ils demandaient, ils dirent que nous étions

des espions de l'Angleterre, et que nous vivions dans un port de mer pour trahir le pays.

Mon père commença à s'alarmer, se retira à l'intérieur et alla, je crois, à Paris. Je ne sais quel était son plan, mais il revint bientôt et s'établit à Picquigny, village entre Abbeville et Amiens, à douze milles environ de cette dernière ville. Par suite de mésintelligence avec lui, j'acceptai, dans l'espoir d'une paix prochaine, l'offre, que me fit une vieille servante, de pourvoir quelque temps à mes besoins, et je restai à Saint-Valery. J'avais encore une autre raison : à cette époque, la nation française s'armait « en masse » et marchait à la frontière. Saint-Valery, en sa qualité de port de mer, était considéré comme poste avancé et sa population conservée pour sa défense. Je fus, en conséquence, enrôlé et désigné pour le service d'une canonnière. Mais la canonnière n'étant pas encore construite, je ne reçus point de solde.

Comme il y avait, dans la ville, une école libre de navigation, je m'y rendis régulièrement tous les matins, jusqu'au 22 septembre, jour où la Convention Nationale décréta l'arrestation de tous les étrangers, et particulièrement des Anglais. Pendant cette période de la Révolution française, tous les actes du gouvernement étaient calculés pour paraître fondés sur la découverte de quelque complot ou de quelque conspiration, et leur mise à exécution, par les municipalités, était toujours accompagnée d'un apparat théâtral

aussi complet que possible. Dans la ville de Saint-Valery, outre moi et mon unique sœur maternelle, qui était aussi restée chez une vieille servante de la famille, il y avait deux jeunes Anglaises dont la tante avait épousé un Français. Quand le décret arriva, les gens d'armes furent réunis et une procession solennelle se forma pour nous arrêter tous. J'étais le seul mâle, et âgé de seize ans. Ma sœur Marguerite en avait à peine quatorze. Ils s'emparèrent de moi d'abord. Saint-Valery s'étant, jusqu'alors, tenu à l'écart de tous les grands spectacles et de toutes les exhibitions révolutionnaires, il ne fallait pas laisser échapper une si belle occasion. Je fus garrotté avec des liens de paille, plutôt, je crois, par plaisanterie que pour tout autre motif, et dus marcher entre deux soldats, escorté de la foule, jusqu'à la maison où demeurait ma sœur. On n'arrêta qu'elle, sans insister pour l'emmener. On l'avertit seulement de se préparer à aller en prison. On la laissa empaqueter ses effets. Puis, les gens d'armes se rendirent en procession, avec moi, chez l'oncle des autres jeunes filles, à environ un mille de la ville.

Le vieillard leur démontra qu'elles devaient être considérées comme françaises, puisqu'il les avait adoptées, et les officiers municipaux semblaient si peu savoir ce qu'ils faisaient que, sûrement, ils nous auraient tous relâchés, sans la crainte de perdre leur jour de fête et leur parade révolutionnaire. Ils n'insistèrent donc pas pour

des espions de l'Angleterre, et que nous vivions dans un port de mer pour trahir le pays.

Mon père commença à s'alarmer, se retira à l'intérieur et alla, je crois, à Paris. Je ne sais quel était son plan, mais il revint bientôt et s'établit à Picquigny, village entre Abbeville et Amiens, à douze milles environ de cette dernière ville. Par suite de mésintelligence avec lui, j'acceptai, dans l'espoir d'une paix prochaine, l'offre, que me fit une vieille servante, de pourvoir quelque temps à mes besoins, et je restai à Saint-Valery. J'avais encore une autre raison : à cette époque, la nation française s'armait « en masse » et marchait à la frontière. Saint-Valery, en sa qualité de port de mer, était considéré comme poste avancé et sa population conservée pour sa défense. Je fus, en conséquence, enrôlé et désigné pour le service d'une canonnière. Mais la canonnière n'étant pas encore construite, je ne reçus point de solde.

Comme il y avait, dans la ville, une école libre de navigation, je m'y rendis régulièrement tous les matins, jusqu'au 22 septembre, jour où la Convention Nationale décréta l'arrestation de tous les étrangers, et particulièrement des Anglais. Pendant cette période de la Révolution française, tous les actes du gouvernement étaient calculés pour paraître fondés sur la découverte de quelque complot ou de quelque conspiration, et leur mise à exécution, par les municipalités, était toujours accompagnée d'un apparat théâtral

aussi complet que possible. Dans la ville de Saint-Valery, outre moi et mon unique sœur maternelle, qui était aussi restée chez une vieille servante de la famille, il y avait deux jeunes Anglaises dont la tante avait épousé un Français. Quand le décret arriva, les gens d'armes furent réunis et une procession solennelle se forma pour nous arrêter tous. J'étais le seul mâle, et âgé de seize ans. Ma sœur Marguerite en avait à peine quatorze. Ils s'emparèrent de moi d'abord. Saint-Valery s'étant, jusqu'alors, tenu à l'écart de tous les grands spectacles et de toutes les exhibitions révolutionnaires, il ne fallait pas laisser échapper une si belle occasion. Je fus garrotté avec des liens de paille, plutôt, je crois, par plaisanterie que pour tout autre motif, et dus marcher entre deux soldats, escorté de la foule, jusqu'à la maison où demeurait ma sœur. On n'arrêta qu'elle, sans insister pour l'emmener. On l'avertit seulement de se préparer à aller en prison. On la laissa empaqueter ses effets. Puis, les gens d'armes se rendirent en procession, avec moi, chez l'oncle des autres jeunes filles, à environ un mille de la ville.

Le vieillard leur démontra qu'elles devaient être considérées comme françaises, puisqu'il les avait adoptées, et les officiers municipaux semblaient si peu savoir ce qu'ils faisaient que, sûrement, ils nous auraient tous relâchés, sans la crainte de perdre leur jour de fête et leur parade révolutionnaire. Ils n'insistèrent donc pas pour

emmener les jeunes filles, et s'en retournèrent avec moi, chantant le « *Ça ira* », jusqu'à l'Hôtel de ville, où ma sœur me rejoignit bientôt.

Il était alors midi, et, selon la coutume française, l'heure du dîner; or, nous n'avions rien à manger. Il faut dire que la municipalité avait obéi au décret de la Convention en nous arrêtant, mais qu'ensuite elle semblait ne savoir que faire. Elle tint conseil, et, comme il n'y avait point de prison à Saint-Valery, elle décida de nous envoyer à la principale ville du district, c'est-à-dire à Abbeville.

Un des gens d'armes ayant reçu l'ordre de nous conduire, s'y préparait, quand ma sœur se plaignit de la faim. Il lui donna un morceau de pain.

Le secrétaire, accompagné d'une députation de la municipalité, se rendit chez moi et apposa les scellés sur mes papiers : ils se composaient de quelques livres sur la navigation.

A environ cinq heures, le garde revint pour nous conduire à Abbeville. Il me persuada de ne pas me charger de mes vêtements pour ne point avoir à les porter. Puis, il me fit un tableau effrayant de la discipline de la prison, et ajouta que je serais volé de tout ce dont je me nantirais. Il offrit de prendre soin de ce que je pourrais lui confier, et m'assura que le tout me serait fidèlement rendu quand je recouvrerais ma liberté, car il semblait ne point mettre en doute que mon emprisonnement serait de courte durée.

Nous reçûmes l'ordre de nous mettre en marche; mais la distance étant de douze milles, ma sœur se déclara incapable de faire le voyage à pied. On lui répondit qu'il fallait essayer. Elle supplia qu'on lui fournît un cheval dont elle ferait les frais. Le soldat sortit pour essayer d'en louer un, mais revint sans en avoir trouvé, et nous dûmes partir à pied, à cinq heures et demie du soir, environ.

Avant d'avoir atteint l'auberge située à mi-chemin, nous étions tous deux épuisés par le défaut de nourriture, car je n'avais mangé qu'une bouchée de pain, et ma sœur guère plus. Marguerite était si fatiguée que je ne sais comment elle s'en serait tirée si, par bonheur, l'oncle des deux jeunes filles anglaises, dont il a été question plus haut, n'eût eu l'heureuse pensée de nous envoyer un cheval par un domestique qui nous rejoignit. Il faisait nuit alors, et, dans la seconde partie de la route, je m'étais senti très fatigué.

En arrivant à Abbeville, nous nous rendîmes au District, et, de là, au bureau du procureur-syndic, dont j'étais connu. Il ordonna que je fusse remis au concierge de l'hôtel Saint-Blimont (1). Je lui avouai que je n'avais ni vivres, ni argent pour m'en procurer. Il répondit qu'il en parlerait à M. Picot qui, de tailleur remarquable par le rigoureux exercice de ses devoirs religieux,

(1) Cet hôtel, qui existe encore, est situé sur la place Saint-Pierre appelée, à cette époque, place d'Armes.

s'était fait jacobin sceptique, et qui, grâce à ses violentes déclarations d'amour pour son pays, et de haine pour les tyrans et les sanguinaires Pitt et Cobourg, s'était vu nommer gouverneur des prisons.

A l'hôtel Saint-Blimont, les gens d'armes nous livrèrent au concierge qui se contenta de nous introduire dans une cour, ferma la porte sur nous et s'en alla. Nous parcourûmes quelque temps la cour en tout sens, dans l'obscurité, accablés de fatigue et mourants de faim ; mais nous ne pûmes trouver aucune issue. Enfin, une porte s'ouvrit et une lumière parut. Nous y courûmes, et entrâmes dans une salle où nous trouvâmes une garde composée de vieillards assis autour d'un grand feu de tourbe. Quelques Anglais jouaient aux cartes sur un ancien billot de boucher servant de table ; deux ou trois briques, l'une sur l'autre, formaient leurs sièges ; quelques piques tenaient à la fois lieu d'armes et de tisonniers. C'était tout l'ameublement du lieu. Un Anglais, que, dans la suite, je reconnus pour un matelot, ou plutôt un contrebandier de Boulogne, m'aborda et me demanda si j'étais son compatriote. Sur ma réponse affirmative, il entra en conversation avec moi.

Il me dit qu'il était en prison depuis une quinzaine, qu'il couchait par terre sans un brin de paille et sans couverture, qu'il avait peu d'argent et qu'on ne lui allouait aucune nourriture.

En l'entendant, je devins inquiet, ne sachant

ce qu'il adviendrait de nous, le total de ma fortune s'élevant à trois livres et aux vêtements que je portais. Cependant, j'avais eu la précaution de revêtir deux chemises propres.

Ma première pensée fut de chercher à garder mes vêtements propres. Le matin, je me mis à l'œuvre, et j'essayai de laver une cravate. Dans ce dessein, j'empruntai un bassin et je commençai à la laver ; mais, plus je la frottais, plus elle semblait noire : enfin, j'y fis des trous.

Ma sœur avait été placée, avec les femmes, dans une autre partie de la maison. Pendant que j'étais à l'ouvrage, quelques jeunes filles anglaises qui sortaient des couvents où on les avait placées pour leur éducation, vinrent à passer et se moquèrent de moi, mais ensuite elles se mirent obligeamment à laver à ma place et continuèrent tout le temps que nous restâmes ensemble.

Mon ami le procureur-syndic avait ordonné au concierge de me nourrir à ses frais jusqu'à ce qu'une décision fût prise par le District. J'espérais que les autorités me continueraient ce traitement, mais beaucoup d'autres Anglais dans la détresse, voyant que l'on subvenait à mes besoins et désirant qu'on en fît autant pour eux, me citèrent comme pourvu de vivres, tandis qu'ils mouraient de faim. Cet incident fit donner l'ordre de distribuer à chaque prisonnier une livre de pain par jour.

Dans la même prison, outre cinquante Anglais, il y avait environ cent nonnes. Le bâtiment dans

lequel nous étions enfermés était là maison de ville du marquis de Saint-Blimont, gentilhomme émigré. La maison était grande, mais vieille et en très mauvais état. Après être entrés par une grande porte cochère, on arrivait à une cour entourée de bâtiments. Nous avions une garde de vétérans payés à raison d'un schilling six pence par jour, par les prisonniers les plus riches. Une sentinelle était placée à la grille, et une raie tracée sur le sol marquait la limite que nous ne devions point dépasser, quand nous causions à la grille avec des étrangers. Mais ce n'était que pour la forme, car les fenêtres du premier étage ouvraient sur la place d'Armes et nous aurions pu sauter en bas sans beaucoup de difficulté.

Les vêtements que j'avais sur le dos — les seuls en ma possession — commençant à me faire faux bond, je me procurai, par le concierge, un peu de toile. Assis dans ma chambre, je défis mon vieux pantalon et m'en servis comme d'un modèle pour en fabriquer un autre avec ma toile.

Un jour (peu après mon arrivée), quelqu'un appela un des matelots anglais, tandis que nous étions tous dans le jardin, et lui demanda de lui montrer à tuer une oie à la manière anglaise. Le matelot lui dit de lancer la bête par dessus le mur. Quand il l'eut reçue, il lui trancha la tête, et se tournant vers nous, s'écria : — « La voilà guillotinée ! Et maintenant vous pouvez voir la figure que nous ferons tous, bientôt ! »

Les femmes présentes étaient aussi nombreuses

que les hommes : l'une d'elles s'évanouit, une autre eut une attaque de nerfs, de sorte que le jardin prit bientôt un aspect d'extrême confusion.

L'hiver approchant, je commençais à avoir sérieusement froid, car je n'avais, pour me coucher, que le plancher d'une mansarde. La maison était vieille, il y avait un double rang de poutres, qui descendait jusque sur le parquet. Nous nous procurâmes une planche qui, posée contre la partie inférieure des poutres, à environ deux pieds du mur, forma une sorte de paravent qui, jusqu'à un certain point, me garantit de la bise. Avant que le froid ne devînt très rigoureux, les écuries dépendant de notre lieu de réclusion furent utilisées comme dépôt, par le gouvernement, et j'eus de la paille.

Il y avait un poêle dans la chambre. Par hasard, nous découvrîmes, au-dessus de nos têtes, une trappe qui conduisait dans les combles, où se trouvait un peu de vieux bois. Comme j'étais le plus petit, on m'y fit grimper; j'étais en train de danser sur un morceau de bois pour le casser, quand la femme du concierge entra et me surprit. Elle se mit en colère et demanda ce que nous faisions. D'abord, tout le monde garda le silence; lorsqu'elle s'adressa à moi, comme au seul qui pût parler français, je lui répondis qu'après avoir consumé le bois, notre intention était de mettre le feu à la maison. La femme s'en alla immédiatement et revint avec notre *petit tailleur* —

comme on l'appelait ordinairement. Je fus mis, avec trois de nos compagnons, dans un cachot de la prison commune, où nous restâmes un jour, après quoi on nous ramena.

Nous étions, alors, plus malheureux que jamais, sous le rapport du froid dont nous souffrions cruellement. Nous imaginâmes bientôt le plan suivant : nous sonnions violemment, ou nous employions quelque autre moyen pour alarmer la garde — car il faut se rappeler qu'elle se composait de très pauvres et très vieilles gens, et l'on ne s'étonnera pas qu'elles s'inquiétassent beaucoup, en ces moments-là. Au son de la cloche, tous se précipitaient à la fois, et nous profitions de la confusion pour prendre leur tourbe, que nous emportions de la cuisine, par une porte de derrière, dans le jardin, où nous la cachions jusqu'à ce qu'une occasion s'offrît de la monter dans notre chambre.

Mes souliers et mes bas étaient alors usés, et je marchais nu-pieds.

Cependant nous étions très heureux, ce qui, je l'ai fréquemment observé, arrive souvent dans les moments de trouble ; car l'esprit finit par s'accoutumer à la situation et — surtout dans la jeunesse — se complaît, pour ainsi dire, aux difficultés.

Nous découvrîmes qu'un de nos gardes possédait un peu la musique et jouait du violon. Il apportait son instrument et nous lui donnions du pain : un tout petit morceau offert par chacun

de nous suffisait à le satisfaire; car, ainsi que nous l'apprend l'histoire de ce temps, la famine sévissait alors en France, dans toute son horreur. Aussi, sous certains rapports, le prisonnier était-il plus heureux que son geôlier.

Comme il y avait beaucoup de jeunes filles dans la maison, nous avions pris l'habitude de danser toute la nuit, dans la salle des gardes. Je crois avoir déjà dit que ces demoiselles avaient été pensionnaires de couvents français. Pourquoi on les avait mises en prison, je l'ignore. Ce que je sais, c'est que nous dansions afin d'avoir chaud. Je sentais, d'ailleurs, si peu l'amertume de ma position, que je m'en réjouissais presque. Il est vrai que je m'imaginais être amoureux de l'une des jeunes filles.

Nous étions, cependant, souvent ramenés au sentiment de notre position par le petit tailleur, qui s'amusait à nous faire peur. Tantôt il venait nous dire de nous préparer à partir pour Paris; tantôt — ce qui me touchait davantage — « que les hommes allaient être envoyés dans une prison, et les femmes dans une autre ». D'abord ces rapports nous effrayèrent: mais, au bout de quelque temps, nous apprîmes à le connaître, et ne fîmes plus que rire de ce qu'il disait.

Quelquefois il plaisait à un garde de nous insulter. L'un d'eux, un jour, fit quelques grossières observations sur les Anglais: ce qu'entendant, je lui donnai une poussée qui l'envoya trébucher dans le feu. Naturellement, il s'indigna et

me menaça de toutes les vengeances de la grande Nation ; mais il n'alla pas plus loin, dans la crainte, sans doute, de perdre son poste. Une autre fois, nous venions de danser et nous étions de bonne humeur ; nos gardes dormaient : nous leur noircîmes la figure avec l'huile de la lampe. Cette plaisanterie amena un froid entre eux et les prisonniers, et nous fûmes obligés de rester davantage de notre côté.

Il devint nécessaire de penser au combustible pour nous chauffer au moins une heure ou deux chaque jour. Une de nos façons de nous en procurer était de faire l'exercice avec une pique ou hallebarde. Au mot « Chargez ! » nous avancions, pique baissée, sur un morceau de tourbe placé dans un coin ; ensuite nous poussions notre arme contre un autre morceau, derrière nous. Cela s'exécutait toujours au crépuscule, avant que la lampe ne fût allumée. Naturellement, nous ne pouvions nous procurer que peu de combustible, de cette manière-là.

Il peut sembler extraordinaire que je me serve du mot « nous », comme s'il s'agissait de tous les Anglais, mais je dois faire observer que je ne parle que de mes compagnons de chambre, qui, comme moi, étaient entièrement sans argent. La plupart des autres prisonniers avaient des ressources privées.

Deux de ceux qui se trouvaient dans ma chambre étaient, je crois, des contrebandiers, c'est-à-dire que l'un était un matelot contreban-

dier, et l'autre son recéleur. Si je ne me trompe, l'un était Johnson, si connu, dans la suite, par son évasion du *Banc du Roi*. Un autre était un ouvrier de Leeds, et le dernier, un valet de chambre.

Notre chambre était une mansarde haute seulement d'un étage, avec des tabatières ayant vue sur une des grandes places de la ville, la place d'Armes.

Toutes les troupes d'Abbeville faisaient l'exercice sur cette place, et toutes les réjouissances et fêtes nationales se célébraient sous nos yeux, car, à cette époque, les Français étaient épris de spectacles tels que celui du renouvellement du Serment(1), etc., etc. Ils se multipliaient, et nous y assistions, de notre observatoire.

Le 22 décembre, la fête de la Raison se fit sur cette place. Son objet était de montrer la supériorité de la Raison sur la Religion.

Un horrible monstre, appelé Superstition, avait été peint sur une toile, et un bûcher préparé, au-dessus duquel on avait suspendu de petites images de la Vierge, le crucifiement et toutes sortes de babioles de piété. Une femme de très mauvaise réputation, actrice et maîtresse d'André Dumont (2), personnifiant la déesse

(1) C'est-à-dire l'anniversaire du serment de la Fédération.

(2) André Dumont (1764-1836), député de la Somme à la Convention. Les « carmagnoles », dont il émaillait ses lettres au Comité de Salut public, sont restées célèbres. En réalité, il était beaucoup plus humain qu'il ne le donnait à entendre : « On

Raison, mit le feu au bûcher, et, en un clin d'œil, le monstre fut consumé. Cet effet de scène était destiné à montrer combien la Superstition, c'est-à-dire la Religion, disparaissait vite devant la Raison. Malgré la présence des Représentants, nombre de reliques furent arrachées aux flammes par le bas peuple, et conservées en dépit des gardes qui, peut-être, ressentaient une secrète horreur de l'acte qu'on leur faisait exécuter. Plusieurs de ces images nous furent montrées dans la prison, pendant la soirée, et un garde maudit la Nation, c'est-à-dire le gouvernement, et souhaita le retour de l'ancien ordre de choses.

Tandis que cette cérémonie ridicule s'accomplissait, j'entendis prononcer mon nom et, en descendant, je trouvai mon petit tailleur, qui me dit que « la Raison exigeait qu'à mon âge je ne fusse pas rendu responsable des fautes de mon pays ; qu'en conséquence, on me mettait en liberté ».

Je répondis que mon élargissement ne pouvait m'être d'aucun bien, puisque je ne pouvais retourner en Angleterre et que je n'avais aucun moyen d'existence.

L'homme me dit avec bonté : « Acceptez votre liberté, et revenez à la prison ; vous pourrez, alors, faire ce que vous voudrez ! »

---

me demandait du sang, a-t-il déclaré lui-même; j'envoyais de l'encre ! »

Voyant que ma sœur, à qui la même offre était faite, désirait vivement l'accepter, je le suivis pour être mis en liberté selon les formes. Il me conduisit, ainsi que ma sœur et beaucoup d'autres prisonniers français et anglais, dans la plus grande église de la ville, où je vis, érigée dans la nef, une estrade sur laquelle se tenait André Dumont, le Représentant du peuple. A sa droite était la femme mentionnée ci-dessus, jouant le rôle de la déesse Raison. Derrière elle, une actrice que j'avais déjà vue sur la scène, lui soufflait ce qu'elle avait à faire. Dumont prononçait un discours, au moment où j'entrai. Il comparait les prêtres à des Arlequins, tandis qu'avec ses trois grandes plumes d'autruche au chapeau, il était lui-même, en ce moment, plus Arlequin qu'eux. Il racontait qu'il n'y avait ni ciel, ni enfer, ni résurrection, ni anges, ni esprits ; il insistait, tout particulièrement, sur cette idée qu'une destinée nous attendait, mais qu'il ne savait ni d'où elle venait, ni comment elle s'accomplissait. Il se demandait pourquoi, si Dieu avait fait régner la justice sur terre, Louis XIV était mort dans son lit, et Louis XVI sur l'échafaud. Et je pensais : « Pourquoi êtes-vous là, et pourquoi Robespierre et Collot d'Herbois sont-ils en vie ? »

Quand Dumont eut terminé son allocution, les prisonniers qui devaient être relaxés furent amenés près de l'estrade sur laquelle se tenaient Dumont, la déesse Raison et l'actrice qui servait

de souffleur. Nous devions monter d'un côté, traverser la scène et descendre de l'autre. A chacun de nous, quelques paroles étaient adressées, et la déesse Raison, dans un costume pareil à celui de Minerve, une lance à la main, nous toucha, comme dans une pantomime, et nos fers tombèrent.

La seule différence que je remarquai entre la Raison et la Sagesse, est que la première avait un coq sur son cimier, tandis que la seconde avait un hibou, et que la pointe de la lance de la Raison était coiffée du bonnet phrygien.

Quand la Raison marchait, quatre membres de la municipalité portaient sa traîne. Sur son passage, on affectait un grand empressement à tomber à genoux, comme autrefois devant le Saint Sacrement. J'ai observé, depuis, que l'affectation de dévotion, telle que l'action de se mettre à genoux pendant un couplet, n'est pas particulière à la France, car en Angleterre on fait de même pendant l'invocation à Apollon, dans l'hymne à ce faux dieu. La créature personnifiant la déesse, était une femme dévergondée, épouse d'un vieillard, le général Teffières. J'eus les honneurs de l'accolade fraternelle et fus déclaré libre; mais, à ce moment, l'estrade fit mine de s'affaisser et je fus vite dépêché. Cependant, la déesse me suivit et m'accorda plus d'attention qu'aux autres. Je fus embrassé par elle, et sur le visage de la divinité parurent des signes de pitié pour ma jeunesse. *(A suivre.)*

Théophile Thoré

Lettres à sa mère et à M. Félix Delhasse (*suite*).

Paris, 28 avril 1849. — Si, vraiment, j'ai reçu toutes vos lettres, mais vous m'y avez tant dit de sottises, que je ne me souciais pas d'en provoquer de nouvelles.

Je me porte à merveille, et n'ayez peur que je meure du choléra ! Nous avons encore trop à faire.

Je n'ai pas besoin d'argent. J'ai ressuscité mon journal, qui m'entretient et qui produira peut-être 100 000 francs par an, si on ne le tue pas. Je n'ai pas besoin de chemises non plus, mais je veux bien des mouchoirs dont je manque.

Il paraît probable que je serai nommé à Paris. Journaliste et représentant, de Paris surtout, c'est ce que je désire le plus.

Ne vous inquiétez donc pas de moi. Allez à Saint Thomas, au pilori, sur le pré, à La Vrillière, et vivez en joie et en bonne santé.

T. T.

3, rue Neuve des Bons Enfans.

[Cette lettre du 28 avril fait allusion aux élections du 21 mai : Thoré y allait obtenir 104 358 voix, chiffre inférieur de 3 467 voix seulement, à celui qu'obtint le dernier élu.

Aux élections d'avril 1848, il avait recueilli 23 024 suffrages et, à celles du 8 juin, où il s'était agi de nommer trois députés, il se vit donner 73 102 voix.

La lettre suivante du 21 juillet, quoique ne portant pas de lieu d'envoi, a certainement été écrite de Londres, où Thoré s'était de nouveau refugié après les événements du 13 juin,

auxquels il avait, cette fois, pris une part avouée et qui lui avaient valu, le 15 novembre 1849, une condamnation à la détention par la Haute-Cour de Versailles.

Obligé, ensuite, de passer en Suisse, il y resta jusqu'à la fin de l'année 1851. En janvier 1852, nous le trouvons à Bruxelles, puis, de nouveau, à Londres le mois suivant. Il se fixe en Belgique en 1853. Sa correspondance va, d'ailleurs, nous permettre de le suivre dans ces différents pays.]

21 juillet 1849. — J'ai reçu les 300 francs avec vos deux lettres. Celle de ma sœur a tant de haine, de mépris, de cruauté insultante, que je n'ai pas le courage de lui répondre. Cette métamorphose d'une bonne nature est, pour moi, incompréhensible. Il n'y a plus rien, non seulement de la sœur et de l'amie, mais même de la femme, qui est toujours généreuse et sympathique, même en dehors de la raison. Je cherche mes crimes, et je n'en vois pas d'autres qu'une conviction dévouée et désintéressée à une cause qu'on peut ne pas comprendre et dont on a le droit d'être ennemi ; mais la conviction et le dévouement n'ont jamais mérité la haine même de leurs adversaires. Il faut que ma sœur soit sous l'influence de quelque fanatique de l'inquisition qui ait brisé, chez elle, tous les sentiments humains. Si j'avais été payen, j'aurais admiré les premiers chrétiens se faisant martyriser pour leur idéal. La persécution, par suite d'une foi quelconque, est toujours sainte et respectable. Pour ma part, j'ai été baptisé républicain populaire, et je ne sacrifierai jamais aux faux dieux. J'en accepte toutes les consé-

quences, jusqu'à la mort. Je n'y ai jamais gagné que la prison, la gêne, l'exil, tous les dangers, quand j'aurais pu vivre dans la joie et la fortune et accepter le règne de Satan. C'est une bêtise, s'il plaît à ma chère sœur, mais une bêtise honorable, que ses injures ne découragent point.

Je pars probablement ces jours-ci.

Voici l'adresse par laquelle on pourra communiquer avec moi : M. Celliez, avocat, rue de Verneuil, 5, faubourg Saint-Germain.

Adieu, ma chère mère, je suppose que tout en désapprouvant mes idées politiques, tu sais bien, pourtant, que tu m'as donné une nature vaillante et généreuse, un cœur franc et droit, un esprit sain et original. Ce sont les présents qui ont soutenu ma vie, et dont je te remercie, toi, et le bon Dieu aussi, le reste m'étant égal.

1er octobre 1849. — Ma chère mère, tu as déjà reçu une lettre de moi depuis que je suis passé en Suisse. J'espérais que tu m'aurais donné de tes nouvelles par Henri Celliez dont je t'ai envoyé l'adresse, et qui est mon correspondant naturel à Paris. A présent, je suis un peu installé à la campagne, autant que je puis l'être, en attendant l'issue du procès. Il n'est pas impossible que je sois acquitté, à moins que je ne sois condamné à perpétuité, auquel cas je me suis déjà presque assuré des ressources suffisantes par un travail littéraire. Cependant, je n'ai encore pu rien entreprendre, dans l'incertitude d'un résultat qui est si prochain.

Jusqu'ici, grâce à votre aide et à ce que j'ai retiré de travaux précédens à Paris, j'ai suffi aux exigences de ma retraite forcée et secrète, de mon voyage et de mon séjour à l'étranger. Une centaine de francs encore me donneraient le moyen d'aller jusqu'à la fin du procès. Si, sans te gêner aucunement, tu peux me les envoyer, adresse-les dans une lettre ordinaire, en un petit billet de la Banque de France à *M. Paul Dutreih, peintre* (c'est le nom de mon passeport, sous lequel seul je suis forcé de vivre ici pour éviter les ennuis de la condition de réfugié), à *Rolle, canton de Vaud, Suisse, poste restante*. Je n'ai donné mon adresse à personne et, excepté Celliez, mes amis mêmes ne savent pas où je suis, ni sous quel nom. Ne vous inquiétez pas de moi. Dieu n'abandonne pas les braves gens, et, malgré les hazards de ma vie, je me trouve toujours heureux d'avoir obéi à mes convictions. Sois sûre que nous nous reverrons dans des tems meilleurs.

18 octobre 1849. — Ma chère mère, tu es excellente, et je ne saurais te dire combien je te suis reconnaissant d'être si empressée à me rendre service, en t'imposant des sacrifices d'argent qui dépassent tout à fait tes économies. J'ai pris, hier seulement, à Rolle, ta lettre du 6 octobre contenant un billet de cent francs, en réponse à la demande que je t'en avais faite, dans l'ignorance des 300 francs que tu avais envoyés à Celliez.

C'est un immense service que vous me rendez, puisque cela m'assure l'indépendanee. Serai-je condamné? Cela me paraît sûr, quoiqu'il n'y ait pas grand chose contre moi, dans l'acte d'accusation que tu as dû lire. Dans quelques jours, nous en saurons le résultat, dont je me moque absolument. Une condamnation à perpétuité ne sera pas longue, et Dieu nous rappellera en France bientôt, sans doute, après avoir châtié les méchans qui oppriment la France et perpétuent le règne de l'iniquité. Ne vous inquiétez pas plus que moi de ce qui pourra arriver, et ayez confiance dans le droit et la vérité. Si les aristocrates mettent nos noms au pilori, comme ils ont fait pour Louis Blanc, le peuple y jettera des fleurs.

Georges Dutreih.

A M. Félix Delhasse.

Lauzanne, *15 février 1850*. — Je m'adresse encore à vous pour la publication d'un livre que je viens de faire ici. J'ai deux éditeurs à Paris, Sandré et Lévy, qui sont tout disposés à m'imprimer. Mais mon livre serait certainement saisi et poursuivi. Je dois éviter cette confiscation, cette amende et cette condamnation certaines. J'avais imaginé d'imprimer ici, à Lauzanne, chez Buonamici, éditeur de l'*Italia del popolo* de Mazzini, qui s'est mis à ma disposition. On aurait essayé d'un dépot à Paris, le dépositaire,

quand il a rempli les formalités, ne risquant pas le procès pour son compte. S'il y avait eu saisie, c'était quelques exemplaires de perdus, voilà tout, et on en aurait vendu ou donné le plus possible en France. Mais la situation actuelle de la Suisse, menacée *sous prétexte* des réfugiés, me commande de ne pas ajouter encore un prétexte public. Je dois cette réserve à mes amis du gouvernement cantonnal, qui m'ont reçu avec tant de sympathie et de cordialité. Il faut, au contraire, que la question suisse soit dégagée de la question des réfugiés, pour qu'il soit évident, aux yeux de l'Europe, que la coalition austro-prussienne, en attaquant la Suisse, attaque la République et la révolution. C'est la même histoire que le crime de la France contre la République romaine. C'est toujours l'histoire de *1815*, de la Sainte-Alliance et des Cosaques.

Je ne puis donc guère publier à Paris, et je renonce à publier en Suisse. Mais la Belgique reste, et sans aucun inconvénient. Voulez-vous bien m'aider dans cette affaire ?

Mon livre est intitulé *La vraie Révolution*, divisé en deux parties : 1° les trois servitudes : catholicisme, monarchie, capital ; 2° les trois libertés : république — démocratique — sociale. 16 chapitres, une préface et une conclusion. Je montre d'abord quels sont les instrumens des trois despotismes, spirituel, politique, économique, et la nécessité de les détruire ; 2° comment

la démocratie et le socialisme transforment les anciens élémens de la tyrannie.

Que faire, le lendemain d'une révolution ? Instituer la liberté ; le reste ira de soi.

C'est, à la fois, un livre de circonstance et un livre durable, puisqu'il touche à tant de problèmes qui ne seront pas résolus de longtems. L'ouvrage est court, environ 4 000 lignes à 40 lettres (160 000 lettres); soit environ 200 pages à 20 ou 25 lignes. Je voudrais format in-18, caractère assez gros et bien lisible.

Comment faire? En publiant à Bruxelles, je voudrais qu'il fût possible que l'éditeur belge en déposât à Paris pour que le livre fût connu en France, ou du moins *saisi*. Si je ne puis y être lu, je veux absolument y être saisi, sans faire courir, d'ailleurs, de risques à personne. Je n'ai rien dit depuis ma condamnation à perpétuité ; il faut que je retrouve moyen de parler. J'ai un autre livre en train, un livre d'histoire contemporaine ; après celui-là, encore un autre. Si je puis imprimer, je travaillerai beaucoup dans ma solitude. Mais encore faut-il que mon peuple de Paris sache de mes nouvelles et me lise — ou qu'on l'en empêche.

Ainsi, ma première condition est qu'on essaye de mettre le livre en vente à Paris. Si le livre est poursuivi, on en vendra en cachette. Il y a des exemplaires de la brochure de Ledru-Rollin qui se sont vendus 10 francs.

Deuxième condition : on me remettra un

certain nombre d'exemplaires que je veux distribuer aux journalistes de France, d'Allemagne et de Suisse ; j'espère qu'on en donnera aux journaux belges.

Vous voyez que mon intérêt est surtout la publicité, la propagande. C'est à cela que je tiens, avant tout. Cependant, s'il y avait moyen de vendre cet ouvrage, l'argent ferait bien au proscrit qui n'en a guère, et qui a perdu tous ses moyens de travail lucratif en perdant Paris. Cette troisième condition, qui n'en est pas une, est laissée à vos bons soins, mais je crois qu'on peut tirer quelque argent d'une édition originale primitivement faite chez vous. En tout cas, je m'en rapporte à vous absolument.

Montreux (hôtel des Alpes), 30 avril 50. — J'ai votre lettre du 24. Je vous suis très reconnaissant de vos soins pour la publication de mon livre que la Terreur a empêché d'imprimer à Paris. *J'accepte les conditions que vous avez arrêtées :* remboursement de tous les frais par la vente, soit à Bruxelles, soit à Paris, et ensuite partage par moitié. Il est entendu, je pense, et j'en fais la réserve, que j'aurai le droit de publier une édition en France, si la chose devient possible.

Maintenant les questions : 1° à quel nombre tirer ? d'abord pour la Belgique ;

2°, 3°, 4°, 5°, faut-il mettre le nom d'un éditeur à Paris, quel éditeur ?

6° Quel titre?

LIBERTÉ !

par

T. THORÉ (1).

Voilà tout. Au revers de la couverture on annoncerait le livre d'histoire que je suis en train de faire pour les Escudier, et dont on fera sans doute aussi une édition à Bruxelles :

HISTOIRE DE QUATRE MOIS

Révolution du 24 février.. — Contre-révolution du 24 juin,

par

T. THORÉ,

1 vol. in-18 (2).

Pardon, mon cher Delhasse, de tous ces embarras. Si je vous traite en vieil ami, c'est qu'il y a *onze ans* que nous sommes en rapport de politique et d'affection! Il y a onze ans que vous m'avez écrit à propos de *la Démocratie*, et depuis ce tems là, avons-nous travaillé pour la cause populaire! J'ai bien souffert, pour ma part, sans me vanter. Outre la prison et le reste, je suis, *depuis la République*, à mon second exil — à perpétuité, cette fois, — ce qui ne m'empêche pas d'espérer que nous rentrerons bientôt en

(1) In-12 de 138 pages qui parut sous ce titre chez Ch. Vanderauwera, à Bruxelles, en 1850.

(2) Cet ouvrage, bien qu'annoncé sur la couverture de *Liberté*, ne paraît point avoir vu le jour.

France et que nous nous mettrons, cette fois-ci, les mains dans la Révolution jusqu'au coude. Mais, en attendant, que la situation de notre patrie est triste ! Quelle douleur et quelle honte en même tems ! Jamais on n'avait rien vu de pareil, et jamais notre peuple n'en avait souffert autant.

J'ai vu Pyat, il y a quelques jours. Il doit partir de Lauzanne pour aller se fixer dans le Tessin, devers le lac Majeur, où Rolland (de Saône-et-Loire) l'a précédé. Eugène Raspail est parti pour Constantinople. Boichot a quitté forcément le canton de Vaud ; il était à Berne récemment; je ne sais où il est aujourd'hui. Les autres sont à Genève ou à Lauzanne. Peut-être serons-nous tous renvoyés de Suisse, et alors nous n'aurons guère, pour refuge, que l'Angleterre. Mais si la terre est bien petite pour les proscrits, Dieu est grand, et notre courage aussi. Il faut bien espérer que la justice et la vérité triompheront, un beau jour.

T. Thoré (Dutreih, peintre).

19 mai 50. — J'attends avec impatience de vos nouvelles, et je suis bien pressé de voir imprimer mon livre. Car, outre que la Révolution se précipite, mes idées sont déviginées tous les jours, par ceux qui ont le journalisme sous la main ; tant l'esprit humain est solidaire, un, universel ! Hier, c'était Girardin qui agitait le mécanisme d'un véritable suffrage *universel.*

Aujourd'hui, c'est la *Revue sociale* qui expose la nécessité d'une nouvelle *Commune* républicaine, et qui élabore l'organisation démocratique. La valeur d'un travail intellectuel tient un peu au moment où il vient au jour. Je me félicite de cet accord préventif, en quelque sorte, qui me donne par avance l'adhésion des esprits les plus vivans et me confirme dans les pensées que contient mon petit livre. Mais il faut le publier vite, et l'ensemble de son institution démocratique pourra émouver utilement les désirs de réforme vraiment populaire.

Il se pourrait bien, si la Révolution ne nous rappelle pas prochainement en France, que j'allasse en Angleterre. Je souffre trop, ici, de la longueur des communications, tandis qu'à Londres, on est à dix heures de Paris. Notre éloignement, ici, nous rend impuissans. Tout travail de polémique est impossible. Quand il faudrait parler à une heure précise, empoigner demain une question soulevée aujourd'hui, nous sommes séparés de Paris par trois jours. Il nous faut presque une semaine pour la correspondance et le retour, demande et réponse. L'exil, quand il dure, est bien triste, allez, mon cher ami, et c'est surtout hors de la patrie, qu'on sent la patrie dans son cœur. J'ai fait de la prison plusieurs fois, et plus d'une année d'un seul coup, en 1840 : je ne sais pas où on est le plus *libre*, en exil ou en prison. Ah ! si votre Belgique était encore hospitalière comme elle le fut si

longtems, c'est là que j'irais, en attendant la France, car la Belgique est encore presque notre patrie, par la langue, par les coutumes, par l'histoire. Je connais l'Angleterre, la Hollande, la Suisse, le nord de l'Italie, et c'est en Belgique seulement que je me sens chez moi.

26 juin 1850. — J'ai reçu par la poste l'exemplaire *Liberté*. Vous êtes un homme admirable. Pendant que je m'inquiétais de n'avoir point de vos nouvelles, au lieu de parler, vous agissiez. Merci. L'édition est assez jolie typographiquement, mais que de fautes !

A présent, il s'agit de répandre et de vendre. A combien M. Vanderauwera a-t-il tiré ? A quel nombre espère-t-il vendre en Belgique ? S'est-on déjà procuré les intermédiaires en France ? Celliez m'écrit qu'ils ont l'homme pour passer les exemplaires à la frontière et qu'ils cherchent des placeurs à Paris. C'est son beau-frère, mon ami Auguste Pecquet, rédacteur en chef du journal *La Marine*, qui pourra être le plus utile en cela. M. Vanderauwera pourrait se mettre directement en relation avec Pecquet, *rue Notre-Dame-de-Lorette*, 48. J'écris, de mon côté, à Celliez, à Pecquet et à plusieurs autres de s'employer aux moyens de profusion.

Pour commencer, il faudrait envoyer des exemplaires au journaux belges et faire, si possible, insérer des fragmens; des exemplaires au rédacteur en chef de chaque journal important de Paris : *la Presse*, *le National*, *l'Événe-*

ment, la République, le Constitutionnel, l'Ordre, le Siècle, la Patrie, l'Assemblée nationale, l'Opinion publique, l'Univers, la Gazette de France, le Dix Décembre, le Courrier français, etc.; aux journaux anglais, deux ou trois; à M. Simpson, au *Morning Chronicle* (il est de mes amis); au *Daily News*, et à Louis Blanc, Piccadilly 126; à Berjeau, 65 King Street, Regent Street; à Girardin personnellement; à Pierre Leroux, à la *Revue Sociale;* à George Sand, au château de Nohant, près La Châtre; à Ledru-Rollin; au docteur Firmin Barrion, à Bressuire (Deux-Sèvres), qui en fera placer dans l'Ouest. Chaque exemplaire pourrait peut-être passer par la poste, envoyé directement de Bruxelles. Je prie aussi d'en envoyer un exemplaire, ici, à M. Delageaz, conseiller d'état, à Lauzanne, et à M. Fornerod, aussi conseiller d'état à Lauzanne. Ce sont les deux plus influens du gouvernement du canton de Vaud, et mes amis. Pour moi, il m'en faudrait environ une demi-douzaine qu'on me fera passer ici par la poste, sans difficulté.

PAUL DUTREIH.

A Madame Thoré.

29 octobre 1850. — J'ai reçu, hier, ta lettre avec 100 francs. Merci. Je suis bien sensible aux tourmens que vous pouvez avoir, mais je n'imagine pas comment je puis être *cause de tout ce qui se passe, et que tu ne peux pas m'écrire.*

Que se passe-t-il donc ? Écris-moi cela, pour que je sache à qui m'en prendre. Est-ce le fisc qui vous tourmente ? Alors c'est le gouvernement qui en est cause, et non pas moi qui ai protesté contre ce gouvernement oppressif, qui intervient dans les maisons, dans les familles, partout où il n'a que faire.

Assurément tout va bien mal, et la France n'a jamais été plus malheureuse. Mais il dépendrait de nous de nous sauver nous-mêmes, au lieu de nous confier sur Robert Macaire et autres flibustiers, qui nous volent, nous battent, nous persécutent de toute façon. Notre ennemi, c'est notre maître, comme dit le bon La Fontaine. Tant que nous aurons des maîtres, nous aurons des ennemis acharnés à nous dépouiller et à nous martyriser. C'est pourquoi nous sommes républicains, tout simplement. Et si la démocratie sauvait la nation de tant d'intrigues qui se croisent pour l'exploiter comme un domaine de mainmorte, tout le monde glorifierait, un jour, la démocratie et ceux qui ont souffert pour elle.

Ayez donc du courage au milieu de ces dernières épreuves que la providence envoie à la France, afin de prouver que tous les monarques, rois, présidents, aristocrates et usuriers sont incapables de fonder un ordre salutaire, où chacun vive tranquillement, honnêtement et librement.

Il y aura toujours des révolutions, tant que

les vieux partis, impérialistes, légitimistes, royalistes et autres se disputeront la France. Quand la France se gouvernera elle-même à sa guise, la révolution sera finie.

Nous sommes, ici, en pleine neige, et il fait froid, sous nos montagnes de 6000 pieds. Je vais donc probablement aller passer quelques mois d'hiver à Genève. Je t'écrirai ma nouvelle résidence, sitôt qu'elle sera fixée. En attendant, vous pouvez toujours écrire à M. Dutreih, à Saint-Gingoulph (canton du Valais), Suisse.

Je vous souhaite un bon courage et je vous embrasse.

Saint-Gingoulph, 15 novembre 1850. — Je suis toujours à Saint-Gingoulph, dans une solitude absolue, ne parlant à personne. J'hésite, malgré le froid, à quitter cette retraite pour aller dans une ville, à Genève, sans doute, passer l'hiver. Peut-être avez-vous vu, dans quelques journaux, une note mensongère, reproduite d'un journal suisse aristocrate, qui annonçait l'expulsion du citoyen T., de Clarens, où je n'ai jamais demeuré. C'est simplement une invention perfide. Je suis toujours parfaitement tranquille, et au mieux avec les hommes qui gouvernent. Il faudrait, sans doute, des événemens nouveaux, bien graves, et une expulsion en masse, pour que je fusse atteint, et dans ce cas là, je m'en irais en Angleterre, voilà tout. N'ayez donc aucune inquiétude pour moi. Je suis calme et patient, comme il convient à un vieux lutteur,

prêt à tout et inébranlable. Laissons passer ce flot d'intrigues, d'impuretés et de conspiration contre la justice. Dieu est plus fort que les hommes, et il n'y a de vrai — que la vérité.

Tu peux toujours m'écrire à M. Dutreih, à Saint-Gingoulph (Valais), Suisse, hôtel de la poste; ou bien, comme il se pourrait que les lettres fussent ouvertes à Paris ou à la frontière, si tu me parles d'affaires dont il est inutile de prévenir M. Carlier (1), voici une adresse où tu peux m'écrire, avec une double enveloppe pour Dutreih : *à Monsieur le professeur Champseix* (2), *maison du tribunal, près de la cathédrale, à Lauzanne.*

Wadenschweil (*canton de Zürich*), *1er juillet 1851.* — Ce n'est point par amour du déplacement que je change ainsi, mais par nécessité. Si je trouve un bon nid, j'y resterai tout l'été. J'espère m'arranger, ces jours-ci, dans une pension qu'on m'a indiquée à deux lieues d'ici, plus près de Zürich, toujours sur le bord du lac. Je vous tiendrai au courant de ma pérégrination.

Le jour même où tu me priais de dire pour toi « un *pater* et un *ave* », et où tu m'annonçais le « *memorare* » à la Vierge, j'assistais par curiosité à une des plus singulières fêtes catholiques qui se célèbrent à présent dans le monde, et

---

(1) Pierre Carlier (1799-1858), préfet de police.

(2) Pierre Grégoire Champseix, ancien rédacteur de la *Revue sociale* et de l'*Eclaireur du Centre*, réfugié politique, professeur au collège de Lausanne.

j'achetais, pour toi et Arsène, deux chapelets d'un prix incomparable, archi-bénis et sanctifiés.

J'ai bien pensé à toi, et tu aurais été bien heureuse de voir cela : il y a, à trois lieues d'ici, dans le canton de Schwitz, un ancien couvent où les dévots de Suisse, d'Allemagne et même de France, vont faire des pèlerinages, toucher des reliques et acheter des indulgences. Demande aux messieurs prêtres de ta connaissance s'ils ont entendu parler du couvent d'Einsielden : 100 moines et 20 000 000 de florins de propriété. Je crois bien que c'est le plus riche établissement catholique de l'Europe. Il est situé dans une petite vallée bordée de hautes montagnes couvertes de neige, au milieu d'un petit village, où il n'y a que des auberges pour loger la kyrielle de pèlerins et pèlerines qui s'y renouvellent toute l'année. On y arrive par des chemins sauvages, côtoyant des ravins et des torrens, et, tout à coup, sur une pelouse verdoyante, entre des forêts ombreuses de grands sapins, on découvre l'architecture du couvent, deux belles tours, précédées d'un escalier en demi-cercle, qui rappellent les jardins de Versailles, et puis de vastes bâtimens où logerait une armée.

C'était l'octave de la Fête-Dieu. Je n'y avais pas songé, et je ne m'attendais pas à la pompe des cérémonies. Je croyais seulement visiter le cloître solitaire, avec un conducteur du pays qui connaît les moines et qui devait m'introduire.

Mais l'église était tout ornée et pleine de fanatiques agenouillés devant les chapelles, et marmottant tout haut des prières. Tu n'as aucune idée du luxe de l'intérieur : les plafonds, les murs, tout est décoré de sculptures, de peintures, d'or et d'argent, dans le style de Louis XIV.

Dans chaque chapelle sont les reliques d'un saint, couché dans une châsse brodée d'or et semée de pierreries et de diamans. Ces saints prolétaires sont plus parés et plus riches que les rois du moyen âge. Avec une de leurs houppelandes, avec un jupon de la Vierge, on nourrirait cent familles par an. Ce qu'il y a de trésors dans cette boutique, est inénarrable : tous les pauvres y apportant des oboles depuis des siècles. L'office commence, avec des orgues et des chants, et des bandes de magnifiques acteurs, écrasés sous des chappes d'or, des guipures et des dentelles, qui font diverses évolutions dans le chœur. Puis, tout s'ébranle ; le canon — le canon des moines — retentit dans le bois voisin, et la procession s'étale dans la grande allée de la nef, avec des bannières, des candélabres, des croix et mille décorations éblouissantes.

Après les officians en surplis à fleurs, viennent 60 moines en froc noir, portant un cierge et braillant des patenôtres ; puis les fidèles, jeunes, adeptes, écoliers, citoyens et paysans, jeunes filles couronnées de fleurs, vieilles duègnes portant des crucifix, des images, des flambeaux ; puis le régiment de pèlerins de tous pays, en

costumes les plus variés et les plus burlesques du monde, badois, alsaciens, suisses de tous les cantons. Je n'ai jamais vu une collection de plus tristes têtes, y compris celles des moines, qui, malgré leurs 40 millions, ne ressemblent plus à ce bon gros jovial moine dont tu as conservé le portrait, le révérend père *Chose*.

Tout cela roulait hors de l'église et défilait par l'immense esplanade qui la précède, vers un autel postiche, en or et argent, dressé en plein soleil. Tout cela s'abaissa à un moment, comme un château de cartes, genoux sur le sol, et le prêtre, se retournant vers la foule, lui jeta les milles éclairs d'un saint sacrement pailleté de brillans et de rubis.

Après cette bénédiction saluée par le canon de la forêt, la procession ondula de nouveau sous un soleil de 30 degrés, et rentra dans l'église. C'est alors que j'ai pu avoir accès dans l'intérieur du cloître, où nous fûmes reçus par un vieux moine, dans sa chambre pleine de riches mille brimborions, étoffes éclatantes, galons d'or, objets d'art, etc. De là, j'ai parcouru les grands corridors sur lesquels ouvrent des centaines de chambres, et donnant sur des jardins ou des cours immenses. En sortant le long des files de marchands de reliques, d'images, de chapelets, etc., j'ai pris, pour toi et Arsène, les deux fameux chapelets bénis par le saint abbé, qui s'appelle Henri quatre, qui est fort bel homme et qui porte, au doigt annullaire, une

Mais l'église était tout ornée et pleine de fanatiques agenouillés devant les chapelles, et marmottant tout haut des prières. Tu n'as aucune idée du luxe de l'intérieur : les plafonds, les murs, tout est décoré de sculptures, de peintures, d'or et d'argent, dans le style de Louis XIV.

Dans chaque chapelle sont les reliques d'un saint, couché dans une châsse brodée d'or et semée de pierreries et de diamans. Ces saints prolétaires sont plus parés et plus riches que les rois du moyen âge. Avec une de leurs houppelandes, avec un jupon de la Vierge, on nourrirait cent familles par an. Ce qu'il y a de trésors dans cette boutique, est inénarrable : tous les pauvres y apportant des oboles depuis des siècles. L'office commence, avec des orgues et des chants, et des bandes de magnifiques acteurs, écrasés sous des chappes d'or, des guipures et des dentelles, qui font diverses évolutions dans le chœur. Puis, tout s'ébranle ; le canon — le canon des moines — retentit dans le bois voisin, et la procession s'étale dans la grande allée de la nef, avec des bannières, des candélabres, des croix et mille décorations éblouissantes.

Après les officians en surplis à fleurs, viennent 60 moines en froc noir, portant un cierge et braillant des patenôtres ; puis les fidèles, jeunes, adeptes, écoliers, citoyens et paysans, jeunes filles couronnées de fleurs, vieilles duègnes portant des crucifix, des images, des flambeaux ; puis le régiment de pèlerins de tous pays, en

costumes les plus variés et les plus burlesques du monde, badois, alsaciens, suisses de tous les cantons. Je n'ai jamais vu une collection de plus tristes têtes, y compris celles des moines, qui, malgré leurs 40 millions, ne ressemblent plus à ce bon gros jovial moine dont tu as conservé le portrait, le révérend père *Chose*.

Tout cela roulait hors de l'église et défilait par l'immense esplanade qui la précède, vers un autel postiche, en or et argent, dressé en plein soleil. Tout cela s'abaissa à un moment, comme un château de cartes, genoux sur le sol, et le prêtre, se retournant vers la foule, lui jeta les milles éclairs d'un saint sacrement pailleté de brillans et de rubis.

Après cette bénédiction saluée par le canon de la forêt, la procession ondula de nouveau sous un soleil de 30 degrés, et rentra dans l'église. C'est alors que j'ai pu avoir accès dans l'intérieur du cloître, où nous fûmes reçus par un vieux moine, dans sa chambre pleine de riches mille brimborions, étoffes éclatantes, galons d'or, objets d'art, etc. De là, j'ai parcouru les grands corridors sur lesquels ouvrent des centaines de chambres, et donnant sur des jardins ou des cours immenses. En sortant le long des files de marchands de reliques, d'images, de chapelets, etc., j'ai pris, pour toi et Arsène, les deux fameux chapelets bénis par le saint abbé, qui s'appelle Henri quatre, qui est fort bel homme et qui porte, au doigt annullaire, une

Mais l'église était tout ornée et pleine de fanatiques agenouillés devant les chapelles, et marmottant tout haut des prières. Tu n'as aucune idée du luxe de l'intérieur : les plafonds, les murs, tout est décoré de sculptures, de peintures, d'or et d'argent, dans le style de Louis XIV.

Dans chaque chapelle sont les reliques d'un saint, couché dans une châsse brodée d'or et semée de pierreries et de diamans. Ces saints prolétaires sont plus parés et plus riches que les rois du moyen âge. Avec une de leurs houppelandes, avec un jupon de la Vierge, on nourrirait cent familles par an. Ce qu'il y a de trésors dans cette boutique, est inénarrable : tous les pauvres y apportant des oboles depuis des siècles. L'office commence, avec des orgues et des chants, et des bandes de magnifiques acteurs, écrasés sous des chappes d'or, des guipures et des dentelles, qui font diverses évolutions dans le chœur. Puis, tout s'ébranle ; le canon — le canon des moines — retentit dans le bois voisin, et la procession s'étale dans la grande allée de la nef, avec des bannières, des candélabres, des croix et mille décorations éblouissantes.

Après les officians en surplis à fleurs, viennent 60 moines en froc noir, portant un cierge et braillant des patenôtres ; puis les fidèles, jeunes, adeptes, écoliers, citoyens et paysans, jeunes filles couronnées de fleurs, vieilles duègnes portant des crucifix, des images, des flambeaux ; puis le régiment de pèlerins de tous pays, en

costumes les plus variés et les plus burlesques du monde, badois, alsaciens, suisses de tous les cantons. Je n'ai jamais vu une collection de plus tristes têtes, y compris celles des moines, qui, malgré leurs 40 millions, ne ressemblent plus à ce bon gros jovial moine dont tu as conservé le portrait, le révérend père *Chose*.

Tout cela roulait hors de l'église et défilait par l'immense esplanade qui la précède, vers un autel postiche, en or et argent, dressé en plein soleil. Tout cela s'abaissa à un moment, comme un château de cartes, genoux sur le sol, et le prêtre, se retournant vers la foule, lui jeta les milles éclairs d'un saint sacrement pailleté de brillans et de rubis.

Après cette bénédiction saluée par le canon de la forêt, la procession ondula de nouveau sous un soleil de 30 degrés, et rentra dans l'église. C'est alors que j'ai pu avoir accès dans l'intérieur du cloître, où nous fûmes reçus par un vieux moine, dans sa chambre pleine de riches mille brimborions, étoffes éclatantes, galons d'or, objets d'art, etc. De là, j'ai parcouru les grands corridors sur lesquels ouvrent des centaines de chambres, et donnant sur des jardins ou des cours immenses. En sortant le long des files de marchands de reliques, d'images, de chapelets, etc., j'ai pris, pour toi et Arsène, les deux fameux chapelets bénis par le saint abbé, qui s'appelle Henri quatre, qui est fort bel homme et qui porte, au doigt annullaire, une

bague incomparable, en diamans gros comme des pois.

Avec ça il ne peut manquer d'avoir la main heureuse, et vos chapelets, qui ont encore touché la relique de saint Benoît, patron de l'ordre, ne peuvent manquer de vous porter bonheur. Je vous les enverrai par la prochaine occasion, ou je vous les porterai moi-même, avec une fameuse relique que je possède et que je te réserve, qui vient du pape lui-même : une petite vierge byzantine sur métal, qu'un de mes amis a reçue en don de Pie IX, en personne. Depuis, ce brave ami a pris la peine de faire toucher cette relique à Mgr Affre, archevêque de Paris, au moment où il rendait le dernier soupir, après avoir été frappé par le hazard des balles des soldats de Cavaignac — le tout à mon intention.

Cependant, comme je n'ai pas besoin de reliques matérielles, ayant la foi que l'esprit de Dieu est toujours avec nous, je te ferai présent de cette précieuse relique. Je n'ai pas besoin non plus du *memorare* que tu me destines et que tu diras pour moi bien plus efficacement que je ne le dirais moi-même. Je me souviens de la Vierge sans cela, et si j'avais à choisir une patronne, la Sainte Vierge serait de mon goût.

Tu vois donc que je ne suis pas au milieu des hérétiques, comme tu appelles les protestans. Le canton de Schwitz est catholique, comme plusieurs autres cantons suisses, et je n'ai jamais

vu en France pareille superstition. Aussi sont-ils tous très pauvres (excepté les moines), et très laids. On ne peut pas avoir tout, en ce monde et en l'autre.

Je suis mieux, avec la chaleur; mais je crains d'avoir contracté, en ce pays, un principe de maladie qui reparaîtra peut-être avec l'hiver, et qui exige beaucoup de ménagemens. Je mène une vie très sobre et très régulière, et je n'abuse pas de la *nicotine*.

Toute l'Europe a donc lu le drame de M. le comte de Bocarmé (1), presque aussi instructif que celui de M. le marquis de Praslin ! La belle société à conserver! Ceux qui désirent le règne de la justice pourraient bien avoir raison : *Adveniat regnum tuum! Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terrâ !*

Adieu; embrasse pour moi Arsène, et engage-la, pour se consoler de l'absence de son amie Madame B., à venir visiter les moines d'Einsielden, et même les religieuses ; car j'oubliais de te dire qu'auprès du couvent masculin, il y a un monastère de cent vierges et martyres.

A M. Félix Delhasse.

Londres, 21 février 1852. — Je suis arrivé à 10 heures du soir, après 25 heures de mauvaise

(1) Le comte Hippolyte de Bocarmé, triste héros d'un drame qui ensanglanta un château des environs de Mons à la fin de l'année 1850. Convaincu d'avoir empoisonné son beau-frère pour en hériter, il fut condamné à mort et exécuté.

mer. J'ai vu peu de monde encore : Louis Blanc, qui est plus exaspéré et plus personnel que jamais ; Félix Pyat, qui, suivant sa coutume, n'est content de personne, proteste contre l'Angleterre, et parle de Constantinople ou de l'Égypte ; Ribeyrolles, qui ne s'est pas peigné depuis le 13 juin ; une demi-douzaine d'autres sans importance. Je crois qu'il sera aussi difficile ici qu'à Bruxelles, de faire quelque chose en commun.

On a fondé, pourtant, une société nouvelle, de secours, non politique, mais qui le pourrait devenir. Je n'ai pas encore vu Ledru-Rollin qui est absent pour quelques jours. Vous devez savoir son accointance avec *la Nation*, à laquelle il a donné ou promis des fonds, et qui doit passer sous sa main. Si M. Labarre ne vous a pas confié ce *secret*, ne dites pas d'où vous le tenez. La chose peut être bonne, et pour le journal qui a besoin de secours, et pour le parti qui a besoin de parler.

Vous recevrez, sans doute, ces jours-ci, les 100 francs de ma famille ; ayez la complaisance de m'en prévenir aussitôt. Vous pourrez m'écrire : à M. Haeffely, 27 Queen Street, Golden Square, chez M. Rattier. Je m'installerai bientôt ailleurs, et je vous donnerai, alors, une adresse nouvelle. On peut, d'ailleurs, m'écrire toujours chez M. Berjeau (1), 51, Castle Street East, Oxford

(1) Jean Philibert Berjeau, proscrit du 13 juin.

Street. Voici aussi, pour notre usage, au besoin, l'adresse de Louis Blanc : 81, Harley Street, Cavendish Square. Nos lettres, mises à la poste de Bruxelles, il y a deux semaines, ne sont arrivées qu'avant hier, par je ne sais quelle fatalité.

Je vous écrirai plus longuement un de ces jours après avoir vu Ledru, qui revient lundi, Pierre Leroux que je n'ai pas rencontré chez lui aujourd'hui, et l'ensemble de l'émigration.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je regrette votre excellente Belgique, et combien je vous remercie des services que vous m'y avez rendus.

2 mars 1852. — *M. Tilmann, 4, Dorlingplace, Harlegford road, Wauxhall.* C'est mon nom et mon adresse. Mais ne donnez l'adresse à personne afin que je puisse m'isoler au besoin, et travailler dans ce quartier éloigné. Donnez seulement à nos camarades, s'ils ont à m'écrire, l'adresse que je donne ici : M. Berjeau, 51, Castle Street East, Oxford Street, pour M. Tilmann.

A présent, j'ai vu tout le monde, et j'en suis assez triste : personne ne fait rien pour l'idée, et ils ne savent même pas s'arranger pour leur propre existence, dans ce pays. L'abyme ne se comblera point entre les Montagnards du 2 Décembre et les anciens proscrits, lesquels, de leur côté, sont aussi inconciliables entre eux, aujourd'hui, qu'auparavant. D'action commune, il n'y faut donc point songer. Que Dieu sauve la France ! comme dit Proudhon.

Ledru m'a parlé de vous avec un excellent souvenir. Je l'ai trouvé assez changé au moral, tranchant de l'autocrate vis à vis de tous les hommes de tous les partis, isolé de tout, sauf de quelques satellites, en parfaite disposition révolutionnaire, d'ailleurs, et plus homme politique — c'est-à-dire homme de la situation — qu'aucun autre.

Le père Leroux est embarlificoté dans mille idées gigantesques : faire l'unité morale de l'Europe, recommencer, ici, la secte de Boussac, et je ne sais quoi. Il ne lui manque qu'un schilling par jour, pour s'entretenir dans ces hautes utopies.

L'ensemble des Montagnards, Schœlcher, Mathé, etc. (1), soutiennent qu'ils ont été des héros et des génies, depuis deux ans, qu'ils n'ont pas commis une erreur, qu'ils ont sauvé la patrie et le reste. Louis Blanc affirme que la France est folle de révolution, de socialisme, et que tout va bien.

Les autres boivent de l'ale, comme ils buvaient de la bierre de Strasbourg, dans les estaminets de Paris. Le feu sacré est éteint partout. L'émigration est comme la France, abasourdie, effarée, ne sachant plus que penser ni que faire. Espérons, cependant, que l'idée révolutionnaire se rallumera bientôt par quelque étincelle qui jaillira on ne sait d'où. *(A suivre.)*

---

(1) Félix Mathé, Victor Schœlcher, proscrits de Décembre.

La Corse pendant les Cent jours.

Mémoire du général baron Simon (Fin).

Ma garde ne se composait que d'un caporal et de quatre hommes du bataillon corse. A peine l'avis m'est-il parvenu, qu'en effet ma maison est entourée d'hommes armés, et que plusieurs se présentent à ma porte. Je fais ouvrir. MM. Vannucci, ancien maire, le maire actuel, M. Cecconi, commandant de la garde nationale, M. Santelli, médecin, M. Rinesi, le même qui m'avait remis son poignard et que j'avais garanti de l'arrestation, et quatre ou cinq, entrent. Ces messieurs m'annoncent que, conformément à une ordonnance du 7 juillet, ceux d'entre eux qui exerçaient quelques fonctions avant les Cent jours, allaient les reprendre, et que la garde nationale allait également reprendre son ancienne organisation. Toute cette scène est fidèlement et suffisamment détaillée, ainsi que celles qui l'ont suivie, pendant la journée, dans ma lettre du 25 septembre (1). J'ajouterai seulement que, lorsque l'on vint m'avertir qu'on voulait forcer ma porte, et qu'on insista pour que je remisse la citadelle, je répondis « qu'on ne s'attendait pas à avoir affaire à un homme qui, comme le général de Launay, se laisserait intimider et céderait honteusement; que j'étais décidé

(1) C'est-à-dire dans la lettre adressée au maréchal Gouvion Saint-Cyr, dont il a été question plus haut.

à me défendre, si on osait m'attaquer, et que le premier coup de fusil tiré contre ma maison, serait le signal du bombardement de la ville. »

Cependant, j'aurais été fort embarrassé si on m'avait mis à l'épreuve, car je n'avais que mes cinq hommes de garde, et je m'étais si peu attendu à ce qui m'arrivait, que je n'avais pris aucune précaution, ni donné aucun ordre à la citadelle ; d'ailleurs, je me serais bien gardé d'en donner un semblable. J'ai su, depuis, que tout ce désordre était excité par Galloni. Caché dans Bastia, dans son mémoire il présente ce fait comme une menace de « brûler la cervelle à celui qui me parlera de l'exécution de l'ordonnance du 7 juillet ». Cet homme, apparemment, me prend pour un fou. On verra plus bas ce qui fit agir quelques-uns de ceux qui se présentèrent chez moi. Je suis convaincu que tous, interrogés séparément et sans la crainte d'être la victime de leur sincérité, confirmeraient, sans hésiter, la vérité de ce que je raconte. Je dois cette justice à quelques personnes bien intentionnées, qu'elles m'envoyèrent offrir secrètement de marcher à mon secours, ce que je refusai, car, en acceptant, je pouvais occasionner de très grands malheurs, et, quoique ma défense eût été légitime, mes ennemis n'auraient pas manqué de m'en faire un crime. Au surplus, je ne veux pas me faire un mérite ni de ma fermeté, ni de ma prudence : j'avais, là, mon épouse et mes deux enfants, j'étais plus occupé d'eux que de moi. Si j'avais

été seul, les choses auraient pu être différentes ; il est présumable que je me serais rendu maître du mouvement et que j'aurais pu empêcher beaucoup de désordres.

Cette journée est marquée par une foule d'incidents qui mirent Bastia dans une anarchie complète. Cependant, il n'y eut de victimes que les gendarmes, qui furent désarmés sans être maltraités. Les troupes et ceux qui les commandaient se conduisirent avec autant de fermeté que de prudence, malgré les provocations; malgré les efforts pour s'emparer de la citadelle, personne n'y pénétra, il n'y eut pas un coup de fusil de tiré.

Enfin, le soir, je m'embarquai avec ma famille, sur le brick *le Faune*, pour me rendre à Calvi. S'il s'était trouvé, dans le donjon de la citadelle, un logement convenable pour recevoir ma famille, je m'y serais renfermé et ne me serais pas éloigné de Bastia ! A peine étions-nous à trente toises du port, que deux coups de fusil furent tirés sur le brick. A la vérité, les coupables ont été punis, mais cet acte de justice n'est dû qu'à la fermeté du colonel Pineau, commandant de la place.

Sortis de Bastia à dix heures du soir, nous aurions dû arriver à Calvi le lendemain, mais il faisait un calme plat. Au jour, nous n'étions pas à deux lieues au large, et nous fûmes tout à coup entourés de trombes que nous eûmes peine à éviter. Enfin, nous fîmes route, mais, au

moment de doubler le cap Corse, nous fûmes amarinés par une frégate anglaise qui, quoique nous portassions le pavillon blanc, et que nous montrassions au capitaine la proclamation qui prouvait que la Corse était rentrée sous l'obéissance du roi, s'empara de nous et nous conduisit devant l'île d'Elbe, pour prendre les ordres du commodore qui commandait la croisière. Cela nous occasionna un retard de deux jours. Le commodore, sur mes représentations, s'empressa de nous relâcher, et nous reprîmes notre route pour Calvi, où nous n'arrivâmes que le 3 août.

Je trouvai, dans cette ville, le commandant, le maire et une foule d'habitans de l'île Rousse et de la Balagne, qui s'y étaient réfugiés pour échapper aux assassins que Galloni avait armés dans ce canton. Les magasins de l'île Rousse avaient totalement été pillés au nom du roi, et on se servait de ce nom respectable pour autoriser tous les excès. Je rendis compte au ministre de la Guerre et à celui de la police, dès le 4 août, et je demandai des ordres.

Je voulus d'abord faire quelques tentatives pour ramener la paix en Balagne; mais elles furent inutiles. J'appris que M. le colonel Verrier, commandant l'artillerie, avait pris le commandement de la Corse, après mon départ de Bastia, que le général Moroni s'était retiré, et je ne songeai plus qu'à revenir en France, et je me hâtai d'exécuter cette résolution sans attendre les ordres du ministre, dès que j'appris que le

ci-devant roi de Naples venait de débarquer à Bastia : je craignais de me trouver en contact avec lui.

Nous arrivâmes au lazaret de Toulon, le 3 septembre.

Lettres du prince Eugène de Beauharnais à la baronne Caroline L. (1)

10 Mars 1819.

Enfin, enfin ! aimable Caroline, je reçois une réponse de vous. Elle est justement datée de cinq mois après ma lettre. C'est, certes, un grand rafinement de coquetterie que de faire attendre si longtemps ce que vous devez savoir être tant désiré. Oh ! je vous reconnais bien là. Aussi vos deux pages d'excuses ne me font-elles pas vous pardonner votre négligence. J'ai le défaut d'être très-exigeant avec mes amis ; aussi fais-je bien de rester dans mes bois. Oui, Madame, je deviens tout à fait sauvage, et je vous jure que j'étais bien loin de ce sentiment, il y a quelques mois.

Les détails que vous me donnez sur la vie que vous menez m'ont fort intéressé. J'ai seulement souri à l'article de la disparution de vos adorateurs. Voilà ce que c'est de toujours jouer avec

---

(1) Communication de M. le commandant PAUL MORILLOT. Bien en harmonie avec les bons souvenirs laissés par le prince Eugène, cette correspondance intime montre que l'homme du monde ne méritait, pas moins que le capitaine et le chef de gouvernement, d'être aimé et estimé par son entourage.

des oiseaux! Pourtant vous me taisez adroitement le nombre de ceux à qui vous avez coupé les ailes.

Il ne paraît pas probable que je puisse, cette année, avoir le bonheur de vous voir aux eaux de Bade. Un grand voyage froid et lointain, que je compte faire cet automne (et ceci est pour vous seule), m'en empêchera. Mais j'ai formé le projet, pour ne point manquer à ma parole, d'aller passer dix jours de Juillet avec ma sœur, près de cette cascade dont l'eau était si froide, et les souvenirs si brûlants.

Mlle de R... doit être invitée à y venir à la même époque, et même à prolonger son voyage jusqu'à visiter des solitaires qui auront grand bonheur de la revoir. Soyez assez bonne pour influer sur l'exécution de ce beau plan. Il vous sourira, si votre postscriptum est sincère. Il vous sourirait bien davantage, si vous pouviez deviner le plaisir qui en résulterait pour ceux qui vous attendront.

Voyez comme je suis égoïste! je préfère les petits chemins de Fondeck, où l'on ne va que l'un après l'autre, à ces belles allées larges, où l'on rencontre tant de monde et où, par parenthèse, vous aviez donné rendez-vous à un beau cavalier, le premier jour que j'ai eu l'honneur de vous voir, l'été dernier.

Pardon si je n'ai pas deviné ce que vous avez éprouvé à l'annonce d'une fausse nouvelle qu'on vous a donnée cet hyver. Mais, quelque mal que vous prétendiez le rendre, dites-le moi toujours,

sans quoi je n'oserais le deviner de toute ma vie.

Adieu, belle et aimable Caroline; puissiez-vous vouloir bien penser à moi, avant cinq autres mois.

Recevez l'assurance de mon tendre et respectueux attachement.

P. E.

Le 24 Mai.

Vous seriez mille fois plus aimable, bonne et chère, de me donner de meilleures nouvelles de votre santé. Il est indigne de ne pas se soigner pour ses amis. Quelque fort que soit le bourdon dont vous me parlez, je serais pourtant enchanté de l'entendre, dût-il m'étourdir. Mais, sans plaisanterie, soignez votre poitrine. Merci pour les vers du facteur.

Pourquoi la duchesse ne se chargerait-elle pas de vous, cette année? Elle doit bien savoir tout le plaisir qu'elle nous ferait. Nous avons, cette année, des projets de bains. Puissions-nous nous y rencontrer, soit là, soit ailleurs, pourvu qu'il me soit permis de vous renouveler l'assurance de ma franche et tendre amitié!

Serait-ce abuser que de vous prier d'une commission pour ma femme? Je désirerais une robe de négligé élégant, et je voudrais la recevoir à Bade, avant la fin de juillet. Je ne puis fixer le prix, mais faites pour le mieux, et sans que cela soit trop cher. Ainsi, cinquante louis suffiraient-ils, par exemple?

Quant à Vernet (je suis, entre nous, bien aise

qu'il soit délogé), croyez-vous qu'en lui offrant deux mille francs ou cent louis, on puisse avoir de lui un joli petit tableau de genre à son choix?

Faites donc en sorte, bonne Caroline, que je puisse un jour vous remercier pour toutes les peines que je vous donne.

Votre très attaché,

P. E.

19 Mai 1819.

J'ai reçu seulement hier, belle et bonne Carorine, votre lettre du 20 avril. La poste serait-elle donc d'accord avec vous pour me faire attendre si longtemps de vos nouvelles? Je ne vous pardonnerais pas d'avoir tant tardé à me répondre, si cette même réponse ne contenait pas d'aussi aimables choses. Je vous défie de deviner quelle est la phrase qui m'a fait le plus de plaisir, et je ne vous le dirai pas, afin de ne pas augmenter la dose de votre coquetterie.

Ma sœur a dû écrire à Mme de R... relativement à nos projets de ces mois prochains. Je désire plus que personne leur réalité, mais tâchez de retarder votre départ jusqu'après le 1er juillet, parce que nos occupations nous retiennent ici forcément jusqu'à la fin de Juin, qu'on ferme les Chambres.

Et moi aussi, je me réjouis du charmant séjour de notre beau lac. J'aurai, sur vous, un très grand avantage, c'est que j'y porterai tous les souvenirs de l'année dernière et que ceux-là et

ceux-ci formeront un tout qui ne s'effacera pas de ma mémoire. Je vous permets toutes vos plaisanteries sur mon prétendu voyage dans un lieu où je n'ai pas été, et dont il s'en faut que j'aye loué le château. J'ai été, il est vrai, en visiter plusieurs avec l'intention d'en acheter un, mais fort loin d'où l'on a dit, et je crains trop de me rapprocher de vous pour aller choisir un pareil lieu. La vente dont vous me parlez est, du reste, un faux bruit, comme on en fait tant.

Venons au sérieux : soyez assez aimable pour me choisir, chez votre marchande renommée, une jolie robe en toille de coton brodée à votre goût, et puis un joli corsage à la Sévigné. Veuillez bien faire porter le tout, par la marchande, chez Soulanges, qui acquittera le montant du mémoire, et qui m'enverra de suite les objets, vu que je désire les avoir pour le 1er Juin.

Voyez ce que c'est d'être bonne ! On abuse de la bonté. Comptez, du moins, sur toute ma reconnaissance.

A revoir, belle et aimable baronne (je m'habituerais si bien à dire Caroline, que j'ai bien vite écrit votre titre). A revoir ! puissè-je vous retrouver tout à fait la même pour vos amis ! Mettez-moi sur la liste, mais ne me dites pas quelle place vous me donnez, puisqu'elle ne satisfera jamais mon ambition.

Écrivez-moi, ne fût-ce qu'un mot.

Tout à vous.

E.

213.

Le 1er Mars 1820.

Je vous remercie mille fois, bonne et aimable Caroline, pour votre lettre du 6 février : j'en avais réellement besoin, car, déjà, j'avais l'injustice de vous accuser d'oublier vos amis. Je reconnais bien votre cœur, d'avoir pris ma défense, et j'en suis bien touché. J'aurais besoin de beaucoup d'aussi bons défenseurs, parce que j'ai beaucoup d'ennemis. Heureusement pour moi que je n'en compte pas un parmi ceux qui m'ont connu et approché : cela me console.

Je compte bien avoir le plaisir de vous voir encore cette année. Je suis animal d'habitude, je vous en préviens, et il faudrait des événements bien majeurs pour me priver de l'une de mes plus douces. Ainsi, le projet de bains reste, et il faudrait plus que du danger personnel pour m'empêcher d'y aller. Au revoir donc, et j'espère que vous me confierez tout ce qui peut contribuer à vous rendre l'âme triste. En attendant, donnez-moi, de temps en temps, de vos nouvelles : vous devez savoir tout le prix que j'y attache.

Je suis chargé d'une commission de ma femme pour vous. J'abuse de votre complaisance, mais voilà ce que c'est d'être si bonne et si obligeante ! C'est pour un habit de cheval pour femme. Elle doit me remettre la mesure et la couleur dont elle le désire. Je ne fermerai ma lettre que ce soir.

Le 11 Mars 1821.

Bonne Caroline,

Vous êtes bien aimable de vous deffendre avec tant de chaleur de l'horrible idée qu'on a osé concevoir que vous oubliez vos amis. Le meilleur avocat ne vous sauvera pas, si vous ne prouvez le fait en continuant à leur donner de vos nouvelles. Si vous saviez tout le plaisir que leur fait un petit mot de souvenir bien bon, bien tendre, vous n'en seriez pas si avare.

Quand nous reverrons-nous? Le Ciel lui-même ne pourrait le dire. Si, pourtant, vos courses vous rapprochent de nous, vous savez quel plaisir nous éprouverons à vous recevoir dans notre paisible retraite. Et si, enfin, vous ne vous dirigez que vers les châlets, je m'arrangerai pour aller vous y voir.

En ce moment, on ne peut rien prévoir; on ne parle que guerre : elle est loin de nous, il est vrai, mais elle occupe tout le monde. Voici une nouvelle qui fermera la bouche aux entêtés qui ne veulent pas que les peuples désirent des constitutions. Eh bien, la Moldavie et la Valachie viennent de se soulever contre leurs gouverneurs et ont envoyé à Constantinople une députation demander une constitution. N'est-il pas vrai, voilà qui est charmant!

J'ai vu Cossard, ces jours-ci ; il n'est pas plus mal, mais il est toujours souffrant de rhumatismes aigus, et on le tuera en lui refusant le bonheur de revoir sa patrie.

Adieu, bonne Caroline ; soyez bien certaine du véritable et sincère attachement que je vous porte.

Est-ce que Vernet m'a oublié pour mon petit tableau ?

Votre tout dévoué.

E.

Ismaning (1), le 1er Août 1821.

Bonne Caroline,

C'était à Baden où je devais vous voir, où je l'espérais et où, enfin, vous n'êtes point arrivée. C'était donc de Baden que je devais vous remercier du délicieux envoi que j'ai reçu. Mais j'ai dû revenir ici en toute hâte, le gouverneur de mon fils étant tombé inopinément malade.

C'est donc de notre petite campagne que je vous envoie tous mes remercîments pour la jolie robe. Elle a fait grand plaisir à ma femme, qui a tout de suite reconnu votre bon goût.

Ce mois-ci, qui devait être si agréable, a été, au total, fort triste pour nous. Chacun dira ce

(1) Ismaning, à quatre lieues de Munich.

qu'il voudra, mais je n'en regretterai pas moins, du fond de mon âme, un homme aussi extraordinaire, qui a été mon protecteur, mon maître et mon bienfaiteur (1).

Adieu, bonne Caroline; vous me pardonnerez, n'est-ce pas, si, aujourd'hui, je ne suis pas plus gai, mais, dans tout ce que j'éprouve, je n'oublie pas la sincère et bonne amitié que je vous ai vouée pour toujours.

Donnez-moi des nouvelles de votre santé.

Votre bien dévoué.

E.

20 Octobre 1821.

Mille remercîments, bonne Caroline, pour m'avoir présenté une occasion de vous être bon à quelque chose. Je me charge, moi, de votre commission, et, si les dames ont le soin de faire faire le manteau, j'aurai, du moins, le plaisir de vous l'offrir. Je l'enverrai donc aussitôt que possible, et par la diligence, au baron Darnay (2), qui sera chargé de vous le faire tenir.

Puisse-t-il faire du bien à votre santé, et vous conserver à vos amis. J'en enverrais dix les uns après les autres, si cela pouvait nous donner l'espoir de vous revoir. Y aurait-il donc une trop

(1) Napoléon était mort le 5 mai.

(2) Auteur de notices sur le prince Eugène, publiées à Paris en 1830 et en 1836.

grande hardiesse à vous faciliter tous les moyens de venir, dans la belle saison, passer trois ou quatre semaines dans notre petite retraite? Dites-moi franchement ce que vous pensez de cette idée : moi, je la trouve charmante.

Rien à vous mander du milieu de nos bois. Les chemins y sont mauvais, mais la chasse y est bonne, et c'est tout ce qu'il me faut. Je m'occupe beaucoup de notre ameublement à Munich (1). Nous nous y installons décidément cet hyver, dans notre nouvelle maison.

Adieu, bonne Caroline; je ne vous renouvelle pas toutes les assurances de mon sincère attachement, j'espère que vous y croyez. Puissai-je trouver des occasions de vous en donner des preuves.

Tout à vous.

P. E.

Mille choses à la duchesse, si vous la voyez quelquefois.

---

(1) On sait que le prince Eugène s'était retiré en Bavière, près du roi, son beau-père, et y avait reçu, avec la principauté d'Eichstadt, le titre de duc de Leuchtenberg.

Le général Caffarelli et l'impératrice Marie Louise (1814).

LETTRES ET FRAGMENT DE JOURNAL DU GÉNÉRAL COMTE CAFFARELLI (1).

Le comte Caffarelli au ministre de la Guerre

Rambouillet, le 16 avril 1814.

Monsieur,

Je prie Votre Excellence de recevoir mon adhésion aux ordres du Sénat et du gouvernement provisoire.

Attaché à la personne de l'impératrice Marie-Louise, je n'ai pas dû m'éloigner d'elle dans la situation malheureuse où elle se trouve, et qu'elle supporte avec une résignation et un courage dignes d'elle.

L'honneur me fait un devoir de rester auprès de sa personne, tant que mes services pourront lui être utiles. Je compte donc l'accompagner au lieu de sa retraite. Mais je suis Français, attaché à ma patrie autant que qui que ce soit, et prêt à

---

(1) Extroits des archives du château de Leschelle. Communication de M. le VICOMTE DE GROUCHY. — François-Marie-Auguste, comte Caffarelli (1766-1849), aide de camp de l'Empereur, avait reçu de lui, au moment ou il partait pour l'armée, le commandement des troupes restées à Paris, le gouvernement des palais impériaux et la garde de l'Impératrice.

la servir avec le même zèle et le dévouement qui a été constamment la règle de ma conduite. Mon intention est donc de rentrer en France aussitôt.

Je prie Votre Excellence de m'accorder l'autorisation nécessaire pour faire ce voyage, et de me compter au nombre des généraux de division qui désirent de l'activité.

J'ai l'honneur, etc. (1).

Le ministre de la Guerre au comte Caffarelli

Paris, le 21 avril 1814.

Général,

J'ai l'honneur de vous informer que, d'après le désir témoigné par S. M. l'Empereur d'Autriche, vous êtes autorisé à accompagner jusqu'à Vienne son auguste fille, l'impératrice Marie-Louise.

Recevez, Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de la guerre,
LE GÉNÉRAL COMTE DUPONT.

Fragment de journal du comte Caffarelli

Le 28 mars 1814, à quatre heures après midy, Sa Majesté me fit appeler pour me donner l'ordre

(1) Minute. Un autre projet de lettre, conçu à peu près dans les mêmes termes, a été retrouvé avec celui-ci.

de tout préparer pour qu'Elle pût quitter Paris le lendemain. Elle me dit, cependant, que ces ordres n'étaient que conditionnels, et qu'il devait être tenu, le soir, un conseil dans lequel cette question se déciderait.

A neuf heures, le conseil s'assembla et, à minuit, il se sépara, après avoir prononcé l'affirmative.

A une heure du matin, l'Impératrice me fit dire, par madame la duchesse de Montebello, que tout le monde fût prêt, chez soi, à partir de huit heures du matin, mais qu'on ne vînt pas avant qu'Elle fît dire de s'y rendre ; que Sa Majesté attendait les nouvelles de la nuit, et que, s'il n'en arrivait pas de fâcheuses, Elle ne ferait pas entrer chez Elle avant neuf heures.

Le 29, à dix heures du matin, le roi Joseph vint au palais et me chargea de faire savoir à Sa Majesté qu'il allait vers la Villette, savoir ce qui se passait, et que, s'il n'envoyait rien dire, il fallait que l'Impératrice partît à neuf heures.

A huit heures, le trésor de la Couronne partit sous une escorte. L'argenterie avait été chargée pendant la nuit, et était partie sous escorte, à quatre heures du matin.

Les nouvelles arrivées jusqu'à neuf heures, si si elles n'étaient pas tranquillisantes, n'étaient pas, du moins, de nature à allarmer.

A neuf heures et demie, l'Impératrice me fit appeler, et j'eus l'honneur de lui rendre compte de tout ce que le roi Joseph m'avait dit, et de ce

que j'avais appris. Le départ de Paris répugnait extrêmement à Sa Majesté, en raison du mauvais effet qu'il pouvait produire et du résultat qu'il pouvait amener pour les affaires de l'Empereur. J'envoyai, par son ordre, chez le ministre de la Guerre, pour avoir des nouvelles de ce qui s'était passé pendant la nuit, et connaître la situation des affaires. Le compte n'étant pas satisfaisant, je m'y rendis moi-même et, ayant rapporté à l'Impératrice ce que le ministre m'avait dit, Sa Majesté se décida à partir, mais toujours avec la plus vive répugnance.

Dans cet intervalle, le roi Jérôme vint au palais, et, désireux de voir l'Impératrice, il fut admis chez Sa Majesté. Il était aussi d'un avis opposé au départ, et me fit l'honneur de me le témoigner. Mais je n'avais que le droit d'obéir, et, ignorant les ordres et les instructions de l'Empereur au roi Joseph et au conseil, je ne pouvais avoir d'avis que d'après ce qui m'était connu des événements, et ces notions étaient bien imparfaites.

L'Impératrice monta dans sa voiture à dix heures et demie, avec le roi de Rome ; ce jeune prince ne voulait pas sortir ; il pleurait, poussait des cris ; madame la gouvernante fut obligée de le prendre dans ses bras. Chacun avait le cœur serré et était plongé dans la douleur ; la situation était si douloureuse, si déchirante, qu'il était bien difficile de conserver assez de fermeté et de présence d'esprit pour pourvoir à ce qui

était nécessaire, dans une circonstance aussi difficile.

Les voitures traversèrent une foule de peuple dont la contenance était celle de la tristesse et de la douleur. J'ai vu couler des larmes d'un grand nombre, et j'ai su que Paris avait été consterné du départ de l'Impératrice.

Sa Majesté est arrivée à Rambouillet à cinq heures et demie du soir, et, peu après, sont arrivés Madame et le roi Louis ; la reine de Westphalie y était déjà, étant un peu souffrante.

On a appris que, dans la journée, les ennemis n'avaient fait aucune tentative ; on doit croire qu'ils réunissaient leurs forces. Ils ont envoyé parlementer, et il y a eu une suspension d'armes de quatre heures.

Le 30, Sa Majesté est partie de Rambouillet à onze heures, pour venir à Chartres, où elle est arrivée à 5 heures et demie. En route, Elle a reçu des nouvelles de l'Empereur qui était, le 28, à Bar-sur-Aube.

Vers 7 heures et demie du soir est arrivé un officier du roi Jérôme qui a dit que l'on se battait devant La Villette et que la droite des ennemis se repliait. Mais, dans la nuit, on est venu annoncer que le roi Joseph et le roi Jérôme étaient en route, et qu'ils arriveraient à Chartres vers cinq heures du matin. Il n'y a plus d'espoir de sauver Paris.

Le comte Caffarelli à l'Impératrice Marie-Louise

Vienne (s. d.)

Madame,

Au moment de m'éloigner de Votre Majesté, je crois devoir à la reconnaissance, à l'honneur, à la confiance dont j'ai été honoré, de mettre sous ses yeux le tableau de plusieurs circonstances qui peuvent influer sur son avenir et sur son bonheur. J'y ai longtems réfléchi, le sentiment le plus désintéressé me guide ; j'aime à me flatter que Votre Majesté me rend justice, à cet égard. Si elle avait le moindre doute, je la prie de ne pas aller plus loin et de brûler cette lettre.

La position de Votre Majesté est faite pour intéresser tout le monde ; l'histoire perpétuera le souvenir des événemens qui l'ont amenée. On admirera le courage et les vertus dont Votre Majesté aura fait preuve. On célébrera la grandeur du sacrifice, on s'intéressera à l'illustre personnage qui, dans un âge aussi peu avancé, a essuyé les vicissitudes de la fortune, et la victime de froids calculs de la politique en lutte avec les plus doux sentimens de la nation. On voudra savoir quel fut son avenir. Dès cet instant, elle ne s'appartient plus à elle-même, elle appartient à la postérité. Il faut donc continuer à ennoblir le malheur, et c'est la conduite de Sa Majesté, surtout pendant les premiers six mois qui vont s'écouler, qui fixera l'opinion de la

France, de l'Allemagne, de l'Europe entière, qui règlera celle des Cabinets et de sa famille.

Le duché de Parme a été assuré à Votre Majesté ; il est probable qu'Elle le régira et qu'Elle y résidera. Il est possible aussi qu'elle ne puisse pas s'y rendre.

Les événemens politiques et les calculs des Cabinets peuvent en retarder le moment. Dans tous les cas, Votre Majesté se ménagera l'amitié de *toute* sa famille ; je suis convaincu que c'est, pour Votre Majesté, un grand moyen de bonheur, peut-être même le seul, et votre auguste père ne désire pas autre chose de vous.

Si Votre Majesté va établir sa Cour à Parme, toutes les places doivent appartenir à des personnes du pays ; ses nouveaux sujets y verront une preuve de confiance qui les flattera et qui portera leur reconnaissance à votre fils, et ceci peut avoir une grande influence sur son avenir. D'ailleurs, les revenus de Votre Majesté ne lui permettraient pas d'entretenir auprès d'Elle des officiers étrangers. J'ai connu les cours d'Italie, notamment celles de Turin et de Parme : elles étaient brillantes et, dans les occasions, même fastueuses, mais le service d'honneur ne recevait presque pas d'appointemens, et on le faisait uniquement pour avoir le droit d'être compris parmi les serviteurs du Prince. Je ne sais même si l'Empereur, votre père, verrait avec plaisir des étrangers auprès de la personne de Votre Majesté. J'ajouterai même que des étrangers

seront toujours l'objet de l'envie et de la jalousie des nationaux, et, pour peu qu'ils y prêtent, soit par leur conduite actuelle, soit par ce qu'elle aura été précédemment, sur le moindre prétexte même, on leur suscitera des désagrémens, on fera naître des tracasseries qui les obligeront à s'éloigner, ou Votre Majesté sera obligée de les renvoyer pour être tranquille et pour complaire à l'Empereur et au public.

Les domestiques recevaient des gages bien moins considérables que ceux que paye Votre Majesté, ce qui donnait au Prince le moyen d'en entretenir un plus grand nombre. Plus Votre Majesté en aura de nationaux, et mieux Elle sera servie, et plus Elle aura de tranquillité. Le service de son intérieur et celui de la bouche doivent être faits par ses anciens domestiques ; les autres, pour la plupart, doivent être du pays ; les prétentions des uns, la différence de paye pour les autres, le mécontentement de ceux-ci et leur jalousie, seraient des sources continuelles de querelles et de plaintes dont Votre Majesté serait obligée de s'occuper et qui influeraient plus qu'on ne le penserait, sur sa tranquillité. Mais, dans tous les cas, on ne saurait trop veiller sur leur conduite et sur leurs propos.

Mais, si les événemens sont tels que Votre Majesté doive résider à Vienne, Elle doit y veiller avec encore plus d'attention. Les actions, les discours seront recueillis, commentés, scrupuleusement examinés, et c'est trop sou-

vent sur des indices aussi légers que l'on juge la conduite et les principes des personnes que l'on examine. Mais, dans cette seconde supposition, il est bien important pour Votre Majesté qu'Elle sache quels seront ses revenus, non seulement pour régler sa dépense et celle de son fils, mais pour économiser annuellement le cinquième ou le sixième, soit pour parer aux événemens imprévus, soit pour faire un fonds pour le Prince. Cette mesure doit, à plus forte raison, être appliquée au gouvernement de Parme, afin que Votre Majesté puisse avoir la satisfaction de soulager ses sujets.

Cette conduite, en lui conciliant l'estime de sa famille et du public, est, en même tems, un grand moyen de bonheur et de tranquillité. On ne verra pas sans admiration une personne aussi auguste réduire ses besoins et ceux de son fils au point que l'inconstance de la fortune a indiqué, et savoir s'en contenter. Votre Majesté a dépendu des événemens ; tout, pour elle, est un sujet de gloire.

Votre Majesté est bien jeune, elle a une longue carrière à parcourir, elle possède en elle tous les moyens de bonheur ; il serait affreux pour tout le monde, principalement pour les personnes qui ont eu l'honneur de l'approcher, pour moi, surtout, de penser que sa vie pût être troublée ou altérée. Je crois qu'elle trouvera des garanties dans sa raison, dans ses principes, dans la pureté de ses intentions, dans la justesse de son esprit.

Personne ne fera des vœux plus ardents et plus désintéressés que les miens. Ils sont dictés par le dévouement le plus vrai aux intérêts de Votre Majesté, et son bonheur m'occupera sans cesse : c'est ce dévouement que je sens si bien, c'est l'honneur, c'est ce que je dois à l'Empereur, votre auguste époux, c'est la confiance dont j'ai été honoré, ce sont les événemens dont j'ai été le témoin, qui m'ont fait un devoir d'écrire cette lettre à Votre Majesté.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien me pardonner les torts que je puis avoir eus. On ne commet point de fautes volontaires quand on n'a pour guides de sa conduite que l'honneur et le devoir.

Le citoyen Dodieu et la Métempsycose (1).

O citoien Dübois, mon cher collège,.

Ete-vous pour la métenpsicose, é coment, dans ce cas ? Otrement, élevons une dispute polémique, si vous en avés le loisir.

Car je trouve ce sistème aparent, même réel, consolateur, encourajans non seulement pour la vertu, mais pour les siences, pour les art, pour la considération de chaque citoien, le bien public, et, de plus, à la porté des plus faibles espris.

DODIEU.

---

(1) Communication de M. LÉONCE GRASILIER. — *Arch. nat.* AA, n° 44, Doss. 1329.

Chateaubriand et le chevalier de Cussy (1820-1848).

M. le comte Marc de Germiny veut bien nous communiquer, avec quelques lettres du marquis de Bonnay, prédécesseur de Chateaubriand à l'ambassade de France à Berlin, celles que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* adressa, après son retour à Paris, au chevalier Ferdinand de Cornot de Cussy (1795-1866), ancien garde du Corps, qu'il avait eu sous ses ordres à Berlin, en qualité de secrétaire d'ambassade, et pour lequel il s'était pris d'une vive amitié. M. de Cussy épousa, en 1828, la fille aînée d'un des héros du premier Empire, le général Dulong de Rosnay.

Il a laissé d'intéressants *Souvenirs* qui sont restés inédits, et dont M. de Germiny a extrait, pour la *Nouvelle Revue rétrospective*, des passages qui serviront de commentaires aux lettres de Chateaubriand, et qu'il sera curieux de comparer avec les *Mémoires d'outre-tombe* :

« En novembre (1820), écrit M. de Cussy, nous reçûmes la nouvelle de Paris que le ministère avait donné un successeur au marquis de Bonnay : le vicomte de Chateaubriand.

La nomination de M. de Chateaubriand m'effraya un peu : je le savais le chef des ultra royalistes, et je quittais un ministre qui, royaliste zélé et ami particulier du roi, s'était prononcé contre les *ultra*. J'étais effrayé du ton absolu des écrits politiques de M. de Chateaubriand, et je craignais de me trouver en contact quotidien avec lui. J'avais bien tort, et la suite m'a démontré combien peu mes craintes étaient fondées.

Je me hâtai d'exprimer au marquis de Bonnay les regrets que j'éprouvais de le perdre comme chef; probablement je lui laissais entrevoir la

peur que me faisait M. de Chateaubriand, car la lettre qu'il m'écrivit, en réponse à la mienne, aborde ce sujet. »

[Né en 1750, représentant de la noblesse nivernaise aux États généraux, trois fois président de l'Assemblée constituante, auteur de la *Prise des Annonciades*, satire politique publiée en 1789, et qui eut plusieurs éditions, le marquis de Bonnay était un intime du roi Louis XVIII, qui aimait les hommes d'esprit. Voici sa première lettre au chevalier de Cussy :]

Le marquis de Bonnay au chevalier de Cussy.

Paris, 18 décembre 1820.

J'étais assuré, Monsieur, que votre bon cœur me regretterait. Mais la manière dont vous m'exprimez l'effet qu'a produit sur vous la nouvelle imprévue de mon remplacement par M. de Chateaubriand m'a vivement touché, ainsi que madame de Bonnay ; et vos sentiments me paraissent vous faire tant d'honneur, que j'ai voulu que M. le duc de Richelieu les connût. Je lui ai donné votre lettre à lire ; et, puisque je vous fais cette confidence, je vous avouerai que j'en ai usé de même pour celles de MM. de Caux (1) et de Flavigny (2), étant persuadé qu'ils ne pouvaient qu'y gagner dans l'esprit du duc.

Du reste, Monsieur, je vous invite à calmer vos terreurs. Je suis persuadé que M. de Cha-

(1) Secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, où il fut chargé de l'intérim, en attendant l'arrivée de de Chateaubriand.
(2) Troisième secrétaire de l'ambassade.

teaubriand sera parfaitement disposé à vous rendre justice. Il a été, de plus d'un côté, prévenu favorablement pour vous; mais ne le fût-il pas, vous avez une conduite et un zèle pour le service du roi, qui ne saurait manquer de vous mériter son suffrage.

Peut-être ne serait-il pas, pour vous, ce que je pourrais appeller aussi *paternel* que je l'ai été; mais votre éducation est finie, et vous ne devez plus avoir besoin ni d'encouragements, ni de réprimandes.

Si vous êtes chargé de quelque travail de chancellerie, je ne vois pas pourquoi le nom de M. de Chateaubriand devrait vous intimider. D'abord vous en avez le style plus que lui; ensuite, s'il s'agissait de soigner une rédaction, j'espère que vous n'auriez pas la prétention de lutter avec lui d'éloquence; ainsi, que vous importerait qu'il ne trouvât pas vos phrases aussi bien arrondies que les siennes? J'ai pu vous dire, en plaisantant, qu'il trouverait ma correspondance prosaïque et platte. Je vous assure que je m'y attends très sérieusement, et que cela m'est de la plus grande indifférence. Je suis bien assuré que ses dépêches seront mieux écrites et plus soignées que les miennes; mais je ne sais si elles instruiront mieux son gouvernement de ce qu'il peut lui être important de connaître. Il est, d'ailleurs, un point sur lequel on peut toujours être certain de n'avoir à redouter aucun concurrent : ce point est le zèle, le dévouement, l'envie

de faire le mieux possible. Quand on peut se rendre la justice que l'on possède ces trois choses, on peut, à la vérité, *regretter*, mais jamais *rougir* que le talent n'y réponde pas...

Madame de Bonnay prétend que ce sera avec M. le comte d'Oriola (1) que mon successeur se liera d'abord, et de préférence. Vous voudrez bien me mander ce détail, et, en général, tous ceux qui le regarderont.

Surtout, Monsieur, faites régulièrement mention de *nous* à une foule de personnes que vous savez que nous goûtons et aimons de préférence, sans qu'il soit nécessaire que je vous les nomme.

Recevez, je vous prie, les assurances de mon sincère attachement et considération.

MARQUIS DE BONNAY.

Le même au même.

Paris, 10 mars 1821.

..... Je crois dèvoir vous renouveller la prière que je vous ai faite, depuis longtemps, de vouloir bien me mettre au fait du genre de vie que mène et du genre de personnes que fréquente quelqu'un sur le compte duquel il est plus essentiel que vous ne croyez (dans son propre intérêt), que je reçoive par vous des informations exactes.

Vous jugez bien que je ne suis pas le seul à recevoir des lettres de Berlin, et vous pouvez

(1) Ambassadeur de Portugal à Berlin.

croire qu'il en arrive de tous les genres. *On* s'adresse à moi pour apprendre la vérité, et, quand je ne la sais pas, il m'est impossible de détruire des bruits que je regarde le plus souvent comme mensongers.

Je vous demande donc itérativement de m'éclairer, afin que je puisse éclairer à mon tour ceux qui doivent l'être. Songez, d'ailleurs, que l'on ne saurait ni se compromettre, ni encourir de reproche, quand on se borne à dire la vérité, et rien que la vérité, sur ce qui se passe à la vue de toute une capitale. Encore une fois, quelle genre de vie mène-t-on ? et avec quel genre de personnes et de société ? Quelles opinions professe-t-on? Quelles accueille-t-on ? Est-on lié avec M. de Humboldt ? avec M. Koreff ? (1), avec M. Schœl ? (2) En un mot, avec qui l'est-on davantage ? Et qui sont celui ou ceux qui ont pu donner lieu à mander que les libéraux de Berlin étaient si violents et si fougueux, qu'ils rendaient plus indulgent pour ceux de Paris ?

Je dois, au surplus, vous prévenir, Monsieur, que j'ai averti des personnes considérables que

(1) Docteur de Berlin : « Bien que toujours sale, il était fort à la mode dans les salons de Berlin. Il avait beaucoup de science, mais était, je crois, un peu charlatan ». (*Souvenirs* inédits du chevalier de Cussy.)

(2) « Écrivain publiciste. Secrétaire du prince de Hardenberg (chancelier et premier ministre du roi de Prusse). Alsacien. Libraire. Auteur. Intrigant et tranchant de l'homme d'importance. On le voyait fort peu à Berlin, dans la société ». (*Souvenirs* du chevalier de Cussy.)

je vous avais déjà fait, et que je vous ferais encore ces questions.

Recevez les assurances de ma considération très distinguée. BONNAY.

[Extrait des *Souvenirs* du chevalier de Cussy] :

« Le *On*, dont il est question dans cette lettre, veut dire le roi Louis XVIII (je l'ai su depuis, d'une façon formelle, du marquis de Bonnay). Le roi, quelque peu *commère*, et qui n'aimait pas M. de Chateaubriand, aurait désiré que ma correspondance avec le marquis de Bonnay devînt *cancanière*. Je m'y suis tout-à-fait refusé par la réponse que j'ai faite, le 20 mars 1821, à la lettre du 10 (qui n'était pas la *première* qui m'eût fait semblable insinuation !!!). »

Le chevalier de Cussy au marquis de Bonnay.

Berlin, le 20 mars 1821.

Je suis convaincu, monsieur le Marquis, que lorsque vous me demandez tel ou tel détail, telle ou telle explication, vous pensez que, de mon côté, rien n'est plus facile que de répondre. Aussi, si jusqu'à présent j'ai laissé sans réponse quelques alinéa des diverses lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, c'est moins la crainte de me *compromettre* et de dépasser la ligne de mes devoirs (puisque, ainsi que le porte votre lettre, il ne s'agit que de *la vérité et de ce qui se passe à la vue de toute une capitale*,) que

la règle de conduite que je me suis tracée. Je crois donc, M. le Marquis, qu'il est exactement vrai qu'en répondant à ce que vous me demandez, je ne ferais qu'une chose toute simple et toute naturelle; aussi, si la lettre que vous avez bien voulu me faire l'honneur de m'écrire le 10 de ce mois, par le courrier prussien, avait détruit les idées — j'oserai dire tous les scrupules — que je me suis créés, je n'hésiterais plus.

Veuillez, M. le Marquis, entrer dans ma pensée et me pardonner une franchise que l'amitié dont vous voulez bien m'honorer, autorise. Formé pas vous, je remplis avec autant de zèle qu'il m'est possible tout ce qui concerne le service du Roi, et m'est prescrit par le chef sous les ordres duquel je me trouve, sans jamais me permettre soit de juger ou d'interpréter aucune de ses actions ou de ses paroles, soit de les regarder, même dans le cas où elles ne sont pas connues de moi seul, comme choses dont je puis disposer dans l'occasion.

Et, de même que, dans mes conversations, je m'interdis tout ce qui peut laisser croire que c'est l'opinion de mon *chef*, et non la mienne, qui se montre, je m'interdis également, dans mes correspondauces, *tout* ce qui peut avoir rapport à mes supérieurs. Cette règle de conduite, je la dois, je le répète, M. le Marquis, aux principes de discrétion que j'ai été assez heureux de me former, lorsque j'avais l'honneur d'être placé sous vos ordres. Ce n'est, du reste, que

cette règle — de laquelle il me semble que, dans la carrière que je suis, je dois faire vœu de ne point dévier, — qui, dans la circonstance présente, peut retenir ma plume : la tâche, en effet, serait facile : tout le monde me paraît content, et je n'aurais qu'un éclatant hommage à rendre à la vérité.

J'ai trop de confiance, M. le Marquis, en votre noble caractère, et dans vos bontés paternelles pour moi, pour avoir la moindre crainte que vous n'approuviez pas ma manière de penser — que je dois, il me semble, garder, jusqu'à ce que la conviction qu'elle n'est pas entièrement juste m'ait pénétré...

Le chevalier de Cussy.

[Extrait des *Souvenirs* du chevalier de Cussy] :

« Par sa lettre du 31 mars, le marquis de Bonnay, l'homme loyal par excellence, ne peut s'empêcher d'approuver ma réserve, tout en la trouvant exagérée.

Quand je revis le marquis de Bonnay, en 1824, à Fontainebleau, il ne me rappela ces circonstances que pour me dire qu'il avait agi d'après l'ordre du Roi, mais que le Roi ne m'avait su aucun mauvais gré de mon refus. »

Le marquis de Bonnay au chevalier de Cussy.

Paris, 31 mars 1821.

Il y a peut-être, Monsieur, dans les principes de discrétion que vous vous êtes faits, une légère

teinte d'exagération; mais, en vérité, le motif en est trop louable pour que je veuille vous engager à en rien retrancher. Il vaut toujours cent fois mieux, en fait de devoirs, aller au delà que rester en deçà.

Quant à la lettre dont je vous avais parlé d'après des personnes qui m'avaient dit l'*avoir lue*, il en a été écrit à l'auteur prétendu, qui l'a positivement niée. Je l'en ai cru d'autant plus volontiers, que les assertions qu'on lui prêtait m'auraient paru de tout point contraires à la vérité.

Je serai enchanté de revoir M. de Flavigny qui nous arrivera sans doute dans la semaine sainte. Que de questions nous aurons à lui faire sur Berlin ! Je serai plus pressé d'écouter ses réponses, que de palper mes 700 francs (1).

Il me semble, monsieur, que vous ne finissez point de m'envoyer de l'argent. Je crois que vous en faites faire tout exprès...

BONNAY.

[Chateaubriand ne resta à Berlin que jusqu'à la fin d'avril 1821.

Extrait des *Souvenirs* du chevalier de Cussy] :

« Tous deux serviteurs fidèles des Bourbons, dit M. de Cussy, tous deux d'une intelligence très supérieure, d'un esprit élevé, loyaux et

(1) A son départ de Berlin, le marquis de Bonnay avait prié le chevalier de Cussy de vendre ses équipages et son mobilier.

chevaleresques jusqu'à la légende, le marquis de Bonnay et le vicomte de Chateaubriand, tout en s'estimant, s'évitèrent. Leur froideur réciproque frisa le scandale. Des divergences politiques, petites en apparence, les séparaient : le froid, sage et pondéré marquis de Bonnay ne pouvait que redouter l'ultra royalisme dont le vicomte de Chateaubriand était le chef le plus brillant. »

Le marquis de Bonnay au chevalier de Cussy.

Paris, 12 may 1821.

J'aurais presque lieu de craindre que M. de Chateaubriand n'eût entendu dire, à Berlin, bien du mal de moi, car, depuis son retour, non seulement il n'a pas passé à ma porte, mais il ne m'a accosté nulle part, pas même à la Chambre des Pairs, où il me rencontre tous les jours. On n'a pas vu une disgrâce plus complette!

Quant à madame de Bonnay, quoiqu'il l'ait vue en société avant et après sa mission, quoiqu'il ait dîné avec elle chez M. de Goltz (1), il ne s'est jamais fait nommer à elle. Vous, Monsieur, par les mains de qui toutes mes dépêches ont passé, apprenez-moi si, par hasard, son nom ne s'y serait pas quelquefois trouvé, et avec moins d'éloges qu'il n'aurait désiré...

Bonnay.

---

(1) Maréchal de la cour de Prusse.

[Extrait des *Souvenirs* du chevalier de Cussy] ;

« M. de Chateaubriand ne trouva point prosaïque, ni platte, la correspondance du marquis de Bonnay, mais il put y trouver quelques passages de nature à ne pas lui plaire, en ce qui le concernait personnellement (1) — sa conduite politique, ses brochures, ses articles de journaux. — Il ne m'en a parlé qu'une seule fois, et *riant* des épigrammes dont il avait été l'objet; mais il en a su, au fond, très mauvais gré au marquis de Bonnay. »

Lettres de Chateaubriand au chevalier de Cussy.

Paris, le 29 avril 1821.

Je ne puis répondre qu'un mot aujourd'hui, Monsieur (2), à votre obligeante lettre du 21. Si vous avez été un peu content de moi, croyez que j'ai été charmé et heureux de me trouver en relations d'affaires et de société avec vous. J'ai déjà dit au ministre combien j'avois eu à me louer de vous, Monsieur, de M. le comte de Caux et de M. de Flavigny. Je ne négligerai point vos affaires et je verrai le ministre de la guerre.

Puisque vous le jugez à propos, je suspendrai

(1) Cf. les *Mémoires d'outre-tombe* qui reproduisent des lettres du marquis de Bonnay, trouvées dans les archives de l'ambassade, et assez peu flatteuses pour celui qui devait être son successeur à Berlin.

(2) Chateaubriand était venu en congé à Paris, pour assister aux fêtes du baptême du duc de Bordeaux.

les démarches que je me serais empressé de faire pour M. votre père. J'ai emporté un souvenir bien vif et bien reconnoissant de toutes les bontés que l'on a eu (*sic*) pour moi à Berlin, et je vous prie de le dire à toutes les personnes que vous rencontrerez.

Dites aussi à M. le comte de Modène que je regrette beaucoup de ne l'avoir pas embrassé avant mon départ.

Je vous suis, Monsieur, attaché très sincèrement et pour la vie.

CHATEAUBRIAND.

J'ai vu M. de Flavigny. Mille choses à M. et Mme Spontini (1).

Paris, 5 mai.

Je vous remercie, Monsieur, de votre exactitude à me renvoyer mes lettres. J'ai vu M. de La Tour Maubourg (2). J'ai quelque espoir de réussir pour vous; il y a plus de difficultés pour la demande de M. de Caux. Je ne perdrai pas un moment de vue ces affaires qui sont les miennes, puisqu'elles sont les vôtres.

Nos fêtes ont été superbes et extrêmement populaires. Vous, Monsieur, vous aurez joué votre rôle avec votre succès accoutumé. Vous réussissez dans les plaisirs comme dans les affaires.

---

(1) Spontini, auteur de *la Vestale*, directeur de l'Opéra de Berlin.

(2) Ministre de la Guerre.

Je n'ai pu encore voir le père de madame Spontini. Les fêtes et les devoirs ont emporté tous mes moments. Ne négligez pas de dire à toutes les personnes qui m'ont témoigné des bontés combien j'en suis reconnoissant. Voilà des lettres que je vous prie de faire remettre à leurs adresses. Veuillez dire à M. Koreff que ses commissions sont faites; il a dû voir la lettre du professeur Bezenbeug dans le *Journal des Débats*.

Mille compliments à M. de Caux, et à vous, Monsieur, mille amitiés.

CHATEAUBRIAND.

J'écrirai incessamment à M. d'Alopeus.

8 juin 1821.

Je n'ai pas eu la main heureuse, Monsieur. Vous verrez, par la réponse de M. de La Tour Maubourg, que je n'ai pas réussi. Pourtant, je ne renonce à rien, et surtout je ne perds pas l'espoir d'obtenir la légion d'honneur.

J'ai la fièvre depuis quelques jours, et j'ai de la peine à écrire. Remerciez pour moi M. de Caux de sa bonne lettre. Je suis charmé des succès de Spontini. Faites-lui en tous mes compliments, ainsi qu'à madame Spontini.

Si je continue à être souffrant, j'irai peut-être à Barèges. Il n'y a rien de nouveau ici : beaucoup de bruits de changement de ministère, de mouvement dans les ambassades, etc., mais rien de

certain. On se traînera ainsi, probablement, jusqu'à la fin de la session.

Vous avez vu la *Gazette d'Augsbourg* et toutes les belles choses qu'elle dit de moi. Cela est parfaitement ridicule.

Vous connoissez, Monsieur, mon parfait dévouement.

CHATEAUBRIAND.

Veuillez avoir la bonté de faire distribuer les lettres ci-jointes.

Paris, 30 juin 1821.

Je reprends, Monsieur, toutes vos lettres, à commencer par celle du 29 mai. Rien ne me ferait de plus grand plaisir que d'être utile à monsieur votre père; mais je n'ai pas grand espoir de ce côté, parce que je ne connois pas du tout M. Roy. Pourtant, j'ai déjà fait des démarches. Quant à M. de la Motte, la chose est moins difficile. M. de Chabrol est plus abordable . . . . (1) essayé, mais inutilement de vous débarrasser de votre cuirasse. Vos titres sont excellents, mais ils ne pourront me servir que pour la croix de la légion d'honneur, si toutefois je suis assez heureux pour l'obtenir. Au reste, avant un mois, nous saurons à quoi nous en tenir sur tout cela et sur bien d'autres choses.

Je vous remercie, Monsieur, d'avoir bien voulu remettre mes lettres à leur adresse.

---

(1) Ici une lacune dans la lettre, dont une partie a été coupée.

Paris, ce 28 juillet 1821.

J'ai oublié, Monsieur, de répondre, dans ma dernière lettre, à ce que vous me disiez dans la vôtre, relativement aux minutes des lettres officielles que vous avez, maintenant, transcrites sur le registre. Il n'y a rien de mieux à faire, sans doute, que de jetter, maintenant, ces minutes au feu.

J'espère que M. de Caux a reçu la quittance de loyer de l'hôtel, et que M. Hennenberg aura, de son côté, été prévenu par Mme la duchesse de Dino, que je lui ai payé, ici, le quartier du loyer échu le 1er de ce mois.

Je ne sais d'où peut provenir le vin que vous avez reçu ; je crois, cependant, que c'est un présent que m'envoye un de mes amis.

Je ne vous mande point encore aujourd'hui, Monsieur, ni à M. de Caux, ce qui se passe ici, quoique les choses soyent à peu près terminées ; mais il y a des changemens si rapides et l'on a si souvent passé du blanc au noir, dans l'espace d'un jour, que ma nouvelle de ce matin ne serait peut-être pas la nouvelle de ce soir. J'attendrai donc à vous dire ce que je deviens et ce que nous devenons, que les positions politiques soyent irrévocablement fixées.

Au milieu de toutes ces affaires, Monsieur, je n'oublie point les vôtres, mais vous savez que les fortunes particulières dépendent souvent des fortunes générales.

Auriez-vous la bonté, Monsieur, de remettre

à M. le comte de Sales (1) la lettre ci-jointe? Elle est de M. le vicomte de Montmorency.

Agréez, Monsieur, ainsi que M. le comte de Caux, mes compliments affectueux et l'assurance de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

[Extrait des *Souvenirs* du chevalier de Cussy] :

« M. de Chateaubriand se montra, dès le principe, fort cordial avec nous, les Secrétaires d'ambassade. Je lui plus, sans doute, au premier abord, car il chercha, par tous les moyens, à me connaître plus particulièrement, plus intimement : il avait l'habitude de faire une promenade à pied, tous les jours, de une heure à trois, et il ne manquait jamais de me faire appeler pour l'accompagner. Lorsque les circonstances politiques conduisirent M. de Chateaubriand à donner sa démission comme ministre de France à Berlin, peu de tems après son retour à Paris où il s'était rendu à l'occasion du baptême de monseigneur le duc de Bordeaux, à la lettre que je lui écrivis pour lui exprimer mes regrets de sa détermination, il répondit par la lettre suivante, que je conserve comme un souvenir cher à mon cœur : »

Paris, ce 11 août 1821.

N'est-ce pas, Monsieur, que vous aviez un peu de peur de moi, lorsque j'arrivai à Berlin? Et

(1) Ministre de Sardaigne à Berlin.

moi aussi, j'étois tout effrayé de vous. Je désire que la peur vous ait passé, comme à moi, et que vous n'ayez conservé, pour moi, que le sincère attachement que j'ai pour vous. Si vous m'avez trouvé bon garçon, je suis heureux. J'ose croire que, si nous avions passé de plus longs jours ensemble, vous n'auriez plus su, au bout de quelque temps, quel étoit le ministre, de vous ou de moi. Mais j'espère, Monsieur, que tout n'est pas fini entre nous; je suivrai ici les affaires que vous avez bien voulu me confier, et je vous prie de vous adresser à moi pour tout ce qui pourra vous être utile.

Je vous ai déjà donné beaucoup de peines, et je vais encore vous en donner : je ne suis pas riche, ou plutôt je n'ai rien du tout, et les moindres guenilles me deviennent utiles : je vous prie de vendre tout ce qui m'appartient dans l'hôtel, excepté ce qui vous est nécessaire, à vous et à M. de Caux, pour vos chambres et pour votre table. Vous me renverrez l'argenterie quand vous n'en aurez plus besoin.

Je vous prie de faire expédier à Hambourg, et de Hambourg, par mer, au Hâvre, Boulogne ou Calais, la malle ou les malles qui renferment le linge dont vous ne vous servez pas. Il y a, chez le sellier, des harnois dont je désire me défaire. Il y a peu de vins dans la cave, mais je vous prierais encore de me débarasser de ceux qui seroient au-delà de votre consommation. Pourtant, ne vous gênez pas, vous, Monsieur, et Mon-

sieur de Caux; usez de tout ce qui vous sera nécessaire. Je trouverai tout bon, et je m'en remets du reste à vos soins, pour mes intérêts.

J'ai prié M. de Caux de me rappeler au souvenir de tous les habitans de Berlin; mais j'ai oublié de nommer mademoiselle Solmar. (1) Dites-lui bien que je lui souhaite de conserver sa belle voix jusqu'à mon retour à Berlin.

Je ne sais quel sera mon successeur: il pourra, Monsieur, vous être plus agréable que moi, mais, assurément, pas plus attaché.

CHATEAUBRIAND.

[Le passage ci-après, extrait des *Souvenirs* du chevalier de Cussy, forme le commentaire naturel de la lettre qui le suit] :

« L'homme le plus célèbre alors, M. de Chateaubriand, fut accueilli à bras ouverts, à Berlin, par la Cour et par la société. Il n'était pas riche, mais, représentant de la France, il tint à donner des réceptions fréquentes et brillantes. Que de fois l'ai-je entendu me dire, le lendemain d'un bal ou d'un souper fastueux, tenu à l'ambassade : « *La France occupe le premier rang. Je suis fier de la représenter. Pour mon Roi, pour mon pays, je tiens à m'endetter !* »

(1) « Henriette Solmar fille de madame Solmar, vieille et aimable femme d'origine juive, se nommant Salomon, du vivant de son mari, est sans grande beauté, mais d'un caractère charmant, vif, animé, parlant et écrivant cinq langues, musicienne de la première force et possédant une voix d'une magnifique étendue ». (*Souvenirs* de M. de Cussy.)

Sur la demande de mon illustre et regretté chef, je me mis à vendre tout ce qui faisait partie de l'établissement du ministre. Je fus aussi heureux, en cette circonstance, que je l'avais été une première fois pour le marquis de Bonnay.

Par la suite, à Londres, le vicomte de Chateaubriand s'est beaucoup endetté par l'éclat de sa représentation. »

[S. d.]

Je vous remercie mille fois, Monsieur ; tout ce que vous faites est à merveille : vendez ou ne vendez pas, à bon ou à mauvais prix, tout me sera bon, et je ne suis fâché que de la peine que je vous donne.

Voilà la copie exacte de l'inventaire de ce que j'ai acheté de M. de Bonnay : tous les prix avoient été réduits, comme vous le savez, à une somme de neuf mille francs, non compris les vins. Le loyer de l'hôtel reste au compte du gouvernement, à dater du 1er juillet dernier. Si on me nomme bientôt un successeur, j'aurai peut-être du bénéfice à attendre pour la vente.

J'ai reçu de Berlin des lettres si flatteuses, que j'ai un extrême désir d'aller porter moi-même mes lettres de rappel au roi pour le remercier de ses bontés. Mais j'ai bien peur que ma fortune, ma santé et celle de madame Chateaubriand s'opposent à mon dessein.

Je compterois, Monsieur, au nombre des rai-

sons qui me détermineroient à l'exécuter, le plaisir de vous embrasser et de vous remercier de votre obligeance et de vos peines. Je soignerai particulièrement l'affaire qui vous tient le plus au cœur.

Un million d'amitiés et de compliments. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. de Caux.

CHATEAUBRIAND.

Paris 6 octobre 1821.

J'ai reçu, Monsieur, les parures de fer et le prix de ces parures, montant à 223 fr. 20. J'ai reçu aussi l'avis du négociant de Hambourg pour la malle, et même l'avis de son correspondant à Rouen. Vous êtes mille fois trop bon de vous occuper ainsi de mes affaires. Je vous prie de ne faire, pour la vente, que ce qui peut mieux vous convenir. Vendez, ne vendez pas; gardez, ne gardez pas: tout ce que vous ferez sera à merveilles. Surtout usez, ainsi que M. de Caux, de tout ce qui pourra vous convenir. Buvez le vin à ma santé ; je suis fâché seulement qu'il ne soit pas meilleur.

J'espère un peu pour vos affaires. On me témoigne, dans le moment, une grande bienveillance ; j'en profiterai pour vous avant que les affaires s'embrouillent, car dans les gouvernements de la nature du nôtre, vous savez que l'on passe vite de la faveur à la disgrâce, et de la chûte à l'élévation.

Il n'est pas encore question de mon successeur; on a parlé, un moment, du baron de Talleyrand, ministre en Suisse; on n'en parle plus. Je crois que rien ne se décidera qu'après les élections et vers l'époque de l'ouverture des Chambres.

Le côté gauche semble avoir quelque commencement de succès dans les collèges d'arrondissements. Cela engagera-t-il le ministère à se rapprocher davantage de la droite ? Tout notre avenir est là.

Bonjour, Monsieur; croyez à mon très sincère attachement. Mille choses à M. de Caux.

CHATEAUBRIAND.

Je reçois votre autre lettre en date du 25 septembre; ma lettre actuelle y répond. Je vous renouvelle mes remercîmens. Dites, je vous prie, à M. de Caux, qui a bien voulu m'écrire sur l'histoire de mon valet de chambre, que cette histoire est vraie, à quelques circonstances près. Ce valet de chambre étoit ce Louis que vous connoissez. Je l'ai mis à la porte. (1)

Paris, ce 20 octobre 1821.

Vraiment, Monsieur, vous êtes trop bon et trop obligeant. J'ai reçu toute l'argenterie, partie par M. Gamba, partie par le courier prussien.

---

(1) On lit en marge, de la main de M. de Cussy : « Écrit à M. le vicomte de Chateaubriand, en lui envoyant la cuiller d'argent, oubliée, il y a quinze jours, dans l'envoi fait ».

Mais je suis désolé, je vous assure, que vous n'ayez pas gardé les couverts aussi longtemps que vous et M. de Caux pouviez en avoir besoin. Je vous prie encore de ne vendre que ce qui ne vous est pas utile. Surtout conservez vos chambres intactes, et le salon dont vous ne pouvez pas vous passer ; il faut que vous soyiez décemment logés, et le gouvernement ne vous traite pas assez magnifiquement pour que mon pauvre ménage d'ambassadeur ne soit pas au moins à votre service.

L'ode d'Horace m'a fait un plaisir extrême. J'ai reconnu là votre excellente mémoire et votre obligeance. Je vous remercie de nouveau, et vous prie d'offrir tous mes remercîmens à l'Académie. Ne m'oubliez pas auprès de mademoiselle Solmar. Mille choses à M. de Caux, et à vous Monsieur, assurance de mon inviolable attachement.

CHATEAUBRIAND.

Rappelez-moi au souvenir de tous mes collègues ministres ; et surtout dites à M. le comte d'Oriola combien je suis touché et prends part à des malheurs que nous autres françois avons si longtemps connus (1).

---

(1) En marge, de la main de M. de Cussy : « Répondu le 9 novembre et envoyé 10 mandats sur le chevalier de Caux, de........ 4200 fr.
sur M. Hérard, de........ 255 fr.
Total........ 4455 fr.

3 septembre 1821.

Je ne cesse de vous remercier et vous ne cessez, Monsieur, de me rendre service. Je suis au remords de cette vente. Je vous vois, vous et M. de Caux, sans gîte et sans lit ; enfin je suis désolé. Je vous en supplie, gardez tout ce qui n'est pas livré au public.

Je suis émerveillé de vos quatre mille francs, et de vos espérances des six mille. Je vous prie de les garder quelque temps : il serait possible, selon les évènements, que je prisse le parti d'aller moi-même porter mes lettres de rappel, pour remercier le roi de Prusse de toutes ses bontés.

J'ai demandé un nouveau rendez-vous à M. de Chabrol. Je vous dirai ce qu'il aura produit. *J'espère* de ce côté. Je suis moins *espérant* du côté du ministre de la Guerre. Je fais tout ce que je puis. Vous savez, du reste, que, dans ce pays et dans cette forme de gouvernement, tout peut changer en vingt-quatre heures.

Mille amitiés, Monsieur, et dévouement entier.

CHATEAUBRIAND.

J'écris à M. de Caux.

Paris, ce 29 novembre 1821.

Je vais, Monsieur, répondre *diplomatiquement*, en trois points, aux trois points de votre lettre.

1° J'ai reçu vos traites et je vous remercie

mille fois, vous et M. de Caux. Elles ont été acquittées. Loin de m'étonner du peu d'argent de la vente, je suis émerveillé qu'elle ait tant produit. La cuillier (*sic*) d'argent est aussi arrivée ;

2° Vous ne doutez point de mon extrême désir de vous obliger. Je ne puis vous dire que mon crédit soit bien puissant auprès des dix personnes dont vous me parlez. Les affaires sont terriblement embrouillées, et vous devez savoir à peu près où nous en sommes, surtout depuis l'histoire de *l'adresse*.

Mais voici une chose certaine, c'est que, si je rentre jamais dans la carrière diplomatique (chose probable en cas d'arrangement) la première chose que je ferai sera de vous demander auprès de moi, avec l'avancement que vous méritez. Cela n'empêche pas qu'en attendant, je ne fasse tous mes efforts pour vous être utile.

3° Je verrai M. de Chabrol pour M. votre père. Je ne connais pas M. Roy.

Je vous écris à la hâte, Monsieur. Ma pauvre femme est encore bien malade, et moi je puis à peine tenir la plume, tant je souffre d'un rhumatisme au bras droit.

Je vous renouvelle l'assurance de tous mes sentimens, ainsi que celui de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

Ne m'oubliez pas auprès de M. de Caux.

(*A suivre.*)

Un Anglais en France, de 1790 à 1795

Souvenirs de Henry Sherwood. (Fin.)

Elle poussa la condescendance au point de me demander si je consentirais à servir « la Nation » à bord d'un bâtiment français. Je répondis que je ne me battrais jamais contre ma patrie.

Dumont parla en faveur de mon pays, mais dit qu'il était gouverné par un tyran. Je répondis qu'il y avait plus d'un tyran, et que tout tyran que fût celui qui nous gouvernait, il n'avait pas fait emprisonner les Français résidant en Angleterre. Dumont répliqua qu'il aurait dû le faire. Je passai outre, et, ne sachant que devenir, je revins à ma prison. Je racontai aux prisonniers anglais ce qui s'était passé, et leur demandai leur avis; ils reconnurent qu'il me fallait aller à bord d'un vaisseau français ou mourir de faim. Aucun conseil pratique ne m'ayant été donné, je me joignis aux autres Anglais relaxés qui appartenaient tous aux classes les plus humbles. Mes compagnons étaient les contrebandiers, l'ouvrier en portefeuilles et le valet de chambre.

Nous projetâmes de gagner l'Angleterre d'une manière ou de l'autre, et nous quittâmes notre prison. Mais l'accord ne devait point durer entre nous. Le valet de chambre avait une liaison avec une française, fille de fermier, qui ne pouvait dire un mot d'anglais; de son côté, il ne savait point le français. Arrivé à Forest-Montiers, près de la forêt de Crécy, il refusa d'aller plus loin. Il essaya

de voiler sa désertion en déclarant qu'il lui semblait plus facile de fuir en s'emparant d'un bateau sur la côte voisine. Ce départ rompit nos rangs. Quelques-uns s'engagèrent dans des fermes environnantes; quant à moi, je revins à ma prison d'Abbeville.

A mon arrivée, on me donna ma ration de pain habituelle, et bientôt un nommé capitaine Forster (il était, je crois, lieutenant) offrit de me nourrir en échange de mes services. Je vécus avec ce capitaine Forster jusqu'en février. Je lui fus de quelque utilité, car je n'étais pas considéré comme prisonnier ; j'entrais et je sortais à volonté, ce que les autres ne pouvaient faire.

La sévérité de la détention s'adoucissait alors beaucoup pour les Anglais. Nombre d'entre eux obtinrent leur liberté : quelques-uns en corrompant le tailleur, d'autres en se procurant des certificats de maladie, facilement accordés par le médecin. Une dame qui désirait vivement sa liberté, avait écrit à M. Picot, le tailleur, une lettre à laquelle elle avait attaché une tabatière d'argent; mais avant de trouver une occasion de l'offrir, elle la perdit dans le jardin, où elle fut ramassée par quelqu'un qui, malicieusement, sans doute, la plaça, pendant la nuit, sur la porte de la cour.

Cet incident porta les Anglais à se soupçonner entre eux, et les inimitiés qui en résultèrent, atteignirent un degré de violence inouï : elles subsistèrent tout le temps que je demeurai avec

eux. Cet état d'esprit amena plusieurs familles à rechercher la société des Français de préférence à celle des Anglais, et, probablement en conséquence des représentations faites à la municipalité, notre tailleur commença à perdre son crédit.

A cette époque, le lieutenant Forster fut transporté à l'ancien collège de la ville, alors abandonné par les professeurs et les élèves, car la Nation avait besoin des traitements des premiers pour payer ses troupes, et du service des seconds sur les champs de bataille.

Les Anglais furent taxés pour une somme considérable, dans le but de fournir un supplément de paye à leurs gardiens. Le prétexte fut la grande douceur avec laquelle nous avions été traités. En effet, les Français s'étaient laissé persuader qu'à Toulon, les Anglais avaient mis à mort les représentants du peuple (1) tandis que nous avions eu la vie sauve.

Nous eûmes beau dire : « Mais, vous avez vous-mêmes déclaré que nous avions été injustement séquestrés ! » La réponse fut : « La cause est entendue ; il faut que vos gardiens soient payés ! »

Là-dessus, les Anglais tinrent conseil, et sir Digby Dent, amiral anglais, qui jouissait de considération parmi nous, déclara que nous ne

---

(1) La vérité était que les contre-révolutionnaires français de Toulon avaient jeté dans les fers les représentants Bayle et Beauvais, au moment où la ville allait être livrée aux Anglais.

devions pas y consentir, et ainsi fut-il décidé; mais la municipalité effraya le vieillard, et il paya sa quote-part. Le reste se soumit bientôt, sur l'assurance que nous serions tous immédiatement relâchés. Je n'avais pas d'argent, je n'eus donc rien à payer. Cependant la promesse de mise en liberté qu'on leur avait faite ne fut point tenue.

Dans le collège, il y avait encore quelques externes, avec lesquels je fis connaissance. Par eux, j'eus l'entrée de la bibliothèque, qui renfermait un grand nombre de livres appartenant les uns au collège, les autres à différents monastères (1) et aux émigrés. Un des professeurs me permit de coucher dans une chambre de l'établissement, et m'envoya une paillasse et des couvertures, de sorte que, si j'avais eu assez de nourriture, j'aurais été heureux; mais je n'avais qu'une demi-livre de pain par jour. Le capitaine Forster m'aidait un peu, et quelques écoliers aussi. Je ne jouis pas longtemps de ces douceurs, car le collège fut débarrassé des prisonniers, qui furent envoyés — et moi avec eux — dans la maison voisine de notre précédent domicile, l'hôtel Saint-Blimont. J'eus là, pour moi seul, une chambre renfermant un vieux bois de lit,

(1) Les livres des couvents d'Abbeville et de son arrondissement avaient été transportés dans cette ville et déposés au collège où ils demeurèrent jusqu'en 1816. (Voir *Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville, précédé d'une notice historique* par Alcius Ledieu. Abbeville, 1886).

et pus me procurer, au collège, tous les livres que je voulus.

Nous commencions, alors, à être terrorisés par les actions de Robespierre. La France était dans un état affreux, et ce misérable à l'apogée de son pouvoir. Il y avait eu un épouvantable massacre dans les prisons de Nantes, où deux familles anglaises avaient perdu la vie et où l'on avait égorgé jusqu'à des enfants de moins de deux mois. L'histoire de cette époque racontera, sans doute, ces cruautés.

Naturellement, nous étions très alarmés. J'avais, chaque soir, l'occasion de voir les gazettes et d'y lire les décrets, et je pensais que nous étions en grand danger d'être mis à mort par les mêmes procédés. Les prisonniers avaient décidé, s'il se produisait une attaque soudaine, de résister jusqu'à la dernière extrémité, et nous nourrissions, en outre, l'espoir de nous échapper dans la forêt de Crécy.

Sur ces entrefaites, on amena un homme qui avait été emprisonné à Amiens : il me fit un récit détaillé de la mort de mon père. Il me décrivit sa personne, sa famille ; me raconta quelques circonstances de son existence, me dit où il vivait, etc., etc. Je ne pouvais douter de la vérité de ses assertions, car quel intérêt pouvait-il avoir à me tromper ?

Mon père ne m'avait jamais ni écrit, ni envoyé aucun message depuis que nous nous étions séparés, bien que je lui eusse adressé plusieurs

Mais je suis désolé, je vous assure, que vous n'ayez pas gardé les couverts aussi longtemps que vous et M. de Caux pouviez en avoir besoin. Je vous prie encore de ne vendre que ce qui ne vous est pas utile. Surtout conservez vos chambres intactes, et le salon dont vous ne pouvez pas vous passer ; il faut que vous soyiez décemment logés, et le gouvernement ne vous traite pas assez magnifiquement pour que mon pauvre ménage d'ambassadeur ne soit pas au moins à votre service.

L'ode d'Horace m'a fait un plaisir extrême. J'ai reconnu là votre excellente mémoire et votre obligeance. Je vous remercie de nouveau, et vous prie d'offrir tous mes remercîmens à l'Académie. Ne m'oubliez pas auprès de mademoiselle Solmar. Mille choses à M. de Caux, et à vous Monsieur, assurance de mon inviolable attachement.

CHATEAUBRIAND.

Rappelez-moi au souvenir de tous mes collègues ministres ; et surtout dites à M. le comte d'Oriola combien je suis touché et prends part à des malheurs que nous autres françois avons si longtemps connus (1).

---

(1) En marge, de la main de M. de Cussy : « Répondu le 9 novembre et envoyé 10 mandats sur le chevalier de Caux, de.. 4200 fr.
sur M. Hérard, de............................ 255 fr.
Total......... 4455 fr.

3 septembre 1821.

Je ne cesse de vous remercier et vous ne cessez, Monsieur, de me rendre service. Je suis au remords de cette vente. Je vous vois, vous et M. de Caux, sans gîte et sans lit ; enfin je suis désolé. Je vous en supplie, gardez tout ce qui n'est pas livré au public.

Je suis émerveillé de vos quatre mille francs, et de vos espérances des six mille. Je vous prie de les garder quelque temps : il serait possible, selon les évènements, que je prisse le parti d'aller moi-même porter mes lettres de rappel, pour remercier le roi de Prusse de toutes ses bontés.

J'ai demandé un nouveau rendez-vous à M. de Chabrol. Je vous dirai ce qu'il aura produit. *J'espère* de ce côté. Je suis moins *espérant* du côté du ministre de la Guerre. Je fais tout ce que je puis. Vous savez, du reste, que, dans ce pays et dans cette forme de gouvernement, tout peut changer en vingt-quatre heures.

Mille amitiés, Monsieur, et dévouement entier.

CHATEAUBRIAND.

J'écris à M. de Caux.

Paris, ce 29 novembre 1821.

Je vais, Monsieur, répondre *diplomatiquement*, en trois points, aux trois points de votre lettre.

1° J'ai reçu vos traites et je vous remercie

mille fois, vous et M. de Caux. Elles ont été acquittées. Loin de m'étonner du peu d'argent de la vente, je suis émerveillé qu'elle ait tant produit. La cuillier (*sic*) d'argent est aussi arrivée ;

2° Vous ne doutez point de mon extrême désir de vous obliger. Je ne puis vous dire que mon crédit soit bien puissant auprès des dix personnes dont vous me parlez. Les affaires sont terriblement embrouillées, et vous devez savoir à peu près où nous en sommes, surtout depuis l'histoire de *l'adresse*.

Mais voici une chose certaine, c'est que, si je rentre jamais dans la carrière diplomatique (chose probable en cas d'arrangement) la première chose que je ferai sera de vous demander auprès de moi, avec l'avancement que vous méritez. Cela n'empêche pas qu'en attendant, je ne fasse tous mes efforts pour vous être utile.

3° Je verrai M. de Chabrol pour M. votre père. Je ne connais pas M. Roy.

Je vous écris à la hâte, Monsieur. Ma pauvre femme est encore bien malade, et moi je puis à peine tenir la plume, tant je souffre d'un rhumatisme au bras droit.

Je vous renouvelle l'assurance de tous mes sentimens, ainsi que celui de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

Ne m'oubliez pas auprès de M. de Caux.

(*A suivre.*)

Un Anglais en France, de 1790 à 1795

Souvenirs de Henry Sherwood. (*Fin.*)

Elle poussa la condescendance au point de me demander si je consentirais à servir « la Nation » à bord d'un bâtiment français. Je répondis que je ne me battrais jamais contre ma patrie.

Dumont parla en faveur de mon pays, mais dit qu'il était gouverné par un tyran. Je répondis qu'il y avait plus d'un tyran, et que tout tyran que fût celui qui nous gouvernait, il n'avait pas fait emprisonner les Français résidant en Angleterre. Dumont répliqua qu'il aurait dû le faire. Je passai outre, et, ne sachant que devenir, je revins à ma prison. Je racontai aux prisonniers anglais ce qui s'était passé, et leur demandai leur avis; ils reconnurent qu'il me fallait aller à bord d'un vaisseau français ou mourir de faim. Aucun conseil pratique ne m'ayant été donné, je me joignis aux autres Anglais relaxés qui appartenaient tous aux classes les plus humbles. Mes compagnons étaient les contrebandiers, l'ouvrier en portefeuilles et le valet de chambre.

Nous projetâmes de gagner l'Angleterre d'une manière ou de l'autre, et nous quittâmes notre prison. Mais l'accord ne devait point durer entre nous. Le valet de chambre avait une liaison avec une française, fille de fermier, qui ne pouvait dire un mot d'anglais; de son côté, il ne savait point le français. Arrivé à Forest-Montiers, près de la forêt de Crécy, il refusa d'aller plus loin. Il essaya

de voiler sa désertion en déclarant qu'il lui semblait plus facile de fuir en s'emparant d'un bateau sur la côte voisine. Ce départ rompit nos rangs. Quelques-uns s'engagèrent dans des fermes environnantes; quant à moi, je revins à ma prison d'Abbeville.

A mon arrivée, on me donna ma ration de pain habituelle, et bientôt un nommé capitaine Forster (il était, je crois, lieutenant) offrit de me nourrir en échange de mes services. Je vécus avec ce capitaine Forster jusqu'en février. Je lui fus de quelque utilité, car je n'étais pas considéré comme prisonnier; j'entrais et je sortais à volonté, ce que les autres ne pouvaient faire.

La sévérité de la détention s'adoucissait alors beaucoup pour les Anglais. Nombre d'entre eux obtinrent leur liberté : quelques-uns en corrompant le tailleur, d'autres en se procurant des certificats de maladie, facilement accordés par le médecin. Une dame qui désirait vivement sa liberté, avait écrit à M. Picot, le tailleur, une lettre à laquelle elle avait attaché une tabatière d'argent; mais avant de trouver une occasion de l'offrir, elle la perdit dans le jardin, où elle fut ramassée par quelqu'un qui, malicieusement, sans doute, la plaça, pendant la nuit, sur la porte de la cour.

Cet incident porta les Anglais à se soupçonner entre eux, et les inimitiés qui en résultèrent, atteignirent un degré de violence inouï : elles subsistèrent tout le temps que je demeurai avec

eux. Cet état d'esprit amena plusieurs familles à rechercher la société des Français de préférence à celle des Anglais, et, probablement en conséquence des représentations faites à la municipalité, notre tailleur commença à perdre son crédit.

A cette époque, le lieutenant Forster fut transporté à l'ancien collège de la ville, alors abandonné par les professeurs et les élèves, car la Nation avait besoin des traitements des premiers pour payer ses troupes, et du service des seconds sur les champs de bataille.

Les Anglais furent taxés pour une somme considérable, dans le but de fournir un supplément de paye à leurs gardiens. Le prétexte fut la grande douceur avec laquelle nous avions été traités. En effet, les Français s'étaient laissé persuader qu'à Toulon, les Anglais avaient mis à mort les représentants du peuple (1) tandis que nous avions eu la vie sauve.

Nous eûmes beau dire : « Mais, vous avez vous-mêmes déclaré que nous avions été injustement séquestrés !» La réponse fut : « La cause est entendue ; il faut que vos gardiens soient payés ! »

Là-dessus, les Anglais tinrent conseil, et sir Digby Dent, amiral anglais, qui jouissait de considération parmi nous, déclara que nous ne

(1) La vérité était que les contre-révolutionnaires français de Toulon avaient jeté dans les fers les représentants Bayle et Beauvais, au moment où la ville allait être livrée aux Anglais.

devions pas y consentir, et ainsi fut-il décidé ; mais la municipalité effraya le vieillard, et il paya sa quote-part. Le reste se soumit bientôt, sur l'assurance que nous serions tous immédiatement relâchés. Je n'avais pas d'argent, je n'eus donc rien à payer. Cependant la promesse de mise en liberté qu'on leur avait faite ne fut point tenue.

Dans le collège, il y avait encore quelques externes, avec lesquels je fis connaissance. Par eux, j'eus l'entrée de la bibliothèque, qui renfermait un grand nombre de livres appartenant les uns au collège, les autres à différents monastères (1) et aux émigrés. Un des professeurs me permit de coucher dans une chambre de l'établissement, et m'envoya une paillasse et des couvertures, de sorte que, si j'avais eu assez de nourriture, j'aurais été heureux ; mais je n'avais qu'une demi-livre de pain par jour. Le capitaine Forster m'aidait un peu, et quelques écoliers aussi. Je ne jouis pas longtemps de ces douceurs, car le collège fut débarrassé des prisonniers, qui furent envoyés — et moi avec eux — dans la maison voisine de notre précédent domicile, l'hôtel Saint-Blimont. J'eus là, pour moi seul, une chambre renfermant un vieux bois de lit,

---

(1) Les livres des couvents d'Abbeville et de son arrondissement avaient été transportés dans cette ville et déposés au collège où ils demeurèrent jusqu'en 1816. (Voir *Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville, précédé d'une notice historique* par Alcius Ledieu. Abbeville, 1886).

et pus me procurer, au collège, tous les livres que je voulus.

Nous commencions, alors, à être terrorisés par les actions de Robespierre. La France était dans un état affreux, et ce misérable à l'apogée de son pouvoir. Il y avait eu un épouvantable massacre dans les prisons de Nantes, où deux familles anglaises avaient perdu la vie et où l'on avait égorgé jusqu'à des enfants de moins de deux mois. L'histoire de cette époque racontera, sans doute, ces cruautés.

Naturellement, nous étions très alarmés. J'avais, chaque soir, l'occasion de voir les gazettes et d'y lire les décrets, et je pensais que nous étions en grand danger d'être mis à mort par les mêmes procédés. Les prisonniers avaient décidé, s'il se produisait une attaque soudaine, de résister jusqu'à la dernière extrémité, et nous nourrissions, en outre, l'espoir de nous échapper dans la forêt de Crécy.

Sur ces entrefaites, on amena un homme qui avait été emprisonné à Amiens : il me fit un récit détaillé de la mort de mon père. Il me décrivit sa personne, sa famille ; me raconta quelques circonstances de son existence, me dit où il vivait, etc., etc. Je ne pouvais douter de la vérité de ses assertions, car quel intérêt pouvait-il avoir à me tromper ?

Mon père ne m'avait jamais ni écrit, ni envoyé aucun message depuis que nous nous étions séparés, bien que je lui eusse adressé plusieurs

lettres, et j'avais tout lieu de craindre que cette nouvelle ne fût vraie. J'écrivis alors à ma bellemère, mais je ne reçus d'elle aucune réponse. L'homme qui m'avait raconté la mort de mon père me nomma alors un Anglais, interné dans la même prison, qu'il se rappelait être connu de mon père. Son nom était Dawson. Je lui écrivis. Ce fut mon père lui-même qui me répondit. Il m'affirma n'avoir jamais reçu aucune lettre de moi (1).

Le bruit de la mort de Robespierre s'étant répandu dans notre prison, nous fûmes terriblement effrayés : nous avions entendu dire, en effet, qu'on avait déjà fait courir de semblables rumeurs, et que c'étaient autant de pièges tendus afin d'observer comment les prisonniers se conduiraient. On commença par se chuchoter la nouvelle à l'oreille avec une sorte de plaisir. Mais nous ne tardâmes point à douter de la vérité, et alors nous devînmes anxieux d'échapper à l'imputation d'avoir répandu la nouvelle, car la confidence ayant été secrète, il était difficile de remonter à sa source. Quand le courrier arriva, l'événement fut confirmé et une grande clameur s'éleva contre le tyran et ses complices; on l'accusait surtout de lâcheté. Mais nous

(1) Des recherches pratiquées dans les archives de la ville d'Amiens ont amené la découverte d'une feuille d'écrou constatant l'entrée en prison d'Henry Sherwood père, de sa femme et de cinq de ses enfants : l'authenticité du récit d'Henry Sherwood fils se trouve ainsi confirmée.

aurons plus tard des renseignements plus précis sur la cause de sa mort.

Ce tyran disparu, nos prisons ne furent plus gardées, et, bien qu'il n'y eût aucune levée d'écrou régulière, nous pouvions entrer et sortir à notre gré.

L'hiver fut très rigoureux, et beaucoup de pauvres gens moururent de froid. Je vécus avec le capitaine Forster, qui réussit, par l'intermédiaire de Juifs, mais avec très grande perte, sans doute, à recevoir de l'argent d'Angleterre. Le froid fut, comme je l'ai dit, cruel : je me rappelle un panier de vin gelé, quoique entouré de paille et placé sous le dressoir, dans la salle à manger.

Nous eûmes, dans la ville, un régiment de Hessois prisonniers, avec lesquels je fis connaissance. Les plus vieux avaient fait la guerre d'Amérique.

La famine était aussi très grande. J'avais à faire la queue, pendant des heures, à la porte d'un boulanger, au milieu d'une foule aussi compacte que celle qui essaie, à Londres, d'entrer au théâtre, un soir de représentation extraordinaire, et nul ne pouvait se procurer une livre de pain, sans l'autorisation de la municipalité.

Pour permettre aux magistrats de donner des ordres exacts, on inscrivait bien en vue, sur les portes des maisons, les noms des familles, le nombre de leurs membres et leurs âges. On ne

nous accordait qu'un quart de livre de pain noir par personne.

Un membre de la Convention, se trouvant à Abbeville, dit aux pauvres habitants qu'ils mangeaient trop, et, à une malheureuse femme qui se plaignait de mourir de faim, il répondit : « Je vis bien, moi, avec une once par jour ! » Ils s'écrièrent tous : « Mais nous allons mourir ! » — « Eh bien ! dit-il, si vous mourez de faim, vous ne mourrez pas de la peste ! »

Qu'est-ce qu'une foule anglaise aurait répliqué ? Les Français, en ce temps-là, gardaient le silence.

Ma situation était alors très désagréable ; je commençai à méditer une fuite. Beaucoup de plans me vinrent à l'esprit ; cependant j'aurais peut-être craint de prendre ce parti, si mon père ne fût passé à Abbeville, se dirigeant sur Saint-Valery. Il me dit qu'il était décidé à essayer de quitter la France, et me demanda de me joindre à lui. J'y consentis avec empressement, car rester à Abbeville me faisait courir grand risque d'être contraint à servir la France. Le plan de mon père était d'aller à Saint-Valery et d'essayer d'emprunter de l'argent sur les propriétés qu'il y avait. Il y réussit, mais comment ? Je ne sais, car je ne reçus jamais ses confidences.

A Saint-Valery, mon père envoya chercher ma sœur, mais la reçut d'une façon si extraordinairement malveillante que je ne fus pas

du tout surpris de la voir refuser de l'accompagner. J'aurais voulu avoir une conversation tête à tête avec elle : il ne le permit point et m'enjoignit de le suivre, sous peine de me renier comme fils. Je n'avais que dix-huit ans et j'étais habitué à lui obéir. Je le suivis donc, ainsi qu'il me l'ordonnait. J'ignorais son intention de ne faire qu'un court séjour, et j'espérais trouver une autre occasion de parler à ma sœur ; mais elle retourna immédiatement auprès des religieuses, ses amies, dont l'une était à Saint-Valery, et je ne la revis plus en France.

Après avoir congédié sa fille, il semble que mon père eût terminé ses affaires à Saint-Valery, car nous partîmes pour Abbeville et, bientôt, nous atteignîmes Picquigny, où sa famille résidait, depuis que les Anglais avaient recouvré leur liberté.

Nous arrivâmes un dimanche matin à 11 heures. Nous étions si désireux de commencer au plus tôt notre retraite, qu'avant le soir tout ce qui était dans la maison se trouva ou emballé ou vendu, et une voiture couverte louée pour nous conduire, le lendemain, à Paris. Je fus expédié à Amiens avant 4 heures du matin, et les autres arrivèrent dans l'après-midi. Nous étions à plaindre sous le rapport de la nourriture, car le pain ne se vendait pas publiquement.

Amiens était plein de prisonniers de guerre, la plupart Anglais ou Hessois. Le 87e régiment, pris à Berg-op-Zoom, était là, outre de nom-

breux détachements et beaucoup d'officiers de différents corps.

Le 1er avril 1795, nous quittâmes Amiens par la route de Paris. Je ne savais où nous allions et le courage m'abandonnait. Je me souviens qu'après avoir gravi une colline près d'Amiens, je me retournai pour voir la ville une dernière fois ; je me rappelai la date, et je souhaitai que cette journée ne fût point pour nous une « journée de folie ».

Nous fîmes environ trente milles, ce jour-là, dans la voiture de Picquigny, et voulûmes nous arrêter dans une ferme ; mais on refusa de nous recevoir, si nous n'avions notre pain. Quelque temps après, nous réussîmes à nous faire admettre dans une autre ferme dont les habitants semblaient partisans du roi en exil, et c'est, je crois, ce qui les porta à nous donner asile.

2 avril. — Nous gagnâmes Clermont à la nuit, et là, nous vîmes un beau vieux château, sur une colline, ainsi que la maison du duc de Fitz-James. Le superbe parc et les magnifiques bois qui l'entouraient autrefois avaient été sérieusement endommagés par la malfaisance effrénée des républicains.

3 avril. — A Chantilly, un Anglais, du nom de Potter, avait établi une poterie dans le palais du prince de Condé, que nous ne visitâmes pas, parce qu'il était plein de prisonniers anglais.

4 avril. — Nous entrâmes à Paris par la porte Saint-Denis. On ne nous fit aucune question à

la barrière ; nos passeports ne nous furent même pas demandés le long de la route, mais on nous apprit que nous ne pourrions quitter Paris sans en avoir. L'aspect de Paris n'était pas, alors, à son avantage : la famine faisait rage ; nous ne trouvions point à nous loger ; les portes des boulangers étaient assiégées par une foule de gens qui attendaient leur tour pour recevoir la maigre portion de pain dévolue à chaque citoyen, moyennant paiement.

Enfin, nous fûmes reçus dans une auberge de la rue Saint-Denis, mais nous ne pûmes nous procurer une miette de pain pendant nos trois journées à Paris. Les rues y sont étroites, les trottoirs non dallés, et les maisons — du moins dans le quartier que j'habitais — n'avaient pas d'escaliers intérieurs. On montait, à l'extérieur, par des marches découvertes et très glissantes, en temps de pluie. Mais le moment où je vis Paris était défavorable ; nous étions tous en émoi, car les horreurs de la Révolution n'étaient nullement terminées, et, le jour même de notre arrivée, douze députés de la Convention avaient été arrêtés.

Je vis le jardin des Tuileries, alors tout en désarroi ; les arbres abattus, les bassins vides, les statues défigurées, et, sous un dais, une image de Voltaire pâle, semblable à un cadavre, et couronné de fleurs.

Les fenêtres du Louvre étaient toutes brisées, et la mousse poussait autour.

Notre principale affaire, à Paris, était de nous procurer des passeports pour l'Angleterre. Dans ce but, nous nous rendîmes au comité de Salut Public ; mais il y avait tant de monde venu dans le même dessein, que nous n'avions, semblait-il, guère de chances d'obtenir audience d'un des membres.

Suivant l'avis d'un ami de mon père, un Italien qu'il avait autrefois connu à Londres, nous décidâmes de nous glisser hors de Paris, s'il était possible, et de nous diriger vers la Suisse; car, ayant gagné Paris sans difficulté, nous pouvions également gagner Genève. Il nous conseillait de prendre place sur le bateau qui faisait un service quotidien de Paris à Auxerre en Bourgogne.

Il pleuvait très fort au moment où nous partîmes, et, comme il y avait deux cents personnes à bord, gens du marché et autres, on ne nous demanda pas nos passeports. S'ils eussent été exigés, je crains bien qu'ils n'auraient point été considérés comme suffisants, car ils étaient de Picquigny, et simplement donnés pour voyager sans détermination de lieu. En vérité, je me demande comment nous avons pu nous aventurer avec des documents aussi défectueux.

J'ai souvent dit que nous ne pouvions nous procurer du pain ; mais j'avais un grand fromage, qui nous fit subsister, mon frère et moi, pendant deux jours, sans goûter ni pain, ni aucune espèce de légume ; aussi puis-je, maintenant, apprécier la valeur du pain. Au bout de deux jours, j'allai à

terre, et je me procurai du pain, mais quatre livres seulement.

Nous mîmes quatre jours à atteindre Auxerre, — quatre-vingt-dix milles de Paris — voyageant nuit et jour. Ces quatre livres de pain furent tout ce que nous eûmes, mon frère et moi.

Nous quittâmes Auxerre le jour même de notre arrivée, et je crois fermement que le manque de pain était la seule cause de notre hâte ; ma belle-mère paraissait si excédée de fatigue qu'elle serait volontiers restée partout où la plante de ses pieds aurait pu trouver du repos.

Nous arrivâmes à Châlon-sur-Saône, pays charmant, où le vin était en abondance, mais pas de pain (1).

D'Auxerre à Châlon, nous avions voyagé dans une voiture couverte d'une bâche, et, une fois dans cette dernière ville, le même homme entreprit de nous conduire à Genève. Il n'y avait guère plus de quarante milles à faire, et il demandait mille livres. La somme peut paraître énorme ; mais la livre-papier était alors tombée si bas que j'ai acheté cent-quatre-vingt-dix livres-papier pour deux schillings six pence. Après être convenu de ce prix, et avoir fait des provisions de bouche pour la route, il ne nous restait plus un denier pour gagner Genève.

---

(1) Une note de ma main, écrite un an après, environ, porte : « S'il y avait eu du pain, nous ne serions pas, aujourd'hui, en Angleterre. » (*Note de l'auteur*).

En route, nous fîmes une très heureuse erreur : nous venions de quitter Châlon, quand, vers le soir, nous arrivâmes à une bifurcation. Notre conducteur d'Auxerre avait compté rencontrer du monde, en route ; mais ne voyant personne, il se décida à prendre à gauche, et, chose curieuse, pendant plusieurs milles encore, nous ne rencontrâmes encore personne. La première habitation à laquelle nous arrivâmes nous confirma dans l'idée, inspirée déjà depuis quelque temps, par l'aspect de la route, que nous avions suivi la mauvaise ; mais il était trop tard pour rebrousser chemin ce soir-là, et nous passâmes la nuit dans cette maison, qui était une petite auberge.

Notre conducteur, aidé des gens de la salle commune, ayant bien pesé les avantages et les désavantages d'une marche rétrograde, nous le trouvâmes, le matin, décidé à poursuivre la même route et à passer le Jura par un défilé plus direct, bien que plus difficile.

J'ai de bonnes raisons de croire que c'est grâce à cette erreur providentielle qu'il nous fut permis de quitter la France.

Avant le soir, nous approchions du pied des montagnes, et je fus étonné de leur élévation. Il me paraissait vraiment impossible de les franchir. (J'écris maintenant de mémoire, n'ayant plus de notes). On eût dit un mur touchant les nuages.

Nous commençâmes notre ascension par une route très sinueuse, taillée dans le roc. Nous

étions obligés de marcher et d'arrêter, à chaque instant, les roues avec des pierres. Sur notre flanc, le précipice était si à pic, que je n'osais pas en approcher. Nous aurions de beaucoup préféré que notre conducteur eût pris deux chevaux de plus. Je crois que, si nous n'eussions pas été trop avancés pour retourner, nous l'aurions fait ; mais, en fin de compte, nous nous en tirâmes mieux que nous ne nous y attendions, la route étant en très bon état et bien construite.

Le soir, nous étions au sommet. Nous constatâmes que le maïs était la seule céréale cultivée du pays.

Le jour suivant, notre étape fut courte, mais très fatigante : la frayeur de ma belle-mère était telle qu'elle ne lui permettait pas de rester dans la voiture, et cependant n'ayant jamais été accoutumée à marcher, elle était dans un état qui faisait mal à voir. Nous mîmes ainsi trois jours à descendre en Suisse. Je me rappelle seulement qu'en un endroit, on nous fit coucher dans une longue chambre, avec des lits creusés dans les murs, de chaque côté, comme un pigeonnier, ou, plus exactement, comme les cabines des paquebots de Douvres.

Les femmes portaient des bonnets de fourrure, traversés, sur les côtés, par une sorte d'aiguille à tricoter terminée par de petites boules auxquelles s'adaptaient des objets semblables à des hochets d'enfants. Leurs voix rappelaient aussi certains hochets bruyants.

Quelques paroles échangées avec elles me prouvèrent que leurs cerveaux étaient hantés par la crainte des revenants.

Les habitants, qui paraissaient très pauvres, étaient vêtus de fourrures. Au sommet d'une colline, je remarquai une petite tour ou château de forme ronde. Il présentait cette particularité que, pendant trois jours, nous ne le perdîmes presque jamais de vue. Il passe pour avoir été bâti par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, pendant ses guerres contre les Suisses.

En arrivant au poste français le plus avancé, nous trouvâmes la douane, où les fonctions des employés semblaient se borner à l'examen des malles, etc.

Ils ne nous arrêtèrent pas, mais nous envoyèrent chez le maire pour faire viser nos passeports. Le maire soupait hors de chez lui, et nous poursuivîmes notre chemin. Nous devions au hasard d'avoir pris un chemin traversant un pays peu favorable aux mouvements militaires, et conduisant à un petit état (Genève) entièrement soumis au contrôle de la France.

Après avoir longtemps attendu le maire, nous nous mîmes en route lentement, sachant à peine si nous étions dans la bonne voie, jusqu'à ce que nous eûmes enfin franchi la frontière.

La route, à partir du village jusqu'à son point culminant, était à peine longue de trois milles ; nous mîmes, cependant, quatre heures à la gravir.

Jusqu'alors, je n'avais jamais vu de telles mon-

tagnes, et, naturellement, les précipices me causaient une vive frayeur.

Mon frère était si impressionné qu'il en perdait la force de marcher. Nous fûmes obligés de le mettre dans la voiture, où il s'endormit bientôt : il n'avait pas treize ans. La route était étroite et généralement taillée dans le roc. Nous avions, d'un côté, un précipice immense, et le moindre faux pas aurait plongé l'attelage dans l'abîme. Comme auparavant, nous mettions des pierres sous les roues, chaque fois que le cheval paraissait prêt à reculer.

Au sommet, nous vîmes quantité de chèvres, quoique l'herbe ne perçât la neige qu'en de rares endroits. Il y avait aussi des forêts de sapins. Nous rencontrâmes un groupe de Français conduisant des chevaux. Il nous adressèrent la parole poliment, et nous saluèrent du titre accoutumé de « Citoyen. »

Mon père, qui ne pouvait le souffrir, dit : « *Monsieur !* s'il vous plaît. »

Et, se croyant tout à fait hors de France, il arracha la cocarde de son chapeau, et la foula aux pieds. Acte inconsidéré, car nous étions à la merci de ces hommes en ce lieu, qui, pour n'être point la France, n'était cependant point un autre pays. Nous aurions dû savoir que la France commandait à Genève, et, en réalité, à toute la Suisse, et qu'une troupe d'hommes, sur les confins d'un pays, est toujours à redouter. Ils se contentèrent, cependant, de rire, ce qui montrait que le règne

de la Terreur, qui n'avait jamais été à l'ordre du jour parmi les soldats, touchait à sa fin.

La neige devenait très épaisse ; mais même dans ces régions élevées, nous trouvâmes un village : c'était Saint-Cergues. Nous étions au dimanche et le changement était si soudain qu'on avait peine à en croire ses yeux. Nous fûmes arrêtés par une sorte de milice aux cocardes jaunes et rouges qui ne voulut pas nous laisser traverser le village avant que le service protestant fût terminé. Et moi, pauvre sot, qui trouvais cette défense absurde, peu s'en fallut que je n'insultasse le gouvernement en le traitant d'arbitraire.

Le papier-monnaie était, pour nous, désormais sans valeur. Nous fûmes obligés de vendre quelques-uns de nos vêtements pour vivre. Là, comme ailleurs, c'était la loi et non la volonté des habitants qui se faisait gardienne de l'observation du repos dominical, car ils achetaient et vendaient, ce jour-là, comme les autres jours. Après le service religieux, nous quittâmes le village, qui était situé sur le flanc de la colline, et descendîmes par une route du genre de celle que nous avions suivie, si je ne me trompe, depuis Morey.

De la neige, de la glace et des sapins, nous passâmes rapidement à la chaleur, aux cerisiers en fleurs et aux jardins qui, charmants par eux-mêmes, l'étaient plus encore par le contraste.

Nous trouvâmes de belles routes, parcourues par de brillants équipages.

Pour compléter un contraste qui n'eût point été

plus grand, si nous étions tombés des nues, on ne voyait ni papier-monnaie, ni « citoyen » malpropre; on se sentait revenu, pour ainsi dire, au sein de la régularité. Cependant, même là, tout le monde portait une cocarde, et beaucoup de gens avaient la tournure militaire.

Nous étions alors dans le district de Lausanne, et ce que nous entendions dire ne nous inspirait envie de le quitter que pour nous rendre directement en Allemagne. Malheureusement Genève nous avait été désignée comme la ville la plus facile à atteindre, et les arrangements que nous avions pris nous obligeaient à y aller pour rencontrer des amis, qui nous aideraient à gagner l'Angleterre ; car à cette époque, si je ne me trompe, nous ne possédions plus la valeur d'une demi-couronne.

Les nouvelles qui couraient n'étaient pas très rassurantes : on représentait l'état de Genève comme aussi fâcheux que celui de la France elle-même, et ces bruits ne se vérifièrent que trop. Mais nous n'avions pas le choix, et nous poursuivîmes notre chemin.

Vers le soir, à un détour de la route, nous fûmes salués du cri français de « Qui vive ? » et nous vîmes le drapeau tricolore. La surprise fut grande, car, malgré un flot de conseils et d'avertissements, personne ne nous avait prévenus que nous aurions encore à passer par la France avant d'arriver à Genève. Nous aurions pu savoir, il est vrai, en consultant la carte, que le terri-

toire de la République française s'étendait jusqu'aux bords du lac de Genève.

Les officiers français furent très polis, et ne nous causèrent pas trop d'ennuis, bien qu'ils m'eussent fait quelque peur en prétendant croire que j'étais une recrue française cherchant à s'échapper. Mais m'entendant parler anglais avec volubilité, ils nous laissèrent passer. La férocité des soldats français a toujours été inférieure à celle des jacobins, et même à celle des habitants des villes.

Les portes avaient été fermées avant que nous eussions pu atteindre Genève. Nous fîmes halte à l'hôtel anglais, sans un demi-écu dans nos poches; bien mieux, nous devions cent vingt livres au voiturier. Cette situation avait de quoi inquiéter un voyageur, eût-il été dans son propre pays ; et si je disais que nous n'étions pas tourmentés, je ne dirais pas la vérité ; mais nous avions déjà eu à surmonter tant d'obstacles et d'ennuis, que nous ne perdions pas courage. Je me suis souvent trouvé aux prises avec les difficultés et les chagrins, et j'ai souvent observé qu'à la fin de nos peines, nous ne sentons plus aussi vivement ni les contrariétés, ni la douleur, probablement parce que nous sommes déterminés à n'en plus souffrir.

Le matin, mon père se rendit dans la ville et se présenta à M. Mar, banquier. Ce M. Mar, en entendant mon père prononcer les noms de quelques genevois dans l'intimité desquels il

vivait, et particulièrement celui de Lucaderi, associé de M. Troughton, l'ami le plus intime de mon grand-père, nous avança une somme suffisante pour payer notre automédon. De plus, il nous prêta une petite maison située à environ un demi-mille de Genève, et dominant l'Arve. La terrasse sur laquelle cette maison était bâtie se trouvait presque à pic au-dessus de la rivière. De l'autre côté, sur le territoire savoisien, on apercevait un camp français.

Le gouvernement de Genève est toujours si ombrageux, que nul étranger ne peut séjourner sur son territoire au-delà d'un certain délai ; et, à cette époque-là, le délai était seulement d'une semaine ; mais grâce aux efforts de M. Mar, on nous permit d'y rester un mois.

La ville est très resserrée. Beaucoup de ses rues sont voûtées, ou du moins présentent d'étroits passages pratiqués sous les maisons. Le Rhône, qui la traverse, est un fleuve d'une belle couleur verte et transparente.

Nous ne pouvions guère juger les mœurs du peuple, car l'Etat était en proie au désordre, et l'influence de la Révolution française l'avait rendu très désagréable à habiter; cependant, j'accuse peut-être injustement la Révolution française, car je crains bien que les horreurs commises par la démocratie n'aient eu, à l'origine, pour principaux fauteurs, des Genevois qui, dans la suite, passèrent en France.

Les Genevois ont perdu leur religion, jadis si

strictement observée ; ils ont démoli leurs églises et leurs monuments publics sur l'un desquels figurait un duc de Rohan, uniquement parce que les Français l'exigeaient. Ils reconnaissent, maintenant, qu'ils seront bientôt obligés de se soumettre à la France et de se laisser incorporer à la « Grande Nation ». Ils sont vraiment très mal traités par les Français qui ne permettent d'introduire aucune denrée sur leur territoire ; et il leur est facile de l'empêcher, puisque tout le pays environnant est sous leur domination.

Le lac est une très belle étendue d'eau, mesurant presque soixante milles de long sur douze de large environ, à la hauteur de Lausanne. Genève est située à une des extrémités, à l'endroit même où le lac s'écoule dans le Rhône. Dans de vieux livres que j'ai lus, on affirme que le Rhône traverse le lac, sans aucun mélange, ce qui semble absurde, puisque les eaux du Rhône sont très peu profondes, et ne sont apparemment formées que du trop plein du lac. Il est vrai qu'il y a un cours d'eau appelé Rhône qui s'y déverse; mais il y en a aussi beaucoup d'autres.

On dit également, dans ces livres, que le trafic, entre Genève et Lyon, se fait par le Rhône. Pourtant le Rhône n'est navigable qu'à douze milles de Genève ; plus haut, on peut le traverser avec de l'eau jusqu'aux genoux.

Une nuit, nous fûmes effrayés par le son des cloches, le roulement du tambour, etc. Mais, comme les ponts-levis étaient levés, nous ne

pûmes nous assurer immédiatement de la cause de ce bruit, et l'on ne nous permit point d'entrer en ville avant l'après-midi du lendemain. Alors nous apprîmes que deux hommes, du parti républicain ou jacobin, avaient été tués dans une émeute, et que les révoltés s'étaient échappés avant la fermeture des portes. Personne ne pouvait plus entrer sans une cocarde au chapeau, et je fus obligé d'arborer celle des Français. Douze jeunes gens des meilleures familles furent bannis, nous dit-on, pour avoir porté des foulards verts.

Le 6 juin 1795, nous reçûmes, d'Angleterre, nos premiers fonds; mais l'ordre était si troublé qu'on nous enjoignit de quitter la ville. Notre ami le banquier n'étant point disposé à prendre des mesures pour nous obtenir un plus long permis de séjour, force nous fut de partir.

Notre première journée de voyage fut des plus agréables : la saison était belle, les fruits étaient mûrs; à notre droite, nous avions le lac, calme et uni ; sur l'autre bord, apparaissaient les Alpes, couvertes de neige ; le Jura était à notre gauche, et le pays intermédiaire était splendide.

Les flancs des collines, à leur base, étaient couverts de vignes et de mûriers. Je ne sais si la comparaison était juste, mais je pensai à la Catalogne, que j'avais vue, d'une facon très imparfaite, il est vrai.

Selon mes calculs, nous avions quatre-vingt-

trois milles à parcourir, avant de pouvoir gagner l'Angleterre.

Tout l'argent en notre possession ne se montait pas, je crois, à vingt livres sterling, et nous étions neuf.

Bientôt après avoir quitté Genève, nous arrivâmes au poste français, où nous avions été arrêtés en nous rendant dans cette ville, mais il était abandonné : les troupes s'étaient avancées en Savoie.

Ce premier soir, nous fîmes halte dans un délicieux endroit, appelé Rolle, sur les rives du lac. Le temps était beau, ce qui, bien entendu, aide à rendre tous les lieux charmants. Là, pour la première fois, nous vîmes la cocarde blanche des royalistes français. Là aussi, nous remarquâmes les emblèmes verts du parti aristocratique de Genève ; car les citoyens bannis de cette ville s'y étaient rendus en grand nombre, et les habitants parlaient avec horreur des Jacobins français et génevois....

[Ici se termine la partie intéressante des *Souvenirs* d'Henry Sherwood. Le reste est relatif à la fin de son odyssée et de celle de sa famille qui, ne recevant point d'Angleterre l'argent sur lequel elle a compté, se traîne péniblement, et en vivant d'aumônes, de Lausanne à Brême, en passant par Bâle, Fribourg, Heidelberg, Francfort, Cassel, Hanovre et Nieuport.

Notre héros débarque à Hull et, après avoir essuyé, le long de sa route, des affronts dont ses guenilles sont la cause, arrive chez sa grand'tante, à Coventry, où il tombe gravement malade : suite naturelle de sa longue misère, cette dernière épreuve, allait, enfin, marquer le terme de ses maux.]

Théophile Thoré

Lettres à sa mère et à M. Félix Delhasse (*suite*).

Pour moi, je trouve qu'il n'y eut jamais une plus favorable circonstance pour établir avec évidence les prémisses de la révolution, c'est-à-dire la destruction de l'ancien régime qui saute aux yeux de la manière que Bonaparte l'exagère.

Écrire ici, c'est bien difficile. Nous vous demanderons encore de nous faire imprimer chez vous, en attendant que le Tzar obtienne la restriction de votre liberté de la Presse ; on dit que c'est sa condition d'appui contre les menaces de l'Élysée. Cherchez moi donc un éditeur pour mon premier volume de l'histoire de Février, qu'on pourrait publier sous ce titre : *Origine de la contre-révolution en France, dès le 24 février*, ou *Histoire de la contre-révolution au 24 février*, etc. J'en ferais publier, ici, une traduction en anglais.

Si vous pouviez aussi me faire envoyer gratis un numéro de *la Nation*, à mon adresse ci-dessus, Tilmann, Dorling place, etc., ça me ferait grand plaisir, et je reconnaîtrais d'ailleurs mon abonnement en correspondances ou articles. Ledru cherche toujours *le moyen*, c'est-à-dire l'argent, pour soutenir ce journal et s'en servir. Mais il me paraît que M. Labarre lui a fait des demandes exhorbitantes, une subvention de 20000 francs, etc.

Voyez-vous Dufraisse ? Celui-là est un homme,

n'est-ce pas, quoique un peu trop 93 et communiste à la fois? A mon sens, c'est un des meilleurs de toute la république. Et de Flotte? Attend-il toujours la conspiration d'Orléans? Amitiés à tous deux, à Baune, à Charassin (1).

L'opinion paraît être, ici, que le gouvernement britannique ne pourrait rien faire *directement*, au cas d'envahissement de la Belgique. Mais il est certainement très profondément hostile à Bonaparte. Vous avez, d'ailleurs, la Prusse, sans aucun doute — la Russie? — Les plus au courant de la diplomatie prétendent que l'Europe absolutiste saisira une occasion prochaine de culbuter l'usurpateur, pour faire une seconde restauration de la légitimité; qu'elle a poussé Bonaparte, dans l'arrière-pensée d'Henri V, comme un pont qu'elle coupera, quand le roi héréditaire aura passé dessus. C'est, en effet, le plus probable, et nous avons toujours pensé, n'est-ce pas? que la politique étrangère perdrait l'imitateur de Napoléon, et que la révolution populaire aurait peut-être alors une chance de se relever.

Londres, 20 mars 52. — Je reçois exactement *la Nation* que vous voulez bien me faire envoyer, et dont les correspondances sont toujours pleines d'intérêt. Je suppose, cependant, que le journal serait moins disposé, depuis son procès,

---

(1) Marc Dufraisse, De Flotte, Eugène Baune, Frédéric Charassin, proscrits de Décembre.

à insister contre la politique bonarpartiste, et c'est ce qui m'a empêché de vous envoyer de la rédaction. J'avais bonne envie de répondre à Mazzini, et cette envie là prend ici à plusieurs de mes camarades. Louis Blanc n'y manquera pas, à ce que je crois. Schœlcher et autres en ont aussi l'intention. Mais je ne serais certainement pas à leur point de vue, car j'approuve le sentiment général de Mazzini sur l'unité de la révolution européenne, sur la nécessité de l'action, sur la critique de la révolution de Février, qui n'a rien fait ; sur l'initiation qui appartient à tous les peuples, durant le sommeil du peuple français, qui n'est pas plus « *roi* » que tout autre. Mais je diffère de Mazzini sur sa négation du socialisme, dont l'œuvre me semble indispensablement parallèle à l'œuvre *politique* et *révolutionnaire*, et aussi sur son amour de l'*autorité* et son instinct de dictature à la manière napoléonienne. Selon moi, la révolution ne devra pas opérer par les moyens de Cavaignac et de Bonaparte, etc., etc.

Il y aurait encore une autre question à prendre dans votre journal, — bien importante ; — c'est le refus de l'impôt *décrété* si insolemment par M. Bonaparte, à la veille de la réunion de ce fameux Corps législatif, dans lequel les badauds veulent absolument voir une garantie et un moyen d'opposition. Le consentement de l'impôt est la plus claire et la plus solide de ces « garanties de 89 » que l'usurpateur rappelle

hypocritement en tête de sa Constitution. La France y est habituée. Elle paye tout gaillardement et en chantant, mais elle aime à avoir l'air d'être consultée et d'avoir consenti. Cette pilule d'un budget par décret dictatorial, lui sera plus dure à digérer que toutes les énormités qui attaquent même sa vie et sa liberté. Il y aurait donc là un élément excellent pour soulever la résistance nationale, etc., etc.

Mais hélas! nous nous tourmentons de toutes ces choses et nous n'y pouvons rien. Il serait de notre devoir, pourtant, à nous qui sommes la France au même titre que les résidens sur le sol, d'intervenir dans l'opinion publique. Mais comment? Bonaparte ne permettrait pas, sans doute, à la Presse belge de provoquer à la résistance par le refus de l'impôt. Peut-être ferai-je un canard, à défaut d'un article de journal, et nous trouverons moyen de lui faire passer la mer.

On me demande une *biographie de Frédérick Lemaître*, qui est venu ici en représentation, après vous avoir quittés. Je ne trouve, ni au British Museum, ni dans les autres bibliothèques, les indications biographiques et chronologiques, qui me sont nécessaires. Vous avez tout cela, sans doute, vous qui êtes si bien au courant de l'art dramatique et des acteurs en France. Avez-vous le tems de m'envoyer, par *note sommaire*, les dates et faits de Frédérick, où il a commencé, la série de ses créations, etc.?

C'est 5 ou 6 guinées, ou davantage, que cet article me produira. Il faut bien songer à ne pas mourir de faim, pour travailler, autant que les circonstances le permettront, au succès de notre idée. Il me semble que la compression actuelle ne peut durer, et que nous rentrerons bientôt dans une lutte où, du moins, on aura quelque facilité de mouvement.

Rien de bien nouveau ici, si ce n'est l'arrivée continuelle de nouveaux expulsés, comme chez vous, sans doute.

Londres, *5 juillet 1852*. — Je reçois exactement *la Nation*, qui est plus intéressante que tous les journaux français, quoique faiblement rédigée; la lumière commence à se faire un peu sur la situation de la France. Mais l'état moral de notre *beau pays* ne semble pas très honorable, ni très rassurant. Il est vrai que ce peuple est aussi prompt à se lever qu'à se coucher.

J'ai fait venir ici mon manuscrit sur 1848, et je voudrais bien le publier chez vous, si c'était possible. Il forme un volume d'environ 400 pages, in-18 Charpentier. C'est le premier acte de la révolution, ou plutôt l'*Origine de la contre-révolution*, par le Gouvernement provisoire qui conserve précieusement tout le passé. L'ouvrage est écrit à ce point de vue, et ce caractère lui donne, je crois, un véritable intérêt dans le présent. Quoiqu'il ne s'étende pas au delà du commencement de Mars, et qu'il ait été fait avec intention d'être conduit jusqu'à la dictature

Cavaignac, il forme cependant un tout, qu'on peut publier de la sorte. S'il réussissait, je continuerais cette histoire par un autre volume détaché, et arrivant jusqu'au 5 mai, Assemblée constituante, et par un 3e volume comprenant cette Assemblée jusqu'au 24 juin, chûte de la Commission exécutive.

1852. — Je vous envoie un article pour *la Nation*, et une protestation signée dans plusieurs groupes de républicains. Je ne sais si *la Nation*, qui n'a pas publié mes *Aigles et les Dieux* (1), refuse ses colonnes au citoyen T. T., par quelque influence Mazzinienne ou Rolliniste, me considérant comme solidaire de la pièce qui a attaqué Mazzini. Faites donc selon la circonstance, mais on ne saurait en dire assez sur le prince et le bourreau. Si le journal ne veut pas engager sa reponsabilité, il peut mettre un en-tête comme suit, et comme je le ferais, si j'étais journaliste à leur place :

« L'exécution de Charlet (2) et la condamnation « à mort des républicains de Bédarieux (3) ont

(1) La première publication de l'*Union socialiste*, dont le Comité se composait de Louis Blanc, Cabet et Pierre Leroux, contenait, sous le titre de *Les Aigles et les Dieux*, un article signé T. Thoré et portant la date du 15 mai.

(2) Charlet, condamné à mort pour assassinat de douaniers à Anglefort (Ain) avait vu rejeter son pourvoi en grâce. Une commutation de peine avait été accordée à ses complices Champin et Pothier.

(3) La ville de Bédarieux (Hérault) avait été, le 4 décembre 1851, le théatre de troubles, pendant lesquels trois gendarmes avaient été tués par les insurgés.

« soulevé partout une indignation légitime.
« Nous recevons de Londres un article du
« citoyen T., et une protestation signée déjà
« dans plusieurs groupes de proscrits, etc. »

Je ne sais trop ce que nous ferons de cette protestation dont les premiers signataires sont Greppo, Faure, Mathé, etc. Peut-être la ferons-nous lithographier et répandre en France. Notre plus grande difficulté est toujours la division qui règne ici, principalement entre les *révolutionnaires* de Ledru et le reste de la proscription. C'est cette hostilité qui disperse nos efforts, annulle notre activité et nous rend impuissans. Que le dieu de la Fraternité descende parmi nous !

Londres, 13 septembre 1852. — Je viens vous entretenir d'une opération qui intéresse à la fois la Belgique et les écrivains français, et, par conséquent, aussi les proscrits.

Ce que vous appelez votre *droit de réimpression* vous sera enlevé au premier janvier 53. Malgré l'agitation (si profondément égoïste et si inintelligente, soit dit en passant) de vos classes travailleuses vouées à l'imprimerie, il n'y a pas de chance qu'elles empêchent la conclusion du traité. Il faut donc, dès aujourd'hui, considérer la chose comme ratifiée et définitive. Eh bien, je dis que, vu les circonstances de la France, de sa littérature et de sa librairie, c'est le plus grand bonheur et le plus grand honneur qui puisse être offert à la Belgique. Il dépend

d'elle, — puisque toute liberté, et par conséquent toute expression du talent, est supprimée en France, — de s'emparer de cette belle mission et de cette grande industrie. Ce doit être déjà l'idée de vos éditeurs intelligens, s'il y en a, et peut-être est-elle en voie de réalisation. Le premier éditeur qui prendra une large initiative, fera sa fortune.

Il s'agirait, dès aujourd'hui, de monter une grande librairie *belge*, *française* et *européenne*, pour publier tous les livres que l'oppression repousse en France. Rien n'est plus facile que d'avoir, dès aujourd'hui, une phalange de noms, très imposante, seulement dans la proscription : Hugo, Sue, Ledru, Blanc, Leroux, Pyat, Quinet, et une foule de noms secondaires, professeurs, journalistes, savans, etc.

L'habileté consisterait à faire, avec chacun de ces noms principaux, un traité exclusif pour la publication de toutes leurs œuvres futures, et de s'assurer la réédition de leurs œuvres passées. Dans l'état d'impuissance où ils sont tous, on obtiendrait, sans difficulté, ce privilège, qu'on achèterait, d'ailleurs, par une rémunération suffisante et des conditions honorables. Alors ce libraire s'annoncerait comme l'éditeur de MM. Hugo, Sue, Blanc, etc. ; il y pourrait ajouter un grand nombre d'autres illustrations : Dumas, qui est un proscrit d'un autre ordre, et peut-être Lamennais, George Sand, Michelet, Henry Martin, Cousin, Villemain, Mérimée,

Rémusat, presque tous les mécontens de tous les partis, presque tous les romanciers, car je vois que l'agent de notre Société des Gens de lettres a fait un voyage à Bruxelles, sans doute dans une intention analogue. J'ajoute, parmi les proscrits, bien des noms qui ont encore une notabilité plus ou moins étendue : Ribeyrolles, Dufraisse, Durieu, Magen, Schœlcher, Étienne Arago, Borie, Lachambeaudie, que sais-je? et peut-être encore les proscrits étrangers : Mazzini, Kossuth, Klapka, etc., etc.

Voilà des noms; les ouvrages ne manqueraient pas. Il y aurait même tout de suite un beau livre à faire et qui aurait un grand succès : *Le Livre des Proscrits* (comme nous avons fait une fois, à Paris, le *Livre des Gens de lettres*), un ou plusieurs volumes de grand format, avec des articles politiques, littéraires, philosophiques, biographiques, etc., des noms précités, et même avec des portraits des plus illustres. Un pareil livre se vendrait dans le présent et resterait dans l'avenir. Les autres livres seraient offerts en abondance. Il n'y aurait qu'à choisir. Votre industrie typographique, au lieu de s'acharner au vol de contrefaçon, qui dépouille les travailleurs intellectuels au profit, non pas même des compositeurs, mais des capitalistes entrepreneurs, comme vos Haussmann, Méline et autres, trouverait tout de suite son emploi, une production immense et un débouché certain. Je ne conçois pas que cela ne soit pas

encore fait. Parlez donc de cela autour de vous.

Je regrette bien votre Belgique et je voudrais savoir un moyen d'obtenir l'autorisation d'y rentrer, comme tant d'autres de ma catégorie, sous condition d'internement, que j'accepte dans la solitude la plus écartée, et sous prétexte de travaux d'art sur les grands peintres de votre pays, mais, bien entendu, sans aucune condition politique. Pensez-vous que cette autorisation soit impossible à obtenir? J'ai été très lié avec Gallait (1), qui m'a beaucoup d'obligation. Quoiqu'il passe pour démocrate, sa grande position d'artiste et ses relations avec le haut monde, ne lui donneraient-elles pas le moyen de me rendre ce service? Que dites-vous de Gallait? ou quel autre, à votre connaissance, pourrait intervenir utilement en ma faveur? L'Angleterre m'étouffe, et je travaillerais bien mieux chez vous, où ma petite pension suffirait au nécessaire.

A madame Thoré.

London, 23 janvier 1853. — Nous avons eu ici la plus abominable saison, et mon tempérament ne peut se faire à cette humidité perpétuelle. Toujours du brouillard, toujours du vent et de la tempête, presque toujours de la pluie. Mon médecin m'a souvent conseillé de quitter l'Angleterre, où la flanelle seule, peut-être, m'a préservé d'une nouvelle affection de poitrine. J'ai

(1) Louis Gallait, peintre d'histoire belge.

toujours résisté, jusqu'ici, espérant que j'arriverais à gagner de l'argent par mon travail, à Londres, plus facilement qu'ailleurs. Mais je perds aujourd'hui cette illusion et je suis décidé à aller me refaire la santé plus près du soleil. J'ai donc l'intention de partir de Londres, où cette année presque entière m'a été si dure, de toutes les façons. Je partirai par la Hollande, qui ne nous est pas fermée, et, de là, je verrai. Je ne puis t'en dire plus long dans cette lettre, mais une fois sur le continent, je t'apprendrai où et comment je m'établirai pour l'été, sauf l'imprévu des grands troubles européens qui se préparent. Je te supplie seulement de n'avoir aucune inquiétude sur moi. Je souffre dans cette île toujours battue par l'orage, et où l'on ne trouve aucune compensation dans la sympathie des habitans. C'est pourquoi je vais me chercher un nid ailleurs, plus favorable à mes poumons, et en harmonie avec mes goûts tranquilles. Je rêve la campagne, et je m'installerai, sans doute, dans quelque village où mes faibles ressources me donneront le nécessaire, tandis qu'ici ma *fortune* de 100 francs par mois est absolument insuffisante.

Je partirai probablement dans les premiers jours de Février. Mais vous ne devez plus m'écrire à mon adresse accoutumée, que je quitte peut-être mercredi prochain. Si vous aviez à m'écrire jusqu'à la fin du mois, vous pouvez adresser votre lettre à *M. Berjeau*, *51*, *Castle street East*, *Oxford street*, *Londres*, et, à partir du 1er février, à

M. Pecquet, 4, rue Névraumont, hors la porte de Cologne, à Bruxelles, avec une sous-enveloppe, dans l'un et l'autre cas, au même nom auquel vous m'écrivez ici.

Voici le cachet de ta dernière lettre. Les précédens lui ressemblaient beaucoup. J'ai peine à croire que ta cire soit toujours si gribouillée et que la main des infidèles n'ait pas passé par là. Enfin, peu importe à notre intérêt, sinon à la morale, puisque j'ai toujours reçu et les lettres et les billets.

A M. Félix Delhasse.

Samedi 28 mai 1853. — La voiture d'Aywaille (1) partant à 5 ou 6 heures, j'y serai à 9 heures : il suffira que Milady (2) parte de Bruxelles par le convoi de 10 heures; je la recevrai à 1 heure à la station, et nous repartirons à 4 heures du soir par la poste. Je donne à Milady toutes les indications nécessaires, quoiqu'avec la réserve commandée. Vous pouvez compter qu'elle arrivera jeudi, et je serais bien heureux si vous étiez là, à la descente du waggon. En tous cas, je lui laisse l'adresse de l'hôtel où elle serait attendue et où elle aura grand plaisir à vous voir.

(1) Village sur les bords de l'Amblève, non loin des grottes de Remouchamps, aux environs de Spa.

(2) Surnom d'une femme distinguée, auteur de contes moraux qui ne sont point sans valeur littéraire : on l'appelait *Milady* parce qu'elle avait des cheveux blonds et l'extérieur d'une anglaise.

Je vous remercierai bien, cher ami, de votre intervention auprès de cette femme admirable, et dont vous ne soupçonnez pas le caractère et l'esprit. Je ne vous ai guère parlé de ma liaison avec elle, qui est un vrai mariage aussi saint que romanesque. Elle a traversé avec moi toutes nos luttes politiques, et il n'y a pas beaucoup d'hommes qui aient son courage, son intelligence, sa simplicité et sa poésie. Quand vous la connaîtrez, vous verrez qu'elle sera un de vos meilleurs *amis*, et qu'elle aime, comme nous, tout ce qui est juste, bon, naturel. C'est une âme de notre famille excentrique parmi les autres, et dont les membres doivent s'apprécier d'autant plus qu'ils sont rares.

J'espère bien que vous viendrez nous voir dans le cours de la saison, et que nous causerons tous ensemble, et que nous ferons ensemble de belles promenades.

F. DENIS.

12 juin 1853. — Nous sommes arrivés, hier soir, à Rouillon, bien heureux d'avoir quitté l'hôtellerie d'Aywaille où affluent déjà les parties de plaisir, les passagers et même les pensionnaires, entr'autres une famille de Bruxelles, Depau, à ce que je crois, demeurant dans Scarbeeke, rue Traversière, hommes, femmes et enfans.

Les suppositions et les questions nous enveloppaient, et il était tems de partir. Nous nous

sommes quittés à merveille avec M. Cornesse et sa maison. Nous étions pleins d'enthousiasme en nous promettant, ici, le nid solitaire auquel nous aspirons. Le pays est charmant, en effet, et les hôtes pleins de dévouement et de bonne volonté. Mais hélas! il nous sera difficile de nous installer un peu commodément; mauvais gîte, mauvais lits, point de meubles, pas beaucoup de propreté, mauvaise nourriture, etc.

Vous savez quelle est, cependant, ma simplicité et ma facilité d'habitudes, et Milady, si aristocrate de nature, est aussi simple, en cela, que moi. Il ne nous faut qu'une chambre propre, une table en bois blanc, et, dehors, l'ombre d'un grand arbre. Nous ferons nos efforts pour nous habituer ici, faute de pouvoir aller ailleurs.

Je n'ai donné à Cornesse aucune adresse à Bruxelles, et suis parti sans laisser trace, disant que j'allais au chemin de fer de Bruxelles reprendre ma sœur et ses enfans, pour aller en Suisse. Tout est donc bien de ce côté. Ici, Marcette(1) avait indiqué, dans la lettre à son oncle, mon nom de Denis, mais j'ai rompu la chose, en signant dans la lettre que j'ai écrite à M. Bertram pour annoncer mon arrivée : *Denis Termont*. Denis est donc censé mon prénom, et il disparaîtra ainsi : écrivez-moi à *M. D. Termont, chez M. Bertram, à Rouillon-Annevoye, province de Namur*. (L'annexe *Annevoye* est utile

(1) Henri Marcette, peintre paysagiste belge.

parce qu'on peut confondre *Rouillon* avec un *Bouillon*, qui est voisin.)

J'ai oublié le nom d'un gros avocat de Namur qui était de nos amis, des vôtres, et que j'ai vu à Bruxelles et à Paris. Rappelez-moi ce nom, et dites-moi où en est l'homme aujourd'hui; non que je le veuille voir, mais pour avoir, en cas de besoin, une relation ou une protection sous la main.

Est-ce qu'il y a des nouvelles-nouvelles en politique? Une phrase de la lettre que vous avez transmise à Milady semble annoncer je ne sais quoi de prochain et presque promettre « le retour avant l'hiver ». S'il vous est possible de nous faire envoyer *la Nation*, ça nous fera plaisir.

Nous avons visité la grotte, vendredi. Je vais vous faire, ces premiers jours de la semaine, une ou plusieurs lettres, intitulées *Les bords de l'Amblève*, et signées : *Un peintre flamand*. Cela pourra faire des feuilletons ou des articles *Variétés* (1). Il y sera question du livret d'Alexandre (2), de la grotte d'Aywaille, et de tout ce que vous indiquez. Je n'ai point oublié non plus l'article Louis Blanc, quoique bien retardé. J'ai, là, quelques notes de son quatrième volume et je ferai aussi, avant tout autre travail, ce petit compte rendu; car nous avons bien des travaux à entre-

---

(1) *Les bords de l'Amblève*, par un peintre flamand, parurent en septembre 1853, dans le *Journal de Liège*.

(2) Alex. Delhasse, auteur d'une brochure sur Remouchamps.

prendre, des volumes dont le placement est assuré en France, et qui nous produiront de l'argent.

Milady ne vous a-t-elle point parlé d'un charmant livre qui a été fait dans l'hermitage de Springfield, à Londres, et qui sera publié sous le nom du *Bibliophile*(1)? On dit, là-bas, que c'est un chef-d'œuvre, et nous vous en donnerons le premier exemplaire pour le lire avec vos deux filles.

A présent, quand venez-vous?

26 juin 1853. — ... Vous ne croyez pas à la guerre? Vous vous trompez. Vous ne tenez point compte de la fatalité de Bonaparte. Il *faut* qu'il brouille l'Europe, comme il a brouillé la France, afin que la Révolution devienne possible partout, comme le socialisme est possible en France aujourd'hui, et seulement depuis le Deux Décembre. Comment ne voyez-vous pas tous les signes et préparatifs de la grande lutte où toutes les Puissances espèrent se tromper, et où toutes seront trompées, en effet?

Quant aux préparatifs de Bonaparte, pourquoi donc a-t-il arrêté 1 700 personnes et va-t-il en faire arrêter bien d'autres? C'est pour nettoyer le terrain au moment de l'entreprise qu'il médite et se débarrasser préventivement de ceux qui y feraient obstacle. Pourquoi a-t-il supprimé le ministère de la police, auquel il tient? Pour

(1) Le bibliophile Jacob (Paul Lacroix).

écarter Maupas, à qui il n'a que demi-confiance, et concentrer tout dans les mains de son fidèle Persigny, durant les hazards de l'expédition que Bonaparte entend commander de sa personne. Et pourquoi parle-t-on de Maupas pour ambassadeur en Belgique? Pour avoir, au moment de l'invasion, un agent tout prêt, déjà compromis dans le Deux Décembre.

Tout cela ne vous donne-t-il pas à réfléchir ? Et bien d'autres symptômes encore ! Quand vous verrez Maupas ambassadeur à Bruxelles, tenez que le coup est décidé et que l'envahisseur met ses bottes. C'est infaillible comme la nomination de Vieyra (1), le 1er décembre.

J'aurais mille choses à vous dire encore : la débâcle va commencer...

8 juillet 1853. — ... Je voudrais bien avoir une carte d'Europe pour suivre la guerre en Orient et *ailleurs*. Je vous en prie, achetez m'en une que vous m'apporterez. Je me confie à vous pour choisir ce qu'il y a de mieux...

Tous les matins, en lisant le journal, j'ai envie d'écrire des articles pour exposer et résumer clairement la situation et en montrer les conséquences ; il faut être insensé pour ne pas voir que la Russie a un plan très arrêté et très ferme, au bout duquel elle se propose deux résultats :

---

(1) Vieyra, chef d'État-major des gardes nationales de la Seine, avait été chargé, en 1849, comme chef du 2e bataillon de la 1re légion, de faire des perquisitions dans les bureaux de divers journaux, dont la *Vraie République*.

soit le Danube et Constantinople, si on la laisse aller, — et l'occasion est propice, en effet, pour ce dessein qui fut toujours sa politique, car l'Angleterre est un peu embarrassée entre ses deux ennemis, France et Russie, — soit le renversement de Bonaparte, s'il se met en travers, comme y il est forcé, car le moyen de combattre la Russie n'est pas d'aller aux Dardanelles, c'est de bouleverser toute l'Europe, et, de son côté, Bonaparte a la plus belle occasion, pour sa politique personnelle : soulèvement de l'Italie sous prétexte de *liberté*. N'a-t-il pas tenu, pour cela, son armée dans les États romains?

Occupation de la Belgique et du Rhin, comme de l'Italie : mais ici, l'Angleterre se redresse contre lui, de même que l'Autriche et la Prusse menacée.

Voilà toute l'Europe sur le dos de la France! C'est peut-être le piège tendu à Napoléon par la Russie, et qui sait? L'Autriche et la Prusse, qui affectent la neutralité, l'Angleterre elle-même qui simule l'alliance, sont peut-être dans le complot! Il n'y a donc, selon moi, à la question d'Orient, que ces deux issues, dont la seconde est la plus probable. C'est là ce qu'il faudrait expliquer, en allant au fond des choses, surtout au fond des intentions, au lieu de discutailler, chaque matin, sur la probabilité du passage du Pruth, huit jours après qu'il est passé, comme on a discuté sur le rejet de l'*ultimatum* et sur chaque détail successif.

Les journaux conservateurs embrouillent tout cela à dessein, mais les révolutionnaires, et la *Nation*, entre autres, devraient éclairer l'opinion publique qui sera endormie et ballottée jusqu'aux grands éclats que l'empereur Napoléon ménage à l'Europe. Le malheur est qu'il aura le beau rôle au commencement, et que toutes les cartes sont pour lui, dans ce jeu perfide et infâme de la diplomatie sur l'*équilibre européen*. Il leur montrera qu'il est un équilibriste plus audacieux et adroit qu'eux.

J'ai tant de politique dans la tête que je ne m'arrêterais point, quoique j'aie mille autres choses à vous dire.

Venez donc, il fait un tems où il faut causer de près. A son tour, Milady veut vous dire son idée politique : elle trouve que votre ami a très bien jugé l'état de la France, en allant de Paris à Marseille. Elle croit aussi, comme elle a toujours cru, à la fatalité des d'Orléans ; c'est ce qui m'effraie le plus, car, dans des lettres de 48, alors que j'étais dans le château de votre cousin de Combaux, elle m'affirmait déjà l'avènement de Bonaparte, et, 24 heures avant le Deux Décembre, elle m'écrivait : « *Avant huit jours, il sera Empereur !* »

Je me rappelle qu'en lisant cette phrase de correspondance à mes amis de Genève, plusieurs se sont roulés par terre, fous de rire. Milady a le nez plus fin que *my friends* les Républicains. C'est pourquoi je l'engage à vous envoyer, pour

la Nation, une correspondance qui ferait pâmer les Étiennes (1) et qui, une semaine après, serait de l'histoire...

1er août 1853. — Je vous retourne le feuillet avec des corrections suffisantes, à ce que je crois, et une petite adjonction qui réserve tout. Il faut sacrifier au « bon accueil » et à « l'entente cordiale ». Je serais désolé de soulever une guerre civile entre deux grands peuples comme les Wallons et les Flemmings, pour une affaire de vanité; d'autant que les uns et les autres ont à s'entendre avec le neveu de celui... etc. — Corrigez bien l'épreuve que vous enverra Desoer (2).

Ne manquez pas de mettre, à la fin, que cette nouvelle a été écrite en 1845 ; car j'entends déjà nos amis les ennemis qui disent : « Voyez à quoi il s'occupe dans un pareil moment ; de la littérature! Ce n'est qu'un *artiste! Artiste*, c'est, au sens de la « vile multitude » la plus grosse injure qu'on puisse dire à un républicain. Car les « *bons républicains* » ne se piquent pas d'art, de style, et méprisent ce qui est beau, tout comme ils ne comprennent guère ce qui est vrai, et ne cherchent point ce qui est juste. Nous ne sommes pas beaucoup de notre *parti*, allez! Raison de plus pour s'y tenir! Quand sera-t-il donné à tout le monde « d'aller à Corinthe » ? Le vieux parti n'est pas même sur le chemin.

---

(1) Étienne Arago, alors exilé, était un ami des Lacroix.
(2) Imprimeur du *Journal de Liège*.

Merci de votre préoccupation pour nos installations successives. Avec votre patronage, tout ira bien : Marbois l'automne, Bruxelles l'hiver, c'est ce que nous désirons. Il nous sera facile, ainsi, de nous voir plus souvent. Quant à rentrer par la porte ouverte de Paris, je n'y crois guère, prochainement. Bonaparte n'a jamais été plus fort. Il n'a pas fait une faute, dans cette difficile question d'Orient, et vous allez le voir la relever par quelque haut fait, par quelque manifeste ou appel à la France. Le scélérat n'a pas encore perdu sa veine. Tout est pour lui. Il a l'orgueil d'avoir humilié l'Angleterre, au point d'une alliance dont elle *se vante* au parlement. L'Angleterre de Pitt alliée à Bonaparte! Quelle honte et quelle absurdité! Mais laissez faire Bonaparte. Après avoir ébahi son éternelle ennemie, il aura beau jeu pour l'écraser. Peut-être brûlera-t-il Londres avant l'hiver. N'a-t-il pas eu pour allié intime, pour défenseur et panégyriste M. Thiers, qu'il a mis ensuite à Mazas et proscrit? L'Europe est imbécille, comme le *parti républicain*.

4 août 1853. — Oui, sans doute, l'affaire du *blanchissement* d'un manuscrit me tente ! J'aime beaucoup ces remaniemens de style, et, sans me vanter, j'y suis de première force. J'y ai même du plaisir, comme un sculpteur qui prend de la terre glaise et qui cherche à lui donner une forme. Je me mets à la disposition de votre comtesse, et je m'acharnerai sur son roman, comme je me suis acharné sur la *Californie*. Arrangez donc la

chose. Ce que vous ferez sera bien fait. J'accepte d'avance les conventions que vous arrêterez. Seulement j'ai besoin qu'on explicite mes pouvoirs et qu'on explique la latitude qu'on me donne pour les corrections. Soit pouvoir d'ajouter ou de retrancher ; soit ordre strict de conserver tout en remettant les phrases sur pied français. Je ferai ce qu'on voudra, mais faites-moi donner des instructions suffisantes. Vraiment ce travail nous fait grand plaisir, et tous comtes ou comtesses, princes ou souverains, qui voudront payer pour avoir l'air d'écrire comme de simples artistes, seront les bienvenus à réclamer, pour leur plume d'or, le secours et l'alliance de ma plume de fer. Envoyez-moi donc le manuscrit (et, par la même occasion, le manuscrit de Rabelais) et j'exécuterai, sans retard, les intentions de la comtesse.

10 août 1853. — J'ai déjà parcouru l'œuvre de la jeune comtesse, et je suis terriblement ébouriffé. Ce n'est « ni fait, ni à faire », comme dit une expression d'ouvriers. *Magnolia*, holà ! Si je fourrage trop dans ces broussailles, l'auteur trouvera que je sacrifie toute sa poésie et toute son idée. Si je caresse délicatement ces tirades filandreuses et insignifiantes, le premier venu trouvera que c'est horriblement écrit, et la demoiselle aristocrate dira : « Tiens! mais j'avais payé pour qu'on corrigeât les *incorrections!* Le ravaudeur qu'on m'a choisi ne fait donc pas son métier ? etc. »

Enfin, enfin, je vais voir à faire pour le mieux,

et j'attends que ma nymphe Égérie ait lu aussi ce manuscrit, pour qu'elle tempère peut-être mon horripilation de critique. Ne prenez donc cela que comme une boutade d'artiste devant une banalité où il faut qu'il trempe ses mains. Et ce billet aussi, ne le prenez que comme un accusé de réception.

Milady à M. Delhasse.

Notre critique a raison ; le livre est à refaire, c'est à dire à faire. Il faudrait rectifier le plan général, remettre les scènes en ordre, supprimer les illogismes et les inutilités, et récrire le tout. C'est difficile, c'est impossible à faire accepter à un auteur, et surtout à une comtesse. Mon avis serait donc de se borner à une simple révision, pour corriger les fautes de français et redresser les phrases les plus difformes.

Si le style est mauvais, les sentimens sont bons ; il ne faut donc pas risquer de décourager la noble dame. Les idées généreuses sont rares, et mieux vaut les dire mal que de les taire.

Je vous avoue aussi que nous serions tristes de renoncer au produit de ce travail, dont nous avons besoin. Ne regardez donc la lettre de notre ami que comme le cri d'une conscience trop rigide, et arrangez la chose pour que nous soyons tous contents.

Thoré à M. Delhasse.

21 août 1853. — Vous voyez bien que *notre* Empereur se fortifie de jour en jour, qu'il passe

à cheval sur le front de 120,000 hommes, et en calèche, au pas, à travers la vile multitude qui braille et se divertit à merveille. Pour la question d'Orient, est-ce que vous croyez que je me suis trompé (si ce n'est de date peut-être),et que tout est fini? Oh que non pas! La question d'Orient n'était pas je ne sais quelle fariboļé de lieux saints et de culte grec, c'était l'invasion des principautés danubiennes, qui est un commencement de *partage de la Turquie*. La Russie — et l'Autriche aussi — ne songent pas à autre chose. La Turquie est destinée à disparaître de la carte d'Europe, comme en a disparu la Pologne. Mais celle-ci ressuscitera, et non pas la Turquie. L'Angleterre et la France laisseront-elles faire? Le passage du Danube, par exemple, sera-t-il un cas de guerre? Les Russes à Constantinople, serait-ce un cas de guerre? Je ne sais pas jusqu'où ira l'imbécillité des *souverains* d'Occident, mais je dis que la guerre est en suspens, tant que les Russes occuperont les principautés, et j'ajoute qu'ils n'en sortiront point. La guerre est donc fatalement au bout, dans un tems quelconque, et je crois que Bonaparte s'y prépare un rôle, qu'il est parfaitement heureux pour le moment que lord Russell, à la tribune anglaise, exalte le gouvernement impérial, et que lord Aberdeen porte des toasts à un Napoléon! Que sa position est superbe, et qu'il fera ce qu'il voudra en Europe, comme il fait en France.

(*A suivre.*)

